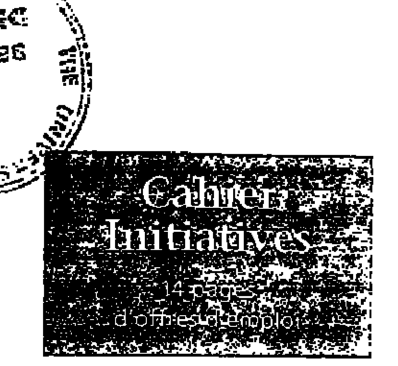
هكذا من الأصل



Le Monde

Cahier Initiatives
14 pages d'offres d'emploi

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15599 · 7 F — MERCREDI 22 MARS 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Tension au Burundi

La situation continue de se dégrader au Burundi après l'attentat au cours duquel trois ressortissants belges et plusieurs Burundais ont trouvé la mort, dimanche 19 mars. Des affrontements ont éclaté lundi dans le centre de la capitale où régnait mardi matin un calme précaire. p. 3 et 14

■ Bill Clinton à Moscou le 9 mai

En dépit de la guerre en Tchétchénie, Bill Clinton se rendra à Moscou, aux cérémonies marquant le cinquantième anniversaire de la victoire sur les nazis, et tiendra un mini-sommet avec Boris Eltsine. p. 4

■ L'emploi des jeunes se dégrade

Selon des enquêtes de l'Insee et du Cereq, l'insertion professionnelle des 16-25 ans s'est fortement détériorée de 1993 à 1994. 850 000 jeunes étaient au chômage en mars 1994. Le nombre d'emplois qu'ils occupent a diminué en un an de 200 000. p. 9 et 14

■ Les éditoriaux du « Monde »

Massacres au Burundi ; Jeunes sans emploi. p. 14

L'armée turque combat les Kurdes en Irak

Washington déclare « comprendre » les raisons de l'opération militaire contre les bases du PKK

PLACÉE depuis le mois d'avril 1991 sous la protection d'une coalition de trois pays occidentaux (les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France), la plus grande partie du Kurdistan irakien, qui s'étend au nord du 36e parallèle, n'est pas pour autant devenue un havre de paix et de tranquillité. L'armée turque y a lancé, lundi 20 mars, une opération militaire de très grande envergure contre des bases du Parti des travailleurs du Kurdistan (turc), le PKK. Le premier ministre, Tansu Ciller, a affirmé que l'opération serait limitée dans le temps et serait conduite de manière à éviter les pertes civiles. Informé, le président américain Bill Clinton a affirmé *« comprendre »* les motifs de la Turquie.

Cette région du nord de l'Irak a vu affluer, au fil des ans, non seulement des combattants du PKK, mais aussi des opposants kurdes iraniens, auxquels les partis kurdes irakiens affirment accorder l'asile, après leur avoir interdit toute activité militaire. Ankara et Téhéran continuent néanmoins d'affirmer que les *« bases »* de leurs opposants respectifs dans cette zone leur servent de point de départ pour des opérations anti-gouvernementales en territoires turc et iranien.

Enfin, des accrochages opposent, depuis quelques semaines, une partie des Kurdes irakiens à l'armée de Bagdad postée au sud du 36e parallèle. Selon certaines informations, les Etats-Unis auraient encouragé les Kurdes et d'autres formations de l'opposition irakienne, essentiellement chiite, à chercher noise aux forces du président Saddam Hussein, dans le but, notamment, de tester leur combativité. Ces accrochages interviennent alors que les services de renseignements américains ont fait état d'une récente tentative de coup d'Etat avortée en Irak et que le mécontentement contre le régime prend de l'ampleur au sein de la population et de l'armée, dont les officiers supérieurs seraient sous haute surveillance.

L'imbroglio du Kurdistan jette une lumière crue sur la confusion qui règne à propos de l'Irak : au centre subsiste un régime dictatorial que n'ébranle pas le chaos à la périphérie.

Lire page 2



M. et Mme Chirac ont tiré profit d'une vente de terrains au Port de Paris

PROPRIÉTAIRE de 247 hectares de terrains situés en bord de Seine à Vigneux, dans l'Essonne, la belle-famille de Jacques Chirac a vendu une parcelle de 103 hectares à un promoteur immobilier, qui les a revendus le même jour, 20 janvier 1993, au Port autonome de Paris, établissement public placé sous la tutelle de l'Etat. Cette transaction a rapporté à Mme Chirac, détentrice d'1/27e de l'héritage, une plus-value de 1,4 million de francs, figurant dans la déclaration de revenus de M. et Mme Chirac pour 1993 (*Le Monde* du 21 mars). Achetés 63 millions de francs par le promoteur, ces terrains ont été revendus au Port autonome pour 83 millions de francs.

Lire page 7

La nuit où le Négus fut assassiné

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

Depuis des mois, le colonel Mengistu, le nouvel homme fort d'Ethiopie, tentait d'arracher à Haïlé Sélassié l'aveu de fabuleux comptes en Suisse. Inflexible et hautain, son prisonnier niait. Les face-à-face entre le Roi des rois et son sinistre successeur auraient pu enrichir l'Histoire de dialogues autrement shakespeariens. Au lieu de quoi, leurs entrevues tournaient court, rapporte l'une des rares personnes à avoir assisté l'empereur jusqu'à sa mort prétendument « naturelle » il y a vingt ans. En fait un assassinat, désormais à peu près éclairci.

L'ombre portée du frêle monarque impressionnait Mengistu et il craignait un contre-coup d'Etat. Aussi l'avait-il fait incarcérer près de lui, dans un palais de l'ex-empereur dont il se réservait l'usage principal. Le Négus avait quatre-vingt-trois ans et était de santé fragile. Au cours de son incarcération, les nouveaux maîtres du pays avaient accepté qu'il fût opéré pour des dysfonctionnements urinaires, puis il s'était rétabli.

Neuf mois plus tôt, Mengistu et ses hommes avaient fait collectivement exécuter cinquante-neuf proches du souverain, ministres, généraux, familiers et parents. Pourquoi le Roi des rois avait-il été épargné ? Le 26 août 1975, la nuit vient de tomber sur le palais. Un serviteur est là qui voit le Négus prier, un *chamma* (le châle traditionnel des Ethiopiens) sur les épaules. Des gardes entrent et commandent au valet de chambre de laisser seul le prisonnier. Le serviteur objecte. D'habitude, il ne quitte pas le souverain avant 21 heures. De force, il est conduit dans une pièce éloignée où il sera enfermé toute la nuit.

Au matin, les gardes viennent le chercher. Ils lui demandent d'apporter, comme chaque jour, son petit déjeuner au Négus. L'homme entre dans la pièce. Haïlé Sélassié gît sur son lit, le visage violacé, une couverture remontée jusqu'aux épaules. Il règne une forte odeur d'éther dans la pièce.

Le Négus a probablement été étouffé, dans son sommeil ou non. La justice éthiopienne, qui juge aujourd'hui à Addis-Abeba les hommes de l'ancien régime, croit connaître l'assassin, un officier subalterne, responsable de l'infirmerie du palais et disparu depuis. Aussitôt averti, Mengistu est accouru, suivi d'un de ses lieutenants, pour s'assurer de ses yeux que son cauchemar avait pris fin. Puis il a demandé qu'on creuse plusieurs excavations dans le jardin et le palais, afin que nul ne sache où sa victime reposait. On a retrouvé récemment les restes de l'empereur, enterrés à trois mètres de profondeur sous le bureau de Mengistu, chassé du pouvoir après dix-sept ans de terreur rouge et exilé aujourd'hui au Zimbabwe.

Bertrand Le Gendre

Six mois de prison ferme requis contre M. Tapie

Le procureur l'a désigné comme « responsable de la corruption » dans l'affaire du match VA-OM

LE PROCUREUR de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a requis, mardi matin 21 mars, dix-huit mois d'emprisonnement dont six mois fermes à l'encontre de Bernard Tapie, accusé d'être l'organisateur principal de la tentative de corruption lors du match Valenciennes-OM. En prononçant ces réquisitions, le procureur a souligné qu'il tenait l'ancien président de l'OM pour *« responsable de la corruption et de deux tentatives de subornation de témoin »*, dont furent l'objet le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie et l'entraîneur valenciennois Boro Primorac.

De fait, c'est à l'encontre de M. Tapie que le procureur s'est montré le plus sévère. Le député des Bouches-du-Rhône est le seul, parmi les six prévenus, à se trouver menacé d'une peine d'emprisonnement ferme. Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'OM et bras droit de M. Tapie, a vu le représentant du ministère public requérir contre lui dix-huit mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende. Accusé d'avoir été l'« opérateur » de la tentative de corruption, en appelant les joueurs valenciennois au téléphone, la veille du match, Jean-Pierre Bernès a clairement mis en cause son ancien « patron » au cours du procès : ce « repentir » tardif lui a sans doute permis de bénéficier d'une relative clémence de la part du procureur.

En ce qui concerne Jean-Jacques Eydelie, qui mit en relation Jean-Pierre Bernès avec les deux joueurs de Valenciennes, Eric de Montgolfier a requis quatorze mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende. Les deux joueurs nordistes, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, convaincus d'avoir accepté l'argent proposé par l'OM pour « lever le pied » durant le match, pourraient être punis, selon les réquisitions, de huit mois d'emprisonnement avec sursis et d'une amende de 20 000 francs chacun – l'amende maximale prévue par la loi pour des faits de cette nature. Partie civile au procès, l'avocat de la Fédération française de football, Jean Appietto, estimait, lundi 20 mars dans sa plaidoirie, qu'ils avaient déjà été punis, avec les sanctions qui leur ont été infligées par les instances du football.

Le procureur Eric de Montgolfier a enfin requis trois mois de prison avec sursis contre Marie-Christine Robert, l'épouse de Christophe Robert, qui a reconnu avoir récupéré l'enveloppe et ainsi convoyé l'argent de la corruption.

Lire page 10

M. Delors en première ligne



JACQUES DELORS

IL REVIENT... Après avoir, le 11 décembre 1994, abandonné la gauche à elle-même, l'ancien président de la Commission européenne s'est mêlé pour la première fois de la campagne, lundi 20 mars, en présidant effectivement le comité de soutien à Lionel Jospin. Jacques Delors se montre ulcéré par l'indigence, selon lui, des propositions de la droite sur l'Europe. Edouard Balladur accuse Jacques Chirac de le plagier. M. Delors n'en a cure puisque, à ses yeux, l'un et l'autre sont *« tellement vagues »* que cela lui semble relever exclusivement du *« marketing »* politique.

Il cherchera, lui, à placer l'Europe au centre de vrais débats. En attendant, il a beaucoup complimenté le candidat socialiste. Plus confiant qu'il ne l'était à l'automne sur ses propres chances, M. Delors fera-t-il maintenant le printemps de M. Jospin ?

Lire page 7

Les gaz, arme absolue des maîtres chanteurs

EN MOINS de deux ans, le Japon a connu sept attentats au gaz et, à chaque fois, l'enquête sur les auteurs de ces agressions n'a pas abouti. Depuis la guerre de 1914-1918 et, plus récemment, depuis le conflit irako-iranien des années 80, nul n'ignore que les toxiques chimiques peuvent semer la mort et entraîner des incapacités définitives ou temporaires des victimes. Mais ce qui vient de se passer dans le métro de Tokyo est proprement terrifiant. Quels que soient les résultats de l'enquête en cours sur l'origine de ce huitième attentat, l'opinion va devoir se faire à l'idée – déjà communément admise par les experts, qui hésitent à la mettre sur la place publique pour d'évidentes raisons de sécurité – que la menace chimique sur des populations démunies de protection a tout de l'arme absolue si, de surcroît, elle est agitée par des maîtres chanteurs.

Loin d'être tombée en désuétude, l'arme chimique est crédible. Elle est relativement facile à mettre au point. Elle est bon marché. Elle a des effets rapides, spectaculaires et très meurtriers, même si celui qui la brandit n'est pas à l'abri d'une erreur de manipulation. Autant dire qu'elle revêt plusieurs visages : elle peut figurer dans des panoplies militaires tenues secrètes et exportables – en dépit des conventions internationales qui sont censées la bannir – ou être utilisée par des terroristes prêts à s'en servir coûte que coûte.

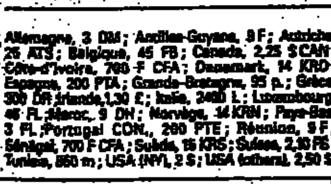
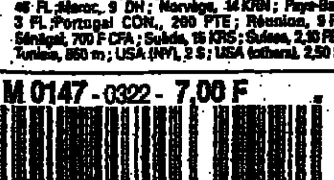
Aujourd'hui, un grand nombre de pays qui ont développé leur industrie chimique, pharmaceutique ou agroalimentaire sont, en permanence, capables de fabriquer ou de livrer des produits intermédiaires – et libres à la vente – dont le mélange peut devenir toxique à court terme. Ainsi, pour citer le cas de substances qui apparaîtraient anodines en première analyse, certains pesticides modernes, voire des herbicides, voués à l'agriculture, sont loin d'être inoffensifs. Ils ont des effets secondaires redoutables, surtout à long terme, sur l'écosystème.

Mais, en règle générale, un produit toxique – qu'il soit neutralisant, incapacitant ou létal – doit répondre, pour agir sur des hommes, des animaux ou des plantes, à plusieurs critères. Son effet varie beaucoup selon le mode de dispersion (quantité et stabilité des composants) et selon son degré d'exposition (concentration du contaminant rapportée au temps de mise en œuvre). Les agents chimiques dits létaux (mortels), comme le tabun, le sarin, le soman ou l'ypérite (le tristement célèbre gaz moutarde de 1917), tuent à des doses relativement faibles : 0,4 milligramme de neurotoxique VX, par exemple, peut provoquer le décès d'un homme. Qu'ils soient volatils ou persistants, ils agissent principalement par la voie respiratoire ou par agression cutanée. Certains de ces produits continuent à être nocifs pour les personnes qui se porteraient, sans équipement protecteur, au secours des victimes.

Jacques Isnard

Lire la suite page 14
et nos informations page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0322 - 7,00 F

OFFENSIVE L'armée turque a lancé, lundi 20 mars, *« la plus grande opération militaire dans l'histoire de la République turque »*, contre les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en territoire irakien. Entre trente mille et trente-cinq mille hommes sont engagés dans l'opération, à laquelle participe également l'aviation. ● LE CHAMP de l'intervention turque est situé à l'intérieur de la « zone d'exclusion » que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont imposée aux forces de Bagdad, en 1991, dans le nord de l'Irak. Les Occidentaux ont été informés par Ankara des objectifs de l'opération et le président Bill Clinton a affirmé *« comprendre »* la fermeté turque. ● DE CETTE « ZONE D'EXCLUSION », délimitée par le 36e parallèle, une partie de l'opposition au régime de Bagdad, harcèle les forces de ce dernier, pour contribuer, avec l'aval apparent des Etats-Unis, à la déstabilisation de Saddam Hussein.

Les Kurdes sont sous le feu des forces d'Ankara et de Bagdad

L'armée turque a lancé une vaste offensive dans le nord de l'Irak alors que les combattants du Kurdistan se heurtent toujours aux troupes de Saddam Hussein

ISTANBUL
de notre correspondante

Trente mille à trente-cinq mille soldats turcs, équipés de chars et d'artillerie, ont franchi la frontière irakienne en trois endroits, lundi 20 mars à l'aube, pour une offensive contre les combattants kurdes de Turquie (PKK) décrite comme étant *« la plus grande opération militaire dans l'histoire de la République turque. »*

Selon les autorités d'Ankara, cette opération, lancée à la veille du *Nevroz*, le Nouvel An kurde, et deux jours après que dix-huit soldats eurent trouvé la mort dans une embuscade du PKK, sera de *« courte durée »* et ne menace pas *« l'intégrité territoriale de l'Irak. »* *« Nous voulons nettoyer cette zone et déraciner le PKK, dont les opérations sont dirigées contre notre population innocente »*, a déclaré le premier ministre Tansu Ciller.

Quatre objectifs principaux ont été désignés, là où, selon le gouvernement turc, le PKK dispose d'effectifs estimés entre 2 400 et 2 800 hommes. L'armée turque envisage de se déployer au long des 220 kilomètres de la frontière, sur une profondeur d'environ 40 kilomètres. Quatorze avions de l'armée de l'air ont lâché lundi 76 bombes sur des cibles au nord de l'Irak.

BILL CLINTON « COMPREND »

Plusieurs ambassadeurs, notamment ceux des pays qui participent à l'opération *Provide Comfort* – le parapluie aérien occidental déployé en 1991 pour protéger les Kurdes d'Irak contre les attaques de Bagdad – ont été convoqués lundi pour un *briefing* sur l'opération en cours. Le quartier général de *Provide Comfort*, à la base aérienne d'Incirlik, a refusé de révéler si les alliés avaient été avertis à l'avance, mais il a admis que les avions occidentaux n'avaient pas survolé la région lundi. Mme Ciller a également expliqué ses objectifs par téléphone au président Clinton, qui, selon le porte-parole de la Maison blanche *« comprend la nécessité pour la Turquie d'agir avec détermination »*.

Un peuple au carrefour des frontières

MER NOIRE
GÉORGIE
AZERBAIDJAN
MER CASPIENNE
ARM.
Tabriz
L. d'Ourmia
TURQUIE
ZONE KURDE
Téhéran
IRAN
Euphrate
Tigre
SYRIE
Bagdad
LIBAN
Damas
IRAK
200 km
GOLFE

Population kurde

TURQUIE	10 millions
24 % de la population totale	
IRAN	6 millions
16 % de la population totale	
IRAK	3 millions
27 % de la population totale	
SYRIE	800 000
9 % de la population totale	
PAYS DE L'EX-URSS	350 000

Les Kurdes irakiens, affirmant n'avoir reçu aucun avertissement préalable, ont protesté avec véhémence. Signalant que 80 chars, 100 véhicules blindés de transports de troupes et 280 véhicules avaient franchi la frontière, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) s'est déclaré *« profondément déçu par cette incursion injustifiée »*, qui est *« une violation claire et nette de l'intégrité territoriale irakienne »*. Le représentant du PDK à Ankara, Safeen Dizayee, a déclaré que son parti resterait néanmoins en contact avec les autorités turques, afin de limiter l'impact de l'opération sur la population civile. *« Nous avons donné des instructions à nos* peshmergas *(combattants) de ne pas s'interposer. Nous voulons à tout prix éviter une collision entre notre peuple et la Turquie »*, a-t-il ajouté. Citant des rumeurs non confirmées, selon lesquelles certains villages près de Zakho avaient été encerclés et plusieurs centaines de personnes arrêtées, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a également exprimé sa *« profonde inquiétude »* pour la sécurité de milliers de réfugiés kurdes.

En automne 1992, une offensive turque similaire avait eu lieu, en parallèle avec les Kurdes irakiens, qui étaient alors engagés dans des combats avec le PKK. Depuis lors, une coopération s'était établie entre la Turquie et les Kurdes irakiens, en particulier avec le PDK, dont les *peshmergas* patrouillaient la zone frontalière, pour empêcher des attaques du PKK contre la Turquie, à partir du territoire irakien.

Ankara avait déclaré à plusieurs reprises, ces dernières semaines, que la Turquie ne pourrait pas tolérer l'instabilité causée par les combats qui opposent le PDK et l'Union patriotique du Kurdistan, dans le nord de l'Irak. Les Turcs craignaient que le PKK n'en profite pour se réorganiser dans la zone montagneuse qui forme la frontière entre la Turquie et l'Irak.

Nicole Pope

Les Etats-Unis attiseraient les différentes rébellions en Irak

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Des tracts, signés par un mystérieux *« leadership militaire de l'armée »* et appelant à la rébellion contre le président irakien Saddam Hussein, ont été distribués au début du mois à Bagdad et auraient été adressés, pour la première fois, à de hauts responsables militaires et du parti Baas, au pouvoir. Selon des voyageurs en provenance d'Irak, un certain trouble régnerait dans l'armée et les officiers seraient sous la haute surveillance d'un pouvoir de plus en plus nerveux. D'importantes manifestations de protestation contre les pénuries ont d'autre part eu lieu durant la première semaine de mars, à Kout et Nasiriya (au sud de Bagdad), et le mouvement de mécontentement général paraît s'étendre.

Les troubles dans l'armée, dont il est impossible de mesurer l'ampleur, pourraient expliquer les mouvements auxquels se livrent, depuis la première semaine de mars, les combattants kurdes de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, soutenus par des éléments du Congrès national irakien (CNI, coalition de mouvements d'opposition soutenue par Washington) d'Ahmad Jalabi, contre l'armée irakienne, dans la région de Kirkouk.

Il apparaît en effet, selon des recoupements, que ce sont les hommes de M. Talabani qui sont allés « titiller » l'armée de Saddam Hussein à la « frontière » entre le Kurdistan irakien « autonome » et la partie sous contrôle de Bagdad. La présence de M. Jalabi au côté de M. Talabani est, pour tous les experts, la preuve d'un certain engagement américain dans l'opération. D'autant que, affirme un opposant, il y a peu de temps encore, M. Jalabi était plus proche de Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), l'autre grande faction kurde.

AVERTISSEMENT TURC

Selon Bayane Jaber, représentant à Damas de l'Assemblée suprême de la révolution islamique d'Irak (ASRII), dirigée de Téhéran par l'ayatollah Mohamad Baker Hakim, M. Jalabi a engagé environ 2 000 hommes – dont 40 officiers – dans ces combats, sans même demander l'aval du conseil présidentiel du CNI. Ce n'est que deux jours après le début des opérations que M. Talabani aurait pris contact avec M. Barzani et l'ayatollah Hakim, pour leur demander de soutenir ces combats. Le chef du PDK aurait refusé de s'engager, arguant du fait, selon M. Jaber, que des Kurdes ne peuvent pas s'attaquer seuls à la ville arabe de Mossoul, qui fait face à son propre fief dans le nord-ouest du Kurdistan. Cette thèse est toutefois contestée par l'UPK, qui affirme que M. Barzani a refusé de s'engager après un entretien avec des responsables turcs. Un avertissement très sévère adressé la semaine dernière aux groupes dirigés par M. Talabani par un porte-parole du ministère des affaires étrangères turc accréditerait cette thèse. *« Nous savons que des forces locales dans le nord de l'Irak harcèlent militairement les troupes irakiennes normalement postées au sud du 36e parallèle »*, a averti Ferhat Ataman, avant d'ajouter : *« Nous savons aussi que ces forces veulent lancer un assaut sur Kirkouk. La Turquie n'acceptera en aucune façon un tel développement, qui porterait atteinte à l'intégrité territoriale de l'Irak. »*

La Turquie craint qu'une guerre généralisée au Kurdistan n'entraîne un nouvel exode massif des Kurdes irakiens vers son territoire. Elle soupçonne aussi l'UPK de donner quelques libertés au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, turc), qui a plusieurs camps dans le Kurdistan irakien. Ankara, qui tient régulièrement sur la situation en Irak des consultations avec Damas et Téhéran, n'a jamais vu d'un bon œil l'« autonomie » accordée au Kurdistan irakien.

Selon plusieurs sources, les opérations lancées par l'UPK et le CNI avec un certain aval de Washington pourraient avoir pour but de tester la capacité et la volonté de combattre de l'armée irakienne. Les affrontements entre factions kurdes rivales, qui ont fait depuis près d'un an des centaines de morts, font en outre douter de la capacité des Kurdes à se gouverner eux-mêmes.

Les chiites, regroupés au sein de l'ASRII et qui ont à la mi-février lancé une importante opération contre l'armée irakienne, dans la région des marais, au sud de l'Irak, estiment pour leur part que le fruit n'est pas encore mûr. *« Notre stratégie consiste pour le moment à rassembler dans un même mouvement d'opposition à la fois le peuple et des éléments de l'armée »*, affirme M. Jaber. *Quelques généraux sont prêts à faire quelque chose, mais ils ont besoin d'un soutien populaire. »* Il est clair aussi que les chiites – qui se souviennent encore amèrement de l'échec du soulèvement de 1991, auquel les troupes américaines n'avaient apporté aucune aide – ne se lanceront pas dans une nouvelle aventure sans un minimum de garanties américaines.

UNE NOUVELLE COORDINATION

En attendant, selon M. Jaber, des combattants chiites présents au Kurdistan, et regroupés depuis deux mois dans deux camps d'entraînement mis à leur disposition par M. Talabani – qui leur a aussi fourni des armes, ce qui laisse supposer une aide extérieure –, ont pris position sur la ligne de front, pour éventuellement prendre part aux combats qui s'y déroulent.

Il semble clair, en tout cas, qu'une coordination nouvelle existe entre les principales forces d'opposition combattantes, c'est-à-dire kurdes et chiites. Selon des sources informées, elle aurait été facilitée par la présence au Kurdistan du général Wafic Samaraï, ancien chef des services de renseignement militaires, qui est passé à l'opposition à la fin de 1994. *« Samaraï est le coordonnateur entre les forces d'opposition et l'appareil militaire à l'intérieur de l'Irak*, affirme un opposant. *Sa connaissance des milieux militaires et ses contacts sont un atout précieux. »*

La part jouée par les Etats-Unis dans ces tentatives de déstabilisation de l'Irak reste pour l'instant difficile à évaluer. Tel que présenté par le *New York Times*, qui citait des sources des services de renseignement américains (*Le Monde* du 16 mars), le coup d'Etat supposé du général Samaraï laisse sceptiques plusieurs représentants de l'opposition.

Françoise Chipaux

Une population en quête de reconnaissance

● **Identité.** Les Kurdes forment sans doute le seul peuple, aussi nombreux – près de vingt millions de personnes, selon les meilleures *estimations* –, qui n'ait obtenu ni son indépendance, ni son autonomie, ni la reconnaissance de son identité culturelle (à de rares exceptions près).
A la suite de la première guerre mondiale et du démembrement de l'Empire ottoman, la communauté internationale, par le traité de Sèvres en 1920, préconisait la création d'un Etat kurde. Mais, trois ans plus tard, le traité de Lausanne annulait cette disposition.

● **En Irak,** les Kurdes se sont soulevés à plusieurs reprises contre le pouvoir de Bagdad, obligeant celui-ci, malgré de dures répressions, à leur reconnaître un statut d'autonomie, resté pratiquement lettre morte. Ils se sont de nouveau rebellés en mars 1991, profitant de la défaite de l'armée irakienne dans la guerre du Golfe. Mais les troupes de Bagdad sont parvenues à repousser cette rébellion, au point de provoquer un exode massif qui a amené les Occidentaux à organiser une protection du Kurdistan irakien, notamment sous forme aérienne, à partir de la Turquie. De ce fait, les Kurdes d'Irak jouissent, depuis, d'une quasi-indépendance, et ont constitué un *« Parlement »* et un *« gouvernement »* dans le nord du pays.

● ***Les principales formations*** kurdes d'Irak, officiellement, ne réclament qu'une large autonomie alors que le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en Turquie, exige l'indépendance.

Alger opère une réorganisation des services de sécurité

UNE « COORDINATION de la sécurité du territoire », sorte de « super-direction » chargée probablement, selon le bureau algérois de l'AFP, de centraliser l'activité des services de lutte antiterroriste (sécurité et renseignement), a été créée, et son directeur, Mohamed Ouaddah, officiellement nommé, lundi 20 mars, par le président Liamine Zeroual. Ancien patron de la sûreté nationale (police), M. Ouaddah a été remplacé par un colonel à la retraite, Ali Tounsi, ancien responsable de la Sécurité militaire.

Le président a également désigné une fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, Aicha-Hénia Sémichi, au poste de secrétaire d'Etat chargée de la solidarité nationale et de la famille, laissé vacant depuis le mois d'octobre. Enfin, le gouvernement a nommé sept nouveaux *walis* (préfets), dont celui d'Alger. Ces changements s'inscrivent dans la perspective de l'élection présidentielle, que les autorités sont déterminées à organiser d'ici à la fin de l'année. La plupart de ces changements dénotent une mainmise de plus en plus nette des militaires sur tous les centres de décision.

Selon la presse locale, ils pourraient être suivis de remaniements plus importants. Certains titres algérois, ainsi que le quotidien saoudien *Asharq Al-Awsat*, ont évoqué comme imminent le départ de l'actuel premier ministre, Mokdad Sifi.

NEUF FEMMES TUÉES

La vie quotidienne des Algériens n'en est pas bouleversée pour autant. En plus de l'angoisse liée à l'aggravation de l'insécurité, la plupart des familles restent préoccupées par la dégradation de leur pouvoir d'achat. Le prix du litre de lait a ainsi augmenté de plus de 17 %, passant, mardi, de 8,50 à 10 dinars (1,25 franc). Importé à 100 %, le prix du lait a déjà augmenté de près de 40 % en janvier.

Les milieux de la presse ont été profondément touchés par l'attentat perpétré lundi matin, sur les hauteurs d'Alger, contre les deux sœurs Hammadi, Houria, secrétaire, et Rachida, journaliste, employées à la télévision d'Etat. C'est Houria, et non Rachida, comme annoncé par erreur, qui a été tuée ; Rachida a été grièvement blessée. En l'espace de neuf jours, neuf femmes ou adolescentes ont été tuées, lors d'attentats officiellement attribués aux groupes islamistes.

A Bruxelles, l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée de l'ex-Front islamique du salut (FIS), a lancé un *« dernier avertissement »* à *« ceux qui soutiennent le pouvoir et sa tyrannie »*. Ce message viserait, en particulier, les « milices » d'autodéfense créées dans certaines régions, avec l'aval des autorités.

■ **L'Unesco rend hommage**, mercredi 22 mars, à 18 heures, à Paris, à la mémoire de Ahmed Asselah et de Abdelkader Alloula. Le directeur de l'école des beaux-arts d'Alger et le dramaturge oranais ont été assassinés, il y a un an, le premier dans la capitale, le second à Oran.

COMMENTAIRE

CONFUSION

Le moins que l'on puisse dire à propos de l'Irak, c'est que la confusion la plus totale règne sur le terrain et dans les esprits. Quatre ans après la guerre du Golfe, les mêmes interrogations se posent avec insistance après chaque nouveau rebondissement ou prétendu développement intérieur : qui a autorité sur quoi, qui veut quoi et surtout, qui dit la vérité ?

L'armée turque est intervenue massivement, lundi 20 mars, en territoire irakien. Cette incursion, qui n'est pas la première du genre, a officiellement pour objectif de combattre les militants du Parti des travailleurs (turc) du Kurdistan (PKK). Mais les Kurdes irakiens ont toujours affirmé que le PKK était interdit d'activité sur leur territoire et que les victimes des incursions turques sont des civils.

Les Turcs ne sont pas les seuls à n'en faire qu'à leur tête dans le nord de l'Irak. L'artillerie et l'aviation iraniennes pilonnent à intervalles quasi réguliers des zones qui abritent, selon Téhéran, des rebelles kurdes iraniens ; ce que les Kurdes irakiens ont toujours démenti.

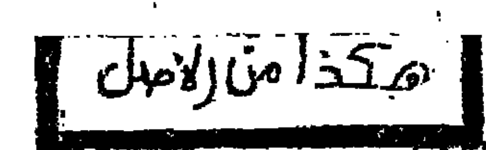
La coalition occidentale, qui protège la partie du Kurdistan irakien située au nord du 36e parallèle, n'a jamais rien fait pour empêcher ces interventions, qui ne sont pourtant rien d'autre que des violations de la souveraineté irakienne – quelle que soit la répulsion que le régime de Bagdad inspire aux Occidentaux et à la plupart des Irakiens. Un autre paradoxe de la situation dans le nord de l'Irak n'est-il pas précisément que le « parapluie » occidental offre un « sanctuaire » aux opposants kurdes, turcs et iraniens ?

Plus ironique encore : les Occidentaux, emmenés par les Etats-Unis, affirment, à l'unisson d'Ankara et de Téhéran, qu'ils sont soucieux de sauvegarder l'intégrité territoriale de l'Irak. Tous disent aussi que ce sont les Irakiens eux-mêmes, notamment les partis de l'opposition, qui doivent, s'ils le veulent, renverser le régime de Bagdad.

Tous les opposants irakiens, souhaitent la chute de Saddam Hussein. Mais lorsque l'on connaît les divisions qui les minent – notamment celles qui opposent les formations kurdes – et les suspicions – fondées ou non – nourries par Washington et les monarchies pétrolières de la région à l'endroit des liens de dépendance qui existent entre les chiites irakiens et l'Iran, lorsqu'on garde présent à l'esprit le fait que la majorité de la population irakienne est chiite – dans un monde arabe majoritairement sunnite –, lorsqu'on se souvient enfin qu'en 1991, les soulèvements chiite dans le Sud et kurde dans le Nord, n'ont reçu aucun soutien américain, on est fondé à se demander si la chute de M. Hussein est réellement souhaitée par Washington.

Un Irak affaibli, mais tenu d'une main de fer par un régime dictatorial, n'est-il pas en effet plus « sûr » que l'inconnu ? A moins, que des militaires, plus présentables, sunnites de préférence, ne prennent le pouvoir. Une solution de ce genre ne se dessine pas vraiment. La seule chose sûre, c'est que M. Hussein est toujours le maître entre le 32e parallèle au sud et le 36e au nord et que la population subit la cruauté du régime et désespère d'un réel changement.

Mouna Naïm



Le Burundi craint de nouveaux troubles

Au lendemain d'une embuscade meurtrière, dimanche 19 mars, des heurts entre Hutus et Tutsis ont fait au moins neuf morts

NAIROBI
de notre correspondant

Une embuscade meurtrière, tendue dimanche 19 mars par une bande armée – probablement une unité des Forces de défense de la démocratie (FDD, mouvement rebelle à majorité hutue), – a aussitôt déclenché de nouveaux troubles dans la capitale du Burundi. Cinq personnes (trois Belges, dont une fillette, et deux Burundais) ont été tuées dans l'attaque qui a eu lieu à une dizaine de kilomètres au sud de Bujumbura, à la tombée de la nuit. Des véhicules civils revenaient en convoi d'une sortie dans l'arrière-pays quand une des voitures a dû s'arrêter pour changer une roue. Deux Belges et quatre Burundais ont par ailleurs été blessés.

« Il semblerait que ce soit un attentat aveugle, estime le représentant des Nations unies au Burundi, Ahmedou Ould Abdallah, *les expatriés n'étaient pas visés. Les agresseurs ont apparemment mitraillé indistinctement tous les véhicules. »* Lundi soir, la radio burundaise confirmait ce bilan en ajoutant qu'un des assaillants avait été tué. En revanche, une source policière ayant requis l'anonymat affirme que dix-sept personnes ont été tuées dans cet attentat.

Le gouvernement belge, qui, la semaine dernière, avait conseillé à ses ressortissants au Burundi *« d'être prudents »*, a fermement condamné cette attaque. Le premier ministre burundais, Antoine Nduwayo, a pour sa part lancé un appel au calme à la radio nationale, en ajoutant que *« ces gens sont allés très loin et que tout Burundais doit les combattre »*.

La journée de lundi a été très tendue à Bujumbura. *« Quand je me suis rendu au travail lundi matin,* raconte un habitant, *j'ai remarqué que de nombreux employés en majorité hutus repartaient déjà en sens inverse, quittant en toute hâte le centre-ville pour s'en retourner chez eux. Je me suis dit que la journée allait être agitée. »*

Très nerveux, des partisans de l'opposition (à majorité tutsie) ont investi le marché central de Bujumbura et ses alentours, en réaction à l'attaque de la veille (que l'on attribue aux combattants fidèles à Léonard Nyangoma, ancien ministre démissionnaire et fondateur des FDD). Ils ont lancé des pierres et frappé des passants, ont indiqué des témoins.

Au moins neuf civils ont été tués et de nombreux autres blessés dans le centre de Bujumbura. L'insécurité a poussé la population à quitter le centre-ville où plusieurs affrontements ont mis aux prises Hutus et Tutsis. *« Chaque fois que la tension monte,* explique un habitant, *les Hutus se rassemblent en groupes pour rentrer dans leur quartiers ou leurs villages respectifs, et ils s'arment de pierres au cas où ils croiseraient sur leur chemin des bandes de jeunes Tutsis. »*

Après une accalmie dans l'après-midi, des coups de feu et des explosions de grenades étaient de nouveau entendus en début de soirée. Peu avant le couvre-feu, en vigueur dès 19 heures, des centaines de militaires patrouillaient dans les rues de Bujumbura qui se préparait à passer une nouvelle nuit agitée.

Jean Hélène

■ **L'Union européenne, préoccupée par la dégradation de la situation** au Burundi, a promis, lundi, d'accroître son aide à l'ancienne colonie belge. L'UE envisage d'envoyer de nouveaux experts en droits de l'homme et tentera de susciter un *« débat national »* pour réconcilier les Burundais et rétablir la démocratie dans ce pays, affirme un communiqué rédigé dimanche après la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union. En outre, l'organisation humanitaire française Action internationale contre la faim (AICF) a lancé un appel en faveur des *« forces de réconciliation »* au Burundi. *« Nous ne pouvons accepter l'impuissance de la communauté internationale »*, écrit l'AICF, dans un communiqué diffusé lundi à Paris, en évoquant le précédent rwandais et le génocide qui a coûté la vie à plus de cinq cent mille Tutsis et Hutus modérés en 1994.

Une secte fait l'objet de soupçons après l'attentat à l'arme chimique dans le métro de Tokyo

Un groupe apparemment bien organisé a intoxiqué plus de 3 000 personnes en dispersant du sarin

De nombreux citoyens de l'archipel nippon croient à une tentative de déstabilisation de leur société après que 3 200 de leurs compatriotes eurent été intoxiqués, le 20 mars, dans le métro de Tokyo. Une secte, Aum shinri-kyo, fait l'objet d'une certaine suspicion : en 1994, des habitants d'une localité située à une centaine de kilomètres de la capitale avaient dénoncé des émanations de gaz provenant d'un local de ce groupe.

TOKYO
de notre correspondant

« Un défi à la société, visant à la déstabiliser » : tel est, en substance, la teneur de la plupart des commentaires de la presse au lendemain de l'attentat au gaz dans le métro à Tokyo. Les Japonais sont sous le choc de cette agression, encore non revendiquée, dont ont été victimes, lundi 20 mars, des milliers de salariés se rendant à leur travail.

On dénombre désormais 8 morts, et quelque 1 500 personnes sont jugées dans un état grave, parmi lesquelles 15 n'ont pas repris connaissance. Au total, 3 200 personnes ont été intoxiquées, dont plusieurs centaines sont encore en observation dans les hôpitaux.

En ce 21 mars, jour chômé célébrant l'équinoxe de printemps, règne sur la capitale nippone le calme habituel des jours fériés, mais, dans les métros, phénomène inhabituel, on croise des policiers.

Une menace diffuse hante désormais les esprits. Quel objectif poursuivent ceux qui ont perpétré cet attentat ? Le seul indice dont dispose la police est le témoignage de ce voyageur qui a vu un homme de grande taille, portant des lunettes de soleil et un masque en tissu (comme en porte souvent les Japonais pour ne pas contaminer les autres lorsqu'ils sont enrhumés, ou pour se prémunir du vent froid), qui a laissé dans un wagon, à la station Hibiya, une boîte à casse-croûte enveloppée de journaux de laquelle, un peu plus tard, s'est dégagée une fumée toxique.

La police a découvert six paquets du même type dans cinq stations de métro et a confirmé que le gaz nocif était bien du sarin. Les auteurs de l'attentat l'ont sciemment utilisé dans des lieux fermés, tels que les wagons et les couloirs des métros, afin d'en accentuer l'effet. Selon des experts, la substance nocive avait été préparée à l'avance : son transport n'est pas dangereux tant que le récipient qui la contient est fermé, estime Masanori Fukuda, spécialiste des gaz toxiques.

Selon cette même personnalité, il est possible de fabriquer du sarin à partir de produits chimiques que l'on trouve dans le commerce, mais certaines conditions de température et de temps exigent que le gaz ait été préparé avant l'attentat en un lieu sûr, car il est délicat à manier dans sa dernière phase de production. Tous ces éléments donnent à penser qu'un groupe organisé est à l'origine de cet attentat.

Mais les auteurs de cet acte criminel, et leurs motifs, restent pour l'instant sujet à conjectures. Selon le criminologue Akira Fukushima, l'opération a été menée par des individus parfaitement organisés qui ne semblent cependant pas avoir été mus par des considérations idéologiques.

La secte Aum shinri-kyo accuse l'Etat d'avoir fomenté l'attentat pour réprimer ses activités religieuses

Certains précédents sont les premières pistes explorées par les enquêteurs : une affaire similaire avait fait sept morts dans la ville de Matsumoto en juin ; lors d'un autre incident, encore plus étrange, survenu un mois plus tard, était apparu le nom de la très controversée secte Aum shinri-kyo.

Fondé en 1988, ce groupe compte cinq mille membres et a à sa tête une sorte de gourou, Shoko Asahara. Elle défraie régulièrement la chronique pour ses rites et pour son prosélytisme qualifié par ses adversaires de *« coercitif »*. Aum shinri-kyo a publié lundi un communiqué rejetant toute relation avec l'attentat. Elle accuse au contraire l'Etat d'avoir fomenté celui-ci pour réprimer ses activités religieuses.

Aum shinri-kyo a, depuis sa création, fait l'objet de plaintes de parents dont les enfants ont adhéré, et a eu des démêlés avec des habitants des lieux où elle s'implante. Elle a aussi été poursuivie pour des infractions à la législation sur les terrains. Elle est actuellement au centre d'une sombre affaire de kidnapping d'un étudiant qui a conduit à l'arrestation, dimanche, de trois de ses membres par la police d'Osaka.

La secte avait été soupçonnée il y a trois ans à la suite de la disparition d'un avocat des parents d'enfants victimes de sa propagande ainsi que de sa femme et de ses deux enfants. Les uns et les autres n'ont jamais été retrouvés. En décembre 1992, après un litige avec les membres d'Aum shinri-kyo, douze paysans avaient été séquestrés et menacés du sort de l'avocat disparu s'ils continuaient à s'opposer à la secte. Enfin, depuis une dizaine de jours, le kidnapping d'un notaire qui enquêtait sur la disparition de sa sœur, membre de la secte, intrigue la police.

Plus intrigant : en juillet, un mois après l'affaire de Matsumoto, les habitants de Kamikuishiki (préfecture de Yamanashi, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tokyo), qui luttent depuis deux ans contre la présence dans leur voisinage d'un centre de la secte Aum shinri-kyo, avaient signalé des émissions suspectes de gaz. L'enquête a abouti à la découverte de traces de sarin dans le village ; mais il n'y a pas eu de suites.

Philippe Pons

■ **Un roman avait décrit l'attentat.** – L'attentat commis le 20 mars à Tokyo avait été décrit dans le roman d'un écrivain britannique publié en 1991. Dans *Parfum mortel*, Gordon Thomas avait imaginé que des terroristes répandaient du sarin dans une petite localité avant de le diffuser dans les galeries de métro d'une grande agglomération. L'ouvrage a connu un grand succès au Japon. Gordon Thomas, qui vit à Dublin, et a déjà publié 35 romans, se dit inquiet de ces ressemblances, sans pour autant se sentir de responsabilité : *« Pour que l'intrigue tienne debout, il faut être très précis »*, a-t-il plaidé. – *(Reuter.)*

Plusieurs mystérieux précédents

Plusieurs alertes récentes ont précédé l'attentat au gaz toxique perpétré le lundi 20 mars sur trois lignes de métro de la capitale japonaise :

- **27 juin 1994** : sept personnes meurent à la suite d'émanations de gaz toxique sarin dans la ville de Matsumoto. L'affaire n'a pas été élucidée.
- **4 juillet 1994** : des habitants de la ville de Sakai (préfecture d'Osaka) se plaignent d'émanations de gaz au milieu de la nuit.
- **9 juillet 1994** : les habitants du village de Kimikuishiki (préfecture de Yamanashi) sont victimes d'émanations de gaz provenant du centre, voisin, de la secte Aum Shinri-kyo. Ils souffrent d'irritation des yeux et de vomissements. En décembre, des traces de sarin ont été découvertes dans le village. La police poursuit l'enquête. Le 4 janvier suivant, Aum Shinri-kyo dépose une plainte contre le président d'une entreprise qu'elle accuse de répandre du sarin dans ses locaux à Kimikuishiki.
- **3 mars 1995** : onze personnes sont intoxiquées par un gaz mystérieux dans un wagon de la ligne Keihin, à la gare de Hinodecho, dans le port de Yokohama.
- **15 mars 1995** : trois attachés-cases sont découverts à la station de métro Kasumigaseki, à Tokyo, contenant de petits bidons remplis d'un liquide inconnu, ainsi que des petits ventilateurs et une pile.

La reine d'Angleterre revient en Afrique du Sud 48 ans après...

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La reine Elisabeth II a commencé, lundi 20 mars, au Cap, une visite officielle de six jours en Afrique du Sud. En compagnie de son mari, le duc d'Edimbourg, Elisabeth II a débarqué dans le port du Cap, accueillie par le président Nelson Mandela et saluée par les fanfares, les coups de canon et un passage d'avions de combat.

Depuis 1947, aucun monarque britannique n'avait visité l'Afrique du Sud. Cette année-là, accompagné de toute sa famille, dont la future reine, le roi George VI avait fait le voyage dans ce qui était encore une possession de la Couronne. Un an plus tard, porté par une majorité d'Afrikaners anglophobes, le Parti national accédait au pouvoir et faisait de l'apartheid la politique officielle du pays. En 1961, l'Afrique du Sud, rompant tout lien d'allégeance avec la Grande-Bretagne, devenait officiellement une *République* et claquait la porte du Commonwealth.

C'est à peine si, lundi matin, lors de son bref discours devant le Parlement, Elisabeth II a rappelé ces moments pénibles, préférant évoquer la nostalgie qu'elle avait de son premier voyage, l'engagement sud-africain au côté des Alliés durant les deux guerres mondiales, la signification universelle de la réconciliation ou, encore, la communauté économique et linguistique qui lie les deux pays.

PROBLÈMES POUR WINNIE MANDELA

Lundi matin, Nelson Mandela a été décoré de l'ordre du Mérite, l'une des plus hautes décorations britanniques. Avec Mère Teresa, il est désormais le seul étranger à la porter. Avant la cérémonie, les spéculations allaient bon train à propos d'un éventuel ennoblissement de Nelson Mandela. Ce dernier, qui a toujours manifesté son admiration pour le système politique anglais, n'y était, dit-on, pas opposé. Mais le président Mandela devenant Sir Nelson, son épouse, dont il est séparé mais non divorcé, devenait *ipso facto* Lady Winnie, ce qui n'enthousiasmait guère Buckingham Palace.

A nouveau mise en cause dans une douteuse affaire de corruption, Winnie Mandela, souvent surnommée par ses partisans « la reine d'Afrique », était absente du Parlement lorsque Elisabeth II y a prononcé son discours. Un de ses collaborateurs à l'esprit facétieux avait collé sur la porte de son bureau un papier indiquant : « Fermé jusqu'à mercredi. La reine n'est pas en ville. »

Alors que de nombreuses voix s'élèvent pour demander que « la reine » soit privée de ses responsabilités de vice-ministre des arts, de la culture, de la science et de la technologie, le vice-président Thabo Mbeki doit, cette semaine, rencontrer Nelson Mandela pour discuter de l'avenir politique de son épouse. Contestant la légalité de la récente perquisition effectuée à son domicile, cette dernière se bat bec et ongles pour récupérer les documents saisis à cette occasion et qui peuvent l'impliquer dans des affaires de corruption (*Le Monde* du 3 mars).

Déjà condamnée, en 1993, pour complicité dans l'enlèvement de quatre jeunes gens, dont l'un, Stompie Moeketsie Selpei, devait être assassiné, Winnie Mandela pourrait, par ailleurs, avoir à s'expliquer prochainement sur le meurtre mystérieux d'un médecin témoin des brutalités exercées sur la victime avant qu'elle soit retrouvée dans un terrain vague, la gorge tranchée.

Georges Marion

Le désespoir des derniers boat people vietnamiens

BANGKOK
de notre correspondant

Au centre de transit de Thu Duc, dans la banlieue de Ho Chi Minh Ville, des « rapatriés volontaires » vietnamiens, débarqués la veille d'un Airbus en provenance de Galang (Indonésie), dégustent, au petit matin, des œufs couvés arrosés de bière 33. Certains s'impatientent déjà d'être réunis avec leurs parents, proches ou lointains, qu'ils n'ont pas vus depuis cinq ou six ans. D'autres, parmi ces anciens boat people, s'étonnent : ils ont ramené des kilos de savon ou de dentifrice, ignorant que le Vietnam est redevenu un pays dont les marchés regorgent de produits de consommation, de luxe comme de première nécessité, importés illicitement ou fabriqués sur place. Personne ne les a prévenus. Cette scène avait lieu en janvier.

Mars, au camp de Morong, aux Philippines. Des « réfugiés de la mer » menacent de s'immoler par le feu ou de se poignarder si on les force à regagner leur pays. Les images font le tour de la planète. La sincérité de leur détresse est évidente, et l'exode tragique de ces réfugiés, commencé vingt ans auparavant, risque de se terminer par un rapatriement de même nature. Ils ont compris qu'une décision de la communauté internationale – remontant à 1989, donc souvent avant leur fuite du Vietnam – est irréversible : seuls ceux qui ont pu justifier, depuis, du caractère politique de leur départ pourront être accueillis par des pays tiers. Un peu plus de 40 000 Vietnamiens restent donc sur le carreau dans les camps-prisons de la région. En février 1995, entendant mettre un point final, les gouvernements intéressés ont décidé que tous seraient rapatriés dans le courant de l'année.

Fin janvier, plus encore que les années précédentes, des dizaines de milliers de *« Việt Kiều »* – les Vietnamiens d'outre-mer qui ont, dans leur immense majorité, fui la victoire communiste de 1975 – sont revenus au pays célébrer le Têt. En outre, des dizaines d'anciens cadres du régime de Saigon ont repris le chemin du Vietnam, souvent comme consultants de firmes étrangères – raquettes de tennis ou clubs de golf sous le bras.

Ils savent que le PC conserve le monopole du pouvoir et ne tolère aucune opposition : nombre d'entre eux ont subi, parfois pendant des années, une dure rééducation. Mais, surtout depuis 1993, ils misent sur l'ouverture du pays, sur les réformes économiques et sur la libéralisation sociale.

LASSITUDE DE LA COMPASSION

Ces itinéraires, communs au départ, semblent devenus irréconciliables. Certes, longtemps les plus choyés parmi les réfugiés, les derniers boat people sont aujourd'hui victimes, de la part de la communauté internationale, de ce que l'on nomme la « lassitude de la compassion ». Beaucoup a été entrepris, notamment par le HCR, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, afin de tenter de leur faire comprendre qu'ils regagneraient un pays bien différent de celui qu'ils avaient quitté, et qu'ils y seraient aidés et protégés. Le programme de « rapatriements volontaires », appliqué depuis plusieurs années avec une aide à la réinsertion fournie par l'Union européenne, semble bien fonctionner. Pourtant, nombre de ces ultimes boat people se sentent sacrifiés, oubliés. Pour être muré, leur désespoir n'en est pas moins poignant.

Jean-Claude Pomonti

Le sommet Clinton-Eltsine aura lieu à Moscou le 11 mai

En dépit de la guerre en Tchétchénie, le président américain rencontrera son homologue russe à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire des Alliés contre les nazis. Il devrait également se rendre en Ukraine

Au risque de laisser le Kremlin un peu plus *libre encore de bombarder les populations* tchétchènes, le président Bill Clinton a décidé de se rendre à Moscou pour les cérémonies du cinquantième anniversaire de la victoire des Alliés contre les nazis et d'y tenir un « sommet » avec son homologue russe, Boris Eltsine. Les deux hommes parleront, notamment, de la sécurité en Europe et des conditions auxquelles Moscou pourrait accepter un élargissement de l'OTAN à certains pays est-européens. La rencontre, qui suscite de vives critiques aux Etats-Unis du côté des républicains, sera préparée mercredi 22 et jeudi 23 mars à Genève par le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, et le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Celui-ci doit faire étape mercredi à Paris. Le président américain devrait également se rendre en Ukraine.

WASHINGTON
de notre correspondant

Après des semaines de tergiversations, la Maison Blanche a annoncé lundi 20 mars que le président Bill Clinton se rendrait à Moscou le 9 mai, pour assister aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la victoire alliée sur le régime nazi. M. Clinton devrait également se rendre en Ukraine et un sommet Eltsine-Clinton aura lieu le 11 mai à Moscou. Cette décision comporte des risques politiques pour le président américain. L'administration démocrate a cependant estimé que le danger de paraître avaliser l'intervention de l'armée *russe en Tchétchénie*, par la seule présence de M. Clinton à un défilé militaire sur la place Rouge, valait d'être couru.



Pour Boris Eltsine, il s'agit d'un succès diplomatique, qu'il lui faut maintenant exploiter, sur le plan intérieur, face à ses adversaires politiques. Le président russe n'a pas ménagé ses efforts pour faire fléchir Washington. Moscou avait laissé entendre qu'un refus contribuerait *de facto* à affaiblir M. Eltsine, alors même que les Etats-Unis ne perdent pas une occasion de réitérer leur soutien à la politique mise en œuvre par le *chef du Kremlin.*

Deux éléments supplémentaires semblent avoir emporté la décision américaine. D'abord le fait que M. Eltsine a récemment confirmé que des élections législatives et présidentielle auraient lieu, respectivement, en décembre *1995 et juin 1996, tout en* réaffirmant son engagement en faveur des réformes économiques et politiques. M. Clinton a, d'autre part, déclaré qu'il *« appréciait »* la décision de réduire le défilé militaire du 9 mai à sa plus simple expression : seuls 2 500 anciens combattants de la seconde guerre mondiale participeront à la cérémonie, et tout matériel militaire sera exclu. La *« mise en scène et le scénario »* (selon l'expression de la présidence américaine) ayant ainsi été réglés, Bill Clinton pourra participer au sommet américano-russe qui se tiendra le lendemain de la cérémonie, *avant de partir pour* l'Ukraine. La rencontre des deux chefs d'Etat devrait porter, outre la question tchétchène, sur l'architecture de sécurité en Europe et le désarmement bilatéral : Washington insiste pour que le Parlement *russe ratifie rapidement* le traité Start II, condition *sine qua non* pour une nouvelle étape du désarmement nucléaire.

Les deux hommes devraient procéder à un échange de lettres sur les conditions (traité ou pacte de relations *privilégiées* avec la Russie) auxquelles Moscou pourrait accepter un élargissement de l'OTAN à certains pays d'Europe de l'Est. Il n'est pas impossible que le différend sur la question de la vente de réacteurs nucléaires *russes à l'Iran puisse trouver une* solution. Malgré toutes les précautions prises, à Moscou comme à Washington, pour rendre plus « acceptable » le voyage du chef de la Maison Blanche, Bill Clinton n'échappera pas aux critiques des républicains.

Ceux-ci dénoncent la politique russe poursuivie par la Maison Blanche, qui se résume, selon Robert Dole, le chef de la majorité sénatoriale, à un slogan, *« Eltsine d'abord »*. M. Dole stigmatise l'orientation, à ses yeux de plus en plus autoritaire, de Boris Eltsine, et demande que les Etats-*Unis ne subordonnent* pas leurs relations avec la Russie à un soutien aveugle au président russe.

Laurent Zecchini

A Paris, le chef de la diplomatie russe s'oppose à une extension « précipitée » de l'OTAN vers l'Est

L'OUVERTURE de la Conférence sur la stabilité en Europe a été marquée, lundi 20 mars à Paris, par l'intervention musclée du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui a réitéré l'opposition de Moscou à l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'ancien bloc communiste. Devant les représentants d'une cinquantaine de pays, réunis à Paris pour cette conférence sur la prévention des conflits à l'Est, M. Kozyrev a mis en garde *contre l'extension du* parapluie de sécurité de l'OTAN. *« Pourquoi se précipiter quand il y a un risque de créer de nouvelles divisions ? »* a-t-il demandé, précisant que *« des préparatifs vers l'extension saperaient le partenariat entre la Russie et l'OTAN »*.

Pourtant, dans son discours inaugural, Edouard Balladur, avait souligné que l'élargissement de l'Alliance atlantique serait *« progressif »* et qu'il devrait, en tout état de cause, s'accompagner d'*« une nouvelle relation de sécurité entre l'Europe et la Russie »*. Le premier ministre français faisait ainsi écho à la proposition faite par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, dimanche à Carcassonne, selon laquelle, parallèlement à son élargissement, l'OTAN devrait proposer à la Russie un dialogue privilégié. Moscou a déjà fait connaître ses conditions : pas de troupes étrangères stationnées sur le sol des pays d'Europe centrale, ni de déploiement d'armes nucléaires.

UN « STATUT SPÉCIAL »

Voyant ainsi reconnu son statut de grande puissance en Europe, la Russie serait associée plus étroitement à l'Alliance atlantique, sans pour autant disposer d'un « droit de veto » sur les décisions de cette dernière. Cet aspect des choses préoccupe les pays d'Europe de l'Est, profondément irrités *par la propension de l'ancien* « grand frère » à vouloir dicter sa propre loi.

Malgré le « coup de gueule » de M. Kozyrev à Paris, ce projet de nouveau partenariat entre la Russie et l'OTAN sera sûrement au *cœur des entretiens entre le ministre* russe des affaires étrangères et son homologue américain, Warren Christopher, mercredi 22 et jeudi 23 mars à Genève. L'idée qu'un projet de « statut spécial » se dessine pour la Russie a également été renforcée par l'annonce, lundi, d'un sommet Clinton-Eltsine le 11 mai à Moscou *(lire ci-dessus)*.

Les propos intransigeants de M. Kozyrev, sans doute partie de *la panoplie de négociations des* Russes, n'ont du reste pas suscité d'émotion particulière parmi les représentants des pays de l'ex-pacte de Varsovie présents à Paris lundi. Ainsi, un diplomate d'Europe centrale, habitué à décoder les propos des dirigeants russes, estime : *« En dépit de la rhétorique, la Russie commence à accepter l'inéluctabilité d'un élargissement de l'OTAN. »* Même les pays baltes, pourtant si prompts à dénoncer les visées expansionnistes de l'ancien Empire soviétique, sont restés muets. Aucun de leurs représentants n'a cru bon de répondre publiquement aux emportements de M. Kozyrev. Conscients de leur fragilité, les pays de l'Est ont à cœur de trouver *« une forme de coopération pour calmer la Russie »*, comme l'a affirmé Wladyslaw Bartoszewski, le nouveau chef de la diplomatie polonaise. Si la perspective d'un élargissement de l'OTAN, pilier de la sécurité européenne, a émergé de la Conférence de Paris, celle-ci a également été marquée par la conclusion *dimanche* d'un *« accord de bon voisinage »* entre la Hongrie et la Slovaquie, présenté comme l'un des acquis majeur du pacte de stabilité. Pourtant, cet accord, considéré comme un modèle du genre par *l'entourage de M. Balladur, qui* a solennellement patronné sa signature, dimanche à Matignon, a commencé à battre de l'aile, à peine la conférence ouverte.

Après avoir conclu, *in extremis* la semaine dernière, un traité *censé régler, entre autres,* la question du statut des minorités – l'une des priorités du pacte de stabilité –, la Hongrie et la Slovaquie, ont aussitôt exposé des interprétations divergentes de l'accord qu'elles venaient tout juste de signer. Dans son discours, Vladimir Meciar, le chef du gouvernement de Bratislava, s'est félicité du fait que le texte régissant le statut des six cent mille Magyars de Slovaquie s'appuie sur *« la conception individuelle des droits de l'homme »*, jugeant *« inacceptable l'idée d'autonomie »*. Or les autorités de Budapest s'étaient, elles, félicité de l'incorporation dans le traité de la recommandation 1201 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui stipule, au contraire, que les minorités nationales *« ont le droit de disposer d'administrations locales ou autonomes ou d'un statut spécial »*.

Loin donc d'avoir clarifié la situation, ce traité risque de relancer des polémiques qu'il était destiné à régler. Ce contretemps pourrait également compliquer la signature d'un traité entre la Hongrie et la Roumanie, qui abrite la plus forte minorité magyare, près de deux millions de personnes en Transylvanie. Teodor Melescanu, le chef de la diplomatie de Bucarest, a insisté sur la nécessité de trouver une formulation qui *« évite de donner des messages confus »*.

Les premiers ministres de ces deux pays, Gyula Horn et Nicoale Vacaroiu, se sont certes publiquement engagés à poursuivre les négociations dès le mois d'avril. Mais le chef du gouvernement roumain a soigneusement omis, dans son allocution, de prononcer le mot de « minorité », donnant *ainsi* la mesure des préjugés qui restent à surmonter.

Marie Jégo et Yves-Michel Riols

Le « pacte de stabilité »

Le « pacte de stabilité en Europe » adopté, lundi 20 mars à Paris, par 52 pays de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), vise à encourager les anciens pays communistes à conclure des *« accords de bon voisinage »* pour régler, là où ils existent, des contentieux sur le statut des minorités et le tracé des frontières.

Dans une déclaration en 15 points, les pays membres de l'OSCE s'engagent à œuvrer pour *« une Europe où les peuples expriment démocratiquement leur volonté, où les droits de l'homme, y compris ceux des personnes appartenant à des minorités nationales, sont respectés, où les Etats égaux et souverains coopèrent par-delà les frontières et développent entre eux des relations de bon voisinage »*. En annexe de ce document est publié une liste d'une centaine d'accords régionaux et bilatéraux, présentés comme une manifestation de bonne volonté. Le suivi de la conférence a été confié à l'OSCE.

Moscou lâche les séparatistes de Crimée au profit de l'Ukraine

MOSCOU
de notre correspondant

« Une affaire intérieure » : après trois jours de silence embarrassé, le verdict de Moscou sur la crise en Crimée est tombé. Le « coup de force » que tentent les Ukrainiens en Crimée, péninsule du sud du pays peuplée à près de 65 % de Russes aux tendances séparatistes, est *« une affaire intérieure »* à l'Ukraine, a déclaré, lundi 20 mars à Kiev, le premier vice-ministre russe Oleg Soskvets.

Malgré les événements, ce haut responsable russe avait maintenu sa visite, et a *réglé lundi* une bonne partie du contentieux russo-ukrainien qui retarde la signature d'un traité entre les deux géants slaves.

« Cet avis est aussi celui du président russe Boris Eltsine », qui pourtant se tait, a cru bon de préciser un vice-ministre ukrainien des affaires étrangères. Le président ukrainien Leonid Koutchma – qui semble avoir lui-même planifié la décision d'abolir la « présidence » et la constitution de Crimée – a exprimé sa *« reconnaissance »* aux autorités russes pour leur *« compréhension »*, soulignant que *« personne n'a l'intention de supprimer l'autonomie »* de la Crimée.

LE SILENCE DE M. ELTSINE

Le vice-premier ministre russe a livré l'une des raisons de la mansuétude russe. M. Soskovets a expliqué que l'attitude de l'Ukraine, qui *« a compris les problèmes intérieurs délicats de la Russie »*, notamment la guerre menée contre les séparatistes tchétchènes, expliquait *« la réaction de Moscou face à la situation en Crimée »*.

L'autre raison de l'attitude russe, moins mise en avant, est que Moscou n'avait aucun intérêt à sacrifier l'intéressant rapprochement avec l'Ukraine pour les Russes de Crimée, qui ont le tort de ne pas comprendre qu'ils ont été utilisés par la Russie comme moyen de pression sur Kiev.

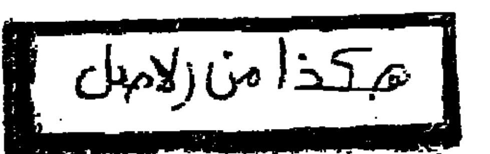
Oleg Soskvets a donc continué de négocier l'épuration du passif ukrainien, signant deux accords sur le règlement de la dette de Kiev (4,2 milliards de dollars au total). Une partie de cette dette devrait être réglé par des prises de participation du géant russe du gaz Gazprom (dont le premier ministre russe serait un important actionnaire) dans des entreprises ukrainiennes. Les Russes souhaitent notamment racheter les gazoducs ukrainiens, ce que les nationalistes d'Ukraine dénoncent comme du *« néocolonialisme »* économique.

Russes et Ukrainiens doivent continuer à négocier l'avenir de la flotte de la mer Noire, notamment le partage des installations portuaires, basées en Crimée.

Lâché par le Kremlin, le « président » destitué de Crimée, le Russe Iouri Mechkov en a appelé lundi au Parlement de Moscou. Faute de contrôler les médias, ses appels au peuple de Crimée semblent rencontrer peu d'écho. Il a été invité à rendre ses deux pistolets ou à *« faire face aux conséquences »*...

Dans la capitale russe, les événements laissent la population et la presse de marbre – à part la *Pravda*, qui dénonce *« le régime arbitraire de force »* et le *« silence altier »* de Boris Eltsine. Seuls quelques députés de la Douma se sont émus. Le président de la commission parlementaire pour la CEI, Konstantin Zatouline, a estimé que le traité, pas encore signé entre Moscou et Kiev, ne pourrait être ratifié par la Douma. Il a jugé qu'on ne pouvait comparer la Tchétchénie et la Crimée car *« Iouri Mechkov a été élu par 70 % de la population alors que* Djhokar Doudaev (le président tchétchène) *est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat »*. Outre que le président Doudaev a lui aussi été « élu » à une écrasante majorité, il semble, cependant, que la population tchétchène soit aujourd'hui prête à se faire tuer pour son pays et pas celle de Crimée.

Jean-Baptiste Naudet



Les combats ont repris en Bosnie après onze semaines d'accalmie

Les Serbes ont riposté à une offensive de l'armée gouvernementale en bombardant la ville de Tuzla

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la trêve en Bosnie, au début de l'année, des affrontements d'envergure ont éclaté, lundi 20 mars, sur trois fronts. Le gouvernement bosniaque a reconnu avoir cessé d'honorer un cessez-le-feu qui *« n'a eu pour seul effet que de geler les conquêtes territoriales serbes »*. Ripostant à l'offensive musulmane, les forces serbes ont bombardé, lundi, la ville de Tuzla.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'armée gouvernementale bosniaque a déclenché trois offensives dans le nord et le centre du pays, interrompues lundi 20 mars, dans l'après-midi, par l'épaisse neige qui s'est abattue sur la Bosnie et par de sanglantes représailles serbes sur la ville de Tuzla. Une trentaines de soldats bosniaques ont été tués lors du bombardement de leur caserne et près de deux cents personnes, civils et militaires, auraient été blessées dans cette ville à majorité musulmane du nord-est de la Bosnie. L'artillerie serbe a pilonné la caserne à l'heure du rassemblement des troupes dans la cour, et plusieurs obus sont tombés aux alentours du camp militaire, dans le centre de la ville. Des représailles ont également eu lieu à Travnik et à Zenica, en Bosnie centrale, ainsi qu'à Sarajevo, où au moins six personnes ont été blessées par des tireurs embusqués et où plusieurs explosions ont secoué la capitale lundi après-midi.

DES OBJECTIFS PRÉCIS

Les combattants bosniaques paraissent avoir attaqué des objectifs précis près de Travnik et de Tuzla, où se trouvent deux importants centres de transmission serbes. La troisième offensive, dans le nord du pays, visait le corridor de Posavina, cordon ombilical d'à peine quelques kilomètres de large entre la Serbie et les territoires sous contrôle serbe de Bosnie et de Croatie. Aucune conquête territoriale ne semble avoir été réalisée.

Ces batailles sont-elles le prélude à l'« offensive de printemps » tant annoncée par les belligérants et tant crainte par les diplomates ? *« Nous avons l'impression que ces offensives ont été limitées à des objectifs stratégiques, dont la destruction pourrait signifier qu'une opération de plus grande envergure est en préparation »*, commente un officier de la Forpronu, qui précise que l'armée bosniaque a engagé quelque deux mille hommes et cinq chars d'assaut dans l'attaque des monts Majevica, situés à l'est de Tuzla, et où se trouve l'un des plus importants centres de transmission serbes.

Cette reprise des combats, six semaines avant l'expiration de l'accord de « cessation des hostilités » signé le 31 décembre 1994, ainsi que la multiplication des attaques de snipers serbes à Sarajevo et la reprise des tirs contre les avions de l'ONU inquiètent la Forpronu, qui redoute que l'absence de progrès sur le front diplomatique n'incite les belligérants à conclure sur le champ de bataille. En visite lundi 20 mars à Zagreb, le chef du gouvernement bosniaque, Haris Silajdzic, a certes expliqué que les autorités de Sarajevo avaient cessé d'honorer un cessez-le-feu qui avait contribué à geler les conquêtes territoriales serbes. *« La communauté internationale aide les Serbes à conserver les territoires qu'ils ont conquis en insistant sur le statu quo et les négociations. C'est absurde, elle encourage le droit à la force plutôt que la force du droit »*, a-t-il ajouté, précisant qu'il exigerait des grandes puissances qu'elles imposent aux Serbes une date butoir pour leur ralliement au plan international de paix sous peine de représailles militaires.

Rémy Ourdan

Arrestation en Grèce d'un commando anti-albanais

LES SEPT HOMMES – trois Grecs et quatre membres de la minorité grecque d'Albanie – arrêtés en Grèce près de la frontière albanaise appartiennent à l'organisation extrémiste grecque MAVI, a annoncé, lundi 20 mars, le ministre grec de l'ordre public. Le MAVI est un groupe ultranationaliste qui réclame le rattachement à la Grèce de la province sud de l'Albanie. Il avait revendiqué l'attaque sanglante contre la caserne albanaise d'Episcopi, le 10 avril 1994, qui avait gravement envenimé les relations entre Tirana et Athènes. Adoptant un ton plus conciliant, le premier ministre grec, Andréas Papandréou, a déclaré que l'affaire du commando constituait une *« claire provocation »* et que le gouvernement mènerait l'enquête *« jusqu'au bout »*.– *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **GRANDE-BRETAGNE-ÉTATS-UNIS : le premier ministre britannique John Major effectuera les 3 et 4 avril** une visite de travail aux Etats-Unis, *« à l'invitation du président Clinton »*, a confirmé, lundi 20 mars, le porte-parole de la Maison Blanche. Les relations entre les deux pays sont tendues en raison du traitement exceptionnel réservé par les autorités américaines à Gerry Adams, leader du Sinn Fein (aile politique de l'IRA), lors de sa visite de dix jours aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'ultra-conservateur Pat Buchanan** est devenu, lundi 20 mars, le quatrième candidat républicain à se lancer dans la course à la présidentielle. M. Buchanan a annoncé sa candidature à Manchester (New Hampshire), Etat où se déroulent les premières primaires et où il avait défié en 1992 le président sortant George Bush, remportant 37 % des suffrages. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : le gouvernement et les rebelles guatémaltèques ont** engagé une nouvelle série de pourparlers de paix, lundi 20 mars à Mexico, sous l'égide de l'ONU. Chaque partie a d'emblée accusé l'autre de faire obstacle au processus visant à mettre fin à trente-quatre ans de guerre civile. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **Les négociations israélo-syriennes ont repris**, lundi 20 mars à Washington, au niveau des ambassadeurs, après quelque trois mois d'interruption. A la demande des deux parties, le coordonnateur du département d'Etat pour les affaires du Proche-Orient, Dennis Ross, assiste aux discussions, qui portent sur le retrait de l'armée israélienne du plateau du Golan. – *(Reuter.)*

■ **QATAR : les États-Unis ont obtenu l'autorisation de déployer**, pour la première fois, les équipements nécessaires à une brigade au Qatar, pour défendre les pays du Golfe, a annoncé, lundi 20 mars à Koweït, le secrétaire américain à la défense. William Perry, en tournée dans la région, a estimé que l'Irak était *« une menace immédiate »* pour la zone et l'Iran *« une menace future »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NAMIBIE : le président Sam Nujoma** s'est réservé, lundi 20 mars, le poste de ministre des affaires intérieures à l'occasion d'un vaste remaniement ministériel coïncidant avec le cinquième anniversaire de l'indépendance du pays. Le premier ministre Hage Geingib a été maintenu dans ses fonctions, déjouant les pronostics sur son limogeage.– *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ESPAGNE : le déficit de la balance commerciale** a atteint 154,4 milliards de pesetas (6 milliards de francs) en janvier, soit une augmentation de 72,1 % par rapport à janvier 1994.

■ **JAPON : le produit intérieur brut** a baissé de 0,9 % au quatrième trimestre de l'année dernière par rapport au troisième trimestre, portant à 0,6 % la croissance sur l'ensemble de 1994. En 1993, le PIB avait reculé de 0,2 %.

Les ministres des finances européens restent sans réponse devant l'instabilité des changes

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Comment mettre les devises européennes et le marché unique communautaire à l'abri de fluctuations destructrices dues, pour l'essentiel, à la volatilité du dollar ? Les ministres des finances des Quinze, réunis lundi 20 mars à Bruxelles pour leur traditionnel conseil mensuel, ont planché sur ce thème sans être capables pour autant de donner une réponse unanime. Des doutes ont été exprimés par certains, notamment par Kenneth Clarke, le chancelier de l'Echiquier, quant aux vertus des actions stabilisatrices susceptibles d'être mises en œuvre par le G7.

Ils sont d'accord sur le diagnostic : les turbulences actuelles ont des causes extérieures et ne peuvent donc être imputées ni au Système monétaire européen (SME), qui au contraire est réputé avoir fonctionné de façon satisfaisante lorsque la peseta a été attaquée, ni encore moins à la stratégie de convergence mise en œuvre pour parvenir à l'Union économique et monétaire (UEM).

Edmond Alphandéry observe que la monnaie unique, si elle existait, permettrait d'éviter des difficultés du type de celles que vivent aujourd'hui les marchés européens. Il continue à penser qu'il faut pleinement utiliser les possibilités offertes par le traité de Maastricht et décider de passer à la troisième étape de l'UEM dès le 1er janvier 1997, si les conditions en sont réunies.

ACTIONS CONCERTÉES

Le ministre français, qui préside les travaux des Quinze, estime que les ministres des finances du G7 devraient délibérer sur la manière d'améliorer la stabilité du Système monétaire international lors de leur réunion de printemps. Jacques Santer, le président de la Commission européenne, avait fait une proposition analogue, dimanche, en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères de Carcassonne.

L'un et l'autre considèrent qu'il convient d'impliquer les Américains, puisque leur situation économique, marquée par d'importants déficits, tant des finances publiques que du commerce extérieur et des paiements courants, est à l'origine de l'instabilité des marchés. Mais M. Santer avait fait référence à des actions concertées – du genre des accords du Plazza et de ceux du Louvre – menées au cours des années 80 par le G7 pour rétablir le calme sur les marchés, déjà troublés par les facéties du dollar.

Les ministres des finances s'étaient alors entendus, sans pour autant les dévoiler, sur les écarts de change qu'il était souhaitable de maintenir entre les principales monnaies et avaient indiqué que les Banques centrales interviendraient de façon à ce qu'ils soient respectés. M. Alphandéry ne pense apparemment pas à de telles interventions, rendues difficiles vu le volume des capitaux qui sont désormais échangés chaque jour sur les marchés. Le ministre français croit plutôt aux vertus d'un message répété avec solennité par les plus hautes instances monétaires du monde industrialisé et prêche en outre pour davantage de coordination entre les politiques économiques des pays du G7. Des engagements pris dans le sens d'une surveillance multilatérale renforcée, menée avec le concours du FMI, devraient, selon lui, être de nature à stabiliser les marchés.

Il y a une dizaine d'années qu'on évoque la coordination des politiques économiques au sein du G7, sans résultats probants. M. Clarke, qui croit encore moins aux avantages, autres que ponctuels, d'interventions concertées, s'est montré sceptique quant aux chances de succès d'une telle tentative.

Ph. L.

Les vendeurs d'armes français défient les Américains dans le Golfe

Au Salon « Idex-95 », à Abou Dhabi, un exposant sur dix vient de France

LOIN derrière la Grande-Bretagne, mais pratiquement à égalité avec les Etats-Unis et avec l'Ukraine, voire avec l'Allemagne, la France a dépêché une cinquantaine d'exposants – en majorité des industriels de l'armement terrestre – au Salon international militaire *« Idex-95 »* à Abou Dhabi, dans les Emirats arabes unis (EAU). Cette exposition, qui rassemble plus de cinq cents industriels d'une quarantaine de pays, s'est ouverte dimanche 19 mars et doit s'achever jeudi 23 mars. Dans le port, la France a déployé à quai deux frégates, dont la toute récente *La Fayette*, qui est en service dans la marine nationale depuis la fin de 1994 et a été commandée à huit exemplaires par Taïwan et l'Arabie saoudite.

Abou Dhabi est le plus grand et le plus peuplé des sept émirats qui constituent la fédération des EAU. Cette fédération est un gros client de l'armement français, avec, notamment, des chars AMX-30, des blindés AMX-10, des canons d'artillerie de 155, des automitrailleuses légères Panhard, trente-six avions de combat Mirage-2000, des missiles antichars Hot ou Milan, des missiles antiaériens Mistral et antinavires Exocet. Abou Dhabi a, à lui seul, commandé récemment trois cent quatre-vingt-dix chars de combat et quarante-six chars de dépannage Leclerc produits par GIAT-industries, soit un marché global de 21 milliards de francs.

Avec les EAU, l'Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahrein et Oman ont formé un conseil de coopération du Golfe qui prévoit de consacrer 60 à 80 milliards de dollars à son armement d'ici à la fin du siècle. Ce qui explique sans doute que, pour sa deuxième édition depuis sa création en 1993, *« Idex-95 »* ait attiré autant d'exposants (un doublement de leur nombre) et de visiteurs (près de 50 000 sont d'ores et déjà invités).

PARTENARIATS LOCAUX

Les industriels français ont ouvert avec les EAU, mais aussi avec Qatar et l'Arabie saoudite, une série de discussions pour, le cas échéant, de nouvelles livraisons d'armes. C'est ainsi que Dassault cherche à placer aux EAU une dizaine de Mirage-2000 supplémentaires, que le groupe Aérospatiale propose des hélicoptères et que DCN-International est en concurrence avec des chantiers britanniques, allemands, italiens et américains pour fournir des corvettes de 2 500 tonnes fortement armées.

La plupart des contrats se font désormais sur la base de compensations, c'est-à-dire que le pays exportateur doit s'engager à établir avec son client des *« partenariats »* locaux à hauteur de 60 % du marché.

Le groupe GIAT-industries est, d'autre part, en pourparlers avec l'Arabie saoudite et Qatar pour des chars Leclerc. Le premier de ces pays, qui possède des AMX-30 et qui a commandé des chars américains Abrams, souhaite acquérir quelque quatre cent-cinquante nouveaux blindés en trois tranches de cent cinquante chacune. GIAT-industries a été sollicitée pour présenter son Leclerc, cet été, en démonstration en Arabie saoudite. Avec le Qatar, qui a acquis en France des AMX-30, des blindés AMX-10 et VAB, des avions Mirage-2000, des missiles tactiques, des pièces d'artillerie et des patrouilleurs de la classe *la Combattante*, la négociation porte sur une cinquantaine de chars Leclerc. La signature de ces deux marchés n'est toutefois pas attendue avant 1996 ou 1997.

Dans cette région du Golfe, les Etats-Unis se sont taillé la part du lion depuis la fin de l'opération *« Tempête du désert »* contre l'Irak. Les industriels américains contrôlent 70 % des transactions. Au début de mars, Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, a fait une tournée dans le Golfe et son collègue de la défense, William Perry, y séjourne actuellement : il a prévu de se rendre mercredi 22 mars à Abou Dhabi. En dépit de cette compétition, les industriels français considèrent qu'ils peuvent faire jeu égal et qu'ils ont *« des opportunités »* depuis que la France a accepté de conclure des accords de sécurité avec Koweït et les EAU, ce à quoi elle avait été fort peu disposée jusqu'à présent.

Jacques Isnard

PROGRAMMES Le refus de Jacques Delors de participer à la compétition électorale a contribué à atténuer le clivage entre fédéralistes et adversaires de l'Union européenne. Prenant acte de la ratification du traité de Maastricht, les trois candidats susceptibles de devenir président de la République ont bâti leur programme sur l'acceptation de l'acquis communautaire. ● PRUDENCE. Les conditions dans lesquelles ce traité a été accepté par une faible majorité des Français entraînent toutefois Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin à mettre en avant la nécessité d'une coopération européenne plus compréhensible par tous. ● OPPOSITION. Le rejet de l'actuelle construction européenne est, en revanche, un des points forts des discours de Robert Hue, Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen.

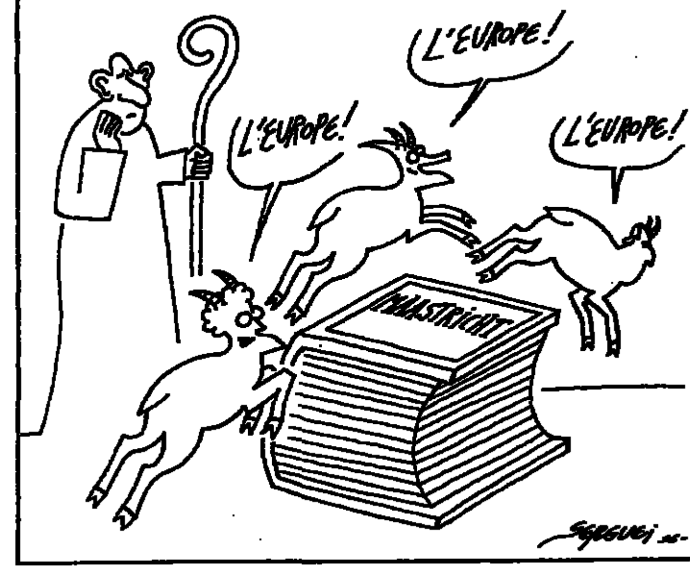
L'Europe n'est pas un enjeu majeur de la campagne présidentielle

Après le débat passionné suscité par la ratification du traité de Maastricht, les principaux candidats à l'Elysée ont bâti leurs propositions sur l'acceptation de la construction européenne

CONTRAIREMENT à ce que l'on prédisait à l'automne, alors que Jacques Delors n'avait pas encore renoncé à se présenter à l'élection présidentielle, l'Europe n'est pas devenue un sujet fort d'affrontement dans la campagne. Peut-être surestimait-on d'ailleurs l'effet qu'aurait produit la participation de l'ancien président de la Commission de Bruxelles à la compétition électorale.

Une donnée nouvelle de la politique intérieure française est en train de s'établir : la démagogie anti-européenne est une posture d'opposant ; quand la perspective d'accéder au pouvoir se rapproche, on devient presque nécessairement européen. Jacques Chirac a illustré cette règle la semaine dernière, en dissipant les incertitudes qui pouvaient subsister sur ses options dans ce domaine et en confirmant qu'il existe, entre les trois candidats les mieux placés pour accéder à la présidence, un très large accord sur les questions européennes.

Ce que l'on appelle « l'acquis communautaire », c'est-à-dire le socle de ce qui a été mis en commun par les Douze, devenus Quinze aujourd'hui, s'est en effet considérablement élargi ces dix dernières années. Non seulement l'Europe est désormais étroitement mêlée à de multiples aspects de la politique intérieure, mais des engagements ont été pris dans le traité de Maastricht qui lient les gouvernants quels qu'ils soient pour plusieurs années. Les remettre en cause, dénoncer ce traité, n'est certes pas impossible. Mais ce serait déclencher une crise européenne à l'issue totalement incertaine, risquer de mettre à bas tout l'édifice, alors qu'il est devenu de plus en plus évident (à l'occasion de la négociation du GATT par exemple) que la préservation des intérêts nationaux et de l'influence française sur la scène internationale a besoin du relai de l'Europe.



LES LEÇONS DE MAASTRICHT

C'est dire si l'idée émise en novembre par Jacques Chirac d'organiser un référendum sur le passage à la monnaie unique, qui était une façon de flatter les adversaires de ce projet contenu dans le traité de Maastricht, était aventuriste. M. Chirac, s'apercevant sans doute que, si elle promettait de lui rapporter certaines voix, cette proposition lui faisait aussi perdre sa crédibilité de présidentiable, a fait très vite marche arrière. Il a affirmé le 16 mars qu'il était *« personnellement engagé en faveur de la pleine réalisation de l'Union économique et monétaire, lorsque les conditions prévues par le traité seront réunies »*. Il fait donc sien, sans ambiguïté, l'objectif de la monnaie unique. Reste la date de ce passage, sur laquelle le traité n'est pas impératif (il dit : en 1997 si une majorité d'Etats membres satisfont aux critères retenus par le traité, ou bien au plus tard en 1999). Sur ce point, Jacques Chirac n'a pas jugé utile de se prononcer, sinon pour faire remarquer, à la différence du traité, que le taux de chômage est aussi *« un critère essentiel de l'activité économique »*.

Ni Edouard Balladur, qui déclare souhaiter la monnaie unique *« en 1997, si possible »*, ni Lionel Jospin, qui affirme la même chose en ajoutant qu'*« un regard lucide sur la réalité oblige à constater que cela paraît difficile »*, ne sont vraiment allés plus loin. Si l'Europe est, pour ces trois candidats, une nécessité, si les engagements pris ne sont plus remis en cause par aucun, chacun semble avoir tiré de l'épisode tumultueux de la ratification du traité de Maastricht, en 1992, la conclusion que les Français étaient saturés de grands desseins européens, hostiles à tout nouveau projet indéchiffrable, incrédules quant aux bénéfices qu'ils peuvent en recueillir, inquiets de trop de transferts de souveraineté, méfiants envers une Allemagne trop dominante parmi les Quinze.

Tous en tirent pour leçon l'obligation de revenir à plus de pragmatisme, de mieux expliquer l'Europe, de faire en sorte qu'elle protège des concurrences extérieures déloyales, de contenir les pouvoirs de la Commission, d'accroître le rôle des Parlements nationaux, d'assurer aux gouvernements la maîtrise de l'ensemble.

« RETOUR AU RÉALISME »

Et la suite ? L'heure n'est plus aux grands projets « visionnaires » ; l'époque mitterrandienne est révolue, Lionel Jospin lui-même a banni de son discours la sémantique fédéraliste, inutilement conflictuelle, et dit compter sur *« un retour au réalisme »*. Le seul domaine où ces trois candidats se permettent une audace offensive est celui de la défense, dans lequel chacun peut sentir que la France dispose des moyens de jouer un rôle leader et que c'est l'une de ses cartes maîtresses.

Quant aux grands rendez-vous que l'Europe s'est fixés à elle-même et aux problèmes qu'ils génèrent (comment, en particulier, construire la « grande Europe », élargir vers l'est, sans mettre en péril les politiques communautaires, notamment la politique agricole commune ?), on entre là dans une zone compliquée, qui se prête mal aux discours électoraux.

Edouard Balladur, après avoir flirté avec une géométrie extrêmement variable (une multiplicité de « noyaux » plutôt mous de solidarités à la carte) est revenu, sous l'influence de quelques européens de son entourage au schéma des « cercles concentriques », plus orthodoxe et plus compatible avec l'approche allemande. Jacques Chirac se distingue peu de cette approche. Lionel Jospin ne s'est guère exprimé sur ce sujet. Aucun de ces trois candidats en tout cas n'énonce abruptement la seule position qui incarnerait la continuité par rapport à la politique de M. Mitterrand, et qui consisterait à dire clairement que seuls seront membres de l'Union européenne les Etats qui en accepteront tout l'acquis, fût-ce avec des périodes de transition.

Ce n'est pas sur leur approche des questions européennes que ces trois candidats se départageront. On peut néanmoins s'interroger sur l'impact produit, le 16 mars, par le discours de Jacques Chirac, que l'on sait flanqué à la fois de l'ex-thatchérien Alain Madelin et de celui qui fut le chantre de l'anti-Maastricht, Philippe Séguin. La simple tactique électorale commandait, il est vrai, de conquérir l'UDF. Mais comment le candidat Chirac est-il parvenu à passer outre le reproche de versatilité, au point de faire dire à certains centristes qu'il leur apparaissait désormais comme *« le plus européen »* des candidats ?

Le seul fait de consacrer à la politique extérieure, supposée lasser l'électeur, un discours de deux heures, était déjà en soi une façon de se démarquer de ses deux concurrents. Une autre, pour laquelle l'expérience acquise depuis deux ans par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a massivement pesé, fut d'insuffler à ce discours un ton volontariste et dynamique, un ton qui ne semblait pas s'excuser de la nécessité de l'Europe, ni de la relation qu'elle implique entre la France et l'Allemagne. En bref, d'avoir senti que le pire des dangers qui guette la France de l'après-Mitterrand sur la scène internationale, c'est peut-être tout simplement l'atonie.

Claire Tréan

Plagiat ?

Edouard Balladur est surpris par le programme européen de Jacques Chirac. Lundi 20 mars, au micro de France-Inter, le premier ministre a déclaré : *« J'ai plutôt le sentiment que* [les] *propositions* [européennes de l'ancien président du RPR] *consistent à démarquer les miennes »*. Il a ajouté qu'il avait pour sa part déjà *« témoigné dans les actes »* de sa politique européenne, précisant : *« Je vous rappelle que c'est moi qui ai sauvé l'Europe monétaire lors de la tourmente de l'été 1993 et qu'il m'est arrivé de me sentir bien seul, à ce moment-là, y compris au sein de ma propre majorité »* ; il faisait ainsi allusion à ce qui avait été perçu comme un manque de soutien de la part du maire de Paris. Il a souligné : *« Ma politique européenne est parfaitement claire depuis de nombreuses années. Il n'y a pas eu de volte-face de ma part. »*

Le désappointement de M. Delors

Les propositions européennes de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur ne sont guère prisées par Jacques Delors. En aparté avec les journalistes, lundi 20 mars, l'ancien président de la Commission européenne a exprimé son désappointement : *« Les propos des candidats de droite sur l'Europe sont tellement vagues que je ne peux m'en satisfaire. »* Jugeant *« ridicule »* le débat sur la date d'entrée en vigueur de la monnaie unique, considérant le programme de M. Chirac comme *« un chef-d'œuvre d'ambiguïté »*, M. Delors a ajouté que *« la politique européenne des candidats de droite* [lui] *rappelle une chanson de Maurice Chevalier qui disait : « C'est peut-être moins bien mais c'est nouveau, c'est rigolo. »* Pour lui : *« Il faut juger les gens autant sur leur passé que sur leurs promesses. »*

Les positions d'Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin

■ **Le cadre :**

– **Plus ou moins d'Europe** : les trois candidats se reconnaissent dans une Europe forte, où se forgera l'avenir de la France. Edouard Balladur : *« L'Europe doit devenir un modèle par les valeurs qu'elle défend et par l'organisation dont elle aura su se doter pour les mettre en œuvre. »* Jacques Chirac : *« L'Europe est aujourd'hui une ambition nécessaire... Notre capacité d'influence dépend de notre union. Notre rayonnement dans le monde aussi. »* Lionel Jospin : *« L'Europe est devenue le cadre naturel de notre action. »*

– **Le traité de Maastricht** : à l'approche de l'élection, aucun des grands prétendants ne remet en question le traité de Maastricht, que tous trois avaient appelé à ratifier en 1992, Jacques Chirac et Lionel Jospin avec quelques états d'âme. Pour les balladuriens, ce traité reste le cadre de l'action à venir. Mais Jacques Chirac ne revient pas sur son engagement de 1992 : *« Le traité de Maastricht constituait un petit pas dans la bonne direction. »* Lionel Jospin : *« le traité d'Union ouvre des perspectives, mais tout reste à faire. »*

– **La relation franco-allemande** : Edouard Balladur souhaite *« le renforcement de la coopération franco-allemande, qui est le moteur de l'Europe »*. Il a proposé de *« compléter »* le traité franco-allemand de l'Elysée. Jacques Chirac : *« Le couple franco-allemand demeurera au cœur du dispositif. »* Le maire de Paris veut lui donner *« une nouvelle impulsion »* dans tous les domaines et affirme qu'il cherchera avec le chancelier Kohl *« une approche commune »* sur la conférence intergouvernementale de 1996. Lionel Jospin : *« La relation franco-allemande est l'axe essentiel de la construction européenne. »*

■ **Union économique et monétaire :**

– **Date** : Edouard Balladur défend un passage à la monnaie unique *« le plus vite possible, dès 1997 si les conditions sont réunies »*. Jacques Chirac se s'est pas fixé de date mais est pour *« la pleine réalisation »* de l'UEM, *« lorsque les conditions prévues par le traité seront réunies »*. *« J'ai conscience que ce ne sera pas facile »*, a-t-il dit. Lionel Jospin a plaidé lui aussi pour la monnaie unique *« dès que possible »*.

– **Respect des critères et priorités** : Edouard Balladur estime que la France est tout à fait capable, en deux ans, de réduire son déficit public et de respecter ainsi tous les critères. Jacques Chirac, plus ambigu, souligne que le taux de chômage est aussi *« un critère essentiel de la performance économique »*. Lionel Jospin souligne que *« les objectifs de la politique économique en Europe ne sauraient se limiter aux critères de convergence de la monnaie unique »*.

■ **Réforme des institutions :**

– **Elargissement, approfondissement** : les trois grands candidats prônent l'élargissement, le moment venu, aux pays d'Europe de l'Est, à condition d'avoir au préalable suffisamment renforcé la capacité de fonctionnement de l'Union européenne pour qu'elle reste une vraie ambition politique, et que l'élargissement ne remette pas en cause les politiques communes, notamment la politique agricole commune (PAC).

– **L'Europe à plusieurs vitesses** : Edouard Balladur défend *« à titre transitoire »* une Europe à *« cercles »*, où coexisteraient un socle commun et des cercles de *« coopération privilégiée »*, permettant à ceux qui le veulent de progresser dans le domaine de la monnaie et de la défense. Jacques Chirac défend la même idée, en précisant qu'il ne s'agit pas de créer des institutions, contrairement à l'idée émise par la délégation de l'Assemblée nationale aux affaires européennes.

– **Le pouvoir** : aussi bien M. Balladur que M. Chirac défendent une Europe des Etats-nations, où les grandes décisions relèvent de la coopération intergouvernementale, et non de l'appareil communautaire. Le pouvoir exécutif reste clairement aux mains du Conseil européen, auquel la Commission reste subordonnée. Jacques Chirac souhaite même l'institution d'un président du Conseil européen, choisi pour trois ans, dont le rôle, purement représentatif, serait surtout de donner plus de visibilité au Conseil face à la Commission et à son président. M. Balladur plaide pour que la règle de la majorité, qui introduit une dose de fédéralisme dans les travaux du Conseil, soit étendue. Cette règle de la majorité, *« dans les domaines où l'Union est compétente »*, est défendue avec plus de conviction encore par Lionel Jospin dans ses « Propositions pour la France ». Le candidat socialiste se prononce en faveur d'un *« partage des souverainetés »* : *« L'union et les Etats doivent voir leurs domaines de compétence et leurs responsabilités définies de façon claire, stable et permanente »*, estime-t-il.

– **Les grandes politiques** : en plus de l'acquis communautaire, qu'ils veulent tous maintenir et renforcer, notamment la politique agricole commune, les trois candidats sont d'accord pour renforcer les compétences communautaires dans des domaines aussi essentiels que la monnaie, la protection sociale, les actions de politique étrangère et la défense. M. Balladur et M. Jospin insistent sur la nécessité de contrebalancer l'Europe économique et monétaire par davantage d'Europe sociale. Le premier ministre a proposé la mise en oeuvre d'objectifs communs de santé publique, la définition d'un statut européen du salariat. M. Jospin veut harmoniser *« vers le haut »* les législations sociales. Comme Jacques Chirac, il réclame aussi une politique commerciale européenne. Tous trois militent enfin pour une défense européenne, disposant de moyens d'intervention communs, au service d'une véritable politique étrangère et de sécurité commune. Aussi bien M. Jospin que M. Chirac ont estimé nécessaire dans leurs programmes de maintenir la force de dissuasion française en élargissant, si besoin est, la notion des *« intérêts vitaux »* de la France.

H. de B.

A l'extrême gauche et à l'extrême droite, les limites du consensus

AVEC LE TOURNANT libéral de 1983, l'engagement européen du Parti socialiste constitue le principal point de clivage, à gauche, entre le PS et le Parti communiste français. Dans son programme, le candidat communiste, Robert Hue, propose une *« transformation radicale de l'Union européenne »*, en dénonçant vigoureusement le projet de la CDU et du chancelier Kohl de constituer *« un noyau dur dominé par l'Allemagne »*. A l'opposé de la monnaie unique, M. Hue propose de *« développer un écu instrument monétaire de coopération fondé sur les monnaies nationales et se référant aux richesses produites dans les pays de l'Union européenne »*.

« Face aux projets de super-Maastricht qui menacent la souveraineté de la France », le Parti communiste réclame l'organisation d'un nouveau référendum dès 1995. En matière de défense, il est opposé à la constitution d'une *« super-armée européenne »* et propose, en remplacement de l'OTAN, un système de sécurité commune incluant tous les pays du continent, y compris la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine.

DROIT DE VETO

Le programme de M. Hue est muet sur les institutions européennes, mais celui du PCF, adopté en janvier 1994 lors du vingt-huitième congrès du parti, se prononce pour le rétablissement de la règle de l'unanimité dans la prise de décision, la revalorisation du rôle des Parlements nationaux et le renforcement du contrôle de la Commission européenne par le Parlement européen. A la droite de la droite, dans le document intitulé *Mes différences avec le programme commun Balladur-Chirac* ainsi que dans ses *Propositions pour l'Europe des nations*, Philippe de Villiers demande que le droit de veto sur *« les intérêts vitaux »* soit inscrit dans le prochain traité européen, au même titre que *« la préférence communautaire »*.

Le candidat du Mouvement pour la France refuse le passage à *« la monnaie unique »*, qui *« ouvre en réalité la voie à l'Etat fédéral »* et qui, *« sous prétexte de convergence des économies, aboutit à transférer tous nos pouvoirs à Bruxelles »*. Hostile à l'application des accords de Schengen, M. de Villiers veut restaurer tous les contrôles aux frontières. M. de Villiers souhaite également voir jouer un plus grand rôle aux Parlements nationaux face au Parlement de Strasbourg. Opposé à l'extension des pouvoirs de celui-ci, il propose de créer une Chambre des Parlements, composée de représentants délégués par les Parlements nationaux et dotée d'un droit de veto contre *« les dérives de Bruxelles »*.

De son côté, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, dénonce non seulement l'Europe de Maastricht, présentée comme un *« projet européiste et mondialiste, qui comporte la mort programmée de la France »*, mais il remet en question le traité de Rome. Ce dernier, explique-t-il, a *« organisé la désertification des campagnes et la mise en friches de milliers d'hectares »* et amené *« la disparition de pans entiers de l'industrie »*. M. Le Pen veut *« réaffirmer la primauté du droit français sur le droit international »* et *« abroger les révisions constitutionnelles restreignant la souveraineté nationale »*.

Il réclame *« la suppression de la Commission de Bruxelles »* et promet, s'il devenait président, de rétablir les frontières, dont la suppression, affirme-t-il, *« entraîne automatiquement chômage, insécurité, immoralité »*. Il prévoit également un renforcement de l'armée française, car, explique-t-il, *« la situation géopolitique nouvelle incite à repenser les menaces, notamment venant du Sud »*, mais n'exclut pas *« de nécessaires coopérations européennes en matière de défense »*.

هكذا من الأصل

Mme Chirac a réalisé une plus-value foncière de 1,4 million de francs en 1993

Un promoteur a revendu les terrains acquis au Port autonome de Paris

La belle-famille de Jacques Chirac a vendu, en 1993, 103 hectares à un promoteur pour 63,56 millions de francs. Dans la journée, celui-ci a recédé les terrains au Port autonome de Paris, pour la somme de 83 millions de francs. Selon M. Chirac, ces transactions ne le concernent pas puisqu'elles portent sur des biens appartenant à sa femme, qui n'est d'ailleurs jamais intervenue directement dans cette opération.

LES CANDIDATS à l'élection présidentielle ont décidé de jouer la carte de la transparence et, bien que la loi ne les y oblige pas, ils ont révélé le détail de leur patrimoine et le montant de leur impôt sur le revenu, payé en 1994. Le maire de Paris a accepté – comme les autres candidats, à l'exception de Jean-Marie Le Pen – de rendre publics son revenu de 1993 et le montant de l'impôt qui s'y rattache. Selon les indications fournies par ses collaborateurs, son impôt acquitté en 1994 s'est élevé à 934 026 francs.

Sur les 934 026 francs d'impôt payés, 853 816 francs l'ont été au titre d'une plus-value exceptionnelle pour un montant de 1 479 441 francs. Les explications que nous ont fournies, par écrit, les collaborateurs de M. Chirac sont les suivantes : *« Cette plus-value correspond à la quote-part de Mme Chirac dans la vente, réalisée le 20 janvier 1993 par les trente-trois membres de l'indivision Chodron de Courcel* [la belle-famille du maire de Paris], *d'une partie des terrains possédés à Vigneux-sur-Seine et appartenant à la famille depuis plusieurs générations. La quote-part de Mme Chirac dans cette indivision familiale s'élève à : un vingt-quatrième en nue-propriété, reçu par succession au décès de son père, Jean Chodron de Courcel, décédé le 12 avril 1985 (usufruit attribué à son épouse survivante)* ; un *deux-cent-seizième en pleine propriété, reçu par succession au décès de son oncle, Vincent Chodron de Courcel, décédé le 4 mai 1991. »*

CONDITIONS INHABITUELLES

Si l'explication est limpide, le déroulement de l'histoire, cependant, est complexe. La transaction qui a donné lieu à cette plus-value s'est faite dans des conditions inhabituelles. Première singularité : la société qui a acquis, le 20 janvier 1993, une partie des terrains de l'indivision Chodron de Courcel au lieu-dit Port-Courcel, sur la commune de Vigneux, dans l'Essonne – soit 103 hectares d'une propriété qui s'étend sur 247 hectares – est la Société d'aménagement de Port-Courcel (SAPC). Celle-ci a visiblement été créée pour la circonstance. Faisant partie d'une myriade de sociétés *(lire ci-contre)* dirigées par un promoteur immobilier souvent en affaires avec la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, Jean-Pierre Leigniel, originaire d'Auxerre (Yonne), elle a été immatriculée au registre du commerce en février 1991.

Cette première année, son chiffre d'affaires est *« non déterminé »*, et ses pertes sont de 166 000 francs : elle est donc en sommeil. Pour le deuxième exercice comptable, qui couvre les deux années 1992 et 1993, le chiffre d'affaires grimpe soudainement à 80,4 millions de francs et les pertes atteignent 204 000 francs. Pour 1994, le chiffre d'affaires redevient *« non déterminé »*, et le résultat est positif de 276 000 francs. Il s'agit donc clairement d'une société constituée dans le seul but de réaliser cette transaction immobilière.

Deuxième singularité, la SAPC ne reste en possession de ces 103 hectares que... quelques heures. Comme le confirme M. Leigniel – *« C'est ça, les affaires... »* –, elle achète les terrains mis en vente par un acte en date de ce 20 janvier 1993 au matin et les revend... l'après-midi du même jour. L'acquéreur est le Port autonome de Paris (PAP), qui convoite cet espace depuis près de vingt ans. La transaction est montée de telle sorte que la SAPC ait un minimum de liquidités à sortir de ses caisses. Elle achète les terrains à l'indivision Chodron de Courcel pour un prix de 63,56 millions de francs et les revend aussitôt au Port pour 83 millions de francs, payés comptant pour 20,75 millions de francs et 62,25 millions de francs à terme, réglés en trois tranches égales, sans intérêts, aux 1er avril 1993, 20 janvier 1994 et 20 janvier 1995.

La SAPC gagne donc 20 millions de francs. Selon nos informations, confirmées par M. Leigniel, ces revenus permettent à la SAPC de financer le versement d'honoraires et de commissions pour un montant de 16,5 millions de francs, dont 3,2 millions en 1991 et 13,3 millions au cours de l'exercice 1992-1993. Sur ces 16,5 millions de francs, la commune de Vigneux perçoit 1,5 million pour couvrir les frais de certaines études. Où vont les quinze autres millions ? M. Leigniel affirme qu'ils sont versés à l'une de ses innombrables sociétés, dénommée Santandréa, pour payer le loyer de son siège parisien.

ACTION DE CONCERT

L'action de concert entre la SAPC et le PAP ne fait guère de doute. M. Leigniel bénéficie, depuis le 22 juin 1989, d'une promesse de vente sur la totalité des 247 hectares. Tout est donc fait pour que les deux ventes successives du même terrain soient concomitantes. Dans le but de permettre à la commune de Vigneux d'user de son droit de préemption, la formalité d'usage, appelée « déclaration d'intention d'aliéner », est déposée en mairie par l'indivision Chodron de Courcel les 1er et 2 octobre 1992, et la SAPC fait de même le 30 octobre.

La troisième curiosité tient aux différentes évaluations qui auraient été faites de cet ensemble de terrains. Initialement, sans qu'il soit possible d'en obtenir confirmation, les services des domaines les estimeraient à quelque 40 millions de francs. Mais, à l'instigation du maire de Vigneux, Lucien Lagrange (PCF), qui veut à tout prix favoriser la vente à la SAPC, les terrains sont classés en zone d'aménagement concerté et ils pourront devenir constructibles. Cette perspective conduit donc vraisemblablement à une réévaluation à la hausse des terrains, ce qui explique que l'indivision Chodron de Courcel ait à payer, en plus des droits de succession, des impôts sur les plus-values.

Pourquoi les héritiers vendent-ils à un intermédiaire pour 63,56 millions un terrain dont l'évaluation finale, par les domaines, sera de 83 millions pour cette parcelle ? Chargé de la communication du Port autonome, Bernard Briffa assure que *« la Ville de Paris n'est jamais intervenue dans cette histoire »*, que *« la présence de Mme Chirac dans l'indivision ne change rien »* et que *« l'opération aurait été réalisée tout de même »*.

La quatrième étrangeté de cette affaire concerne le Port autonome. En droit, il s'agit d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Sa tutelle est donc exercée, non par la Ville de Paris, mais par l'Etat. Le président du Port autonome est, depuis 1970, Jacques Trorial, ancien secrétaire d'Etat et ancien député. Ex-trésorier de l'UDR (Union des démocrates pour la Ve République), M. Trorial appartient à la mouvance des gaullistes sociaux de Jean Charbonnel, ancien député de Corrèze, maire de Brive, qui s'était rapproché de François Mitterrand dans les années 80. Il avait été reconduit, en 1992, par le conseil des ministres grâce au soutien du président de la République.

Les rapports de la Ville avec le Port sont conflictuels. Le contrôleur d'Etat chargé de le surveiller s'en inquiète. Dans un rapport confidentiel, remis en décembre 1993, il énumère les différents *« risques »* auxquels l'établissement est confronté et il relève qu'il est l'objet d'une *« mainmise excessive de la ville de Paris »*.

Enfin, cet investissement de 83 millions de francs, réalisé par le Port, intervient dans des conditions particulières. Le rapport du contrôleur d'Etat note que *« le programme des opérations en capital »* de l'entreprise a été approuvé *« par le conseil d'administration du 28 octobre 1993 »*, soit plus de neuf mois après l'acte de cession. Or, il s'inquiète d'un autre risque : *« Surendettement et difficulté à faire face à de lourds investissements. »*

Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

L'étrange constellation Leigniel

Le promoteur Jean-Pierre Leigniel, qui a fait office d'intermédiaire entre l'indivision Chodron de Courcel et le Port autonome, est le dirigeant d'innombrables sociétés civiles immobilières ou d'aménagement (golfs de Toulouse, de Strasbourg, etc.). Dans le cas de l'opération de Vigneux, sa société, la SAPC, comprend plusieurs administrateurs, dont Arnaud de Gigord, un ami de la famille Chodron de Courcel. C'est lui, selon le promoteur, qui l'aurait mis en contact avec l'indivision. Un troisième administrateur de la SAPC est Pierre Bérengier. Travaillant à la direction du Crédit agricole de l'Yonne, il a été congédié, voici un peu plus d'un an, par la direction nationale de la banque pour des investissements hasardeux.

Parmi les actionnaires de la SAPC, on trouve également la société Duminvest, filiale du groupe Lyonnaise-Dumez. Pour une autre partie des terrains de Vigneux, le promoteur est associé à la société Foncier-Conseil, sous-filiale de la Générale des eaux.

Les réponses de l'entourage du candidat

LE MONDE a transmis, lundi 20 mars, au directeur de campagne de Jacques Chirac, Patrick Stefanini, cinq questions relatives à la transaction du 20 janvier 1993 sur les terrains de la famille Chodron de Courcel. En réponse, l'entourage du candidat nous a fait parvenir, mardi matin, les éléments suivants.

M. Chirac fait préciser, en premier lieu, que son épouse, Bernadette Chodron de Courcel, et lui-même sont mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. Mme Chirac *« a reçu en héritage familial 1/27e d'une propriété maintenue en indivision située à Vigneux »*, indique la note, qui souligne, en second lieu, que M. Chirac *« n'a eu à aucun moment à connaître des opérations concernant la vente de ces terrains »*. Elle précise que *« la vente de ces biens propres à Mme Chirac a été négociée au nom de l'indivision par MM. Chodron de Courcel, ses oncles, négociation à laquelle Mme Chirac ne s'est jamais mêlée »*.

L'entourage du candidat observe que Jean-Pierre Leigniel était détenteur depuis 1989 d'une promesse de vente des héritiers Chodron de Courcel, prorogée en septembre 1992, puis en décembre 1992, promesse qui *« en droit français vaut vente »*. M. Leigniel était donc habilité à signer, à son tour, une promesse de vente, le 9 novembre 1992, au Port autonome de Paris, intéressé par l'achat des terrains de Vigneux-sur-Seine. Dès lors, selon l'entourage de M. Chirac, la concomitance, le 20 janvier 1993, des deux actes de vente – des héritiers Chodron de Courcel à la société de M. Leigniel, puis de cette dernière au Port autonome – était *« l'accomplissement logique des négociations antérieures »*.

Quant à la différence de prix – 63,5 millions de francs pour le premier acte, 83 millions de francs pour le second –, la note qui nous a été adressée au nom de M. Chirac l'attribue à l'évaluation faite par les Domaines trois ans après la signature de la promesse de vente initiale et *« aux délais de paiement avantageux dont bénéficia le Port autonome »*. Celui-ci, est-il précisé, n'a acquitté l'intégralité du prix *« que deux ans plus tard »*.

La famille Chodron de Courcel, continue la note, *« ne peut strictement pas répondre »* à la question que nous posions sur l'utilisation de ce bénéfice par M. Leigniel, question *« qui ne relève pas de son patrimoine mais de celui d'un tiers »* et sur laquelle *« elle ne possède aucune information »*. Sur l'écart entre la mise en vente initiale et le prix auquel ces terrains ont été acquis par le Port autonome, l'entourage du maire de Paris observe que la Ville ne compte que trois représentants parmi les trente-deux membres du conseil d'administration du Port et que le directeur du Port, Daniel Macquart, *« qui a mis en œuvre cette transaction du 20 janvier 1993, avait été nommé par décret en conseil des ministres sur proposition du ministre de l'équipement et des transports appartenant à l'ancienne majorité »*.

Enfin, interrogé sur le rapport du contrôleur d'Etat qui, en décembre 1993, constatait une *« mainmise excessive de la Ville de Paris sur le Port autonome »*, l'entourage de M. Chirac indique : *« Nous serions heureux d'entrer en possession de ce rapport, qui n'a jamais été communiqué aux élus et dont le seul destinataire, selon les règles en usage dans les administrations, est le ministre de tutelle. »*

P. J.

Le maire de Paris « tout à fait hostile » au port du foulard islamique

INTERROGÉ, mardi 21 mars, par Europe 1, sur le port du foulard islamique, Jacques Chirac a affirmé, à la suite de son entretien avec Salman Rushdie, qu'il ne s'agissait *« pas du tout d'un problème religieux mais d'un problème de ségrégation à l'égard des femmes »*.

« Je suis résolument hostile à tout ce qui peut remettre en cause la vieille ambition française d'intégration. Par conséquent, s'agissant du foulard, je suis tout à fait hostile à ce qu'il soit autorisé. Il faut chasser ces choses, ce sont de vieux fantasmes qui ne sont ni dans notre culture ni dans notre tradition. »

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **CORRUPTION : Philippe de Villiers** a affirmé, lundi 20 mars sur France 2, que des personnalités très proches des candidats à la présidence de la République pourraient être inquiétées pour des problèmes de corruption. M. de Villiers s'est cependant refusé à citer des noms. *« En mars 1993, on avait dit aux Français : on va vider l'abcès. Depuis, il y a eu trois ministres en examen, dont un en prison »*, a-t-il expliqué. *« Je n'accepte pas cela »*, a ajouté M. de Villiers, qui a souhaité que, *« le 8 mai prochain, on reconstruise l'Etat sur l'honnêteté, la vérité, la responsabilité personnelle »*.

■ **DISCRÉTION : Philippe Vasseur**, député (UDF-PR) du Pas-de-Calais et partisan de Jacques Chirac, a conseillé, mardi 21 mars sur RMC, à *« ceux qui ont fait un choix »* entre Jacques Chirac et Edouard Balladur *« et ont envie d'en changer »*, d'être *« discrets »* afin de *« préserver la cohésion de la majorité »*. *« Il ne faut pas donner l'impression d'un retournement de veste »*, a-t-il expliqué, tout en jugeant *« nécessaire de laisser ouverts les ralliements »*, dont *« beaucoup sont sincères »*.

■ **ANCIENS COMBATTANTS : Lionel Jospin s'est engagé** auprès de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (Fnaca) à *« reconnaître officiellement »*, s'il est élu président de la République, la date du 19 mars comme journée de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Dans un courrier adressé au président de la Fnaca, M. Jospin souligne que, pour sa génération, *« ce conflit a été l'événement majeur exacerbant les passions »*. *« Il me semble indispensable aujourd'hui d'aborder cette période avec lucidité et réalisme dans un souci de justice et d'apaisement »*, ajoute le candidat socialiste à l'élection présidentielle.

■ **CAMPAGNE OFFICIELLE : François Léotard**, ministre de la défense et président d'honneur du Parti républicain, s'est déclaré, lundi 20 mars sur Europe 1, *« tout à fait confiant »* pour Edouard Balladur, affirmant *« compter beaucoup sur la campagne officielle »*. Pour lui, *« les meetings, les grandes réunions, il faut les faire, mais ce n'est pas tout à fait à travers cela que doit passer le message »*.

■ **ÉCOLOGISTES : après le retrait de candidature** de Brice Lalonde, l'un des vice-présidents de Génération Ecologie, Hubert Delarue, invite son mouvement à soutenir Antoine Waechter. *« Il serait désastreux, pour la cause de l'écologie, que Mme Voynet puisse, seule, prétendre à la représenter au soir du premier tour »*, affirme M. Delarue dans un communiqué. Cette prise de position n'engage pas cependant l'ensemble de GE.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : l'Union calédonienne**, principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), a appelé, lundi 20 mars, les Calédoniens à voter *« pour un candidat de gauche »* aux deux tours de l'élection présidentielle. A titre personnel, François Burck, président de l'Union calédonienne, qui soutient Lionel Jospin, a parrainé la candidature de Dominique Voynet.

DÉPÊCHES

■ **BERNARD CHARLES : le bureau de l'Assemblée nationale est convoqué**, jeudi 23 mars, pour examiner la requête concernant Bernard Charles, député du Lot et maire (Radical) de Cahors, en application de l'article 26 de la Constitution, qui définit le régime de l'immunité parlementaire. Une information judiciaire a été ouverte il y a un an à Cahors, sur les conditions de la cession d'un terrain par la municipalité aux laboratoires Pierre Fabre, dont Bernard Charles est l'un des administrateurs. Son épouse, Catherine Charles, consultante pour les laboratoires Fabre, a été mise en examen début février pour *« complicité de prise illégale d'intérêts »* et placée sous contrôle judiciaire.

« Affaires » : M. Balladur est favorable à une « purge »

INVITÉ de l'émission « Objection » sur France-Inter, Edouard Balladur s'est déclaré surpris, lundi 20 mars, par le niveau de corruption révélé en France par la multiplication des « affaires », estimant que *« de mauvaises habitudes avaient été prises »*, et s'est dit favorable à une *« purge »* pour *que « chacun prenne de meilleures habitudes et renonce à des comportements qu'effectivement la loi réprouve »*.

Tout en jugeant la législation actuelle suffisante, il n'a cependant pas rejeté l'idée de frapper d'inégibilité à vie les élus qui seraient reconnus coupables de corruption. *« C'est effectivement une proposition qui peut parfaitement être étudiée et retenue »*, a-t-il indiqué, *« à condition qu'ils soient condamnés. Ça ne se fait pas sur un article de presse, sur une rumeur ou même sur une mise en examen »*.

M. Delors affiche son optimisme quant aux chances de M. Jospin

« JOSPIN VA GAGNER ! » Jacques Delors ne doute de rien. Présentant, lundi 20 mars, le comité de soutien de Lionel Jospin, l'ancien président de la Commission européenne s'est montré exceptionnellement optimiste et n'a pas été chiche de son appui. Navré par la légèreté des propositions européennes de MM. Balladur et Chirac, séduit par la démarche du candidat Jospin *« à la tête bien faite »*, qui sait *« regarder la société à côté des gens et non pas au-dessus des gens »*, M. Delors est aujourd'hui convaincu que la gauche *« peut retrouver l'enthousiasme pour aller au-delà d'elle-même »*. *« Nous sommes décidés à repartir forts de ce qui a été fait en quatorze ans*, a-t-il affirmé, *conscients de nos faiblesses et de nos limites, mais en voulant puiser dans notre mémoire et dans le trésor de création que vous représentez. »*

Plus assuré des chances de M. Jospin en ce printemps que des siennes à l'automne dernier, M. Delors expliquait en privé que depuis la situation avait changé, que *« le PS étant sorti de ses mauvaises vapeurs »*, que *« ses éléphants étant partis se promener »*, cela lui avait *« redonné le moral »*. M. Jospin lui sut gré de l'avoir retrouvé. Il s'est dit *« fier »* de son soutien, *« parce qu'il représente un exemple de rigueur sur le plan politique, intellectuel et professionnel »*.

400 PERSONNALITÉS

Ce comité de soutien de près de quatre cents personnalités, composé en un temps record, n'a sans doute pas le lustre de ceux de 1981 et de 1988 pour François Mitterrand. Autres temps, autres moeurs ! Jack Lang, le grand ordonnateur par le passé de ce genre d'entreprises de prestige, a refusé d'ouvrir son épais carnet d'adresses. Sollicités pour gagner du temps, les services de l'Elysée ont livré leurs noms mais sans téléphone. Petites humeurs trahissant les dispositions de l'un et des autres. Le comédien Pierre Arditi s'est dit choqué de voir ses pairs donner l'impression *« d'être tous devenus chiraco-marxistes »*. Il fut applaudi.

Quelque quatre cents personnalités du monde des arts, des lettres, universitaires ou sportifs, en passant par deux anciens ministres du général de Gaulle, Jean-Marcel Jeanneney et Edgard Pisani, composent le comité de soutien de Lionel Jospin. Voici les principaux signataires.

Comédiens : Pierre Arditi, Maria Casarès, Danièle Delorme, Gérard Desarthe, Daniel Gélin, Daniel Mesguich, Michel Piccoli, Marie-France Pisier, Robin Renucci, Alexandra Stewart, Jean-Marc Thibault, Pierre Vaneck, Henri Virlojeux.

Chanteurs, musiciens : Barbara, Brigitte Fontaine, Jean Guidoni, Pierre Perret, Sapho, Miguel Angel Estrella, Didier Lockwood, Michel Portal, Serge Reggiani, Aldo Romano, Yves Simon.

Cinéastes, réalisateurs : Pascal Aubier, Patrice Chéreau, Claire Denis, Philippe Garrel, Elisabeth Huppert, Marin Karmitz, Claude Lanzmann, Jean Marbeuf, Serge Moati, Bernard Murat, Yves Robert.

Ecrivains, éditeurs : Christine Arnothy, Jean-Denis Bredin, René de Ceccaty, Aimé Césaire, Edmonde Charles-Roux, Alain Decaux, Régine Deforges, Benoîte Groult, Paul Guimard, Albert Memmi, Erik Orsenna, Pierre Péan, Yann Queffélec, Denis Roche, Jean Vautrin

Peintres, sculpteurs, architectes : Daniel Buren, Michel Cantal-Dupart, Gérard Fromanger, Georges Jeanclos, Pierre Wiaz.

Universitaires, scientifiques, philosophes : Maurice Agulhon, Claude Allègre, Marc Augé, Hubert Curien, Jacques Derrida, Maurice Duverger, Marc Ferro, René Frydman, Françoise Héritier-Augé, Julia Kristeva, Jacques Le Goff, Bernard-Henri Lévy, Jean-Marc Lévy-Leblond, Jean-François Lyotard, André Mandouze, Alexandre Minkowski, Philippe Nozières, Jean-Claude Passeron, Paul Ricœur, Pierre Rosanvallon, Laurent Schwartz, Benjamin Stora, Pierre-André Taguieff, Alain Touraine, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet

Sportifs : Basile Boli, Fabrice Colas, Monique Ewanje-Epée-Tourret, Cécile Novak-Grasso, Jean-Claude Skrela.

D. C.

Au Conseil de Paris l'opposition dénonce la hausse des impôts

Depuis 1992, la progression dépasse 40 %

IL FALLAIT s'y attendre et c'était de bonne guerre. La confirmation par Jacques Chirac d'une nouvelle augmentation générale des divers impôts locaux qui seront demandés, cette année, aux particuliers et aux entreprises parisiennes a donné lieu à un vif débat de politique générale. A vrai dire, il n'y avait guère de surprise. Ces hausses, esquissées à l'automne 1994, avaient été provisoirement chiffrées, dès le mois de décembre, à environ 5 % (*Le Monde* du 14 décembre 1994). La gauche municipale avait donc déjà eu l'occasion de dire ce qu'elle en pensait. Mais le chiffrage à présent plus précis lui a permis de réitérer ses critiques.

La situation a changé : les augmentations seront de 4,5 % pour la taxe d'habitation, de 5,57 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et de 4,5 % pour la taxe professionnelle. M. Tiberi, premier adjoint au maire, les a justifiées en invoquant, d'une part, le prélèvement de solidarité en faveur des communes en difficulté et les lourdes dépenses sociales de la ville, d'autre part, les pertes de recettes dues à la récession économique et à la diminution des concours de l'Etat. Malgré cela, il a estimé que la fiscalité parisienne resterait modérée et que, finalement, le compromis budgétaire 1995 est un nouveau témoignage de la bonne gestion des affaires municipales. Les orateurs du RPR et ceux de l'UDF ont félicité Jacques Chirac sans aucune réserve.

Nullement désarmée, l'opposition s'est lancée dans un nouveau débat budgétaire, le troisième en quelques mois. Ses intervenants ont d'abord relevé que le total cumulé des hausses fiscales subies par les Parisiens depuis 1992 dépasserait 40 % alors que l'inflation n'a été que de 8,5 %. Au nom du groupe socialiste, Bertrand Delanoë a rappelé que cette ponction sans précédent se doublait d'autres augmentations portant sur les prix des services : centres aérés, stationnement, enlèvement des ordures ménagères, taxe de balayage, etc.

C'est sur ce dernier point que Georges Sarre (Mouvement des citoyens) a exprimé ses inquiétudes : *« Si le rendement de la taxe professionnelle diminue,* a-t-il dit, *c'est que le tissu économique de la capitale est atteint. »* Il faudrait donc que la Ville ait une action fortement incitative pour attirer des entreprises de haute technologie.

Le communiste Henri Malberg a, pour sa part, esquissé une politique fiscale de rechange qui, à l'en croire, éviterait à la majorité des Parisiens de *« payer les pots cassés d'une situation dont ils ne sont pas responsables »*. Selon lui, il conviendrait de réformer la taxe d'habitation pour en faire peser le poids sur *« les beaux quartiers »*, augmenter la taxe sur le foncier bâti pour les grandes sociétés, taxer les profits immobiliers.

Ces critiques et suggestions n'ont pas fait broncher la majorité chiraquienne, qui a voté facilement toutes les augmentations proposées. Par ailleurs, l'unanimité du Conseil s'est reconstituée pour approuver la politique du logement en faveur des plus démunis. Enfin, les débats ont apporté quelques apaisements à ceux qui s'inquiétaient de la menace de fermeture pesant sur quatre centres de protection maternelle et infantile.

Marc Ambroise-Rendu

■ DÉMISSION. Alain-Michel Grand (UDF-CDS) a annoncé, lundi 20 mars, sa démission d'adjoint au maire de Paris, chargé des affaires scolaires. Cette décision fait suite aux questions posées, notammment, par les membres du groupe socialiste, qui ont mis en cause à plusieurs reprises les avantages matériels dont il bénéficiait comme président de la Semidep (Société d'économie mixte immobilière et interdépartementale), chargée de la construction et de la gestion de logements sociaux. M. Grand démissionne aussi de la présidence de la Semidep. Jean Tiberi, premier adjoint au maire, a confirmé que cette société faisait l'objet depuis la fin janvier d'*« un audit conduit par l'inspection générale des services de la Ville de Paris »*.

Les conflits sociaux s'enlisent en Corse

Les occupations de services publics se multiplient

Le nombre de grévistes a diminué en Corse au début de la semaine, mais la solution aux conflits sociaux dans le secteur public n'est toujours pas en vue. José Rossi, ministre de l'industrie et président du conseil général de Corse-du-Sud, a reçu les postiers en grève et lancé un appel à l'apaisement du conflit.

AJACCIO
de notre correspondant

Tandis que l'Association des maires de Corse-du-Sud en appelle au premier ministre pour *« permettre à la Corse de sortir définitivement de la crise dans laquelle elle se trouve plongée »*, les occupations de services publics se multiplient à Bastia et Ajaccio. A Ajaccio, l'on a même vu, lundi 20 mars, une situation paradoxale : à la direction des affaires sanitaires et sociales, un seul gréviste sur un effectif de soixante-dix et les locaux occupés par des syndicalistes étrangers à l'établissement !

Le nombre global des grévistes est cependant inférieur aux moyennes relevées la semaine dernière. Il était, lundi, de l'ordre de 35 % pour l'ensemble de l'île, avec des variations selon les administrations de 0 à 76 %. La CGT, FO et la FSU maintiennent la pression, multipliant les avertissements – ils rejettent sur le gouvernement les *« risques graves de dégénérescence du conflit »* – et menant des actions particulières, comme l'isolement téléphonique depuis vendredi de la préfecture de Corse-du-Sud (160 agents), de l'hôtel du département (120) – où personne n'était en grève lundi – et de l'hôtel de police d'Ajaccio.

Parallèlement, le travail a normalement repris à EDF, trois mois après le déclenchement du conflit (*Le Monde* daté 19-20 mars), et une issue favorable paraît possible à La Poste, où la concertation devait reprendre mardi. Les grévistes ont, en effet, été reçus par leur ministre de tutelle, José Rossi, qui a, croit-on savoir, demandé à la direction générale de l'établissement de tout mettre en œuvre pour trouver un terrain d'entente avec les syndicats.

S'adressant, d'autre part, à l'ensemble des grévistes, le ministre de l'industrie, également président (UDF-PR) du conseil général de Corse-du-Sud, a souligné que la proximité de l'échéance présidentielle n'était pas le meilleur moment pour faire monter la pression. M. Rossi confirmait ainsi, implicitement, que si la porte n'est pas fermée aux discussions ultérieures prévues dans le cadre de l'Observatoire régional des prix (qui va être mis en place), le gouvernement n'a pas l'intention de reprendre des négociations avec les syndicats, dont cinq ont signé le 10 mars le protocole d'accord. Mais CGT, FO et FSU ne cachent pas leur désir d'être reçus par le ministre de la fonction publique, André Rossinot.

La situation, on le voit, n'est guère évolutive. Le conflit s'enlise, au grand dam des organisations socioprofessionnelles, qui soulignent, une fois de plus, combien elles pâtissent de son prolongement – on est entré, lundi 20 mars, dans la quatrième semaine de grève générale. Quant aux syndicats, ils protestent contre ce qu'ils jugent être la volonté affichée du gouvernement, jouer le pourrissement.

Trente six attentats symboliques ont visé les services publics, le Crédit lyonnais et l'UAP

C'est le moment choisi par le FLNC-Canal habituel – dont le MPA (Mouvement pour l'autodétermination) est proche – pour perpétrer, dans la nuit de dimanche à lundi, trente-six attentats, certes sans gravité mais qui ont commotionné plusieurs personnes, à Porto-Vecchio notamment. Ces attentats ont visé exclusivement des services publics (Trésor, postes, impôts), le Crédit lyonnais et l'UAP. *« Ces actions se veulent symboliques »*, précise l'organisation clandestine, en imputant au gouvernement une *« volonté de pourrissement de la situation qui n'est pas acceptable »*. Le FLNC dénonce *« le mépris affiché à l'égard des salariés mais également des socioprofessionnels qui subissent le contrecoup de cette crise »*. L'Etat, dit aussi le FLNC, *« a le devoir de mettre en œuvre une solution globale dans la concertation la plus large »*.

Paul Silvani

Un Livre blanc pour éviter que le quartier nord d'Amiens n'explose à nouveau

AMIENS
de notre correspondant

Un Livre blanc consacré au quartier nord d'Amiens vient d'être transmis au maire de la ville, Gilles de Robien (UDF-PR), et au préfet de la Somme. Cette initiative fait suite à la flambée de violence qui s'est emparée, en novembre 1994, de ce quartier, conséquence d'une intervention de CRS considérée comme une provocation : une grenade lacrymogène lancée dans une salle où des jeunes fêtaient un anniversaire. Le préfet avait reconnu alors avoir été trompé par la police, qui lui avait menti sur l'itinéraire et l'action des Compagnies républicaines de sécurité.

Une bonne partie de ceux qui prennent à cœur l'amélioration de la vie quotidienne dans les secteurs défavorisés de la capitale picarde a décidé alors qu'il fallait agir. A l'initiative de Françoise Rodary, de la Commission pastorale diocésaine des migrants, qui est aussi l'une des responsables de l'Association de services aux migrants d'Amiens (ASMA), des enseignants et des responsables d'association se sont réunis. C'est ainsi qu'a pris corps l'idée d'un Livre blanc, dans lequel seraient exprimées des urgences du quartier nord d'Amiens.

RÉALISME

Première priorité : réduire le nombre de jeunes sans travail. Les signataires du document demandent que des emplois soient trouvés sur les marchés de la ville ou de l'office public d'aménagement et de construction (OPAC). A propos des écoliers, pour certains en situation d'échec, il est souhaité que les parents soient amenés à participer à des activités avec leurs enfants, et que les enfants puissent sortir de leur quartier.

Le Livre blanc évoque plus loin le problème des logements. Réalistes, les auteurs estiment que la composition sociale du quartier ne changera pas. Dans ces conditions, il importe que l'office de HLM entretienne des relations suivies avec les locataires ou les demandeurs de logement, en ayant *« la volonté de résoudre les problèmes au lieu de laisser pourrir les situations »*. Le Livre blanc traite aussi de la drogue et de l'environnement social, en s'inspirant par exemple du fait que sept cent soixante enfants de moins de six ans (soit 44 % de cette tranche d'âge, contre 9 % pour l'ensemble de la région Picardie) vivent dans une famille sans revenu lié à une activité professionnelle, dans le quartier du Pigeonnier.

« Travail remarquable », a commenté le maire, qui a voulu en rencontrer rapidement les auteurs, pour leur demander d'être les *« acteurs d'une nouvelle étape »*. *« A travers le travail effectué,* écrit-il dans un long communiqué, *se dessine peut-être une nouvelle génération de comités de quartier concentrés non seulement sur les problèmes quotidiens mais également porteurs d'idées, de projets et de solutions. »* Le préfet, quant à lui, prévoit de recevoir les auteurs du rapport le 29 mars.

Michel Curie

Aéroports de Paris ouvre la première « Maison de l'environnement » à Roissy-Charles-de-Gaulle

LA SOCIÉTÉ Aéroports de Paris (ADP) a inauguré, jeudi 16 mars, sa première « Maison de l'environnement » dans la zone de fret de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Un deuxième centre d'information devrait ouvrir à Orly en juin. *« Lieu d'accueil, de dialogue et d'explication »*, destiné plus particulièrement aux quelque six cent mille riverains et voisins de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, cette Maison de l'environnement propose sur 600 mètres carrés d'exposition divers systèmes de communication interactifs et multimédias. Trois thèmes y sont abordés : l'histoire du développement aéroportuaire, les activités de la plate-forme (circulation aérienne, contrôle et coordination des opérations d'assistance aux avions au cours des phases délicates d'atterrissage ou de décollage), la politique de l'environnement.

Tout visiteur peut prendre connaissance du contrôle de l'eau et de l'air en direct du laboratoire d'ADP. Il peut aussi écouter et comparer le bruit des avions dans des cabines techniques de restitution des bruits et suivre sur écran des atterrissages et des décollages d'aéronefs grâce au système Sonate. Cet outil, développé par ADP, peut en effet montrer en temps réel les différentes trajectoires des avions au départ et à l'arrivée. Une base de données permet en outre de caractériser les bruits émis, de suivre leur évolution dans le temps et ainsi de pouvoir répondre rapidement aux interrogations des riverains, formulées auprès du département environnement.

En moyenne, ce département reçoit par an entre trois cents et cinq cents appels téléphoniques de personnes se plaignant du bruit, ainsi qu'une centaine de plaintes écrites émanant d'élus ou de personnalités, pour un total de quelque 300 000 mouvements d'avions (320 000 mouvements ont été enregistrés en 1994). Pour la création de cette Maison de l'environnement, ouverte au public du lundi au vendredi, ADP a dépensé 20 millions de francs. En cinq ans, entre 1992 – date du lancement, en direction des riverains, d'un plan intitulé « Environnement de l'entreprise » – et 1996, ADP, comme le précise son président, Jean Fleury, aura investi près de 450 millions dans ce domaine.

Martine Boulay-Méric

Menaces sur les centres de protection maternelle et infantile

SOUMISE à une forte pression, la Ville de Paris cherche à calmer le jeu au sujet des centres de protection maternelle et infantile (PMI). Depuis trois mois, des voix se sont élevées pour dénoncer les contradictions entre le discours « social » de Jacques Chirac, candidat à l'élection présidentielle, et les actes de Jacques Chirac, maire de Paris. Lors du Conseil de Paris lundi, les élus socialistes ont interpellé le maire pour lui demander de lever la menace de fermeture qui pèse sur les centres de PMI dont la gestion a été confiée à des organismes ou des associations.

Celui de la rue du Maroc (18e), géré par la Caisse d'allocations familiales de Paris (CPAM),et un autre situé dans le 14e ont déjà fermé leurs portes le 31 décembre 1994. Un troisième, impasse Delépine dans le 11e, devrait subir le même sort le 31 mars. Quant à un quatrième, rue Philippe-de-Girard dans le 18e, il bénéficie d'un sursis jusqu'à la fin de l'année. Face à l'émotion suscitée par ces fermetures annoncées, la mairie a accepté de composer.

M. DEVAQUET AVEC L'OPPOSITION

A l'origine de cette affaire, la dénonciation par la Ville de Paris, en août 1994, de conventions la liant à des organismes ou associations assurant la gestion de ces services. La Ville veut alors modifier le mode de calcul de leur financement. Il s'agit d'appliquer les mêmes règles de fonctionnement à l'ensemble des 89 centres de PMI de la capitale. 55 d'entre eux, gérés par des organismes extérieurs, sont sur la sellette. Ceux de la CPAM sont en première ligne.

L'émotion grandit. Le Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile s'émeut et écrit au maire de Paris : *« En cette période de grande difficulté socio-économique et de détresse psychologique pour beaucoup de familles parisiennes, nous demandons à ce que le département de Paris garantisse le maintien de ces équipements de proximité pour les jeunes enfants. »* La confédération syndicale des familles s'étonne de l'attitude de la Ville. Les syndicats CFDT et CGT des centres de PMI gérés par la CPAM créent un collectif de défense. Les élus socialistes au Conseil de Paris prennent le relais, interpellent le maire et, le 6 février, lors d'un conseil d'arrondissement, Alain Devaquet, maire (RPR) du 11e, vote avec l'opposition municipale un vœu demandant à la Ville de reprendre la gestion d'un centre menacé de cet arrondissement. Une pétition recueillera plus de mille signatures.

La pression finit par avoir quelques effets. La mairie de Paris a beau estimer qu'elle n'est pas responsable de la fermeture des centres – décidée selon elle par les organismes gestionnaires –, elle évolue. Si elle déclare remplir ses obligations légales plus que largement, elle annonce qu'un nouveau centre sera créé dans le 18e. Mieux encore, lundi, lors du Conseil de Paris, elle déclarera que le centre Delépine, au lieu de fermer, sera confié à un autre organisme privé. Enfin, les deux centres qui dépendaient jusque-là de la caisse d'allocations familiales, dans le 9e et le 10e, seront repris en régie directe.

Michèle Aulagnon

Bretagne et Pays de la Loire accentuent leur coopération

VANNES
de notre correspondant

Amorcée en 1990 avec l'installation d'un bureau commun à Bruxelles, la coopération entre les régions Bretagne et Pays de la Loire s'est renforcée, vendredi 17 mars, grâce à la signature par leurs présidents respectifs, Yvon Bourges et Olivier Guichard, de trois conventions sur le développement technologique, la formation et l'international. Les deux régions _ membres de l'arc atlantique _ entendent *« se repositionner par rapport aux régions de l'axe Rhin-Rhône, à forte activité économique »*, afin d'offrir une *« façade atlantique plus forte »* : elles redoutent en effet un glissement vers l'Est du centre de gravité de l'Union européenne (*Le Monde* des 15 février et 16 mars).

L'une des réponses est le « pôle agronomique ouest » lancé en 1992 et qui regroupe les centres de recherche de six départements, autour des universités de Rennes, Brest, Nantes et Angers. *« Le but est de modifier la recherche scientifique dans l'agroalimentaire et de développer un état d'esprit inter-régional en entraînant les industriels »*, explique Jean-Louis Neumann, délégué général du pôle, qui recense *« une dizaine de projets, dont six ont abouti »*.

Le projet « haute pression », avec un laboratoire, installé à Nantes, qui permet la stérilisation des aliments sans cuisson, est le premier pas vers la constitution d'un pôle de génie des procédés. Des applications de cette technologie dans le secteur alimentaire sont envisageables *« avant la fin 1995 »*.

UN EXEMPLE « UNIQUE »

Les recherches dans des secteurs comme les ovoproduits, les emballages, la lutte biologique (tel l'élevage de coccinelles pour détruire les pucerons) montrent que *« cette cohérence interrégionale entre recherche et développement économique est un exemple à peu près unique »*. Chaque région a apporté 2 millions de francs, et Yvon Bourges et Olivier Guichard s'appuient sur *« ce bilan très positif »* pour développer la coopération dans d'autres secteurs comme la chimie fine,la santé, la mécanique, les matériaux, la productique.

La Mission régionale du commerce extérieur breton (Mirceb), soutenue par la région, a été chargée, vendredi 17 mars, à titre expérimental, de constituer un relais commun aux deux régions en Afrique du Sud. *« Des occasions sont à saisir, notamment dans l'agroalimentaire et la mécanique. L'Afrique du Sud est un pays développé et solvable où les conditions politiques sont bien différentes »*, relève Yvon Bourges. En novembre 1994, le président de la région Bretagne avait pris la tête d'une délégation française pour défendre un contrat de 2 milliards de francs, portant sur la construction, par la direction des constructions navales (DCN) de Lorient, de quatre frégates destinées à la marine sud-africaine.

Michel Le Hebel

هكذا من الأصل

DEUX ÉTUDES de l'Insee et du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) confirment l'aggravation des difficultés qu'éprouvent les moins de 25 ans, y compris les jeunes diplômés, à s'intégrer sur le marché du travail. ● **AUJOURD'HUI**, un jeune sur quatre seulement est effectivement employé. Encore s'agit-il fréquemment de postes temporaires ou à durée déterminée. En fait, tout se passe comme si les entreprises hésitaient davantage à recruter des moins de 25 ans : la proportion de jeunes embauchés tend en effet à baisser. ● **CONJONCTURE** : dans ces conditions, un nombre croissant est contraint de vivre une alternance de périodes d'activité, de « petits boulots » et de stages ou de chômage. ● **SOCIOLOGUES** et animateurs de missions locales constatent que la crise de l'emploi retarde le passage à l'âge adulte de nombreux jeunes.

Les jeunes obtiennent un emploi stable de plus en plus tardivement

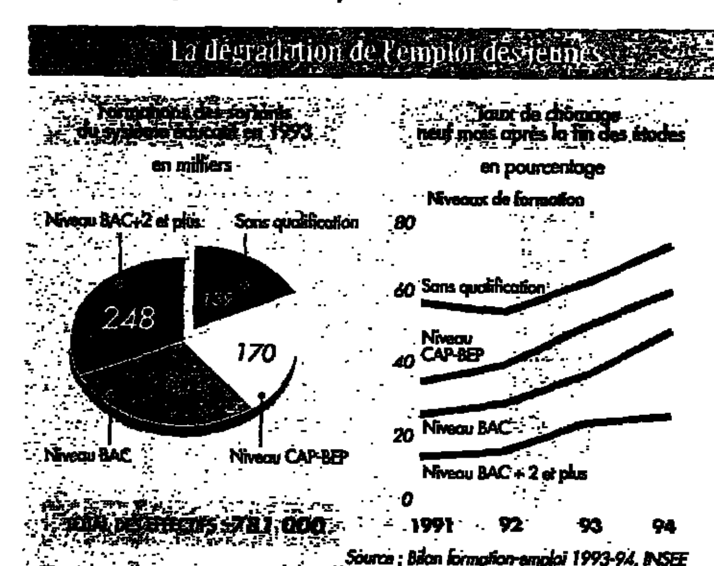
Selon les travaux de l'Insee et du Cereq, les 16-25 ans rencontrent des difficultés croissantes pour être embauchés dans les entreprises. Avant ce premier emploi, ils s'installent dans une période transitoire qui tend à s'allonger

QUOI QU'EN RÊVENT les candidats à l'élection présidentielle, le fléau du chômage des jeunes n'est pas prêt d'être endigué. Rendues publiques mardi 21 mars, deux études de l'Insee et du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) confirment même l'aggravation de ce mal persistant. En dépit d'une amélioration passagère en janvier, avec une réduction de 21 000 demandes d'emploi parmi les jeunes (*Le Monde* du 2 mars), la détérioration a gagné toutes les catégories.

Dans sa dernière livraison, le bulletin *Insee-Première* dresse un portrait contrasté des 8 270 000 jeunes âgés de 16-25 ans. Avec l'allongement de la durée d'études, notamment chez les 20-21 ans, et l'élévation du niveau de qualification, près d'un jeune sur deux (45,7 %), soit 3 780 millions, était scolarisé en mars 1994 contre 3 650 000 « actifs » ou en quête d'emploi (44,1 % contre 45,3 % un an plus tôt). Cette diminution aurait pu profiter aux candidats à l'insertion. Ce n'est pas le cas. Le nombre d'emplois occupés par les 16-25 ans a chuté de 200 000 en un an. Conséquence : un jeune sur dix (10,2 % contre 9,4 % en 1993), soit 850 000, était en mars 1994 inscrit au chômage, avec une part plus importante de filles (10,5 %).

Alors qu'un jeune sur quatre (26,6 %) a effectivement trouvé un travail, la proportion de postes temporaires, intérimaires ou à durée déterminée s'est considérablement accrue (+ 3 % en un an). Bien qu'en augmentation, de 200 000 à 250 000, les contrats d'apprentissage ne concernent environ que 3 % des jeunes, tandis qu'un peu moins de 5 % – soit 380 000 – bénéficient de l'une des multiples mesures gouvernementales d'insertion.

Selon l'Insee, la chute des recrutements dans les entreprises et les administrations, de 3 140 000 en 1991 à 2 760 000 en 1993, n'explique qu'en partie cette dégradation de l'accès à l'emploi. La proportion de jeunes embauchés, notamment parmi les 800 000 qui sortent de l'école ou de l'université, reste faible et a tendance à diminuer (9,1 % en 1993 contre 11,2 % deux ans auparavant). Dans la revue *Economie et statistique* de l'Insee, Dominique Fournié, du Cereq, relève que la moitié des embauches concernent des personnes de 25 à 39 ans, qui pour leur grande majorité, occupaient déjà un activité professionnelle. Toutefois, reconnaît-il, *« les professions les plus qualifiées ont le plus souvent recours aux jeunes sortant de l'école. »* Autrement dit, constate l'Insee : *« Plus le niveau de formation est élevé, plus l'accès à l'emploi est aisé. »* Même s'ils ne représentent qu'à peine 10 % des sortants du système éducatif (83 000), les jeunes « exclus », sans qualification ou de « bas niveau de qualification », en font constamment l'amère expérience.



Le taux de chômage augmente pour tous les niveaux de formation, les jeunes sans qualification étant les premiers touchés.

DISPARITÉS RÉGIONALES

Dans l'enquête consacrée à l'insertion professionnelle des jeunes neuf mois après la fin de leurs études, la direction de l'évaluation et de la prévision (DEP) du ministère de l'éducation nationale estime toutefois qu'ils sont les premiers bénéficiaires des contrats d'apprentissage (51 %). En revanche, note la DEP, la situation s'est considérablement détériorée pour les titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'une première année de bac pro (134 250 jeunes). C'est parmi eux que l'on compte la plus forte proportion de chômeurs, de l'ordre de 33,8 % (+ 6,2 %), dont 44,9 % de filles.

Même si 65 % des jeunes accèdent au niveau du baccalauréat, le danger menace aussi ceux qui abandonnent leurs études (63 091) à ce stade. Près d'un tiers risque de connaître une période prolongée de chômage, surtout s'ils sont issus de spécialités de bacs professionnels, comme le bâtiment pour les garçons (37,3 %) ou le secrétariat pour les filles (46,2 %). Les disparités régionales sont, dans cette catégorie, particulièrement accentuées. Si l'Ile-de-France, l'Alsace et dans une moindre mesure Rhône-Alpes paraissent moins touchées, en revanche, la crise s'est amplifiée dans la Champagne, le Sud-Ouest et surtout le Nord-Pas-de-Calais, où plus d'un jeune sur deux est au chômage. *« La région d'études influe plus sur l'insertion que le diplôme ou la spécialité »*, notent Claude Minni, de l'Insee, et Jean-Frédéric Vergnies, du Cereq, dans *Economie et statistique*.

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont à leur tour menacés, selon la dernière enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq). Chute des embauches et augmentation de 25 % du nombre de sorties : en 1992, deux ans après la fin des études, le taux de chômage (11,5 %) est deux fois supérieur à celui de 1988. Qui plus est, ajoute le Cereq : *« Les emplois trouvés correspondent à des niveaux de classification moins élevés. »* C'est surtout vrai pour les anciens élèves des écoles de commerce, mais aussi pour les IUT et les BTS.

RÉVISION A LA BAISSE

Le niveau des salaires d'embauche a également chuté. Pour un ancien élève d'école de commerce, il passe de 12 000 à 10 000 francs. Pour les diplômés d'IUT et de BTS, la diminution, de l'ordre de 1 000 francs, le ramène à 6 000 francs. Dès lors, un certain nombre d'étudiants préfèrent retarder leur entrée dans la vie active dans l'attente d'un emploi correspondant mieux à leur qualification.

Cette nouvelle réalité suffit-elle à expliquer les poursuites d'études, qui atteignent 63 % dans les IUT et les BTS, vers des filières universitaires ou des écoles d'ingénieurs assurant un statut de cadre ? Justifient-elles également la forte croissance des sorties en fin de troisième cycle (+ 98 %) ? Pour le Cereq, la diminution des emplois dans l'industrie ne saurait constituer la seule raison. *« Alors que 77 000 embauches de cadres de 28* ans *ont été réalisées en 1992 et 1993, le nombre de sortants à un niveau supérieur à bac + 2 s'élève à 160 000. »* Rejoignant ainsi le diagnostic de certains experts, il conclut : *« L'équivalence entre enseignement supérieur et accès direct à un statut de cadre n'est plus systématique. »* La désillusion au bout du diplôme en quelque sorte. Seule la perspective de générations futures, en moins grand nombre, laisse espérer une embellie.

Michel Delberghe

★ « De l'école à l'emploi : les jeunes en mars 1994 ». *Insee-Première*, mars 1995. « L'insertion professionnelle des jeunes au 1er février 1994 », note d'information de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, février 1995.

★ « Bilan formation-emploi ». *Economie et statistique*, n° 277/278, février 1995.

★ L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. *Cereq bref*, n° 107, mars 1995.

Menaces sur les contrats de qualification

La Coordination des jeunes en alternance et la Chambre syndicale des organismes de formation en alternance ont appelé, jeudi 23 mars, à une manifestation à Paris, pour protester contre les menaces qui pèsent sur le financement des contrats de qualification. *« Depuis novembre, 5 000 à 10 000 jeunes ont,* selon elles, *été exclus de l'alternance »* après que leur formation n'a pu être financée par les organismes mutualisateurs agréés (OMA). Gérés par les partenaires sociaux, les OMA sont chargés de prélever une taxe équivalente à 0,4 % de la masse salariale pour financer les formations des jeunes en contrat d'insertion. Or les partenaires sociaux ont décidé de *« réguler cette dérive inflationniste »* en ralentissant le rythme de financement de ces contrats qui a, selon le CNPF, accusé en 1994 un déficit de 1 milliard de francs. Les organisateurs de la manifestation estiment que la réforme du financement de ces formations, censée intervenir le 1er avril, va à moyen terme « interdire » aux jeunes d'obtenir un diplôme via le contrat de qualification, alors que cette filière représente aujourd'hui les trois quarts des 150 000 contrats signés.

La crise de l'emploi a retardé le passage à l'âge adulte

SANS DOUTE faudra-t-il se décider à donner un nom à ce nouvel âge de la vie qui, façonné par les difficultés d'insertion professionnelle, sépare la fin de l'adolescence et le début de l'indépendance financière que procure un emploi stable. Ce serait une façon de reconnaître que la montée du chômage a bouleversé les repères les plus traditionnels de l'existence. *« Entre adolescence et âge adulte tels qu'on les définissait jusqu'à présent, s'est intercalé un passage qui peut être très long. C'est un phénomène assez nouveau qui se vérifie partout en Europe »*, souligne Louis Roussel, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED).

« Les transformations qui ont marqué ces vingt dernières années ont profondément modifié les modes de passage à l'âge adulte et se sont traduites par des risques accrus de précarisation d'une partie des jeunes », assure Françoise Battagliola, du centre de sociologie urbaine du CNRS, coauteur avec Elisabeth Brown et Maryse Jaspard d'une étude à paraître pour le compte de la Caisse nationale d'allocations familiales. *« D'une génération à l'autre,* ajoute-t-elle, *les événements de la vie privée sont vécus plus tard »*, qu'il s'agisse du départ du domicile familial, du début de la vie en couple ou de la naissance du premier enfant. Ne pouvant devenir *« résidentiellement autonomes »* faute de ressources suffisantes, les jeunes doivent demeurer plus longtemps (trois ou quatre ans en moyenne, selon M. Roussel) avec leurs parents. Cette cohabitation, plus fréquente dans les milieux modestes, *« se heurte de moins en moins à l'hostilité des parents, qui acceptent désormais l'autonomie sexuelle et affective des jeunes adultes »*, précise Mme Battagliola, observant des différences marquées entre garçons et filles dans les milieux défavorisés.

RISQUE DE PRÉCARISATION

« Si les hommes montrent peu d'empressement à fonder une famille avant d'être en mesure de l'entretenir, le « réalisme » des jeunes femmes les incline à élire de futurs époux plus « mûrs » qu'elles-mêmes, déjà insérés sur le marché du travail, affirme Mme Battagliola dans une autre étude réalisée pour le ministère des affaires sociales. *Aussi, les hommes encore sans emploi ou ayant un itinéraire professionnel précaire sont-ils écartés par les femmes, qui leur préfèrent des hommes au statut social plus sûr, alors que les qualités professionnelles des femmes ne jouent guère sur le choix des hommes. » « La division sexuelle du travail et des rôles tend ainsi à perdurer : elle paraît même confortée par la crise de l'emploi, qui touche au premier chef les jeunes les plus démunis »*, conclut le chercheur. *« A l'opposé,* insiste-t-elle, *l'effet combiné des ressources héritées et d'un fort capital culturel tend à atténuer les différences de parcours au masculin et au féminin. »* Les animateurs des missions locales voient plus concrètement encore la façon dont la crise modifie la vie privée des jeunes. *« Souvent,* témoigne Bruno Rocca, psychologue à la mission locale de Meaux (Seine-et-Marne), *on vit chez des copains successifs, ce qui interdit de disposer d'une adresse permanente et ne facilite guère l'insertion. D'autres vivent contraints et forcés chez leurs parents. Pour tous, le risque est celui d'une forme d'immaturité : s'habituer à une existence faite de morceaux successifs sans projet à long terme. »*

Jean-Marie Terrien, directeur de la mission locale de Nantes et président de l'Association nationale des directeurs de missions locales, s'inquiète lui aussi du *« retard du passage à l'âge adulte ». « Nous avons observé que ceux qui effectuent une démarche volontaire pour obtenir un logement s'engagent aussi plus facilement dans une démarche pour obtenir un emploi. Il en découle un comportement social différent, une meilleure sociabilisation que ne favorise pas le fait d'habiter chez ses parents »*, estime M. Terrien. La mission locale de Nantes a donc constitué un fonds d'aide au logement afin d'aider les jeunes sans ressources suffisantes à se construire une *« autonomie résidentielle »*.

Jean-Michel Normand

Agnès, Stéphane, Ali, François et Laurent : leur longue marche vers un premier emploi

CEUX-LÀ y sont parvenus. Les jeunes gens, âgés de moins de vingt-cinq ans, que nous avons sollicités viennent tous d'être embauchés en contrat ferme ou en contrat de qualification, qui a vocation à se transformer en emploi durable. Pour certains, cela s'est fait tout seul. *« Je n'ai jamais été vraiment inquiet quant aux atouts à faire valoir »*, se souvient Loris Lunshof, diplômé de l'institut universitaire professionnalisé (IUP) de Paris-Dauphine et aujourd'hui conseiller clientèle au Crédit du Nord. Entre sa sortie de l'IUP et son embauche à la banque, Loris n'a eu *« qu'un mois de battement »*. Juste le temps de rédiger son mémoire de stage de fin d'études, effectué au... Crédit du Nord. Avec le recul, cette transition de l'école au travail se résume à peu de chose : *« Il faut aller de l'avant et surtout être là au bon moment ! »*

La chance a également joué pour Christophe Beudot. *« J'ai quitté l'armée un mardi. Le mercredi, je me présentais chez Pechiney parce qu'on m'avait dit qu'ils recrutaient des jeunes. J'ai été pris. J'étais plutôt content. »* L'embauche en contrat de qualification à l'usine Pechiney-Rhénalu de Neuf-Brisach (Haut-Rhin) tombait à pic. Après avoir échoué au bac et arrêté l'école *« sur un coup de tête »*, Christophe, en attendant de partir à l'armée, était entré dans la valse des petits boulots : livreur de pizzas, manutentionnaire...

LE PRIX À PAYER

Pour d'autres, le parcours vers un premier emploi « véritable » s'est avéré autrement plus chaotique. Diplôme de BTS de commerce international en poche, Agnès avait choisi *« de ne pas se poser tout de suite »*. Quatre ans plus tard, elle suit, avec un contrat de qualification, une formation en alternance de commercial chez Olivetti France. Agnès ne renie pas ces années passées comme réceptionniste d'hôtel aux Antilles puis comme responsable d'une boutique Total en métropole. *« Mais il faut quand même penser à s'établir... »* Ses premières expériences professionnelles ne lui en avaient pas donné l'occasion : *« Quand j'ai menacé le patron de l'hôtel de partir s'il ne m'augmentait pas, je me suis retrouvée dehors ! »* se souvient-elle.

Décrocher le « boulot définitif », celui qui permettra enfin d'« avoir une situation », de « s'acheter une voiture », de « se projeter dans l'avenir »... Les mots ne manquent jamais pour décrire une aspiration identique. Nombreux sont ceux qui, à l'instar de Stéphane Chereau, ont *« galéré »*, ne parvenant à s'en sortir qu'au prix de concessions douloureuses. Après son apprentissage de magasinier quincaillier, Stéphane a alterné pendant trois ans chômage et petits boulots : de l'emballage de steaks hachés dans un abattoir aux travaux saisonniers agricoles. *« Sur les cent cinquante lettres de candidature que j'ai adressées, je n'ai obtenu qu'une trentaine de réponses, toutes négatives. »* Son père, salarié chez Pechiney-Rhénalu en Maine-et-Loire, le tirera finalement d'affaire après avoir appris que l'usine de Neuf-Brisach recrutait des jeunes en contrat de qualification, dont *« des enfants du personnel ». « Cela a marché, mais c'est très dur de devoir partir, comme ça, à 800 kilomètres de chez soi »*, pense Stéphane.

Le prix à payer pour un emploi stable paraît si élevé que d'aucuns finissent par y renoncer temporairement. Licencié économique en avril 1994, Vincent a eu ce qu'il appelle aujourd'hui sa *« période chômage-soleil ». « Je touchais 2 500 francs net d'allocation chômage, auxquels j'ajoutais 2 000 francs gagnés au noir. En habitant chez mes parents, je vivais comme un roi et c'était quand même plus sympa que d'aller à l'usine. »* Mais, au bout de *« six mois de glande »*, il s'est aperçu qu'il n'avait *« plus rien à dire au cours des dîners chez les copains »*. Trois mois après s'être de nouveau lancé dans la bataille, il décrochait un emploi.

« FAUX BOULOTS »

Actuellement en contrat de qualification chez Olivetti France, Ali, François et Laurent, tous trois de niveau bac + 2, sont sortis désabusés de leurs premières expériences professionnelles. *« C'était de l'exploitation pure et simple ! »* résume François en se remémorant ses quelques mois passés comme *« assistant chef de rayon en périssables »* dans un hypermarché. Laurent et Ali ont également fait l'expérience de *« commercial en porte-à-porte payé uniquement à la commission ». « On vendait des gadgets à 100 balles chez les particuliers jusqu'à 9 heures du soir »*, raconte Laurent. *« On finit par savoir détecter ce type de faux boulots. Quand l'entreprise utilise l'entretien d'embauche pour se vendre, et non pas pour décortiquer notre expérience professionnelle, il faut se méfier »*, observe Ali.

Car lorsqu'il s'agit d'offrir un « vrai travail », les entreprises se montrent autrement plus exigeantes. *« Sous prétexte de vous déstabiliser, cela confine au charcutage ! »* s'insurge Ali. *« Pour un poste de guichetier dans une banque, on m'a réclamé un CV, une lettre de motivation, et on m'a convoqué à quatre entretiens d'une demi-heure »*, renchérit Laurent. *« On gagne peut-être 4 000 francs brut les deux premiers mois, mais on a au moins l'assurance de se voir proposer des perspectives intéressantes à la fin »*, résume Laurent en évoquant leur contrat de qualification en cours. Reste que, observe Ali, *« mes copains dont le niveau n'excède pas le CAP n'ont pas compris que l'on propose un tel contrat à un bac + 2 : ils se demandent ce qui va leur rester... »*

Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art, spécialiste de *« la sculpture commémorative des années 80 »*, Murielle Terrones se sentait tout aussi perdue. *« Dans ce milieu, on peut trouver beaucoup de choses à faire, mais gratuitement ! »* Après avoir abandonné les stages non payés dans des galeries de peinture, elle a fini par s'inscrire à l'ANPE. *« Pour eux, j'étais inclassable. Au mieux, ils me conseillaient de passer des concours pour être prof ou conservateur de musée. »* Au terme d'une série de petits boulots, un premier stage de remotivation lui est proposé : *« Je me suis retrouvée dans une salle pleine de chômeurs de tous les niveaux et de tous les âges à qui on proposait de partir trois jours à la campagne. Je me suis enfuie. »*

Finalement, le *« déclic »* s'est produit à l'occasion d'un autre stage organisé à l'intention de jeunes diplômés chômeurs. *« J'en ai profité pour décrocher un stage chez un styliste spécialisé dans la décoration. Et je me suis lancée. À ma grande surprise, sur sept lettres envoyées, j'ai eu quatre réponses positives. »* Aujourd'hui, Murielle est embauchée comme assistante d'une styliste « free-lance ». *« Je ne me suis jamais sentie en sécurité,* dit-elle. *Même aujourd'hui. Mais c'est toujours comme ça, non ? »*

Valérie Devillechabrolle

La commission consultative des droits de l'homme dénonce la banalisation du racisme

Le gouvernement répond aux critiques mais confirme sa politique d'immigration

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la commission nationale consultative des droits de l'homme souligne, dans le rapport qu'elle devait remettre au premier ministre, mardi 21 juin, la montée de l'intolérance en Europe. Pour la première fois, les explications du gouvernement sur les critiques formulées l'an dernier sont rendues publiques.

IL EST BON de poser des questions, mais il est meilleur encore d'obtenir des réponses. Pesé à l'aune de ce principe, nul doute que le rapport 1994 de la commission nationale consultative des droits de l'homme, chargée de conseiller le gouvernement en matière de libertés, fera date. Le rituel voulait que, en ce 21 mars, la commission célébrât le printemps en dressant l'état des lieux du racisme en France. Outre son traditionnel sondage sur les sentiments des Français à l'égard des étrangers et ses statistiques sur les délits racistes, la commission dénonçait les abus de l'administration. Excès de la politique sécuritaire, amalgame entre immigrés économiques et demandeurs d'asile, insuffisances de la lutte contre l'exclusion : le gouvernement recevait chaque année son lot de critiques. Mais il se gardait bien de rendre des comptes.

Autant dire que cette année, les quelque cinquante pages de *réponses au rapport 1993 constituent* un véritable événement. Elles n'annoncent aucun changement de cap. D'emblée, Edouard Balladur avertit la commission et son président, le conseiller d'Etat Paul Bouchet, qu'*« il n'a pas été possible de donner satisfaction à l'ensemble de vos demandes dès lors qu'il ne peut être envisagé de changer la politique en matière de lutte contre l'immigration clandestine et de régulation des flux migratoires »*. Un euphémisme pour traduire ce qui relève parfois du dialogue de sourds.

La commission s'en était pris, l'an dernier, aux conséquences des lois de 1993 sur l'entrée et le séjour des étrangers. Elle soulignait le *« cercle vicieux »* dans lequel se retrouvent les étrangers dits *« protégés »*. Mariés à un Français ou à un réfugié politique, parent d'un enfant français, ils ne peuvent être reconduits à la frontière. Mais pour peu qu'ils se trouvent en situation irrégulière, leur cas devient inextricable. En France, toute régularisation leur est refusée. S'ils retournent dans leur pays d'origine pour solliciter un visa, comme le leur conseille l'administration, ils risquent de ne plus pouvoir rejoindre leur famille. Le rapport réclamait donc leur régularisation. *« Ce n'est pas parce qu'une personne figure parmi les étrangers protégés contre le prononcé d'une mesure d'éloignement pour séjour irrégulier qu'elle devrait aussi être protégée contre la possibilité de prononcer un refus de séjour »*, répond le gouvernement. Le droit au travail leur est refusé plus clairement encore : *« Il n'est aucunement recherché d'inciter ces étrangers à travailler clandestinement. Il est clair que ces étrangers doivent au contraire quitter le territoire, comme ils y sont invités. »* Nous n'avons pas le droit de les expulser, mais nous ferons tout pour qu'ils partent d'eux-mêmes, explique en substance le gouvernement. Une même logique conduit le premier ministre à refuser tout relèvement de l'*« allocation d'insertion »* accordée aux demandeurs d'asile, eux aussi interdits de travail et dont la commission demandait l'alignement sur le RMI.

« Insuffisant », le nombre de lits créés dans les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) ; *« insuffisants »* la fréquence des visites et le nombre de personnes agréées dans les zones d'attente – zones dans lesquelles les demandeurs sont cantonnés en attendant l'examen en urgence de leur cas ; *« pas satisfaisante »*, la réponse apportée par le ministère de l'éducation nationale assurant que les élèves de moins de seize ans ne verront pas leurs papiers contrôlés par les chefs d'établissement : les membres de la commission épinglent à plusieurs reprises le gouvernement.

Pourtant, le ton général du rapport reste très conciliant. Les actions de sensibilisation aux phénomènes racistes menées auprès des policiers sont chaleureusement saluées, là où certains dérapages se trouvent au contraire passés sous silence. Concernant notamment le tristement célèbre dépôt des étrangers de Paris (*Le Monde* du 20 mars), la commission se borne à enregistrer la réponse du gouvernement : *« Un effort budgétaire sans précédent de 22 millions de francs »* au terme duquel *« il n'y aura plus aucune cellule collective »*... En oubliant de préciser que les étrangers du dépôt attendent toujours le premier coup de pioche.

Nathaniel Herzberg

Deux Français sur trois se disent racistes

LES STATISTIQUES et les sondages sont formels : le racisme s'installe. Avec 34 actions répertoriées par le ministère de la justice, 1994 retrouve le niveau de l'année précédente. Des actes dirigés en grande majorité (62 %) contre des Arabes, et dont la gravité augmente puisque, pour la première fois depuis 1990, le racisme a tué : le 6 août 1994, après un bal à Ault (Somme), un jeune harki a été poussé du haut d'une falaise par quatre jeunes « blancs ». Cet ancrage est plus évident encore dans les résultats du sondage annuel. 65 % s'avouent *« pas très »*, *« un peu »* ou *« plutôt »* racistes et 36 % seulement estiment n'avoir jamais de propos ou d'attitudes racistes. Là encore, l'islam et les Arabes sont les cibles privilégiées, puisque 62 % des sondés estiment qu'il y a trop d'Arabes et 59 % trop de musulmans.

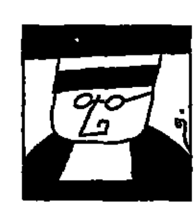
Banalisation, donc, mais aussi pessimisme. Ainsi, 84 % des personnes pensent que la cohabitation entre Français et étrangers sera tendue à l'avenir. D'autant que la confiance en les institutions pour intégrer ces populations recule. Avec 67 % d'opinions favorables, les associations ne cèdent que 2 points. Mais l'école (66 %, – 6), les municipalités (46 %, – 6), les Églises (41 %, – 5), les syndicats (40 %, – 6), l'armée (36 %, – 6) et les entreprises (36 %, – 6) connaissent une vraie crise de confiance. Enfin le sondage marque le triomphe de l'indifférence. Peu de gens se déclarent prêts à manifester (27 %), à adhérer à une association antiraciste (24 %), et moins encore à donner de l'argent (21 %). Une attitude peu surprenante puisque 68 % des Français réservent au gouvernement le soin de lutter contre le racisme.

Tirs croisés contre Bernard Tapie

Le procès du match VA-OM devient celui d'un « système » dont le député fut l'un des responsables

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

A trop s'aventurer hors du bois, on devient une cible facile. S'il fallait tirer un enseignement – à défaut d'une morale – de la première semaine valenciennoise, ce pourrait être celui-là. Bernard Tapie, par son obsession d'occuper l'avant-scène, tant à la barre que devant les journalistes, a pris bien des risques. Il a pu s'en rendre compte, lundi 20 mars, à la reprise de l'audience : après une coupure de deux jours marquée par le revirement du maire de Béthune Jacques Mellick (*le Monde* du 21 mars), toutes les attaques ont convergé vers l'ancien président de l'OM. Au terme de sept jours d'un enlisement progressif, il ne pouvait aborder dans de pires conditions le réquisitoire du procureur Eric de Montgolfier, attendu du mardi matin.


PROCÈS

Il y a d'abord eu, lundi, les rappels à l'ordre du président Langlade, que l'indiscipline de l'ancien président de l'OM irritait au plus haut point. Alors que Marie-Christine Robert, l'épouse du joueur valenciennois accusé de corruption passive, venait de se rasseoir après une ultime mise au point, le président s'aperçut que le prévenu vedette parlait à la jeune femme : *« Ecoutez ça suffit, monsieur Tapie, elle vient de dire quelque chose de défavorable et aussitôt vous essayez de l'entreprendre ! »* Plus tard, le président aura cette cinglante question : *« Allez-vous avoir assez d'intelligence pour nous donner la bonne version ? »*

Il y eut, aussi, les reproches du procureur concernant la stratégie du double procès, judiciaire et médiatique : *« Ici c'est un tribunal, pas la télévision »*, fit remarquer M. de Montgolfier. *« Je le déplore tout autant que vous mais, juridiquement, je n'y peux rien »*, renchérit, dans l'après-midi, le président Langlade à propos de l'omniprésence médiatique de M. Tapie. Ce dernier finit par s'embourber lui-même dans une théorie surréaliste qui le conduit à admettre, sans le moindre scrupule, qu'il avait *« menti de bonne foi »*. Il y eut encore les dernières banderilles de Jean-Pierre Bernès, l'ex-directeur général de l'OM : *« Quand je vois comment on manipule une minorité de Marseillais, quand je vois que mon père a reçu des menaces téléphoniques, quand je vois comment on monte les joueurs et les entraîneurs contre moi, je me dis qu'il est facile de parler à Valenciennes et difficile à Marseille. »*

M. Tapie chercha bien à contrer M. Bernès, en versant à la procédure des éléments destinés à prouver qu'il ne pouvait avoir ordonné à son adjoint, la veille du match VA-OM, de prendre une enveloppe destinée au joueur Christophe Robert, mais il semblait mener là un combat d'arrière-garde. En répétant publiquement, quelques minutes plus tôt, qu'il avait *« menti »*, il s'était discrédité par avance. Il avait scié la branche de sa propre défense.

Les attaques reprenaient en début d'après-midi, avec les plaidoiries des parties civiles. La première salve vint de Me Dupont-Moretti, défenseur de Jacques Glassmann, l'honnête détonateur du scandale. L'avocat avait, sous sa manche noire, une poignée de formules susceptibles de faire mouche, aussi bien sur M. Tapie que dans les gazettes : *« Je me demande si ces mensonges ne confinent pas à la mythomanie »* ; *« Vous traînez dans la boue ceux dont vous n'avez plus besoin »*, etc. Evoquant le duo ministériel Tapie-Mellick, il lança, péremptoire : *« La République peut se passer de gens comme vous »* et qualifia leurs méthodes de *« fascistes »*. M. Tapie quitta alors la salle, pour y revenir quelques instants plus tard.

L'offensive la plus efficace vint en fait de l'avocat de la Fédération française (FFF) et de la Ligue nationale de football (LNF), Jean Appietto. Tout au long des débats, il avait prouvé, par la pertinence de ses interventions, qu'il maîtrisait mieux le dossier que la plupart de ses confrères. Le représentant des instances sportives savait combien sa plaidoirie était attendue, tant pour cette affaire que pour les autres, dont la justice n'est pas saisie mais qu'il ne pouvait occulter, quitte à procéder par allusions.

En parlant au nom du sport et de sa morale, Me Appietto disputait un match serré. Il devait à la fois prononcer l'adieu du football à Bernard Tapie et marquer la volonté de *« faire le ménage »* – ce fut son expression – en matière de corruption et de *« marchands du temple »*. Il s'empressa d'ailleurs de regretter que les enquêtes internes menées, dès 1990, par la Ligue nationale à propos de certains matches disputés par l'OM n'aient pas entraîné, en leurs temps, l'ouverture d'une information judiciaire : *« Nous n'avons jamais traîné les pieds, au contraire »*, assura l'avocat. Il souligna le fait que les joueurs (Robert, Burruchaga et Eydelie) et, à un degré moindre, Jean-Pierre Bernès, avaient subi les conséquences de leurs actes en étant sanctionnés par les instances sportives. Face à un tribunal peu au fait des subtilités du football, cette plaidoirie de spécialiste clarifia également un point crucial : Me Appietto répéta combien ce rendez-vous contre Valenciennes était déterminant pour l'OM, quoi qu'en ait toujours dit M. Tapie. Le club devait bien l'emporter pour s'assurer du titre de champion de France, et pour se rassurer avant la finale européenne contre Milan.

Me Appietto s'efforça ensuite de démontrer que M. Tapie était *« forcement au courant »* de cette tentative de corruption et que Jean-Pierre Bernès, le fidèle des heures glorieuses, n'avait pu prendre cette décision seul. Ceci expliquerait la volonté de M. Tapie de suborner par la suite deux témoins : Boro Primorac, l'entraîneur de Valenciennes, puis Jean-Jacques Eydelie, le joueur marseillais qui avait servi d'« intermédiaire » auprès des Valenciennois. Un raisonnement que l'avocat consolida avec les multiples incohérences et contradictions relevées au fil des propos de M. Tapie.

D'autres personnages reçurent, par la même occasion, un « carton jaune » plus inattendu, dont la portée symbolique n'échappera pas aux acteurs du football professionnel : Bernard Laroche, l'ancien directeur financier de l'OM ; Jean-Louis Levreau, l'ancien vice-président du club ; Alain Migliascio, un imprésario de joueurs qui travailla souvent pour l'OM et que Me Appietto qualifie ironiquement de *« protecteur de joueurs »*... Pour ces trois personnages, le message était clair : ils sont désormais *persona non grata*. Le football veut changer d'époque, en finir avec le *« système »* dont Me Appietto dénonçait, en Bernard Tapie, l'un des responsables. Mardi 21 mars, au moment d'entendre le réquisitoire du procureur de la République, l'ancien président de l'OM paraissait plus isolé que jamais.

Philippe Broussard

« Pressions » présidentielles

Le juge Bernard Beffy, cité comme témoin au procès, a affirmé à l'AFP et à France 2, *lundi 20 mars, qu'il avait fait l'objet de « menaces »* et de *« pressions »* alors qu'il instruisait le dossier VA-OM. Il évoque *« des centaines de lettres injurieuses, des menaces de mort, des coups de téléphone malveillants, et pas moins de trois violations de domicile »*. La *« principale pression »*, affirme-t-il, serait venue *« du président de la République le 14 juillet* [qui a pris] *fait et cause pour l'ancien patron de l'OM et* [a réprimandé] *les magistrats »*. Il ajoute que *« l'instruction a été rendue difficile, car certains prévenus disposaient de relais à tous les échelons de l'administration judiciaire »*...

DAL a occupé le siège de la Caisse des dépôts

UNE CENTAINE DE MILITANTS de l'association Droit au logement (DAL) ont occupé, lundi 20 mars, en début d'après-midi, le siège social de la Caisse des dépôts et consignations, à Paris. Ils protestaient ainsi contre l'expulsion, dimanche matin, de quatorze familles qui s'étaient installées la veille dans un hôtel particulier du centre de Toulouse, appartenant en partie à la Caisse des dépôts. Les manifestants ont quitté les lieux vers 16 heures après avoir été reçus par le président de la Caisse, Philippe Lagayette. Selon eux, il aurait donné l'assurance que *« tout serait fait pour le relogement des familles »*.
Mais M. Lagayette a surtout indiqué que n'étant que *« très partiellement »* propriétaire de l'immeuble, la Caisse n'avait *« pas adressé de demande d'expulsion aux pouvoirs publics »*. De quoi renforcer la colère du DAL à l'encontre d'Edouard Balladur et de Charles Pasqua, jugés *« entièrement responsables »* de la décision de recourir à la force publique. Dimanche, le premier ministre avait en effet indiqué qu'il avait *« donné son accord »* pour l'intervention. *« Il faut que force reste à la loi »*, a ajouté, lundi, son directeur de campagne, Nicolas Bazire.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) s'indigne**, dans une lettre adressée lundi 20 mars au Conseil supérieur de l'audiovisuel, des tribunes offertes par la télévision publique à des personnes *« en délicatesse avec la justice »*, telles que Bernard Tapie ou Pierre Suard. Selon l'APM, il est *« atterrant »* que l'on puisse ainsi leur *« permettre en toute tranquillité, en l'absence de sérieuse contradiction de la part d'interrogateurs pour le moins peu pugnaces et critiques, et malheureusement en toute impunité, d'essayer de gagner dans l'opinion les causes qu'ils risquent de perdre dans les prétoires »*. Si la télévision veut donner la parole à un mis-en-examen, conclut l'APM, elle doit le faire *« avec un minimum de mesure et de discernement »*.

■ **PRISONS : un prisonnier en détention provisoire s'est suicidé**, dimanche 19 mars à la maison d'arrêt de Besançon (Doubs), en se pendant avec sa ceinture dans la cellule où il avait été placé après avoir été interpellé à la frontière franco-suisse en possession d'une petite quantité de drogue. De nationalité française et vivant en Afrique, cet homme âgé d'une trentaine d'années avait été écroué, vendredi soir 17 mars.

JUGEMENTS

■ **MÉDECINE : un gynécologue et une sage-femme adeptes des accouchements « naturels »** ont été condamnés pour homicide involontaire, lundi 20 mars au tribunal correctionnel de Nanterre, à un an de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende. Le 4 mars 1990, au terme d'une grossesse normale, Claudia Chalumeau avait accouché d'une petite fille en état de mort apparente, qui devait décéder dix jours plus tard de lésions neurologiques irréversibles (*Le Monde* du 8 février). Mme Chalumeau et son mari, qui avaient été séduits par les théories sur les mises au monde dites « naturelles », avaient alors dénoncé l'environnement médical de l'accouchement et l'absence de surveillance continue par monitorage du rythme cardiaque foetal. Le docteur Serge Bizieau, gynécologue-obstétricien réputé pour son opposition à l'« hypermédicalisation » des accouchements, et Pom Suos, la sage-femme, ont annoncé leur intention de faire appel.

■ **INDEMNISATION : deux personnes détenues et finalement innocentées** ont obtenu des compensations financières, vendredi 17 mars, auprès de la Commission nationale d'indemnisation. Chaieb Boulamssou, un manoeuvre âgé de quarante-sept ans qui avait été détenu pendant un an avant de bénéficier d'un non-lieu dans une affaire de viol, va recevoir une indemnisation de 60 000 francs. Christian Lévêque, âgé de trente-neuf ans, soupçonné d'avoir allumé des incendies dans un hôtel du Pas-de-Calais, a obtenu 20 000 francs, pour avoir été détenu durant trois mois avant d'être relaxé.

■ **ACCIDENT : le PDG de la Compagnie des bateaux-mouches**, ainsi que l'un de ses pilotes ont été condamnés pour homicide involontaire, lundi 20 mars à Paris, après un accident qui avait coûté la vie à un touriste portugais. Lors d'un choc frontal avec une péniche, le 23 mars 1989 sur la Seine, la victime avait eu la tête écrasée par la fermeture brutale d'une porte coulissante. Jean Bruel, le PDG, a été condamné à 150 000 francs d'amende, et le pilote à six mois d'emprisonnement avec sursis.

■ ***CATASTROPHES AÉRIENNES :* Airbus Industrie ne peut se constituer partie civile** dans les dossiers instruits après les accidents d'Habsheim et du mont Sainte-Odile, les 26 juin 1988 et 20 janvier 1992. La Cour de cassation a rejeté, le 8 mars, les deux pourvois formés par le Groupement d'intérêt économique qui estimait que l'atteinte portée à sa réputation et les démarches entreprises pour démontrer la fiabilité de ses appareils lui avaient occasionné un préjudice. La chambre criminelle de la Cour de cassation a jugé que la chambre d'accusation avait à juste titre considéré que le constructeur n'avait pas subi de préjudice direct à la suite de ces accidents.

DISPARITIONS

Fred Mulley

Un fidèle de Harold Wilson

FRED MULLEY est décédé le 15 mars à l'âge de soixante-seize ans. Il était devenu célèbre pour une photo : celle qui le montre assoupi, aux côtés de la reine Elizabeth au cours d'un défilé célébrant son jubilé d'argent.

Alors ministre de la défense britannique, il n'avait même pas été réveillé par les fanfares et le vrombissement des avions à réaction.

Mais la carrière de cet homme discret, né en 1918, ne s'est pas arrêtée là. Fils d'ouvrier, militant du Labour, il fit sur le tard de brillantes études à Oxford puis à Cambridge après avoir passé cinq ans dans un camp de prisonniers allemand.

Intellectuel et syndicaliste, pro-européen, il aura joué un rôle important au sein du Parti travailliste, dans lequel il se situait franchement à droite.

Député en 1950, il a été successivement secrétaire d'Etat pour l'armée, l'aviation, aux affaires étrangères, au désarmement puis aux transports avant de prendre le portefeuille de l'éducation (1975-1976) puis celui de la défense. Il a aussi été président du Labour en 1974-1975.

Au cours de la dernière partie de sa carrière, il joua un rôle déterminant aux côtés de Harold Wilson, s'efforçant de maintenir la cohésion d'un parti divisé, en particulier sur l'Europe. Il avait été fait pair non héréditaire en 1984.

P. de B.

■ **VITAL SACHARENKO**, ancien journaliste à l'Agence France-Presse, est décédé, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans la région parisienne. Né le 3 janvier 1916 à Kiev, en Ukraine, Vital Sacharenko a commencé sa carrière de journaliste au service étranger de l'AFP en 1945. Traducteur au procès des criminels de guerre nazis à Nuremberg, il était devenu directeur du bureau de l'AFP à Hongkong en 1960, puis, quatre ans plus tard, directeur du bureau de Berlin, et en 1969, directeur du bureau de New York. En 1973, il était rentré à Paris et avait été nommé rédacteur en chef de l'agence.

■ **SUNNYLAND SLIM**, pianiste de blues, est mort vendredi 17 mars à Chicago (Illinois), à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Sunnyland Slim, Albert Luandrew de son vrai nom, qui a commencé sa carrière en jouant du piano dans des églises, des maisons de passe et des salles de cinéma muet au cours des annés 20, a enregistré plus de vingt disques au cours de sa carrière et reçu, en 1988, un prix du National Endowment for the Arts. Il a joué avec des grands du blues comme Muddy Waters, Howlin'Wolf, Little Walter et Willie Dixon.

AGENDA OFFICIEL

Président de la République

Jeudi 23 mars :

– 13 heures : déjeuner avec le roi Hussein de Jordanie.

– 18 heures : audience des comités de jumelage des villes de Château-Chinon (Nièvre), Cortona (Italie) et Villeréal (Lot-et-Garonne).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 19 mars 1995 sont publiés :

● **Etudes européennes** : un arrêté aprouvant la transformation du *« centre européen de Strasbourg »*, association loi 1901, en un groupement d'intérêt public (GIP) provisoirement dénommé *« centre des études européennes de Strasbourg »*, dont le siège est fixé à Strasbourg, dans la Commanderie Saint-Jean (ensemble qui abrite le pôle alsacien de l'Ecole nationale d'administration).

L'objet du groupement est la formation et la recherche dans les domaines de compétence qui concernent l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le groupemement doit participer à la formation initiale des élèves des écoles administratives, en particulier l'ENA, des auditeurs de justice, des élèves des écoles d'ingénieurs de l'Etat, ainsi que des cadres supérieurs territoriaux. Il doit préparer aux concours de recrutement des fonctionnaires des Communautés européennes.

C'est au conseil des ministres du 21 octobre 1992 qu'avait été prise la décision de principe de créer le centre européen. Cette décision avait été confirmée le 11 mars 1993. Un rapport du Conseil d'Etat montre, en effet, que les postes de haut niveau de la fonction publique européenne sont peu perméables aux ressortissants français, et que les collectivités et entreprises françaises sont peu performantes par rapport à leurs homologues européennes, dans la maîtrise des mécanismes européens. Cette situation est largement due à la faiblesse des modules européens de formation ainsi qu'à la quasi-inexistence de préparations spécifiques aux concours européens.

Le GIP du Centre des études européennes de Strasbourg est constitué par l'Etat, l'Ecole nationale d'administration, l'Institut international d'administration publique, la Fondation nationale des sciences politiques, l'université Robert-Schuman de Strasbourg, l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et forêts, le Centre national de la fonction publique territoriale, le barreau de Paris et la conférence des bâtonniers. Un décret précise la composition de son conseil d'administration.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Viviane et Olivier **SILBERSTEIN**,
Les arrière-grands-mères,
Les grands-parents,
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Myriam,

le mardi 21 février 1995.

13, avenue Taillebourg,
75011 Paris.

Décès

– Le docteur Adolphe Avrane,
son époux,
Mme Colette Avrane,
sa fille,
Les docteurs Claude et Monique Avrane,
Mme Denise Macagno,
sa sœur,
Mme Monique Guidet,
sa nièce,
Et leurs enfants,
Marie-Anne, Hélène, Charles-David,
Alexandrine, Virginie,
Le docteur André Avrane,
Et Mme Anne-Michèle Avrane,
Le docteur Edouard Penot,
Et Mme Louisette Penot,
Mme Gisèle Avrane,
Et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces,
Toute sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline AVRANE,
née Bernheim-Macagno,

survenu le 18 mars 1995, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 mars, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale avenue Marx-Dormoy.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue de Saint-Pétersbourg,
75008 Paris.

– Le docteur et Mme Michel Berlinski,
et leurs enfants,
David, Aline et Judith,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Meyer BURSTEIN,

survenu le 15 mars 1995, dans sa quatre-vingt-septième année à l'hôpital Boucicaut à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Genia Geselson,
Claude et Razya Geselson,
et leurs enfants,
Michaël et Cécile Gordon,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très cher ami le

docteur Meyer BURSTEIN.

– Michel et Isabelle Drouin,
Sylvie et Jean-Pierre Legeret,
Daniel et Michèle Drouin,
Nicolas et Eve Drouin,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Jacques DROUIN,

survenu le vendredi 17 mars 1995, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ils rappellent le souvenir de son épouse,

Ghisa DROUIN,
née Soloveitchik,

disparue il y a un an.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Cuverville-en-Caux (Seine-Maritime).

41, rue Saint-Sabin,
75011 Paris.

– Jean-Louis Chiss,
Robert Chiss,
informent leurs amis et collègues du décès de leur père,

Guy CHISS,

survenu le 16 mars 1995 à Paris.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Mme Irène DUMONVILLIER

dans sa quatre-vingt-troisième année (1912-1995).

Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants.

– Ile de Noirmoutier.

Catherine,
sa fille,
Paul Martin,
son gendre,
Sophie, Cécile, Virgine et Julie,
ses petites-filles,
ont le chagrin de faire part du décès de

Louis FRIOUX,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

Catherine Martin,
6, rue de Prunus,
34970 Lattes.

– Bruno et Charles de Giraud d'Agay,
Les familles Ricard et Fabre,
ont la douleur de faire part du décès, le 17 mars 1995, de

Marie-Françoise
de GIRAUD d'AGAY,
née Ricard,
professeur des universités,
praticien hospitalier
au service d'anatomo-pathologie
de l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

Une cérémonie religieuse a lieu en l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, le mardi 21 mars, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez envoyer des dons à l'Association Claude-Bernard, à l'attention de Mme Anne de Roquencourt, service d'anatomo-pathologie, hôpital Saint-Louis, Paris-10e.

« Notre vie est un voyage
[dans l'hiver et dans la nuit.
Nous cherchons notre passage
[dans le ciel où rien ne luit. »
(Voyage au bout de la nuit.)

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de la Fédération des industries ferroviaires,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Philippe GUILLEMARD,
délégué général de la Fédération
des industries ferroviaires,

survenu le 17 mars 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 23 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, rue Montalembert, Paris-7e.

– Mme Renée Navarro,
son épouse,
Les familles Navarro,
Papp, Charpentier,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean NAVARRO,
ingénieur retraité
de la Météorologie nationale,
ancien des Expéditions polaires
françaises,
et des terres australes françaises,

survenu le 15 mars 1995, dans sa soixante-dix-septième année.

9, rue de la Gare,
72500 Vaas.

– Mme Etienne Lapalus,
son épouse,
Mme Jacques Lapalus,
M. et Mme Jean-Marc Lapalus,
Le docteur et Mme Bernard Lapalus,
Le docteur et Mme Philippe Lapalus,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme le docteur Françoise Bussière-Lapalus,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne LAPALUS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien doyen de la faculté des lettres
de Dijon,
ancien recteur de l'académie
de Clermont-Ferrand,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 22 mars, à 9 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Clermont-Ferrand.

20, rue de La Rochefoucauld,
63000 Clermont-Ferrand.

– Marie-Catherine Weil,
Anne Wilson,
Pascal Oger,
ses enfants,
Patrice, Valérie et Amélie Galtier,
Jacques-Arthur et Nicolas Weil,
Charlotte et Judith Favier,
Antoine et Cécile Oger,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques OGER,
née Françoise Sockeel,

survenu le 18 mars 1995, dans sa soixante-dix-septième année.

Elle a rejoint son époux,

Jacques OGER,

décédé le 25 décembre 1983,

et sa fille,

Marie-Alice GALTIER,

décédée le 6 mars 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de l'île de Bréhat (Côtes-d'Armor), le mercredi 22 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Nichette SAHUGUET,
veuve de Charles Sahuguet,
peintre,

survenu le 17 mars 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 27 mars, à 9 heures, en l'église de Sainte-Marie-des-Batignolles, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu, le mardi 28 mars, à 9 heures, à Montréal-de-l'Aude.

26, rue Brochant,
75017 Paris.

– Alexis et Fabienne Hadjimichalis,
Nikita et Christine Hadjimichalis,
ses enfants,
Renos et Patsy Svoranos,
et leurs fils,
Ses frère, belle-sœur et neveu,
Alexandra, Nicolas et Lucas,
ses petits-enfants,
L'Ecole française d'Athènes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vanna
HADJIMICHALIS-SVORANOS,

survenu le 19 mars 1995, à Athènes.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 mars à Athènes.

349, avenue Louise,
1050 Bruxelles (Belgique).
Marsali 46,
10676 Athènes (Grèce).
13, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– Françoise et Jean-Claude Gourjault,
ses parents,
Frédéric,
son frère,
André Gourjault,
son grand-père,
Simone et François Luchaire,
ses grands-parents,
Monique et Gérard Rousseau,
Mimi et Pascal Lamy,
Isabelle et Yves Luchaire,
ses tantes et oncles,
Olivier, Danièle, Benjamin,
Marie, Julien, Davis, Quentin,
Fabien et Marion,
ses cousines et cousins,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, le 17 mars 1995, à Paris de

Virginie.

Elle avait vingt-ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, à Paris-14e.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante-quinzième année, du général de division

André PONS,
officier de la Légion d'honneur,
ancien commandant
de l'Ecole d'application
de l'artillerie de Draguignan,

survenu le 18 mars 1995.

Ses obsèques auront lieu le 24 mars, à 14 h 30, en la collégiale de Montréal-de-l'Aude (Aude).

Ni fleurs ni couronnes.

155, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Germaine COSTA.

Nous pensons tous fort à elle.

– Il y a dix ans mourait dans l'amour des siens notre fils, père, frère et époux,

Denys KRYNEN.

Tous ses amis, ses collègues de la mission française auprès des Nations unies se joindront à la famille dans le souvenir, ce 21 mars 1995.

Soutenances de thèses

– Françoise Simonet soutiendra, pour l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, sa thèse sur « L'assistance médicale à la procréation », le 21 mars, à 18 heures, à la faculté de pharmacie René Descartes, dans les salons du doyen.

L'un a livré sa vie à la science, l'autre à la politique. Il arrive que la politique l'emporte sur la dérive des continents. Depuis quinze ans, Claude Allègre sert Lionel Jospin. A chaque épisode, il jure qu'on ne l'y reprendra plus.



DESSIN DE MARC TARASKOFF

Claude Allègre, l'ami retrouvé de Lionel Jospin

IL est des hommes sans cesse détournés de leur route. Par une femme, un maître à penser, simplement par les circonstances. Pour Claude Allègre, l'un des scientifiques français les plus connus à l'étranger, ce mauvais génie encombrant s'appelle Lionel Jospin.

Cela fait près de quinze ans, à entendre cet homme infatigable, rond et volubile, que la grande passion de sa vie, la géochimie, est régulièrement contrecarrée par la destinée de son meilleur ami : la politique. Et à l'en croire, malgré ses plaintes, ses refus, ses livres et ses publications en retard, malgré mille bonnes raisons, la liberté n'est pas pour demain. Claude Allègre a encore rechuté pour cause de campagne électorale. Il conseille, s'impatiente, bouscule le PS et son candidat, alors qu'il ferait mieux, de son propre aveu, de se concentrer sur la datation tectonique des plaques.

« Ma vie est là, répète-t-il dans son bureau de l'Institut de physique du globe, qu'il a dirigé de 1976 à 1986. *Si Lionel ne s'était pas présenté, je ne serais pas revenu. D'ailleurs, qu'il soit ou non élu, cela ne changera rien à ma décision. »* Claude Allègre s'en veut. Ou affecte de s'en vouloir. Il a tant de choses à faire ! Fouiller encore les mystères du Big Bang, siéger à l'Académie des sciences américaine, dont il est membre, enseigner à Paris-VII ou au MIT (Massachusetts Institute of Technology). Honorer parmi ses pairs son prix Crafoord, l'équivalent du Nobel pour la géologie, qui lui a été décerné, en 1986, par l'Académie des sciences de Suède. A cinquante-huit ans, Claude Allègre affirme vouloir retrouver le droit chemin.

« Je me suis laissé entraîner », lâche-t-il dans un soupir qui éclaire un visage poupin et deux yeux pétillants de malice. La faute à Jospin. Lui n'est qu'*« un intellectuel engagé »*. Un citoyen vigilant, comme chacun devrait l'être, ajoute-t-il, héritier d'une lignée de grognards contestataires. Un grand-père communiste et mineur, un autre secrétaire du Parti radical de l'Hérault. Un père professeur de sciences naturelles, résistant, et secrétaire général du Front national universitaire. Une mère directrice d'école, et secrétaire fédérale de la FEN. De quoi vous donner le goût de tempêter contre la société, des armes pour les manifs, le réflexe des grandes causes, à la manière des universitaires. Et tout ce qu'il faut de bonnes raisons pour se cantonner dans une sage et fort réaliste méfiance envers la politique réelle.

Longtemps, Claude Allègre a cru que son tempérament frondeur et son insatiable curiosité scientifique suffiraient à faire une vie. Il y avait bien Lionel Jospin, compagnon de hasard, du temps de ses études, en pleine guerre d'Algérie. Mais, des deux, à la Cité universitaire d'Antony (Hauts-de-Seine), c'était lui le plus engagé, responsable de la section du PSU, alors que le jeune Jospin n'en était qu'un membre intermittent. Animateur de l'UNEF, en butte aux résistances des étudiants communistes, qui voulaient empêcher les manifs contre l'intervention militaire. Plus proche des « porteurs de valises » que Jospin. *« Lionel refusait de contribuer à fournir des armes dont le FLN allait se servir contre les soldats de la métropole. Nous fréquentions les leaders étudiants algériens d'Antony, comme Ahmed Ghozali, qui allait devenir premier ministre, et rester notre ami commun. Eux aussi conseillaient la prudence. »*

En ces années, Claude Allègre et Lionel Jospin étaient des compagnons d'après l'adolescence. Politisés et incertains. *« Pas des intimes, des copains. »* Fonçant vers les sciences, rêvant déjà d'en brocarder le conservatisme, Allègre garde le souvenir d'un ami moins sûr de lui-même. *« Il a lâché hypokhâgne parce qu'il pensait ne pas être admis à Normale Sup. Et puis, alors qu'il était admissible à l'ENA, il s'est persuadé qu'il avait raté l'écrit, et s'est présenté trop tard à l'oral. Il n'est entré à l'ENA que l'année suivante, et nous avons fêté ça dignement. En fait, il aurait aimé être prof d'histoire contemporaine, et normalien. »* Comme si l'ENA n'avait été qu'une sorte de choix de rattrapage. Manière, pour Allègre, de croire qu'à Normale Sup le démon de la politique aurait peut-être épargné Lionel Jospin. Ce qui l'aurait lui-même bien arrangé...

Le temps des copains s'achève, après la guerre, des nuits de discussions enflammées et des matches de basket. Grâce à Yves Rocard, père de Michel, professeur à Normale Sup, Claude Allègre obtient une bourse pour les Etats-Unis, où il profite des leçons d'un jeune enseignant californien, Gerald Wasserburg. Vingt et un ans plus tard, les deux hommes se partageront le même prix Crafoord.

De retour en France, Claude Allègre applique, presque clandestinement, à la géologie les méthodes de la physique nucléaire. Il a inventé la géochimie. Ce savant anticonformiste accumule les titres de gloire, tout en pestant contre son milieu professionnel.

La politique ? Il ne veut pas en entendre parler. Il ne partage pas l'admiration de sa génération pour Pierre Mendès France, et suspecte François Mitterrand de toutes les compromissions. S'il adhère au PS, en 1973, après le congrès d'Epinay, c'est presque en désespoir de cause, dans la section du 13ᵉ arrondissement de Paris, tenue par Paul Quilès, qu'il apprécie peu. De temps en temps, pour un dîner nostalgique, il revoit Lionel Jospin, alors étoile montante du nouveau PS et protégé de François Mitterrand.

MAIS à chacun sa vie. Lui, Allègre, n'est pas loin de considérer qu'il ne faudrait jamais laisser les affaires de la société civile aux hommes politiques. Les scientifiques lui paraissent plus pragmatiques. Ces soirs-là, Jospin sourit, laisse dire. Ses convictions se sont trempées avec les années.

Les deux hommes se perdent souvent de vue. Jusqu'en 1981. Par la victoire de François Mitterrand, Lionel Jospin est devenu le premier des socialistes. Ce qui ne rapproche pas davantage Claude Allègre. Le déclencheur, pour l'un comme pour l'autre, est plus personnel. Après Antony, le hasard les place l'un et l'autre aux abords du Jardin du Luxembourg, où ils habitent désormais. Promenades, parties de tennis, dîners dans les restaurants du quartier. A l'écouter, Claude Allègre n'y est toujours pour rien. C'est Jospin, un rendez-vous après l'autre, qui, calmement, fait tomber peu à peu les appréhensions de l'ami retrouvé. Le PS et François Mitterrand ont besoin d'avis scientifiques autorisés et d'idées pour l'enseignement. Allègre vient tâter le vent, qui ne lui dit rien qui vaille. Après le congrès de Toulouse, en octobre 1985, il veut déjà claquer la porte.

JOSPIN le rattrape en lui confiant la direction du groupe des experts du PS. *« Bêtement, j'ai dit oui. »* Il s'acquitte de sa tâche, malgré son franc-parler et son dédain des préséances, et offre le concours de plus de trois cents intellectuels et spécialistes au Parti socialiste. Le voilà piégé. Et le sage Jospin, flanqué, à la vie à la mort, de son contraire. Grand et mince, alors que Claude Allègre est petit et râblé. Longtemps fidèle à Mitterrand, qu'Allègre indispose rapidement, malgré ses récits de la dérive des continents. Longtemps soucieux, à son poste de premier secrétaire, de la libre expression des courants, tandis que l'iconoclaste voit partout des adversaires de Jospin.

Mais, c'est ainsi, qui cherche Jospin trouve désormais Claude Allègre en sus. Dans un milieu qui prise les alliances de circonstance, l'amitié détonne. Dérange, parfois. Pour Jospin, Allègre a dix idées à l'heure, que le premier secrétaire contient, mais que l'ami intègre, digère, à sa manière, méthodique et progressive. *« En 1988, quand il a été nommé ministre de l'éducation, Lionel était déçu que je ne sois pas moi-même ministre. »* Qu'importe : Jospin, ministre d'Etat, peut se permettre de prendre Claude Allègre pour conseiller spécial, malgré les railleries d'une partie de l'appareil et les craintes des milieux pédagogiques. *« Je ne pouvais pas refuser. Cela faisait des années que je râlais contre l'Université. »*

Le voilà à l'œuvre, comme en son laboratoire. Au gouvernement, ce naïf obstiné pense pouvoir appliquer ses chers raisonnements scientifiques. Un plus un font deux. Au MIT peut-être, à Paris-VII, à l'Institut de physique du globe, qu'il délaisse un peu, en jurant le regretter amèrement. Pas dans les affaires de l'Etat. Pour la gloire de Lionel Jospin, il s'échine à réussir la réforme de l'enseignement supérieur. Quitte à se mettre à dos les hommes gris du budget ou à donner un tour explosif aux réunions interministérielles. On le surnomme *« le vice-ministre »*. Jospin le contient toujours. Le soutient toujours, aussi. *« Ce n'était pas fait pour moi*, explique-t-il aujourd'hui. *Mais cela m'a passionné d'étudier d'aussi près les mécaniques de l'Etat. Les Français, et même la presse, se trompent sur les centres de décision. Ils ne sont jamais là où on les croit. »*

Lorsque Lionel Jospin est évincé du gouvernement Bérégovoy, Claude Allègre pense enfin pouvoir retourner à ses calculs de l'âge de l'Univers. Mais, cette fois, c'est Jospin qui se met à déplaire, à penser tout seul, à prendre sa liberté. A chaque congrès, Allègre revient ferrailler pour son ami. Il n'y a pas plus antifabiusien que lui. Ni meilleure passerelle avec les rocardiens. Ce scientifique sceptique se surprend à se mouiller dans les prises de pouvoir, les mésalliances. Plus écœuré que jamais, assure-t-il, par certaines pratiques, par les dérives du PS. Plus engagé, aussi.

« Au Parti socialiste, ils ne foutent rien et passent leur temps à des problèmes d'ambitions personnelles »

En 1992, Claude Allègre claque la porte du bureau exécutif. Quelques mois avant que Jospin ne s'en aille à son tour. La brusquerie du scientifique nourrit, précède, le mûrissement du politique. *« J'avais été le seul à réclamer l'exclusion de Boucheron* [NDLR : ancien maire socialiste d'Angoulême, compromis dans un scandale financier, actuellement en fuite]. *On m'a répondu que cela ne se faisait pas. Jospin comprenait mon attitude, mais il restait un militant, il espérait sauver encore le PS. Dans les affaires d'argent, il a longtemps fait la distinction entre les détournements au profit d'un parti et l'enrichissement personnel. »*

Jospin regrette le départ de l'ami, puis démissionne à son tour. *« Intellectuellement, il avait compris que je m'en aille. Mais ce n'était pas encore son heure. »* Lorsqu'elle vient, en avril 1993, Claude Allègre suit pas à pas sa traversée du désert. Battu aux élections législatives, hospitalisé pour une crise grave d'hyperthyroïdie, en butte à des problèmes familiaux, Lionel Jospin traverse une période difficile. Il souhaite retourner aux affaires étrangères, son administration d'origine. *« Je pensais qu'on allait lui donner un poste d'ambassadeur dans un pays social-démocrate. Balladur et Juppé étaient d'accord. Cela ne s'est pas fait. Je le voyais de plus en plus, à mesure qu'il s'isolait. Il laissait aller son courant au parti. Moi, ça m'énervait de voir Emmanuelli l'abandonner, par ambition personnelle. »*

ALORS, Claude Allègre quitte à nouveau régulièrement son cher laboratoire pour maintenir les contacts indispensables, certain du retour de Jospin. Jusqu'à cette campagne-ci. *« Je ne voulais pas y aller. Mais il avait besoin d'un coup de main. Je ne l'aurais pas fait pour un autre. Peut-être un peu pour Delors, ou pour Rocard. Ce n'aurait pourtant pas été la même chose. »* Comme c'est Jospin, Claude Allègre, toujours malgré lui, a repris du service actif. *« Au PS, ils ne foutent rien et passent leur temps à des problèmes d'ambitions personnelles. »* Toujours querellant, il se mêle à nouveau de tout, du programme du candidat comme de l'état-major. Et toujours dérangeant, il détonne encore. Bourré d'idées – un groupe d'experts à lui tout seul –, il assaille son candidat de coups de fil, de textes, de propositions. L'ami prend, et fait son choix. Car, Allègre le concède bien volontiers, Jospin a grandi. *« Qu'est-ce qui lui manque ? Rien. Il suffit qu'il fasse de la politique. Il est très bon pour ça. »*

S'il s'inquiète, pour bien connaître celui dont il se dit *« le disciple »*, c'est plutôt d'*« une question d'image »*. *« Plutôt rigoleur et vivant en privé »*, son candidat passe pour *« un protestant austère »*. *« Moi, je me bats pour qu'il soit authentique, qu'il sourie. C'est vrai qu'il est un peu figé en public. Il est même trop respectueux des gens. La preuve : il répond aux questions des journalistes, à la télé, ce qu'il ne faut jamais faire. »* Une seule faiblesse de campagne peut-être, qui reste une qualité aux yeux de Claude Allègre : ce manque d'égocentrisme affiché qui est la marque des souverains solitaires. *« Il aime le travail d'équipe, et apprécie le style décontracté des cabinets américains ou israéliens. C'est pour cela qu'il parle de président-citoyen. »*

Jospin a-t-il une chance ? *Toutes les chances*, réplique le conseiller spécial, oubliant, le temps d'une campagne, son rationalisme. Il y croit, et dur comme fer. Sinon, il ne serait pas là, plongé dans un parti qu'il aime tant critiquer, à mille lieues de ses plaques terrestres. Sinon, il serait au travail, à ses livres, à ses publications, à ces mille tâches en retard, et bien plus importantes.

De toute façon, élu ou battu, Lionel Jospin devra se passer de lui. Puis Claude Allègre se ravise : même battu, avec un bon score, Jospin sera l'homme du PS pour les dix ans à venir. De quoi changer les choses, enfin ? A cette réflexion, le géochimiste regarde distraitement son bureau de l'Institut de physique du globe. Partagé, sûrement.

Philippe Boggio

Février 1995 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er. – **BOSNIE** : la proposition, dans un entretien au *Monde*, du ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, de réunir une conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie est rejetée par le gouvernement de Sarajevo et par le président serbe, Slobodan Milosevic. Le 6, l'Union européenne (UE) appuie l'initiative française. Le 13, le tribunal pour l'ex-Yougoslavie de La Haye lance sa première accusation de génocide contre un groupe de Serbes responsables d'*« atrocités à l'intérieur et autour du camp de la mort d'Omarska »*. Le 14, opérant un changement de position, les Etats-Unis acceptent de suivre leurs partenaires du « groupe de contact » (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Russie) et de proposer à Belgrade une suspension des sanctions internationales qui pèsent sur la Serbie depuis mai 1992, en échange de la reconnaissance de la Bosnie et de la Croatie (3, 7, 8, 11, 14 à 16).

2. – **PROCHE-ORIENT** : le président égyptien Hosni Moubarak prend l'initiative de réunir pour la première fois au Caire le roi Hussein de Jordanie, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, afin d'éviter un *« effondrement »* de l'ensemble du processus de négociation au Proche-Orient. Le 13, réunis à Jéricho, les représentants de l'OLP et d'Israël parviennent à un premier accord sur l'élection directe du président de l'Autorité autonome parallèlement à celle du Conseil d'autonomie (3, 4, 9, 15).

3. – **ALGÉRIE** : François Mitterrand suggère l'organisation d'une conférence sous l'égide de l'Union européenne qui *« s'inspirerait »* des idées émises lors de la rencontre de Rome en janvier des principaux partis de l'opposition, islamistes compris. Le 11, première opération du genre depuis le début du conflit algérien en 1992, un commando islamiste venu d'Algérie attaque le poste-frontière tunisien de Tamerza, faisant six morts parmi les gardes nationaux tunisiens. Le Groupe islamiste armé (GIA) revendique l'opération le 20 (5-6, 7, 8, 11, 16, 22).

4. – **TCHÉTCHÉNIE** : pour la première fois depuis l'entrée des forces russes en Tchétchénie le 11 décembre 1994, les combattants tchétchènes abattent un avion russe à l'est du pays. Le 13, les commandements militaires russe et tchétchène, réunis en Ingouchie, concluent un cessez-le-feu immédiat mais partiel, prévoyant l'arrêt des affrontements aux armes lourdes et des bombardements aériens. Le 21, les chars russes, appuyés par l'aviation et l'artillerie, bouclent totalement Grozny, repoussant les indépendantistes dans leurs bastions hors de la capitale (5-6, 7, 11 à 16, 22 à 25, 28 à 2/III).

6. – **UNION EUROPÉENNE-TURQUIE** : réunis à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Quinze parviennent à un accord de principe ouvrant la voie à une union douanière avec la Turquie et permettant à terme l'ouverture de pourparlers sur Chypre en vue de l'adhésion de l'île à l'Union européenne (8, 9, 11, 18).

6. – **ÉQUATEUR-PÉROU** : l'armée péruvienne lance une offensive contre le poste de Tiwinza dans la zone frontalière que se disputent les deux pays depuis cinquante ans et où les combats ont repris le 26 janvier. Après la prise de Tiwinza par ses forces, le Pérou décrète, le 13, un cessez-le-feu unilatéral auquel souscrit le gouvernement équatorien. Le 17, les deux pays signent au palais de l'Itamaraty, à Brasilia, une *« déclaration de paix »*. Le 26, les combats reprennent dans la région de Tiwinza à l'initiative de l'armée équatorienne. Le 28, les ministres des affaires étrangères des deux pays signent un nouveau cessez-le-feu à Montevideo (Uruguay) (7 à 2/III).

6. – **ESPACE** : pour la première fois depuis vingt ans (17 juillet 1975), la navette américaine *Discovery* s'approche de la station orbitale russe Mir, donnant le coup d'envoi à une coopération russo-américaine dans l'espace qui devrait aboutir à la création d'une station spatiale internationale (4, 8).

8. – **ANGOLA** : le Conseil de sécurité de l'ONU décide à l'unanimité l'envoi de 7 000 militaires et d'un millier de civils en Angola (Mission de vérification des Nations unies en Angola, UNAVEM III), afin de confirmer le retour à la paix après les accords de Lusaka (Zambie) du 20 novembre 1994 entre le gouvernement et les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Le 12, à l'issue de son 8e congrès réuni à Bailundo (centre du pays), l'Unita adopte une résolution soutenant le processus de paix signé à Lusaka (10, 14, 16).

10. – **AFGHANISTAN** : une nouvelle force, les *taliban* (étudiants religieux), inconnus il y a encore trois mois, progressant depuis l'automne 1994 du Sud vers le Nord, s'emparent de plusieurs localités proches de la capitale, Kaboul, créant une situation radicalement nouvelle dans la carte politico-militaire du pays. Après l'échec de la mission du représentant de l'ONU, l'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, Mahmoud Mestiri, le président Burhanuddin Rabbani, qui doit démissionner le 21 mars, se déclare, le 24, disposé à partager le pouvoir avec les *taliban* (14 à 16, 19-20 à 26-27).

14. – **RWANDA** : la Commission des recours des réfugiés (CRR) reconnaît le génocide tutsi, comparable, dans ses effets, au sort des juifs durant la seconde guerre mondiale (16).

15-17. – **UNION EUROPÉENNE-ACP** : lors de la réunion à Bruxelles avec les ministres des affaires étrangères des soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), signataires de la convention de Lomé IV, les Quinze de l'Union européenne ne parviennent pas à s'accorder sur le montant de l'aide pour le 2e Fonds européen de développement (FED) concernant la période 1995-2000 (5-6 à 8, 17, 18).

16. – **ESPAGNE** : le juge Baltasar Garzon, chargé de l'enquête sur les Groupes antiterroristes de libération (GAL), décide l'incarcération de l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, premier haut responsable du gouvernement de Felipe Gonzalez à être écroué dans cette affaire où il est accusé d'avoir couvert les agissements des escadrons de la mort, tenus pour responsables d'au moins 28 assassinats dans la mouvance de l'organisation séparatiste basque ETA entre 1983 et 1987 (18, 19-20).

17. – **BELGIQUE** : l'affaire Agusta (du nom de la firme italienne qui fut préférée à l'Aérospatiale française pour une importante fourniture d'hélicoptères militaires en 1988), qui conduisit à l'assassinat d'André Cools, ancien vice-premier ministre, le 15 juillet 1991, rebondit avec l'arrestation de quatre membres du Parti socialiste flamand (SP) dont la mise en cause éclabousse le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, et le commissaire européen, Karel Van Miert. Le 28, l'ancien chef de cabinet de Willy Claes, Johan Delanghe, est arrêté et inculpé pour corruption (21 au 2/III).

20. – **ARMEMENT** : la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie signent à Bonn une déclaration d'intention prévoyant la mise au point d'un système commun de missile antimissile. Le projet, baptisé « Meads », d'un montant de 200 milliards de francs, deviendra, au début du siècle prochain, un des projets majeurs d'armement de part et d'autre de l'Atlantique (22).

22. – **PROCHE-ORIENT** : réuni au Caire depuis la veille à l'initiative de son président, Yasser Arafat, le comité exécutif de l'OLP (CE-OLP) décide de continuer les négociations avec Israël et d'en appeler à la communauté internationale pour les sortir de l'impasse (18, 21 à 24).

22. – **IRLANDE DU NORD** : le premier ministre britannique, John Major, et son homologue irlandais, John Bruton, rendent public le document conjoint contenant les propositions des deux Etats, prévoyant notamment le retour à une forme de gouvernement local, pour ramener la paix en Irlande du Nord, vingt-cinq ans après le début du conflit (22, 23, 24).

25-26. – **G 7** : les sept pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, France, Allemagne et Italie) se réunissent à Bruxelles pour un G 7 entièrement consacré aux autoroutes de l'information, et se prononcent pour une ouverture accélérée des télécoms (25 à 28).

26. – **GRANDE-BRETAGNE** : la banque d'affaires britannique Barings Brothers, fondée en 1762, est placée sous administration judiciaire à la suite de pertes considérables (plus de 4 milliards de francs) subies par sa filiale asiatique de Singapour consécutives à des opérations spéculatives hasardeuses, ce qui provoque un vent de panique sur les marchés financiers (28, 1er/III).

26. – **CHINE-ÉTATS-UNIS** : les négociateurs chinois et américains parviennent, à Pékin, à un compromis dans la bataille des droits de propriété intellectuelle et sur la libéralisation des importations de produits audiovisuels et écrits (28).

27. – **ESPAGNE** : l'ancien directeur de la garde civile, Luis Roldan, en fuite depuis avril 1994, accusé de corruption, fraude fiscale, faux en écritures et trafic d'influence, est arrêté à Ventiane (Laos) et remis à la police espagnole (1er, 2/III).

La guérilla zapatiste et la crise économique au Mexique

● **Le 9**, le président mexicain, Ernesto Zedillo, lance une offensive contre la guérilla zapatiste, à l'origine du soulèvement intervenu le 1er janvier 1994 dans l'Etat méridional du Chiapas, l'un des plus pauvres et des plus indigènes. Il ordonne l'arrestation des dirigeants de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) et révèle l'identité du « sous-commandant Marcos » (Rafael Sebastian Guillen), leader de l'EZLN.

● **Le 10**, l'armée mexicaine s'empare du village de Guadalupe Tepeyac, quartier général de l'EZLN, dont il appréhende vingt-cinq membres présumés.

● **Le 11**, à l'appel du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), des dizaines de milliers de manifestants protestent à Mexico contre la *« déclaration de guerre »* du gouvernement.

● **Le 13**, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929 à Mexico et dans la majorité des trente et un Etats du pays, enregistre la pire défaite de son histoire avec l'élection du candidat de l'opposition, Alberto Cardenas, du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), au poste de gouverneur de l'Etat du Jalisco, quatrième Etat à passer aux mains du PAN.

● **Le 14**, le président Zedillo invite la guérilla à reprendre le dialogue pour parvenir à une *« solution juste, digne et définitive »* du conflit. Les rebelles du Chiapas refusent, le 19, de reprendre les négociations tant que l'armée mexicaine ne se sera pas retirée des territoires dont elle a repris le contrôle. Le gouvernement du président Zedillo, pour couper court aux rumeurs de massacres, entreprend sur place une « campagne sociale » en distribuant vivres et médicaments.

● **Le 21**, Washington et Mexico s'accordent sur les modalités de l'aide financière américaine (20 milliards de dollars débloqués fin janvier), prévoyant notamment le dépôt sur un compte spécial des revenus pétroliers et le maintien, durant plusieurs mois, des taux d'intérêt actuels, qui, relevés le 20, dépassent 50 %.

● **Le 28**, le frère aîné de l'ancien président Carlos Salinas de Gortari, Raul, accusé d'avoir commandité, le 28 septembre 1994, l'assassinat du secrétaire général du PRI, José Francisco Ruiz, est arrêté à Mexico (5-6, 11 au 24, 1er/III).

FRANCE

1er. – **AFFAIRES** : l'affaire des fausses factures de la région parisienne rebondit avec l'interpellation de Jean-Paul Schimpf, homme d'affaires proche de Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine. Le 10, des documents saisis au domicile de M. Schuller mettent au jour l'existence d'un véritable système de commissions occultes prélevées sur les marchés publics. Chez M. Schimpf, les enquêteurs découvrent des carnets manuscrits dont le contenu révèle les détails du système (5-6, 11, 15, 16, 17, 24, 25, 1er/III).

2. – **RETRAITES** : la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et le Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel (GEMA) créent avec la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC le premier fonds de retraite par capitalisation pour les salariés et retraités de la branche (3).

6. – **PRIVATISATION** : Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, lance, jusqu'au 14 février, la privatisation de la société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (Seita), l'Etat conservant 10 % du capital. L'opération séduit 1 million de particuliers, pour un montant total de 6,7 milliards de francs (8, 11, 18, 23, 25).

7. – **ÉDUCATION** : à l'initiative de la Fédération syndicale unifiée (FSU) et d'une intersyndicale des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, une journée d'action donne lieu à des mouvements de grève dans les écoles et à plusieurs manifestations à Paris et en province. Lancé fin décembre, dans l'enseignement supérieur, contre la circulaire du 29 décembre 1994 réformant les études dans les instituts universitaires technologiques (IUT), le mouvement s'est étendu dans le primaire et dans le secondaire. La publication en janvier du rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur ajoute un motif supplémentaire au malaise des étudiants. Le 10, Edouard Balladur annonce la suspension de ladite circulaire. Le 14, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'issue d'une journée de consultation avec les organisations étudiantes, en annonce le retrait et précise que le rapport Laurent *« n'engage pas le gouvernement »* (8 à 12-13, 15 à 22).

7. – ***JUSTICE*** : dans l'affaire du sang contaminé, la 23e chambre correctionnelle s'oppose à la libération conditionnelle, accordée le 2 février par le juge d'application des peines, à Michel Garretta (9, 25).

8. – **ÉCOUTES** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris annule les enregistrements et les transcriptions des conversations téléphoniques interceptées les 17 et 18 décembre 1994 par les policiers, lors d'une enquête préliminaire sur une tentative d'extorsion de fonds entre le docteur Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Eric Halphen en charge du dossier des HLM de la région parisienne, et Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, dont Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, est le président. L'arrêt est accablant pour la police judiciaire accusée d'avoir activement participé à une *« provocation »*. Charles Pasqua adresse, le 9 puis le 11, deux lettres au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, relançant le différend entre magistrats et policiers (9 au 15).

9. – **SPORT** : Guy Delage, parti le 16 décembre 1994 de Mindelo (cap Vert), touche l'île de la Barbade, réalisant la première traversée à la nage de l'Atlantique après avoir parcouru 3 735 kilomètres en cinquante-cinq jours (10, 11).

11. – **JUSTICE** : malgré la demande de mise en liberté provisoire du parquet général, le juge lyonnais Philippe Courroye renouvelle pour quatre mois le mandat de dépôt de l'ancien ministre de la communication et maire (RPR) de Grenoble, Alain Carignon, en détention provisoire depuis le 12 octobre 1994 dans l'affaire du *Dauphiné News*. Le 17, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon ordonne son maintien en détention (14, 15, 18 au 21).

13. – **JUSTICE** : le procès Pierre Botton-Michel Noir pour abus de biens sociaux, banqueroute, faux et usage de faux, s'ouvre devant la 5e chambre correctionnelle du tribunal de Lyon. L'ancien ministre du commerce extérieur et maire de Lyon et son gendre figurent parmi douze prévenus, dont Patrick Poivre d'Arvor, journaliste à TF 1, et Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes. Le 28, le procureur requiert de lourdes peines contre les inculpés (14 à 2/III).

14. – **ÉCOUTES** : le juge d'instruction Jean-Paul Valat, chargé d'enquêter sur les écoutes téléphoniques effectuées par la cellule de l'Elysée de 1983 à 1986, entre en possession des preuves de l'implication des hommes du préfet Christian Prouteau dans un système d'espionnage illégal à l'encontre de particuliers non liés au terrorisme. L'Elysée surveillait également l'entourage de Charles Pasqua (19-20, 21, 24).

17. – **JUSTICE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon ordonne le renvoi devant le tribunal correctionnel des deux anciens trésoriers du Parti socialiste, Henri Emmanuelli et André Laignel, mis en examen en septembre 1993, pour *« complicité de trafic d'influence »* dans l'affaire Urba-Marseille (18, 19-20).

17. – **AFFAIRES** : le député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany, prend la défense de Didier Schuller dans un entretien au *Parisien*, et lance plusieurs attaques contre le juge Eric Halphen, déclarant qu'il ne savait pas *« lequel risquait le plus la prison »*. Le 20, Pierre Méhaignerie le poursuit pour diffamation envers les magistrats (18 au 22).

18.– **ÉCOUTES** : *Le Point* révèle que Matignon a autorisé, du 15 au 22 décembre 1994, à la demande de Charles Pasqua, l'écoute téléphonique de Jean-Pierre Maréchal. Le 19, Edouard Balladur justifie les écoutes en assurant que les procédures légales *« ont été parfaitement respectées »* et invoque *« l'urgence »* de *« l'extorsion de fonds »*. Le 20, après qu'Edouard Balladur eut reconnu qu'il y avait eu *« erreur »* dans l'exposé des motifs de la demande de mise sur écoute de M. Maréchal, le directeur central de la police judiciaire, Jacques Franquet, présente sa démission. L'affaire est condamnée tant à droite qu'à gauche (19-20 au 2/III).

22. – **CONSEIL CONSTITUTIONNEL** : pour succéder à Robert Badinter à la présidence du Conseil constitutionnel, François Mitterrand nomme l'ancien ministre socialiste des affaire étrangères, Roland Dumas, à la tête de l'institution. Le président du sénat, René Monory, désigne Etienne Dailly, sénateur (UDF-radical) de Seine-et-Marne, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, Michel Ameller, ancien secrétaire général de l'Assemblée nationale (24, 25).

22. – **ESPIONNAGE** : *Le Monde* révèle que Paris a exigé de Washington le rappel de cinq agents de la CIA (dont quatre ont le statut diplomatique) que la direction de la surveillance du territoire (DST) accuse d'espionnage politique et économique depuis 1992. Alors que Washington rejette les allégations françaises, un communiqué conjoint des ministères des affaires étrangères et de l'intérieur confirme les faits le 23. Alain Juppé demande une enquête sur les fuites. Le 24, Charles Pasqua, jugeant l'affaire *« très grave »*, ampute aux Etats-Unis la responsabilité des fuites. Le 27, Edouard Balladur signifie aux ministres concernés sa volonté que soit mis fin à la polémique (23 au 2/III).

24. – **FRANC** : l'envolée du mark affaiblissant les autres devises européennes, le franc atteint 3,53 francs pour 1 mark, approchant de son plus bas niveau historique de 3,55 en août 1993 (26-27).

28. – **SOCIAL** : à l'invitation de Jean Gandois, président du Conseil national du patronat français (CNPF), la première rencontre plénière des organisations syndicales d'employeurs et de salariés, en l'absence de représentants du gouvernement, permet de prendre acte d'une volonté commune de contribuer à améliorer l'emploi (8, 28, 2/III).

La préparation de l'élection présidentielle

● **Le 1er** le bureau national du Parti socialiste (PS) adopte son projet de plate-forme présidentielle, intitulé « Un nouveau contrat pour la République sociale ».

● **Le 2**, Robert Hue, le candidat communiste (qui s'est déclaré le 21 septembre 1994), présente ses *« propositions pour la France »* intitulées : « Pour transformer la société, inventer ensemble un autre avenir », tandis que le premier ministre-candidat, Edouard Balladur, ébauche, sur TF 1, son programme électoral.

● **Le 3**, les militants socialistes, appelés à voter dans leurs sections, donnent une majorité de 65,83 % des voix à l'ancien ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, face au premier secrétaire, Henri Emmanuelli. Le 5, le congrès extraordinaire du PS investit Lionel Jospin candidat à l'élection présidentielle.

● **Le 13**, Edouard Balladur présente son programme, centré sur l'idée du *« nouvel engagement français »*. Le projet présidentiel vise à assurer l'*« égalité des chances »*, la *« liberté des citoyens »* et le *« rôle majeur »* de la France dans la construction européenne. Le même jour, Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, renonce à être le candidat conditionnel de l'élection présidentielle.

● **Le 17**, à l'occasion de sa première réunion publique, Jacques Chirac présente son projet présidentiel. Dénonçant le *« conformisme »* et l' *« immobilisme »* et refusant la *« pensée unique »*, il propose un changement *« fort »* mais *« paisible »*.

● **Le 21**, Lionel Jospin présente son état-major, dont le député Daniel Vaillant est le directeur de campagne et Jacques Delors le président de son comité de soutien. Jacques Chirac lance un appel à la restauration de l'*« idéal républicain »*, tandis que Jean-Pierre Chevènement confirme qu'il ne souhaite pas se porter candidat à l'élection présidentielle, préférant rester *« en réserve de la gauche et de la République »*. Le même jour, dans un entretien au *Nouvel Observateur*, Philippe Séguin, assurant avoir *« beaucoup d'estime »* pour Lionel Jospin, refuse de dire quel serait son vote au second tour si le premier ministre se retrouvait face au candidat socialiste, ce qui provoque de virulentes attaques des balladuriens. Le 24, il affirme qu'il votera Balladur.

● **Le 21**, un jeune Français de dix-sept ans d'origine comorienne est tué à Marseille par des colleurs d'affiches du Front national. Le 26, Jean-Marie Le Pen qualifie d'*« accident »* ce drame de l'*« autodéfense »*.

● **Le 23**, dans un entretien au *Monde*, Jean-François Hory, président de Radical, annonce qu'il se porte candidat à l'élection présidentielle. Le conseil national de sa formation, réuni à Paris, le 25, en l'absence de Bernard Tapie, le désigne comme candidat (2 à 7, 9, 11, 14, 15, 16, 18, 19-20, 22 à 2/III).

CULTURE

2. – **Mort d'André Frossard,** écrivain, journaliste et billettiste au *Figaro* (3).

4. – **Mort de Patricia Highsmith,** romancière américaine, l'un des grands maîtres du suspense et de l'angoisse (7).

9. – **La 14e édition de la Foire internationale d'art contemporain de Madrid (ARCO)** ouvre ses portes jusqu'au 14 (12-13).

9-19. – **A l'occasion du tricentenaire de la mort de Henry Purcell,** le Théâtre du Châtelet reprend, pour la première fois depuis sa création en 1691, la version intégrale du *Roi Arthur*, un « semi-opéra » du plus grand compositeur anglais et de John Dryden (12-13).

9-20. – **45e Festival de Berlin** (Berlinale), une des principales manifestations cinématographiques mondiales. *L'Appât* du cinéaste français Bertrand Tavernier remporte l'Ours d'or (10 au 22).

12. – **Mort de l'écrivain algérien Rachid Mimouni,** à Paris (14).

16. – **Le Laboratoire de recherche des Musées de France,** au pied du pavillon de Flore, est inauguré par le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon. D'un coût total de 155 millions de francs, ce laboratoire est unique au monde (16).

21. – **Le roi Norodom Sihanouk** inaugure le chantier de restauration à Angkor de la pyramide de Baphuon, l'un des plus importants monuments du site, dont le maître d'œuvre est l'Ecole française d'Extrême-Orient (22).

22. – **Mort de l'écrivain Emmanuel Roblès** (25).

25. – **Mort de Jean-Luc Boutté,** sociétaire de la Comédie-Française (28).

25. – **La 20e cérémonie des Césars** consacre André Téchiné (meilleur film et meilleur réalisateur) pour *Les Roseaux sauvages*, ainsi que *La Reine Margot*, qui reçoit cinq Césars dont le prix d'interprétation féminine pour Isabelle Adjani (28).

26. – **Célébration du centenaire de Marcel Pagnol** (24).

Dossier réalisé
par Maryvonne Roche,
assistée
de Jeanne de Beaufort.

Le Monde

Massacres au Burundi

LA situation se dégrade inexorablement au Burundi. Depuis des mois, la tension règne à Bujumbura, capitale de ce petit pays d'Afrique centrale, où le couvre-feu entre pourtant en vigueur chaque jour dès 19 heures. Les affrontements entre Hutus et Tutsis font chaque semaine plusieurs dizaines de morts, et les extrémistes des deux bords continuent de jeter de l'huile sur le feu, en dépit des appels au calme du gouvernement, des partis modérés et de la communauté internationale.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient été massacrées en novembre 1993, après l'assassinat, le 21 octobre, de Melchior Ndadaye, le premier président hutu démocratiquement élu au Burundi, au cours d'une tentative de putsch menée par des militaires appartenant à la minorité tutsie. On ne sait trop par quel miracle, le pays ne s'est pas embrasé après la mort du président Cyprien Ntaryamira, qui se trouvait à bord de l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, abattu le 6 avril 1994.

L'assassinat de deux chefs d'Etat hutus en moins de six mois n'a pas précipité le Burundi dans un chaos à la rwandaise. Mais le pays est d'autant plus fragilisé que la lutte pour le pouvoir oppose toujours la majorité hutue et la minorité tutsie.

La succession de crises politiques, qui accentuent le clivage entre les deux communautés et attisent l'intolérance, est ponctuée d'actes terroristes dans la capitale et de massacres dans les collines. L'assassinat du ministre hutu de l'énergie et des mines, la semaine passée, en plein jour, au cœur de la capitale, a été immédiatement suivi de l'enlèvement d'un ancien maire tutsi de Bujumbura dont le corps devait être retrouvé crucifié et éviscéré. Cette « loi du talion à la burundaise » entretient la peur et engendre la haine dont les extrémistes des deux camps nourrissent leur stratégie politique.

La mort de trois ressortissants belges dimanche, au cours d'un attentat qui a également coûté la vie à plusieurs Burundais, a sorti la communauté occidentale de sa *léthargie. Certes, l'Italie avait de*mandé à ses ressortissants de quitter le Burundi la semaine dernière. Mais les Européens – notamment les Belges – sont encore nombreux sur place et des consignes de prudence sont abondamment diffusés par les chancelleries. Cet attentat a précipité l'envol, *« à brève échéance »*, dit-on au Quai d'Orsay, d'émissaires de l'Union européenne.

Cette mission conduite par le ministre français de la coopération, Bernard Debré, devrait se rendre à Bujumbura dans les prochains jours pour tenter de favo*riser la réconciliation nationale.* Elle suivra de peu celle du commissaire européen chargé de l'action humanitaire, Emma Bonino, qui a promis à Bujumbura – comme à Kigali – que l'Union accroîtrait son aide. Accusée d'avoir assisté au drame rwandais sans avoir pu l'empêcher, la communauté internationale se lance à Bujumbura dans la diplomatie préventive. Mais il risque d'être déjà trop tard pour ramener à la raison les boutefeux hutus et tutsis.

Jeunes sans emploi

LES *bonnes intentions* ne font pas à tout coup bonne politique. Les nouvelles études statistiques rendues publiques mardi 21 mars sur l'emploi et les jeunes, et qui notent une nette dégradation de la situation en un an, sonnent comme un avertissement au gouvernement etaux candidats à l'élection présidentielle. L'insertion professionnelle des jeunes, si souvent évoquée par tous les responsables politiques, apparaît bel et bien aujourd'hui comme l'un des enjeux majeurs de la société française.

C'est une génération entière qui se trouve désormais déstabilisée, précarisée, et qui voit l'essentiel, c'est-à-dire son intégration *dans le monde du travail*, menacé. L'ampleur des chiffres est là pour le confirmer. Un jeune sur quatre dispose d'un emploi. 850 000 sont inscrits à l'ANPE, sans même avoir recours aux dispositifs d'insertion mis en place ces dernières années. 380 000 sont en stage (CES, contrats de qualification ou d'adaptation), et 250 000 en apprentissage.

L'accès direct à un « vrai » emploi se fait désormais au compte-gouttes. Sur les 800 000 jeunes qui sortent de l'école ou de l'université, 250 000 décrocheront une embauche dans l'année suivante. *Les autres pénètrent dans un sas*, lieu de chômage, d'intérim, de contrats à durée déterminée et de stages, dont il ne sortiront que quelques mois ou quelques années plus tard. Que chaque année, près de 600 000 jeunes se voient ainsi refuser au sortir de leur formation d'intégrer ce que *la société considère comme « la norme »* suffit à rendre insupportable le système actuel.

Les gouvernements présent et passés ont voulu agir sur deux leviers : l'élévation des formations (accès au bac et massification de l'"enseignement supérieur) ; la multiplication de dispositifs d'insertion. Ni l'un ni l'autre n'ont permis d'inverser la tendance. Les jeunes d'un niveau CAP ou BEP sont aujourd'hui les plus frappés par le chômage, ce qui vient au passage relativiser les bienfaits de l'apprentissage, tant vanté par le ministre du travail Michel Giraud. Les diplômés du supérieur se voient à leur tour menacés : leur taux de chômage a doublé de 1988 à 1992.

Or force est de constater que la campagne électorale n'a pas permis aux candidats de développer des approches ou des idées nouvelles. M. Balladur promet une formation, un stage ou un emploi au moins de 25 ans. M. Jospin fait de même, avec un affichage plus volontariste puisqu'il estime possible d'offrir un emploi à chaque jeune au bout d'un an. M. Chirac s'est abstenu de détailler des mesures spécifiques, le « renversement » de la politique de l'emploi qu'il prône devant à lui seul sans doute réintégrer les jeunes dans la dyna*mique de l'emploi. Le « grand dé*bat d'idées » tant souhaité par certains candidats, n'est en ce domaine qu'un timide murmure. L'accès à l'emploi des jeunes et, par là-même, le devenir de l'école et de l'université sont pour l'instant les grands absents de la campagne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

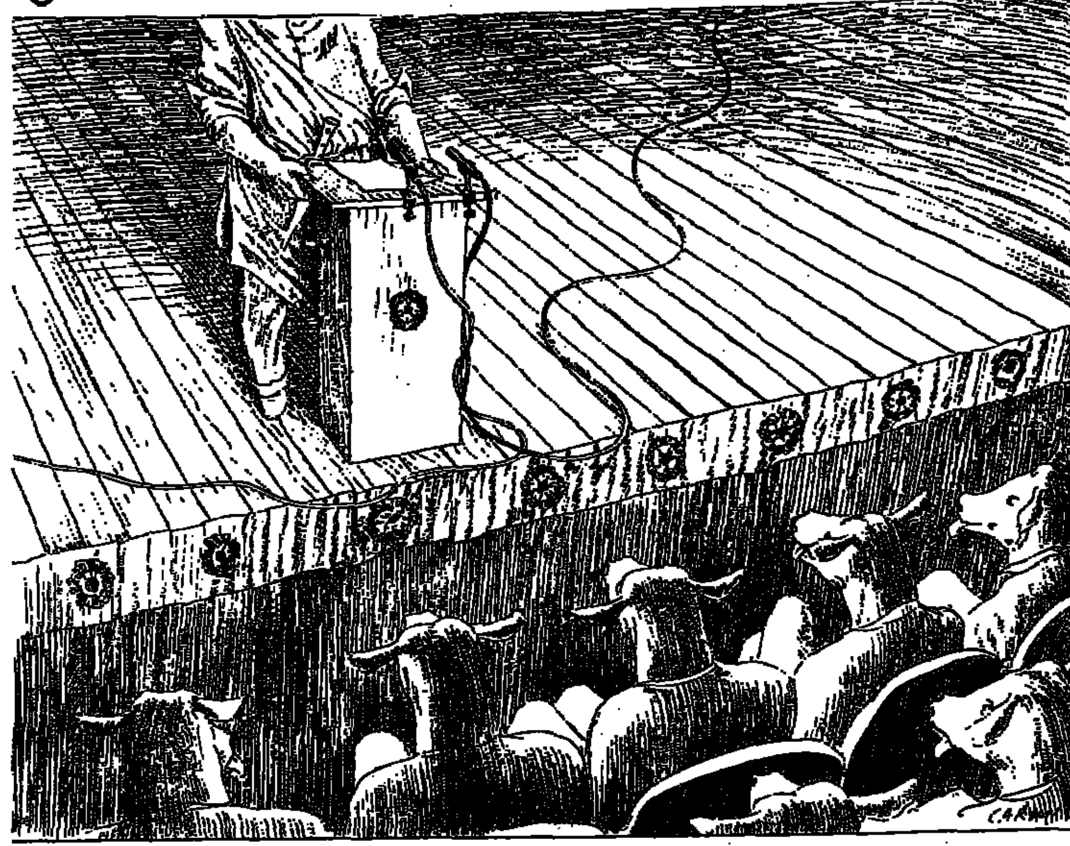
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 *Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F*

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Campagne *par Cardon*



Vu des Etats-Unis

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

SAN FRANCISCO... Mars 1995.

Qu'est-ce que c'est encore, cette histoire de caviar et de tête de veau ? Vue des Etats-Unis, l'empoignade culinaire des candidats à l'Elysée pousse au grotesque notre image de frivolité bouffeuse. Raymond Aron se trompait plus qu'on ne l'a dit quand il voyait les Français en *« idéologues »* (cité par Jacques Julliard dans *La Droite et la Gauche*, Laffont-Grasset).

Il est vrai que les Américains ne valent guère mieux lorsqu'ils se mêlent d'idéologie, en matière répressive par exemple. *Le jour* même de nos bisbilles gastronomiques, le gouverneur Pataki rétablissait, au moins en théorie, la peine capitale à New York. La justification avancée pour *signer des deux mains*, chacune tenant le stylo d'un policier tué en service, était le spectacle du désarroi des veuves et des orphelins assistant, éplorés, à la *signature*. A la France, les querelles de boustifaille ; aux Etats-Unis, le chantage à l'irrationnelle émotion.

L'exécution par injection de poison viendra-t-elle à bout d'une violence partout présente outre-Atlantique, encouragée par la vente libre des armes, moteur officiel de toutes les compétitions, de tous les progrès ? Des portiques de détection s'élèvent à l'entrée des écoles, où les enfants de moins de dix ans se rendent avec des couteaux dans les chaussettes, chair à canons sciés, cibles des tireurs motorisés.

En France, ce temps de la jungle approche, mais la violence routière garde nos préférences : trente tués par week-end en voiture. Aux Etats-Unis, même nombre de victimes, par balles, le code de la route continuant à bénéficier d'un respect tout anglo-saxon. Deux façons de se passer les nerfs, le dimanche. Cela doit être *culturel*, comme on dit maintenant.

Gare aux fractures sociales !, lancent tous nos candidats. Aux Etats-Unis, les fractures se cachent sous le mot *juste*. L'important est de nommer *correctement* les minorités ethniques ou sexuelles, par une périphrase qui ne blesse personne. La fin des oppressions et la paix civique seraient à ce prix.

***

Les ghettos géographiques et linguistiques quadrillent une lèpre géante, dont le *welfare* masque le pire. En haut des gratte-ciel, où rien d'utilitaire ne doit s'apercevoir, sont posées des chapelles miniatures ou des citations *de frontons grecs, comme sur les calandres* chromées des Lincoln. La civilisation serait-elle affaire de carrosserie ?

A Chicago, deux blocs seulement, fortifiés comme pour une guerre civile, séparent les immeubles éviscérés du quartier noir et des bouges à blues de l'université néo-gothique, avec ses portraits de *chairmen* à col cassé et sa sérénité oxonienne. Pour combien de temps ?

Mme Stanford, bienfaitrice de la célèbre université californienne, a inventé une quatrième vertu théologale. Sur la chapelle du campus, la Foi et l'Espérance en céramique dorée sont flanquées de deux Charités au lieu d'une : *Love* et *Charity*. La première dorlote des nouveau-nés. La seconde pouponne avec des enfants plus âgés, qui pourraient n'être pas de son sang. Le caritatif : ce qui reste quand les siens ont tout.

C'était le temps des fondations cache-misère. En France, nous avons sauté le pas. Les PDG dont on faisait les *philanthropes* menacent de s'exiler si la justice conteste leurs luxes démesurés. La mauvaise conscience sur laquelle comptent les quêteurs n'atteint plus que les pauvres. La France fête sa chère francophonie. Certains hexagonaux y voient la chance d'une grandeur post impériale. Nous n'aurions plus de colonies ni de pétrole, mais de l'universalité à revendre.

***

Les Américains sourient de cette prétention. La tenaille où les enserreraient le Québec et la Louisiane ne les inquiète pas vraiment. A la librairie Ferlinghetti de San Francisco, on ne trouve pas un seul livre en français. Sur les campus, le russe et le chinois priment. Business d'abord : les chatoiements de Mallarmé et de Derrida, on verra ensuite.

***

A l'Exploratorium de San Francisco, c'est un scientifique français qui fait les honneurs du *monde de demain. On dirait* le Palais parisien de la découverte, à ceci près qu'on y préfère les questions qui troublent aux réponses qui épatent.

Où l'on retrouve les immanquables « autoroutes de l'information ». Là-bas comme ici, les avis sont partagés. Pour les uns, la compression des données et leur circulation planétaire à cheval sur la télévision et l'ordinateur permettraient tous les espoirs, un savoir partagé, l'égalité des chances tant rêvée, l'« interactivité » enfin aux mains du premier venu, l'ingéniosité pulvérisant l'idéologie. Il ne manque d'ailleurs pas de jeunes Français dans la « Silicone Valley » de la deuxième génération.

Pour les autres, Internet et autres CD-ROM n'accompliraient aucun saut qualitatif révolutionnaire. Ce ne serait qu'un gadget de plus, une machine à vendre, orientée, manipulatrice, un truc à s'extasier sans trop savoir pourquoi, à départager les éblouis-bien-dans-leur-peau et les sceptiques-ronchons congénitaux.

Une trouvaille connue dans le monde entier par la même métaphore-slogan d'« autoroute », comment ne pas s'en méfier ? C'est un publicitaire américain qui le dit.

Les gaz, arme absolue des maîtres chanteurs

Suite de la première page

Outre ces effets immédiats, les agents chimiques peuvent développer des effets à moins court terme, comme des maladies chroniques, des paralysies persistantes ou des lésions irréversibles du système nerveux central.

Le risque majeur d'un agent chimique, qu'il se présente sous la forme de gouttelettes, d'aérosols liquides ou de vapeur, est qu'on ne *puisse en maîtriser la propagation*. C'est un inconvénient commun à tous les produits, aussi lourd de conséquences pour la victime que pour son agresseur. Car la contamination passe par la peau, les yeux, les poumons ou l'appareil gastro-intestinal et, de ce fait, elle est omniprésente.

Dispersé dans le métro de Tokyo, le sarin est connu pour être l'un des agents chimiques létaux *les plus virulents, quelle que soit la* façon dont il a été absorbé. Il ressemble beaucoup à un pesticide organophosphoré du commerce, qu'il suffirait à n'importe quel étudiant en chimie de perfectionner dans un laboratoire de son université ou à n'importe quel « kamikaze », comme on dit dans les services secrets, d'assembler dans une cave, à condition de s'y montrer prudent. La dose mortelle pour ce neurotoxique est de l'ordre du mil*ligramme. Il* provoque la mort par défaillance cardio-vasculaire et par embarras respiratoires.

Par rapport aux armements classiques et, à plus forte raison, par rapport aux munitions nucléaires, la menace chimique a un très faible coût de production. Ce qui est différent de son prix de vente, le seul qui compte en matière de trafics internationaux. Il est difficile d'avancer une estimation sûre, *s'agissant d'une substance qui se*rait proposée au marché noir à des réseaux terroristes. Mais on laisse entendre, dans les milieux du renseignement, que la tonne de neurotoxique peut aujourd'hui se négocier aux alentours du million de francs.

DES STOCKS CONSERVÉS

A plusieurs reprises, dans le passé, les experts ont attiré l'attention des gouvernements sur le terrorisme chimique, en raison de l'effet de surprise et de la panique qu'une telle menace engendrerait sur des populations mal préparées à la *combattre ou insuffisamment* protégées. Il n'est pas aisé, dans ces conditions, de prévoir à froid les comportements irrationnels d'une collectivité soumise à ce chantage, surtout si la pression s'exerce de façon sélective, imprévisible et progressive. A la différence d'une guerre chimique, qui ferait probablement appel à des tirs d'artillerie ou à des aérolargages de munitions par avion ou par hélicoptère, le terrorisme *chimique* peut revêtir plusieurs aspects. Ce qui s'est passé dans le métro japonais est l'un des scénarios possibles. On a pu en envisa*ger d'autres, à commencer par le* sabotage d'un réseau d'approvisionnement en eau par des substances dispersées à la source *même, dans l'usine de traitement*, dans un réservoir ou une conduite.

Le spectre de la menace chimique n'est pas une invention de savants fous. Il est réel, et ce chantage à « l'arme du pauvre », comme on a souvent baptisé le *chimique, est pour l'instant impa*rable. Le masque à gaz apparaît comme une défense dérisoire, et l'antidote reste un mode de préservation individuelle et après coup. Quant au traité sur le contrôle des armements chimiques, dont la France a eu l'initiative dès 1989, il peut espérer en restreindre la prolifération, sans vraiment l'éliminer.

Pour l'instant, les gouvernements en sont réduits à mettre en commun, par l'intermédiaire de leurs services de renseignements qui infiltrent les réseaux terroristes, les informations dont ils disposent. *Le travail est difficile* et ingrat, tant les sources d'approvisionnement sont multiples. Sous le prétexte que leur destruction est onéreuse, risquée et qu'elle prendra du temps, des armées, voire des industries dans le monde, ont conservé leurs stocks de toxiques. Et, d'un autre côté, les chimistes amateurs ne manquent pas, qui « bricolent » des poisons de tout acabit.

Jacques Isnard

RECTIFICATIF

Météo

Les légendes des cartes isobares publiées dans nos éditions du 21 mars étaient erronées. *Il fallait lire* : « Situation le 20 mars, à 0 heure, temps universel » et « Prévisions pour le 22 mars, à 0 heure, temps universel ».

MENACE L'alliance franco-allemande dans les télécommunications est fragilisée. La Commission européenne a fait valoir ses réticences à accepter le projet commun Atlas, élaboré par France Télécom et Deutsche Bundespost Telekom (DBT) dans les services de transmissions de données. Une décision doit être prise le 6 mai. ● POUR LEVER les préventions bruxelloises, les partenaires vont proposer d'accélérer l'ouverture à la concurrence de certaines infrastructures de téléinformatique. ● L'ENTREPRISE FRANÇAISE voit le gouvernement allemand, poussé par les Américains, accélérer les déréglementation et elle craint que DBT ne soit tentée de faire cavalier seul. Un « découplage » que l'on se refuse d'envisager à Paris mais qui remettrait en cause l'une des rares alliances entre les entreprises des deux côtés du Rhin.

France Télécom et Deutsche Telekom répondent aux réticences de Bruxelles

Les deux partenaires proposent d'accélérer l'ouverture de certaines infrastructures de services à valeur ajoutée à la concurrence. L'inquiétude grandit pourtant à Paris sur la solidité future de l'alliance.

« L'AVENIR de France Télécom se déterminera dans les trois années à venir », dit-on place d'Alleray, au siège de l'opérateur public français de télécommunications. Trois ans, c'est le temps – bref – qui reste à courir d'ici à la suppression totale du monopole protecteur sur le téléphone en Europe. Au 1er janvier 1998, la concurrence sera complète. France Télécom, aujourd'hui deuxième opérateur en Europe derrière les Allemands, doit se réorganiser pour assurer sa présence dans le nouvel univers.

La méthode prônée par les dirigeants de France Télécom est de donner à leur entreprise plus d'autonomie et de souplesse dans la conduite stratégique de ses affaires en engageant une évolution de son statut et en ouvrant son capital. Cette stratégie est complétée par une grande alliance internationale avec Deutsche Bundespost Telekom (DBT), un allié proche culturellement, partageant la même vision et évoluant outre-Rhin, le plus gros marché européen de télécommunications. Cette politique est maintenant fixée depuis quinze mois.

Restait à la mettre en place. Mais rien ne se passe comme prévu. L'évolution du statut ? Les pouvoirs publics la disent nécessaire. Mais le chantier a été stoppé net après la grève – suivie à 75 % – d'octobre 1993. Le succès du syndicat SUD, hostile à la *« privatisation »* de France Télécom, aux récentes élections professionnelles montre que les inquiétudes demeurent vives chez les agents de voir, à cette occasion, remis en question leur statut de fonctionnaire.

L'alliance franco-allemande ? La Commission de Bruxelles a émis des réserves relatives à sa compatibilité avec les règles communautaires sur la concurrence. La Commission doit se prononcer, en particulier, sur le projet Atlas, une société commune qu'envisagent de créer France Télécom et DBT dans la transmission de données et d'autres services « à valeur ajoutée ». La vente de ces services est, à l'inverse des communications téléphoniques « de base », d'ores et déjà soumise à la concurrence. Toutefois, les grands rivaux de France Télécom et de DBT, au premier rang desquels le britannique BT (ex-British Telecom), font valoir que la compétition risque d'être biaisée puisque les petits opérateurs privés devront emprunter les lignes des alliés sur les deux plus gros marchés d'Europe. L'argument a été repris par Karel Van Miert, le commissaire européen en charge de la concurrence, le 27 février dernier, en marge du sommet du G 7 consacré aux autoroutes de l'information à Bruxelles.

La Commission a jusqu'au 6 mai pour rendre son verdict. *« La DG IV [direction générale chargée des affaires de concurrence] nous est clairement hostile »*, estime t-on à Paris. *« C'est un problème d'appréciation. Elle a retenu comme marché de référence pour juger d'éventuels effets néfastes sur la concurrence non le marché mondial, pas même le marché européen, mais les marchés allemand et français »*, regrette-t-on. D'aucuns dénoncent le *« lobbying efficace »* des Britanniques de BT. *« Vu de la Grande-Bretagne, toute construction continentale forte est considérée comme un danger. »*

Décrochage des tarifs aux Etats-Unis

Coût de cinq minutes d'appel en dollars constants

ATT – MCI – Sprint

2,3 – 2,1 – 1,9 – 1,7 – 1,5 – 1,3 – 1,1 – 0,9 – 0,7 – 0,5

1980 – 82 – 84 – 86 – 88 – 90 – 92

Source : Federal Communications Commission

Avec la déréglementation et le démantèlement du géant ATT en 1984, les tarifs longue distance ont diminué de 60 % en dix ans.

Pour lever les préventions, Français et Allemands ont établi leur réponse. Ils proposent une levée anticipée du monopole sur les infrastructures supportant des services de transmission de données. Les compagnies d'électricité, les sociétés d'autoroutes et de chemins de fer pourraient être autorisées, dans les deux pays, à vendre sur leurs propres réseaux de télécommunications – des réseaux dits alternatifs – des services à valeur ajoutée.

Mais certaines déclarations récentes de responsables gouvernementaux allemands, notamment celles du ministre de l'économie, Günther Rexrodt, ont fait naître un doute sur la solidité de l'axe. Soumise à forte pression des compagnies de téléphone américaines, en raison de l'importance de son marché et de sa position géographique qui en fait le carrefour de toutes les alliances, l'Allemagne pourrait être tentée de faire cavalier seul. Deutsche Telekom est déja engagé dans un processus de privatisation partielle, souligne-t-on, alors que son homologue français est resté en retrait. Ce décrochage handicape l'alliance, les deux partenaires ayant prévu de sceller leur union par un échange de participations en capital.

Le rapprochement des deux opérateurs, ajoutent ceux qui s'inquiètent, pourrait souffrir des changements politiques. En France à l'occasion de l'élection présidentielle et en Allemagne à l'occasion des évolutions des rapports de force entre les libéraux (partisans d'une forte concurrence) et des démocrates-chrétiens (plus modérés). Par ailleurs, la démission de Helmut Ricke, le président du directoire de Deutsche Telekom, co-artisan du projet d'alliance Atlas, a affaibli l'association.

La crainte d'un « découplage » franco-allemand et d'un DBT allant seul son chemin ou retrouvant des liens américains n'est-elle qu'un avatar de la traditionnelle interrogation française sur la « question allemande » ? Officiellement Paris veut le croire. Elle agite pourtant les esprits et rend d'autant plus importantes les décisions futures de Bruxelles. L'une des rares traductions microéconomiques de l'alliance franco-allemande – qui est plus féconde sur les plans monétaire, culturel ou diplomatique que sur les liens entre les entreprises des deux pays – se trouve fragilisée. La menace n'est pas sans une certaine gravité.

Caroline Monnot

L'Allemagne va attribuer des licences d'exploitation

Le ministère allemand des postes et télécommunications devrait attribuer des licences d'exploitation des services téléphoniques et des réseaux à tous les candidats qui répondront à des conditions minimales, affirme le quotidien économique allemand *Handelsblatt*, dans son édition du 20 mars. Le nombre de ces futures licences serait donc illimité. Cette orientation va dans le sens d'une étude réalisée en février dernier par les experts de la société Morgan Stanley, estimant que le marché allemand pouvait accueillir trois gros compétiteurs et une multitude d'acteurs locaux et de niches qui détiendraient 34 % du marché allemand des télécommunications à l'horizon 2005.

Le ministre des télécommunications Wolfgang Boetsch doit présenter dans une semaine, lundi 27 mars, le plan arrêté par le gouvernement pour la libéralisation totale du plus grand marché des télécommunications en Europe. Selon les informations du *Handelsblatt*, les entreprises qui obtiendront la licence auront le choix entre l'exploitation d'un réseau propre, l'offre de services ou les deux combinés. Par ailleurs, selon le quotidien, le ministère promet aux concurrents un accès libre aux réseaux de Deutsche Telekom à des prix acceptables.

Italie : privatisation du téléphone mobile

Avant de privatiser la STET, opérateur des télécommunications italiennes dans laquelle l'Etat est majoritaire, la société Telecom Italia, sa filiale à 62 %, va vendre au secteur privé ses activités dans le téléphone mobile dès juillet prochain, révèle le *Financial Times* dans son édition du 21 mars. L'opération était attendue, compte tenu des bons résultats obtenus par cette activité (l'an dernier, Telecom Italia a dégagé un résultat net de 1 450 milliards de lires, soit 4 milliards de francs). En revanche, l'échéancier relatif à cette cession n'avait jamais été indiqué. La précision est importante, dans la mesure où cette opération a toujours été présentée par le gouvernement italien comme un préalable nécessaire à la privatisation de la STET.

Aucune participation industrielle du Crédit lyonnais ne devrait être épargnée

LE CRÉDIT LYONNAIS devrait céder 90 % d'un portefeuille de titres évalué entre 43 et 45 milliards de francs *« dans les trois ans »*, comme le prévoit le second plan de sauvetage de la banque présenté vendredi 17 mars (*Le Monde* du 19 mars). Ce désengagement est sans commune mesure avec celui imposé au Crédit lyonnais après le premier plan de sauvetage, qui prévoyait déjà 20 milliards de francs de cessions d'actifs en deux ans.

Un désengagement auquel personne, aucun client traditionnel ou partenaire de longue date, « historique », ne peut prétendre, pour l'heure, échapper. Mais si l'on doit veiller à ne *« ne pas déstabiliser les entreprises*, insiste-t-on Boulevard des Italiens, *il n'y a aucune raison de les traiter différemment les unes des autres »*. La règle s'appliquera donc à toutes les sociétés dans lesquelles le Lyonnais détient des participations, qu'elles soient publiques, holdings patrimoniales non cotées ou sociétés cotées en Bourse.

La banque devrait ainsi se séparer, à terme, de tout ou partie de ses titres Usinor-Sacilor (20 % du capital), Aérospatiale (17,8 %) et Framatome (10 %) dont 1 % vient d'ailleurs d'être vendu. Autant d'entreprises publiques dans lesquelles le Crédit lyonnais était entré à la demande de l'Etat en *« échange de bons procédés, en contrepartie des augmentations de capital que l'on nous avait concédées »*, rappelle-t-on. La privatisation du groupe sidérurgique, envisagé au second semestre 1995, pourrait permettre au Lyonnais de réduire sa participation.

Les liens étroits, noués depuis parfois des décennies avec des industriels, ne seront pas non plus épargnés. Le groupe Bouygues ? *« Nous devrons élaborer une solution de rechange avec la famille. »* Arnault & Associés et Dior, deux des holdings de contrôle du groupe de luxe LVMH ? *« Nous avons toujours dit que nous n'y resterions pas éternellement. Ce sont deux sociétés cotées dont nous pouvons nous désengager sans en faire perdre le contrôle à Bernard Arnault. »*

La holding patrimoniale de François Pinault, Artemis, dont le Crédit lyonnais détient environ 20 % ? *« Pourquoi ne pas envisager d'introduire Artémis en Bourse ? »* Les holdings de Vincent Bolloré, la Compagnie des Glénans, ou de Jean-Charles Naouri, la Foncière Euris, devraient également sortir du portefeuille du Lyonnais. *« Personne n'a intérêt à garder un actionnaire en otage*, poursuit ce dirigeant du Crédit lyonnais. *Notre souhait est de rendre nos participations les plus liquides possibles. Aujourd'hui, nous n'avons plus les moyens. »*

L'objectif ne sera pas, toutefois, de se désengager à 100 % dans tous les cas. Comme prévu, la banque pourra racheter, pour un montant total de 5 milliards de francs, certaines des participations momentanément portées par le désormais fameux Consortium de réalisation (CDR), spécialement créé pour vendre les participations du Lyonnais et dirigé par un comité de contrôle composé à parité de cinq représentants de l'Etat et de cinq membres de l'établissement financier (*Le Monde* daté du 19 et 20 mars).

« Même en ne détenant plus aucune participation au capital, nous pourrions tout à fait demeurer des partenaires privilégiés des industriels que nous avons accompagnés ces dernières années, poursuit ce responsable du Crédit lyonnais. *Mais chaque cas sera un cas d'espèce. Et conserver une participation résiduelle peut contribuer dans certains cas à affirmer un certain nombre de liens. »*

Un séisme ? Le Crédit lyonnais s'en défend, qui dit avoir vendu pour une dizaine de milliards de francs de titres, l'an dernier. *« Personne ne s'en est plaint*, dit-on. *Personne ne s'est senti menacé. »* Mais il n'empêche, la fin du concept de banque-industrie développé par Jean-Yves Haberer, le président limogé du Crédit lyonnais, bouleverse la donne des entreprises françaises.

Pierre-Angel Gay

Les élus dénoncent le fait accompli

Les deux rapporteurs généraux du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat, respectivement Philippe Auberger (RPR) et Jean Arthuis (CDS), se sont publiquement plaints, lundi 20 mars, de la façon dont le Parlement a été traité par le gouvernement dans l'affaire du Crédit lyonnais, lui reprochant d'avoir été *« mis devant le fait accompli »*. Les deux parlementaires soulignent le risque d'une *« aggravation potentielle des dépenses de l'Etat acceptée sans leur consentement explicite. Le Parlement ne saurait avaliser les mesures prises sans en tirer à terme toutes les conséquences »*, affirment-ils. MM. Auberger et Arthuis estiment *« dès à présent indispensable de réfléchir aux réformes à conduire pour mieux informer le Parlement des décisions gouvernementales engageant les finances publiques en dehors de la procédure stricto sensu des lois de finances, et, le cas échéant, l'y associer. Il y va de la crédibilité du Parlement et de sa fonction de contrôle de l'activité du gouvernement »*.

Le marché est de son côté désorienté par l'annonce du plan. Après avoir chuté de 10 % lundi 20 mars, le certificat d'investissement remontait légèrement en début de séance mardi à 239 francs. Si Moody's a maintenu ses notations, sa consœur, Standard and Poor's-ADEF vient de placer sous surveillance négative les notes de la banque et de ses deux filiales, la SDBO et la Banque Colbert.

Françoise Sampermans au centre des interrogations chez Alcatel-Alsthom

APRÈS une semaine de crise suraiguë, Alcatel-Alsthom reprend son souffle. La succession de Pierre Suard, trois fois mis en examen et sous contrôle judiciaire, reste toujours un sujet tabou rue de la Boétie, au siège parisien du groupe. *« Par respect »*, explique t-on, tout en se refusant à commenter l'attitude du patron d'Alcatel-Alsthom qui n'a pas pris de recul par rapport à ses fonctions avant d'y être contraint par la justice, et qui ne démissionne pas bien qu'il soit – au moins provisoirement – interdit d'exercice. *« Pierre Suard est un homme de devoir. C'est parce qu'il estime que son devoir est de se maintenir à la tête du groupe qu'il ne se retire pas »*. La menace du déménagement du groupe brandie par M. Suard lors de son intervention télévisée, mercredi 15 mars, est aujourd'hui minimisée. *« C'est une simple éventualité. Et il ne s'agit que du siège d'Alcatel qui emploie 200 personnes, pas d'Alcatel-Alsthom. Alcatel-Cit resterait bien entendu en France et ne se soustrairait pas à la justice »*.

Apaisement ? En interne, toutefois, l'atmosphère est au règlement de comptes. Principale accusée, Françoise Sampermans, directrice générale de la Générale Occidentale, le pôle médias-presse du groupe. *« C'est médiocre. Mais c'est humain*, exprime un haut cadre. *Mme Sampermans dont l'ascension a toujours irrité certains barons d'Alcatel a été acceptée, par défaut, tant que Pierre Suard était en position de force. Ceux qui se taisaient hier, aujourd'hui cognent »*. A mots de moins en moins couverts, la patronne de la GO est rendue responsable de *« la mauvaise gestion par le groupe de cette affaire »*.

Le 14 mars dernier, certains administrateurs d'Alcatel-Alsthom auraient demandé sa mise à l'écart, quelle que soit l'issue de l'affaire. Avant, comme l'avait révélé *Libération*, de subordonner le maintien de Pierre Suard au résultat du pourvoi en appel déposé par ses avocats qui contestent le placement sous contrôle judiciaire.

Où se joue la succession de Pierre Suard ? Du côté du président d'honneur Ambroise Roux, à qui l'on prête énormément et qui aurait contacté le patron de Total, Serge Tchuruk ? Les deux intéressés démentent vigoureusement. Du côté de Marc Viénot, le patron de la Société générale, dont il se murmure qu'il pourrait assurer une régence ? Rue de la Boétie, on dit tout ignorer de semblables tractations.

C. M.

Saint Louis double son bénéfice, mais sa stratégie demeure floue

Le papier et le sucre s'équilibrent dans les bons résultats du groupe

Nicholas Clive Worms, président par intérim de Saint Louis, a exclu de céder sa participation dans le groupe papetier Arjo Wiggins Appleton. Il dément également vouloir racheter le sucrier Eridania-Béghin-Say. Le groupe cherche une nouvelle activité à développer à côté du papier et du sucre.

LE GROUPE Saint Louis est en roue libre depuis que son équipe dirigeante a été décimée, le 20 janvier, dans un accident d'avion qui a causé la mort de son président, Bernard Dumon, et de Max de La Giraudière, directeur général de sa principale filiale, la Générale sucrière (*Le Monde* des 22 et 23 janvier).

Nicholas Clive Worms, président de Worms et Cie, principal actionnaire de Saint Louis avec 27,8 % du capital aux côtés de l'Ifil, la holding de la famille Agnelli (25,9 % du capital), a pris temporairement les rênes du groupe, qui continue sur la lancée de ses dirigeants disparus.

En plein redressement, Saint Louis a doublé son résultat net, qui a atteint 1,46 milliard de francs en 1994, et va augmenter son dividende de 35 à 38 francs par action. Le groupe a été dopé par la forte reprise dans le secteur du papier et les performances remarquables de sa filiale à 40 %, le groupe papetier Arjo Wiggins Appleton (AWA). Pour la première fois, la contribution d'AWA au résultat courant du groupe est comparable à la « vache à lait » de Saint Louis que constitue la Générale sucrière, protégée par les quotas européens du sucre. Dans le même temps, Royal Champignon, qui connaissait de grandes difficultés, s'est redressé.

Seul problème, le groupe n'a toujours pas de président. *« Nous cherchons quelqu'un qui ait un profil d'industriel. C'est un poste important, il faut prendre son temps pour faire le bon choix, dès que possible »*, a déclaré Nicholas Clive Worms, le 20 mars, devant un parterre d'analystes financiers. Et la stratégie de Saint Louis reste floue. Selon des rumeurs boursières récurrentes, AWA pourrait être vendu à bon prix grâce au retournement de la conjoncture papetière.

En théorie, cette solution aurait dû satisfaire le financier Nicholas Clive Worms. En 1987, le partenaire de Bernard Dumon n'avait pas hésité à lui faire céder Lesieur, récemment acquis, pour réaliser une belle plus-value. Bernard Dumon avait ainsi vu s'envoler son rêve de constituer un géant de l'agroalimentaire. Aujourd'hui, le financier adopte un discours d'industriel. *« Saint Louis n'est pas vendeur de sa participation dans AWA. Cette décision a été prise à l'unanimité du conseil d'administration*, a-t-il martelé. *Je ne comprends pas pourquoi on veut nous faire céder une activité alors que nous n'avons pas besoin de cessions pour investir. »*

RACHAT D'EBS REPORTÉ SINE DIE

La communauté financière ne voit pas non plus où Saint Louis souhaite investir. Le rêve de Bernard Dumon était de reprendre le sucrier Eridania-Béghin-Say (EBS). Ce rêve semblait partagé jusqu'en février par Umberto Agnelli, président de l'Ifil. Mais, devant les démentis catégoriques du groupe Ferruzzi-Montedison, qui possède la société, l'opération est reportée *sine die*. *« On parle d'EBS à cause des difficultés de Ferruzzi-Montedison, qui a déclaré très clairement qu'il n'avait pas l'intention de vendre. Pour nous, il n'y a pas de dossier EBS »*, a conclu Nicholas Clive Worms.

L'avenir dans l'agroalimentaire est également compromis. Saint Louis a apporté en 1994 sa division plats cuisinés, qui n'avait pas la taille critique sur le marché européen, à la société Panzalim, dont il détient 34,5 % du capital aux côtés de Danone, qui en possède le solde. Mais il devrait vraisemblablement céder cette participation à son partenaire dès le printemps 1996, pour 2,5 milliards de francs. La filiale Royal Champignon se trouvera alors fort isolée.

Saint Louis est aujourd'hui assis sur un tas d'or, d'autant que l'Ifil a injecté 750 millions de francs dans la société en novembre 1994 à l'occasion d'une augmentation de capital réservée et 728 millions de francs supplémentaires par un apport d'actions Danone. Une participation stratégique de 2 milliards de francs dans le groupe d'Antoine Riboud qui sert plus les intérêts de la famille Agnelli que ceux de Saint Louis directement.

Contrairement aux allégations de ses dirigeants, Saint Louis a toutes les caractéristiques d'une holding financière, décote boursière comprise. La vente par appartements du groupe ferait la joie des boursiers.

Cette hypothèse n'étant pas pour l'instant envisagée, il n'est qu'à attendre que Saint Louis adopte une politique industrielle audacieuse. Le groupe n'a pas exclu d'identifier un nouveau secteur de développement, hors sucre et papier. Encore faut-il trouver ce troisième métier. *« La difficulté pour nous est de monter progressivement dans une activité*, a expliqué Nicholas Clive Worms. *Saint Louis est un acteur déterminé, mais prudent. »*

Arnaud Leparmentier

Roussel-Uclaf organise sa recherche pour préserver son identité dans Hoechst

Futur deuxième groupe mondial pharmaceutique après l'acquisition de Marion-Merrel-Dow, l'allemand Hoechst se réorganise. Sa filiale Roussel-Uclaf se spécialise sur certains marchés

BIEN QUE l'acquisition ne soit pas encore finalisée, le chimiste allemand Hoechst et sa filiale Roussel-Uclaf (16,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994, 1,8 milliard de bénéfice) ont déjà intégré, dans leur stratégie, la firme pharmaceutique Marion-Merrel-Dow (MMD) que l'américain Dow Chemical devrait leur céder d'ici au mois d'avril.

Dans ce nouvel ensemble qui deviendra le futur numéro deux mondial derrière le britannique Glaxo-Wellcome, Roussel-Uclaf n'entend pas perdre son autonomie, ni son identité. Jean-Pierre Godard, président du directoire, a confirmé, le 20 mars, son intention d'acquérir pour 200 millions de dollars (1 milliard de francs) l'ensemble des filiales de MMD en Amérique latine et d'y devenir le leader sur ce continent. D'autre part, Hoechst pourrait autoriser la firme française à prendre une participation majoritaire dans les activités européennes de MMD.

Au-delà de ce partage des territoires, une redéfinition des compétences a également été établie. *« Nous ne pouvons garder la croissance que nous avons connue en recherche-développement au cours des dernières années. Stratégiquement, nous devons faire une pause »*, reconnaît Jean-Pierre Godard. Désormais, les laboratoires de recherche français se concentreront sur deux domaines, l'anti-infectieux et les maladies de l'os. Hoechst, de son côté, focalisera ses travaux sur le cardiovasculaire, le métabolisme et la rhumatologie. La recherche aux Etats-Unis portera uniquement sur le système nerveux central.

PLAN D'ÉCONOMIES

Cette division de la recherche s'accompagne en aval d'une poursuite du désengagement d'activités non stratégiques. Ainsi le laboratoire Soekami-Lefrancq, tourné vers la médication familiale, c'est-à-dire la vente de produits sans ordonnance, sera prochainement cédé au suisse Hoffmann-Laroche. Roussel-Uclaf avait acquis, en 1991, cette petite structure de 100 millions de francs de chiffre d'affaires, avec l'ambition de porter les ventes à 1 milliard sur ce créneau de l'automédication. L'objectif n'a pas été atteint.

La réorganisation se traduit aussi au niveau de la gestion par un plan d'économies estimé à 212 millions de francs sur trois ans. Dans cette perspective, trois structures opérationnelles vont regrouper les cinq filiales actuelles : Roussel-Diamant, Hoechst-Houdé et Cassenne. Toutes ces modifications interviennent alors que le groupe s'apprête à quitter son siège parisien du boulevard des Invalides, vendu à la région Ile-de- France. Le 1er mai, il déménagera à Romainville (Seine-Saint-Denis), berceau de la firme, où Gaston Roussel installa le premier laboratoire en 1920.

Si, pour tous ces motifs, 1995 *« s'annonce comme un tournant pour le groupe »*, aucune raison ne peut laisser penser que, financièrement, *« l'exercice en cours puisse être plus difficile que 1994 »*. Selon Jean-Pierre Godard, *« il est même dans le droit-fil du précédent »*. Les deux premiers mois de l'année ont été très favorables, avec une croissance de 7 % en France. Affecté l'an dernier par la mise en œuvre des RMO (références médicales opposables), le marché intérieur se stabilise. Le groupe table, pour l'année, sur une progression de 5,8 % de son chiffre d'affaires dans la santé humaine.

Dominique Gallois

Les trois grandes banques suisses ont connu une année 1994 difficile

LAUSANNE
de notre correspondant

Pour les trois grandes banques helvétiques, l'euphorie peut avoir des limites. Les résultats de l'exercice 1994 qu'elles viennent successivement de rendre publics contrastent singulièrement avec les records affichés l'année précédente. Avec un bénéfice cumulé de 3,64 milliards de francs suisses (FS), soit environ 15 milliards de francs français, l'Union de banques suisses (UBS), le Crédit suisse (CS) et la Société de banque suisse (SBS) ne sont certes pas à plaindre, mais celui-ci n'en a pas moins diminué d'un tiers par rapport à 1993.

Dernière à faire connaître ses résultats, à la mi-mars, la SBS a accusé la chute la plus marquée. De 1,36 milliard de francs suisses, il y a un an, son bénéfice net consolidé a baissé de 41 % pour s'établir à 811 millions. La troisième banque helvétique qui a, pour la première fois, ventilé ses résultats, a réalisé la quasi-totalité de ses gains en Suisse. A l'intérieur du pays, la SBS a dégagé un excédent de plus de 1 milliard de francs suisses tandis que les activités à l'étranger n'ont rapporté que 44 millions.

Qualifiant ces résultats de *« contrastés »*, le président du groupe, Georges Blum, les a attribués aux difficultés rencontrées sur les marchés internationaux, notamment à l'évolution des taux d'intérêt.

L'année a été particulièrement néfaste pour les opérations de négoce sur titres, devises et produits dérivés dont les revenus se sont effondrés de 66 %, passant de 2,9 milliards de francs suisses en 1993 à 990 millions. Les deux autres grandes banques ont également accusé une nette régression de leurs recettes sur les opérations de négoce de respectivement 64,2 % pour l'UBS et 44 % pour le CS.

Confirmant sa place de premier groupe bancaire du pays, l'UBS a enregistré un bénéfice de 1,6 milliard de francs suisses, inférieur de 28,9 % à celui de l'exercice précédent. Devenu la deuxième banque helvétique depuis la reprise de la Banque populaire suisse, le CS a dégagé, de son côté, un bénéfice de 1,2 milliard, soit un recul de 17,7 % par rapport à 1993. Pour faire bonne mesure, l'UBS et le CS peuvent avancer que leurs bénéfices se sont néanmoins accru de respectivement 20,1 % et 25,9 % comparés à 1992.

Après les résultats exceptionnels de 1993, les trois grandes banques helvétiques doivent donc rabattre un peu de leur superbe et revenir sur terre. Il y a un an, les bénéfices en hausse qu'elles affichaient (+ 70 % pour UBS, + 53 % pour CS, + 36 % pour SBS) ne leur avaient pas valu que des lauriers et d'aucuns les avaient même jugés *« indécents »* en période de crise économique. Aujourd'hui, avec des résultats un peu moins grisants, les milieux bancaires ont plutôt le sentiment d'assister à un retour à la normale qu'à un effondrement.

Jean-Claude Buhrer

Plastic Omnium détient 28 % de Reydel Industries

LA SOCIÉTÉ LYONNAISE PLASTIC OMNIUM vient de prendre 28 % du capital de son partenaire industriel Reydel Industries, qui produit des tableaux de bord et des panneaux de porte en plastique pour automobile. La surprise est de taille pour la famille Bourgois, qui contrôle Reydel via une société familiale baptisée Compagnie financière de Turenne (CFT). Son ancien partenaire financier, la banque Worms, qui accompagnait la société depuis sa cotation au second marché en 1983, mais ne cachait pas sa volonté de se désengager, a vendu une partie de ses actions à Plastic Omnium.

« Nous entendons demander un siège au conseil d'administration de Reydel. Nous allons continuer à augmenter notre participation, mais nous ne comptons pas prendre le contrôle de la société », a expliqué Jean Burelle, PDG de Plastic Omnium. La CFT, qui détient 26,8 % du capital et 42,3 % des droits de vote, compte rester opérateur de Reydel, notamment avec l'aide de son nouvel allié, Paribas, qui détient 10 % des droits de vote. *« L'essentiel est que l'ensemble du groupe Reydel Plastic Omnium donne satisfaction à ses deux clients Renault et PSA. Tout le monde va travailler en bonne entente »*, rassure Jean Burelle.

DÉPÊCHES

■ **MOTOROLA : le géant américain des télécommunications** aurait déposé, avant l'expiration du délai officiel fixée le 15 mars, un dossier de candidature pour la privatisation du groupe informatique français Bull. *La Lettre de l'Expansion* indique dans son édition du lundi 20 mars que Motorola souhaiterait prendre dans Bull une participation du même ordre que le japonais NEC. Celui-ci, seul candidat à avoir officiellement annoncé le dépôt d'un dossier, devrait se porter candidat à environ 17 % du capital du groupe français.

■ **BIDERMANN : le groupe textile français** est dans le collimateur de la Commission des opérations de Bourse (COB). Elle a transmis en 1994 au parquet un rapport d'enquête sur les financements octroyés par Elf Aquitaine, alors présidé par Loïk Le Floch-Prigent, et le Crédit lyonnais, au groupe Bidermann. *« La COB estime que ces faits pourraient, pour le Lyonnais et surtout pour Elf Aquitaine, être constitutifs d'abus de crédit, d'abus de pouvoir et d'abus de biens sociaux ; et pour Maurice Bidermann, de recel d'abus de biens sociaux, de présentation de comptes inexacts et de fausse information du public »*, révèle *Le Figaro* dans son édition du 21 mars. Une information a été ouverte au parquet de Paris en août dernier et confiée à Eva Joly.

■ **ALCAN : le groupe d'aluminium canadien** a annoncé son intention de vendre une douzaine d'activités, situées en aval de la filière aluminium, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Irlande. Alcan espère trouver un seul repreneur pour toutes ces unités, qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 635 millions de dollars (2,15 milliards de francs) l'an dernier. La vente pourrait rapporter 200 millions de livres (1,6 milliard de francs) au groupe, selon des analystes. Cette opération se situe dans le cadre de la politique de recentrage, entreprise depuis la fin de 1993 par le producteur d'aluminium.

■ **ALUMINIUM : les cours de l'aluminium** ont atteint le 20 mars leur niveau le plus bas au London Metal Exchange (LME). A la suite de ventes importantes des fonds d'investissements, l'aluminium a reculé de 40 dollars pour s'établir à 1 760 dollars, en baisse de 20 % par rapport au sommet de janvier dernier. Malgré une diminution des stocks qui s'établissent à 17 millions de tonnes en février (contre 17,22 millions en janvier), les opérateurs redoutent la fin de l'accord de l'autolimitation de la production signé entre les différents pays producteurs en février 1994 (*Le Monde* du 25 février). Même si les grands groupes d'aluminium continuent à respecter cet accord, quatre pays signataires sur six ont annoncé leur volonté d'augmenter leur production.

■ **EDF-GDF : 40 % des agents de l'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et du Centre** ont, selon la direction, cessé le travail le lundi 20 mars, à l'appel de la CGT, FO, la CFTC, pour *« la défense du service public »*. Par ailleurs, dans un communiqué commun, les cinq syndicats (CGT, CFDT, CFTC, CGC et FO) ont protesté contre un projet de directive qui devrait être adopté mercredi 22 mars et qui, selon eux *« imposerait à la France d'adopter un système conduisant à un accès des :iers au réseau généralisé et au démantèlement d'EDF »*.

■ **TRANSPORTS : le gouvernement canadien veut contraindre** les grévistes qui paralysent les chemins de fer à reprendre le travail. Quelque 7 500 employés des sociétés publiques Canadien National (CN, marchandises) et Via Rail (passagers) ont cessé le travail, samedi 18 mars, après la rupture de négociations sur le renouvellement de leur convention collective, qui duraient depuis quinze mois, et environ 7 200 cheminots du groupe privé CP Rail (marchandises), filiale de Canadien Pacifique, sont en lock-out depuis le 8 mars.

■ **AIR INTER : la quasi-totalité des syndicats de la compagnie aérienne** devrait lancer un nouvel appel à la grève les 28, 29 et 30 mars, pour protester contre la suppression de 600 emplois, a indiqué un responsable de l'Union syndicale du personnel technique navigant. Le dernier jour de la grève coïncidera avec un mouvement de grève à la SNCF et à la RATP.

■ **SONATRACH : le nouveau PDG de la société publique algérienne d'hydrocarbures**, Nazim Zouiouèche a été nommé, lundi le 20 mars, en remplacement d'Abdelhak Bouhafs, *« appelé à d'autres fonctions »*. La Sonatrach est la plus grande et la plus ancienne entreprise publique d'Algérie. Plus de 95 % des exportations du pays sont des hydrocarbures qui constituent la principale ressource en devises. Deux autres grandes entreprises publiques ont également changé de directeur : à la société de l'électricité et du gaz Sonelgaz, Aissa Benghanem a remplacé M. Abdelbaki Benabdou:a et de la Compagnie nationale algérienne de navigation. M. à la tête de la Sonelgaz, tandis que M. Abdelhamid Abdelli a été nommé directeur général de la CNAN en remplacement de M. Lazhar Hani.

■ **USX-U. S. Steel : le premier groupe sidérurgique américain** et unité du conglomérat USX Corp. (pétrole, énergie et acier), a annoncé le 20 mars qu'il était redevenu bénéficiaire en 1994. Le sidérurgiste a réalisé un bénéfice net de 313 millions de dollars (1,5 milliard de francs) contre une perte de 149 millions de dollars en 1993, dernière année de restructuration. Son chiffre d'affaires compte pour plus de 30 % des ventes de USX Corp. USX-US Steel, qui bénéficie d'une activité soutenue, a pu augmenter ses prix dernièrement.

■ **SCOR : le premier réassureur francais**, a acquis auprès des compagnies d'assurance UAP et AGF 5 % des actions de la Compagnie Financière SFAC, société holding du premier groupe d'assurance-crédit européen. Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de capital de 250 millions de francs et de la réorganisation de l'actionnariat de la SFAC.

■ **ALLEVARD : la société sidérurgique, filiale d'Ascométal** (Usinor-Sacilor) spécialisée dans les ressorts en acier, a réalisé en 1994 un bénéfice net consolidé de 41,5 millions de francs après une perte de 15 millions de francs en 1993. Le groupe, qui est coté au second marché, a connu en 1994 une *« reprise vigoureuse »* de son activité, avec un chiffre d'affaires en hausse de 18 % à 1,338 milliard de francs.

■ **INFRASTRUCTURES : les ministres de l'économie et des finances des Quinze** ont adopté, lundi 20 mars, à Bruxelles, les textes juridiques permettant d'engager les fonds communautaires destinés à financer le grand programme d'infrastructures de transport. Quatorze projets prioritaires de grands réseaux de transports, comme le TGV-Est, ont été retenus en décembre et une ligne de crédit de 2,34 milliards d'écus est prévue dans le budget communautaire pour financer ces projets sur cinq ans (1995-1999). Le règlement financier adopté lundi par les Quinze doit encore être soumis au Parlement pour que des décisions puissent être prises lors du sommet européen de Cannes en juin.

La Bourse de Paris bénéficie de prévisions favorables

Seule incertitude : les effets négatifs de la crise monétaire sur la croissance

Au cours des dernières séances, la Bourse de Paris s'est assez sensiblement redressée, gagnant près de 4 % en une semaine. L'indice CAC 40 est même repassé, lundi 20 mars, au-dessus du seuil des 1 800 points. Il ne s'agit certainement pas d'euphorie, et cet indice a abandonné encore 3,70 % depuis le début de l'année, mais les études se multiplient pour indiquer que les valeurs françaises sont désormais à des cours attractifs.

IL FAUT REMONTER aux lendemains du krach d'octobre 1987 pour trouver des actions françaises à des cours aussi faibles. Cette idée est la conclusion d'une étude publiée à la fin de la semaine dernière par la banque d'affaires britannique Warburg. Selon ces calculs, le rapport cours/bénéfices du marché français est inférieur à 10,8, un niveau sans précédent depuis huit ans.

Mais les boursiers, surtout à Paris, ont appris ces derniers mois à se méfier des pronostics. L'année boursière 1994 devait aussi être très bonne... Les analystes estimaient à une majorité écrasante que les résultats des entreprises contribueraient largement à la bonne tenue des marchés. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les promesses n'ont pas été tenues. Au mois de février, la Réserve fédérale américaine mettait brutalement un frein à ces anticipations en augmentant ses taux d'intérêt à court terme et en provoquant un krach obligataire des deux côtés de l'Atlantique. Le marché des actions, emporté dans la tourmente, aura abandonné 17 % sur l'ensemble de l'an passé, et les prévisions de résultats des entreprises ont été revues en baisse au fil des mois.

Mais l'optimisme renaît chez les analystes. Ils parient encore pour 1995 sur une progression d'au moins 25 % des profits à Paris par rapport à l'année dernière. Un mouvement qui sera d'ailleurs presque général en Europe. Selon Associés en finance, un bureau d'études qui réalise des synthèses à partir des travaux de 150 de ses confrères de quinze pays européens – est ainsi étudiée une population de 1 200 entreprises représentant environ 20 % de la capitalisation boursière mondiale –, la croissance des bénéfices des entreprises européennes avoisinera cette année les 24 %.

Si l'investissement joue le rôle moteur qu'on attend, la reprise économique devrait être vigoureuse en Europe continentale, souligne Peter Dellsperger, chef de la division analyses financières du Crédit suisse, à Zurich. La banque Warburg arrive également à des conclusions favorables, surtout pour la Bourse de Paris. Elle considère que passé l'incertitude liée à l'élection présidentielle, les valeurs françaises ont de grandes chances de tirer profit de la situation, quels que soient les scénarios économiques envisageables. Elles bénéficieraient évidemment d'un redémarrage de l'investissement et de la consommation. Mais même si la pression fiscale s'accroît et pèse sur l'activité, le regain de *« crédibilité »* de la France se traduirait par un retour des investisseurs étrangers et une hausse des obligations et des actions.

BÉNÉFICES AMOINDRIS

Une inquiétude persiste cependant, nourrie par la récente crise des changes. La dépréciation du dollar pourrait conduire à un ralentissement de la croissance en Europe, estime la Caisse des dépôts (CDC) dans sa dernière note de conjoncture publiée lundi 20 mars. L'appréciation du deutschemark par rapport aux autres monnaies va coûter quelque dixièmes de points de croissance à l'Allemagne, estime la CDC. Une hausse de 4 % du deutschmark pourrait se traduire par un ralentissement de la croissance en Allemagne de l'Ouest, de 0,5 % à 0,6 %. Les économistes du Crédit lyonnais, encore plus pessimistes, considèrent qu'une baisse du dollar de 12 % face au deutschemark et un recul de 6 % des monnaies européennes contre le mark pourraient se traduire dès 1995 par une diminution de 1,3 % de la croissance en Allemagne et de 0,1 % en France.

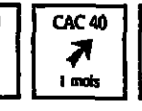
La chute du dollar a d'ores et déjà incité nombre de sociétés de Bourse à revoir leurs prévisions de résultats. Peugeot ou Renault évaluent à 500 millions de francs l'amoindrissement de leurs bénéfices consécutif aux baisses de la lire, de la peseta et de la livre face au franc au cours des dernières semaines. Avec un dollar en moyenne à 5,10 francs en 1995, contre 5,40 francs en 1994, Elf Aquitaine verrait son bénéfice par action baisser de plus de 15 %, Pechiney et Total de 12 %, Rhône-Poulenc de 8 %, L'Air liquide de 5 % et Sanofi de 4 %.

François Bostnavaron

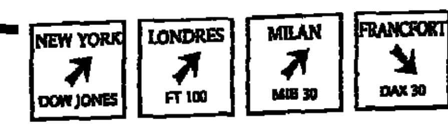


■ LES COURS DU PÉTROLE ont nettement progressé lundi 20 mars sur le marché à terme de New York. Le baril de brut de référence a terminé à 18,56 dollars, en hausse de 30 cents. ■ WALL STREET a clôturé lundi 20 mars pour la troisième séance consécutive sur un record historique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 0,25 %. ■ LA COMPAGNIE PARISIENNE de réescompte a lancé un emprunt obligataire de 1 milliard de francs, d'une durée de dix ans et présentant un taux coupon de 8,60 %. ■ LE CHANCELIER BRITANNIQUE de l'Echiquier Kenneth Clarke s'est opposé lundi à Bruxelles à des interventions concertées sur les marchés des changes pour soutenir le dollar. ■ L'OPEP pourrait envisager de remplacer la monnaie de règlement de son pétrole si la chute du dollar se poursuivait, a déclaré M. Subroto, ancien secrétaire général de l'organisation.

LES PLACES BOURSIÈRES

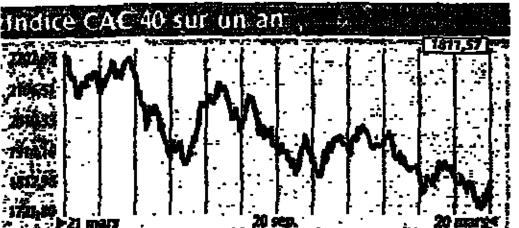



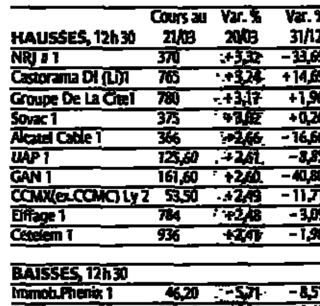




Paris en repli

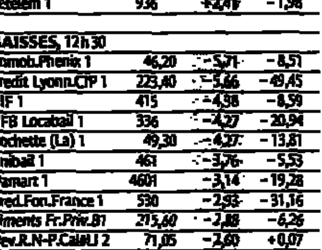
Après s'être inscrit en hausse de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris n'a pas réussi à poursuivre sur sa lancée des trois dernières séances et a très rapidement cédé du terrain. Il était en recul de 0,07 % aux alentours de midi. Les actions françaises n'ont pas profité de la bonne tenue du Matif (le contrat notionnel gagnant plus de 50 centièmes à 112,68 et le contrat Pibor trois mois progressant de 21 centièmes à 92,13) ni de la meilleure santé du franc revenu à moins de 3,55 pour 1 deutschemark. Les titres des distributeurs sont toujours recherchés dans le sillage de *Comptoirs modernes* (+ 0,68 % à 1 480 francs), Promodès (+ 0,76 % à 1062 francs) et Carrefour (+0,26 % à 2300 francs). A noter que le cabinet Associés en Finance qui regroupe seize bureaux d'étude a révisé en baisse une nouvelle fois en mars ses prévisions de résultats des sociétés pour 1994 et 1995. Pour l'an dernier la révision moyenne est de 2,8 % pour les bénéfices par action (BPA) et de 2 % pour l'année 1995. Pour les sociétés du CAC 40 cette révision *atteint 4,2 % et pour* 1995, 1,2 %. Les révisions fortement baissières affectent plus précisément le secteur des services financiers. Les BPA 1995 de *ces sociétés ont diminué de 6 %* en un mois.





Le GAN, valeur du jour

EN PERDANT ENCORE 4,1 % lundi 20 mars, l'action GAN voit porté à 42,3 % son repli depuis le début de l'année. Le groupe *« se rapprochera de l'équilibre en 1995 »* et devrait *« restaurer son bénéfice d'exploitation en 1996 »*, a indiqué lundi son président Jean-Jacques Bonnaud. Mais pour 1994, le GAN avait annoncé en janvier un résultat déficitaire de 2,5 à 3 milliards de francs, suite aux pertes enregistrées par sa filiale UIC (Union industrielle de crédit). Rappelant que l'Etat participerait aux côtés du GAN à la recapitalisation de l'UIC, M. Bonnaud a estimé les besoins de cette filiale à 3 milliards de francs.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 21/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
NRJ # 1	370	+3,32	−33,69
Castorama DI (Li)1	765	+3,24	+14,69
Groupe De La Cite1	780	+3,17	+1,96
Sovac 1	375	+3,02	+0,26
Alcatel Cable 1	366	+2,66	−16,66
UAP 1	125,60	+2,61	−8,85
GAN 1	161,60	+2,60	−40,80
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,50	+2,49	−11,71
Eiffage 1	784	+2,48	−3,09
Cetelem 1	936	+2,47	−1,98

BAISSES, 12h30	Cours au 21/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
Immob.Phenix 1	46,20	−5,71	−8,51
Credit Lyonn.CIP 1	223,40	−5,66	−49,45
UIF 1	415	−4,98	−8,59
UFB Locabail 1	336	−4,27	−20,94
Rochette (La) 1	49,30	−4,27	−13,81
Unibail 1	461	−3,76	−5,53
Damart 1	4601	−3,14	−19,28
Cred.Fon.France 1	530	−2,93	−31,16
Ciments Fr.Priv.B1	215,60	−2,88	−6,26
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	71,05	−2,60	+0,07

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	21/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour 1	39040	89810255
Elf Aquitaine 1	179983	66649952,40
LVMH Moet Vuitton1	71350	61910230
Societe Gale A 1	107320	55748400
Oreal 1	44180	54540060
UAP 1	406840	50891345
Air Liquide 1	63400	48430860
Alcatel Alsthom 1	112770	47723550
Danone 1	59080	46097880
Castorama DI (Li)1	59680	45338760

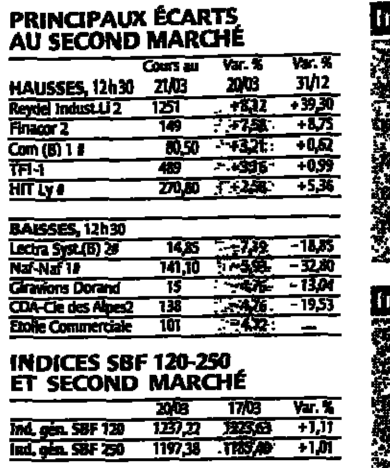
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

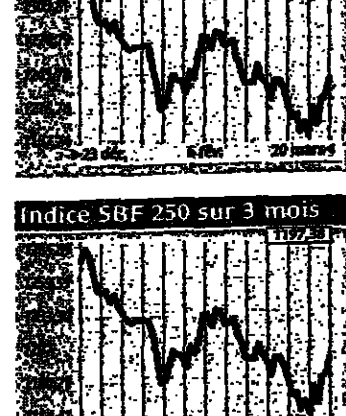
HAUSSES, 12h30	Cours au 21/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
Reydel Indust.Li 2	1251	+8,32	+39,30
Finacor 2	149	+7,58	+8,75
Com (B) 1 #	80,50	+3,21	+0,62
TF1-1	489	+3,16	+0,99
HIT Ly #	270,80	+2,58	+5,36

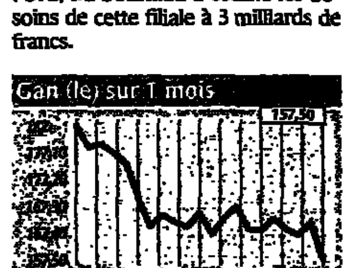
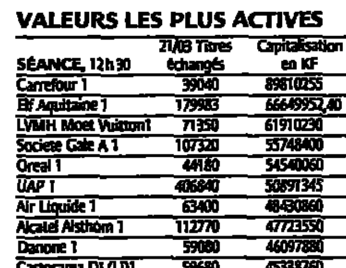
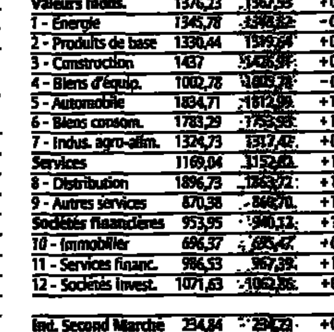
BAISSES, 12h30	Cours au 21/03	Var. % 20/03	Var. % 31/12
Lectra Syst.(B) 2#	14,85	−7,19	−18,85
Naf-Naf 1#	141,10	−5,93	−32,80
Gravions Dorand	15	−4,76	−13,04
CDA-Cie des Alpes2	138	−4,76	−19,53
Etoile Commerciale	101	−4,32	—

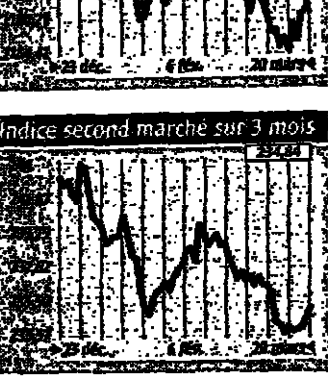
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	20/03	17/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1237,22	1223,63	+1,11
Ind. gén. SBF 250	1197,38	1185,40	+1,01
Valeurs Indus.	1376,23	1367,55	+0,64
1 - Energie	1345,78	1348,82	−0,23
2 - Produits de base	1330,44	1319,64	+0,82
3 - Construction	1437	1426,91	+0,71
4 - Biens d'équip.	1002,78	1005,78	−0,30
5 - Automobile	1834,71	1812,99	+1,20
6 - Biens consom.	1783,29	1753,95	+1,67
7 - Indus. agro-alim.	1324,73	1317,42	+0,56
Services	1169,04	1152,83	+1,41
8 - Distribution	1896,73	1863,72	+1,77
9 - Autres services	870,38	860,70	+1,13
Sociétés financières	953,95	940,12	+1,47
10 - Immobilier	696,37	695,47	+0,13
11 - Services financ.	986,53	967,39	+1,98
12 - Sociétés invest.	1071,63	1062,86	+0,83
Ind. Second Marché	234,84	234,23	+0,26







Wall Street bat un nouveau record

WALL STREET a enregistré son troisième record consécutif lundi 20 mars, à l'issue d'une séance sans relief. L'indice Dow Jones a gagné 10,03 points (+ 0,25 %) à 4 083,68 points. L'activité a été relativement modérée avec quelque 301 millions d'actions échangées. Baisses et hausses se sont équilibrées : 1 086 contre 1 054, et 807 titres inchangés. La fermeté du dollar a contribué aux gains de Wall Street, où l'absence de publication d'indicateurs économiques explique une certaine réserve des opérateurs. Les chiffres du commerce extérieur américain pour janvier doivent être publiés mercredi, ceux des commandes de biens durables pour février, vendredi.

La Bourse de Londres a atteint lundi son plus haut niveau depuis quatre mois. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 34,9 points (+ 1,1 %) à 3 124,2 points. En revanche, la Bourse de Francfort a terminé la séance de lundi en repli, le DAX perdant 0,67 % à 1 991,75 points.

Enfin, la Bourse de Tokyo était fermée mardi 21 mars, en raison de la fête nationale du printemps.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/03	Cours au 17/03	Var. en %
Paris CAC 40	1811,57	1788,83	+1,26
New-York/DJ indus.	4077,45	4073,65	+0,09
Tokyo/Nikkei	16130	16251,20	−0,75
Londres/FT100	3124,20	3089,30	+1,12
Francfort/Dax 30	1991,75	2005,24	−0,68
Frankfort/Commer.	740,42	744,87	−0,60
Bruxelles/Bel 20	1486,15	1480,28	+0,39
Bruxelles/Général	1317,89	1312,69	+0,39
Milan/MIB 30	13538	13481	+0,42
Amsterdam/Gé. Cbs	268,40	267,28	+0,45
Madrid/Ibex 35	267,25	267,25	—
Stockholm/Affarsal	1138,26	1129,36	+0,78
Londres FT30	2381,90	2362,10	+0,83
Hong Kong/Hang S.	8594,43	8534,71	+0,69
Singapour/Strait t	2091,54	2101,83	−0,49

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

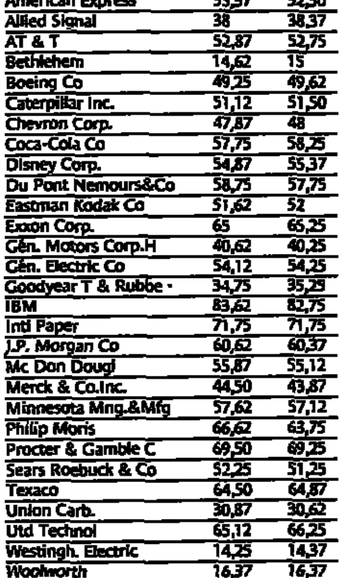
	20/03	17/03
Alcoa	38,50	37,62
American Express	33,37	32,50
Allied Signal	38	38,37
AT & T	52,87	52,75
Bethlehem	14,62	15
Boeing Co	49,25	49,62
Caterpillar Inc.	51,12	51,50
Chevron Corp.	47,87	48
Coca-Cola Co	57,75	58,25
Disney Corp.	54,87	55,37
Du Pont Nemours&Co	58,75	57,75
Eastman Kodak Co	51,62	52
Exxon Corp.	65	65,25
Gén. Motors Corp.H	40,62	40,25
Gén. Electric Co	54,12	54,25
Goodyear T & Rubbe	34,75	35,25
IBM	83,62	82,75
Intl Paper	71,75	71,75
J.P. Morgan Co	60,62	60,37
Mc Don Dougl	55,87	55,12
Merck & Co.Inc.	44,50	43,87
Minnesota Mng.&Mfg	57,62	57,12
Philip Moris	66,62	63,75
Procter & Gamble C	69,50	69,25
Sears Roebuck & Co	52,25	51,25
Texaco	64,50	64,87
Union Carb.	30,87	30,62
Utd Technol	65,12	66,25
Westingh. Electric	14,25	14,37
Woolworth	16,37	16,37

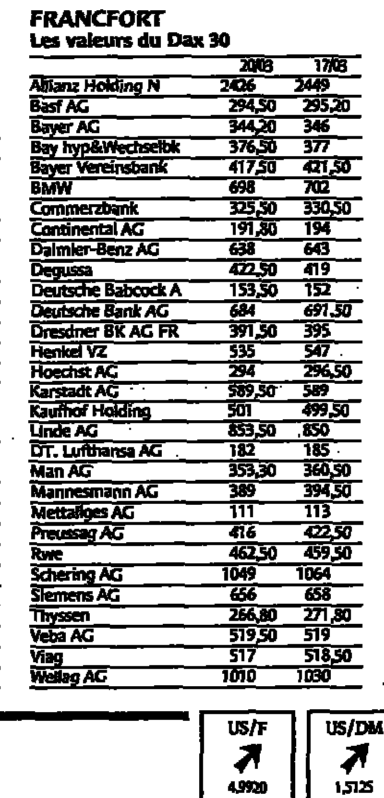
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/03	17/03
Allied Lyons	5,17	5,05
Barclays Bank	6,07	5,97
B.A.T. industries	4,16	4,37
British Aerospace	5,03	4,98
British Airways	3,95	3,90
British Gas	2,95	2,91
British Petroleum	4,17	4,09
British Telecom	3,83	3,76
B.T.R.	3,16	3,22
Cadbury Schweppes	4,51	4,47
Eurotunnel	2,65	2,66
Glaxo	7,07	7
Grand Metropolitan	3,87	3,80
Guinness	4,19	4,13
Hanson Plc	2,36	2,35
Great Ic	5,55	5,43
H.S.B.C.	7,07	6,90
Impérial Chemical	6,99	6,95
Lloyds Bank	5,91	5,78
Marks and Spencer	3,97	3,90
National Westminst	5,18	5,08
Peninsular Orienta	5,68	5,67
Reuters	4,69	4,72
Saatchi and Saatch	0,91	0,90
Shell Transport	7,31	7,26
Smithkline Beecham	5,26	5,18
Tate and Lyle	4,30	4,28
Univeler Ltd	12,24	12,05
Wellcome	10,68	10,60
Zeneca	8,83	8,79

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	20/03	17/03
Allianz Holding N	2426	2449
Basf AG	294,50	295,20
Bayer AG	344,20	346
Bay hyp&Wechselbk	376,50	377
Bayer Vereinsbank	417,50	421,50
BMW	698	702
Commerzbank	325,50	330,50
Continental AG	191,80	194
Daimler-Benz AG	638	643
Degussa	422,50	419
Deutsche Babcock A	153,50	152
Deutsche Bank AG	684	691,50
Dresdner BK AG FR	391,50	395
Henkel VZ	535	547
Hoechst AG	294	296,50
Karstadt AG	589,50	589
Kaufhof Holding	501	499,50
Linde AG	853,50	850
DT. Lufthansa AG	182	185
Man AG	353,30	360,50
Mannesmann AG	389	394,50
Mettallges AG	111	113
Preussag AG	416	422,50
Rwe	462,50	459,50
Schering AG	1049	1064
Siemens AG	656	658
Thyssen	266,80	271,80
Veba AG	519,50	519
Viag	517	518,50
Wellag AG	1010	1030





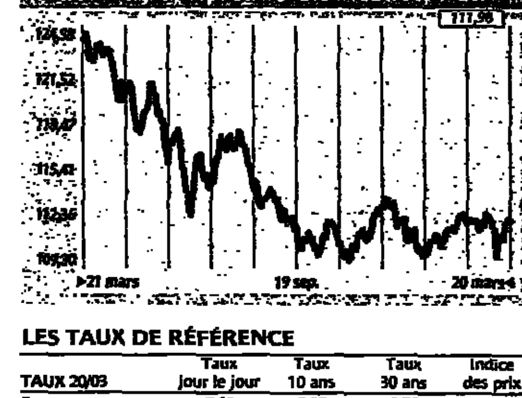


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour · PARIS → OAT 10 ans · NEW YORK → Jour le jour · NEW YORK ↘ Bonds 10 ans · FRANCFORT → Jour le jour · FRANCFORT → Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert mardi matin 21 mars en légère hausse. L'échéance juin gagnait 16 centièmes lors des premières transactions, pour s'établir à 112,32. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à dix ans s'établissait pour sa part à 7,96 %, soit un écart de 82 points de base (0,82 %) par rapport aux obligations allemandes de même durée. En dépit de la meilleure tenue du franc, les taux d'intérêt à court terme restaient tendus, les taux à trois mois s'inscrivant à 8,40 %. Lundi, le contrat notionnel avait terminé en hausse de 18 centièmes, à 112,16, et le contrat Pibor 3 mois sur une progression de sept centièmes, à 91,92, dans un marché extrêmement calme en l'absence de publication d'indicateurs économiques américains.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	8,25	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,42	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,85	8,73	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,93	7,53	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/03	Taux au 17/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	−0,73	−0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	−0,48	−0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	−0,62	−0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 20/03	Vente 20/03	Achat 17/03	Vente 17/03
Jour le jour	7,93	—	—	—
1 mois	7,75	7,85	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,57	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,64	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8,48	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	8,12	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,98	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	7	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	7	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7,25	—	—	—

MATIF

Échéances 20/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	95021	111,98	112,40	111,96	112,16
Sept. 95	1486	111,70	111,96	111,70	111,88
Déc. 95	2	111,60	111,60	111,60	111,78
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	28991	91,85	92,01	91,83	91,92
Sept. 95	7813	92,89	93,03	92,87	92,88
Déc. 95	5619	93,12	93,22	93,12	93,14
Mars 96	1959	93,06	93,11	93,03	93,09
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1663	81,78	82,06	81,78	81,86
Sept. 95	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	17862	1810	1831	1810	1823
Avril 95	825	1820,50	1838,50	1820,50	1834
Mai 95	63	1818,50	1832	1818,50	1831,50
Juin 95	277	1816	1819,50	1809	1814,50

LES MONNAIES



Stabilité du dollar

LE DOLLAR S'ÉCHANGEAIT mardi matin 21 mars à 1,40 mark, 89,10 yens et 4,98 francs lors des premières transactions entre banques. Il restait ainsi pratiquement inchangé par rapport à ses cours de clôture de la veille. Le franc s'inscrivait pour sa part à 3,5555 pour 1 deutschemark. La livre s'échangeait à 7,8545 francs, en nette baisse.

Lundi en début de matinée, le billet vert était tombé à un plus bas niveau historique de 88,65 yens face à la devise japonaise, avant de se reprendre en cours de journée à la suite de prises de bénéfices. *« Le dollar est selon moi manifestement sous-évalué, mais il a une capacité de rebond. Je suis confiant »*, a affirmé Edmond Alphandéry à l'issue du conseil des ministres des finances de l'Union européenne. Le ministre espagnol des finances, Pedro Solbes, a toutefois ajouté que la capacité d'action de l'Union européenne sur le dollar était *« très limitée »*.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/03	% 17/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	356,1900	−0,54	343	367
Écu	6,4650	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9920	+0,68	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,2525	−0,27	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	317,6000	−0,49	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,8745	+2,28	2,7500	3,2300
Danemark (100 krd)	88,7900	+0,11	83	93
Irlande (1 iep)	7,9295	+0,77	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,9055	+0,22	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1725	−0,58	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	68,4900	+0,26	63	73
Suisse (100 F)	428,5000	−0,48	416	440
Norvège (100 k)	79,5200	−0,24	75	84
Autriche (100 sch)	50,6080	−0,53	48,9000	52
Espagne (100 pes.)	3,8745	+0,57	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3700	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5397	+1,15	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,5764	+0,66	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	113,7400	−0,44	108	119

PARITÉS DU DOLLAR

	21/03	20/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4028	1,4023	+0,04
TOKYO : USD/Yens	89,1800	89,1300	+0,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8650	4,8620	4,8686	[illegible]
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	[illegible]
Deutschemark	3,5518	3,5548	3,5913	[illegible]
Franc Suisse	4,3623	4,3658	4,3600	[illegible]
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	[illegible]
Livre sterling	7,9713	7,9841	7,9766	[illegible]
Peseta (100)	3,9312	3,9363	3,9922	[illegible]
Franc Belge	17,135	17,148	17,035	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,03	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 20/03	cours 17/03
Or fin (k. barre)	60800	61100
Or fin (en lingot)	61500	61800
Once d'Or Londres	382,75	382,45
Pièce française(20f)	357	357
Pièce suisse (20f)	355	355
Pièce Union lat(20f)	354	355
Pièce 20 dollars us	2400	2355
Pièce 10 dollars us	1260	1300
Pièce 50 pesos mex.	2275	2295

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/03	cours 17/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,45	16,40
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20/03	17/03
Dow-Jones comptant	186,66	187,52
Dow-Jones à terme	267,73	267,84
Moody's	—	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2889	2893
Cuivre à 3 mois	2878	2880
Aluminium comptant	1726,50	1795
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5460	5475
Etain à 3 mois	5510	5538
Zinc comptant	1006,50	1004,50
Zinc à 3 mois	1032	1030
Nickel comptant	7145	7207
Nickel à 3 mois	7145	7207

MÉTAUX (New-York)	cents/once	
Argent à terme	4,65	4,66
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,90	166,75
GRAINES, DENREES (Chicago)	$/boisseau	
Blé (Chicago)	1,27	1,25
Maïs (Chicago)	2,40	2,40
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)	£/tonne	
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	108,65
SOFTS	$/tonne	
Cacao (New-York)	1397	1405
Café (Londres)	3150	3135
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne	
Coton (New-York)	1,10	1,40
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 21 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS +0,28 %
CAC 40 : 1816,58

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	6130	6130	—	153,38
B.N.P. (T.P)	989	950	– 3,94	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	850	+ 1,19	50,35
Renault (T.P.)	1809	1809	—	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1970	+ 0,51	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1135	1158	+ 2,03	79,01
Thomson S.A (T.P)	1080	1085	+ 0,46	46,89
Accor 1	549	553	+ 0,73	18
Air Liquide 1	764	765	+ 0,13	14
Alcatel Alsthom 1	423	423,80	+ 0,19	15
Alcatel Cable 1	356,50	366	+ 2,66	10
Alspi 1	335	335,20	+ 0,06	14
AGF-Ass.Gen.France	173,90	173,20	– 0,40	12
Axa 1	249,60	251,90	+ 0,92	5
Bail Invest. 1	808	810	+ 0,25	70,10
Bancaire (Cie) 1	521	521	—	10
Bque Colbert C2#	74,45	—	—	18
Bazar Hot. Ville 2	530	526	– 0,75	16
Berger (M) 2	1345	—	—	17,50
BIC 1	700	701	+ 0,14	6
BIS 1	348	343	– 1,44	4
B.N.P. 1	230,60	231,60	+ 0,43	3
Bollore Techno.1	468	468,50	+ 0,11	22
Bongrain 1	2725	2703	– 0,81	61
Bouygues 1	542	546	+ 0,74	5
Canal + 1	592	592	—	25
Cap Gemini Sogeti1	170,50	169,90	– 0,35	2
Carnaudmetalbox 1	175,30	176	+ 0,40	4
Carrefour 1	2294	2300	+ 0,26	42
Casino Guichard 1	141,60	142	+ 0,28	5
Casino Guich.ADP 1	117	115,50	– 1,28	5,25
Castorama Dl (Li)1	741	765	+ 3,24	9,40
C.C.F. 1	210	211,50	+ 0,71	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,20	53,50	+ 2,49	2,40
Cegid (Ly) 1	417	419,90	+ 0,70	25
CEP Communication1	470	465	– 1,06	7,50
Cerus Europ.Reun 1	85,95	85,40	– 0,64	10
Cetelem 1	914	936	+ 2,41	20
CGIP 1	1077	1070	– 0,65	34
Chargeurs 1	1069	1064	– 0,47	14
Christian Dior 1	425,50	422,80	– 0,63	5
Ciments Fr.Priv.B1	222	215,60	– 2,88	17,50
Clarins 1	404	400,50	– 0,87	6,60
Club Mediterranee1	430	428,10	– 0,44	7
Coflexip	273	272	– 0,37	—
Colas 1	777	775	– 0,26	22
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1470	1482	+ 0,82	20
CPR 1	339,90	339,60	– 0,09	20
Cred.Fon.France 1	546	530	– 2,93	37,50
Credit Local Fce 1	401	399,70	– 0,32	11
Credit Lyonn.CIP 1	236,80	223,40	– 5,66	10
Credit National 1	357	352	– 1,40	20
CS(ex.CSEE)1	319	323,90	+ 1,54	3
Damart 1	4750	4601	– 3,14	60
Danone 1	781	781	—	15,50
Dassault-Aviation1	399,50	400	+ 0,13	7
Dassault Electro 1	309,40	315,50	+ 1,97	4,80
De Dietrich 1	2510	2518	+ 0,32	49
Degremont 1	343	350	+ 2,04	6,50
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72,95	71,05	– 2,60	—
DMC (Dollfus Mi)1	261,90	257	– 1,87	4
Docks France 1	745	743	– 0,27	11
Dynaction 1	122	124,50	+ 2,05	3
Eaux (Gle Des) 1	468,50	472,50	+ 0,85	11
E.B.F 1	931	931	—	15
Ecco 1	588	588	—	10
Eiffage 1	765	784	+ 2,48	15,38
Elf Aquitaine 1	370,90	369,50	– 0,38	13
Eridania Beghin 1	752	752	—	30
Essilor Intl 1	780	773	– 0,90	10
Essilor Intl ADP 1	555	555	—	10,80
Esso 1	628	629	+ 0,16	22
Eurafrance 1	1426	1429	+ 0,21	48
Euro Disney 1	12,50	12,30	– 1,60	0,68
Euro RSCG W.W 1	465	473	+ 1,72	10,75
Europe 1-1	1243	1244	+ 0,08	16
Eurotunnel 1	21,50	21,30	– 0,93	—
Filipacchi Medias1	679	675	– 0,59	12
Finextel 1	86	85,60	– 0,47	7,80
Fives-Lille 1	410	417	+ 1,71	11
Fromageries Bel 1	4480	4470	– 0,22	35
Galeries Lafayet.1	2140	2150	+ 0,47	11
GAN 1	157,50	161,60	+ 2,60	4
Gascogne (B) 1	477	468	– 1,89	7
Gaz et Eaux 1	1700	1725	+ 1,47	55
Geophysique 1	275,10	271,50	– 1,31	8
G.F.C. 1	345	341	– 1,16	18,50
Groupe Andre S.A.1	426	426	—	9
Groupe De La Cite1	756	780	+ 3,17	17
GTM-Entrepose 1	368	366	– 0,54	7,50
Guilbert 1	428	425,10	– 0,68	10
Guyenne Gascogne 1	1270	1269	– 0,08	24
Havas 1	357,80	357,50	– 0,08	8
I.D.I.A 1	139,10	139	– 0,07	7
Imetal 1	480	479	– 0,21	10,50
Immeubl.France 2	340	337,10	– 0,85	16
Immob.Phenix 1	49	46,20	– 5,71	2
Ingenico 1	77	77,80	+ 1,04	1
Interbail 1	332,50	334	+ 0,45	36
Intertechnique 1	552	553	+ 0,18	23,50
Jean Lefebvre 1	309,90	306	– 1,26	25
Klepierre 1	573	575	+ 0,35	30,90
Labinal 1	760	768	+ 1,05	10
Lafarge Coppee 1	357,30	361,50	+ 1,18	9
Lagardere (MMB) 1	112,40	113	+ 0,53	2,50
Lapeyre 1	285	283	– 0,70	4,10
Lebon 2	244,90	244	– 0,37	7
Legrand 1	6800	6880	+ 1,18	29
Legrand ADP 1	4420	4406	– 0,32	46,40
Legris indust. 1	345,10	347	+ 0,55	8
Locindus 1	799	792	– 0,88	70,50
LVMH Moet Vuitton1	870	867	– 0,34	5
Lyonnaise Eaux 1	434	433,80	– 0,05	11
Marine Wendel 1	345	344	– 0,29	14,70
Matra-Hachette 1	109	108	– 0,92	2,50
Metaleurop 1	59,95	60,50	+ 0,92	4
Metrologie Inter.1	27	—	—	—
Michelin 1	201	203,90	+ 1,44	1,50
Moulinex 1	108	109,50	+ 1,39	4
Navigation Mixte 1	975	970	– 0,51	40
Nord-Est 1	134	133,10	– 0,67	5,20
Nordon (Ny) 2	358,10	358,20	+ 0,03	—
NRJ # 1	358,10	370	+ 3,32	4,40
Olipar 1	6,65	6,65	—	—
Oreal 1	1235	1235	—	10,80
Paribas 1	293	294,40	+ 0,48	12
Pechiney CIP 1	331	330,80	– 0,06	9,50
Pechiney Intl 1	125	125,30	+ 0,24	5
Pernod-Ricard 1	332,60	337	+ 1,32	3,75
Peugeot 1	656	658	+ 0,30	10
Pinault-Prin.Red.1	1085	1087	+ 0,18	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	490	485	– 1,02	6,50
Pollet 1	391	391	—	6
Primagaz 1	882	881	– 0,11	16,30
Promodes 1	1053	1061	+ 0,76	8,50
Publicis 1	355	354	– 0,28	4
Radiotechnique 1	558	556	– 0,36	10
Remy Cointreau 1	164,10	166,40	+ 1,40	4,60
Renault 1	166	166,50	+ 0,30	—
Rexel 1	711	719	+ 1,13	10
Rhone Poulenc A 1	112,30	112,10	– 0,18	2,40
Rochette (La) 1	51,50	49,30	– 4,27	1,20
Roussel Uclaf 1	676	680	+ 0,59	12,50
Rue Imperiale(Ly)1	3460	3500	+ 1,16	95
Sade (Ny) 1	171	171	—	12
Sagem 1	2734	2724	– 0,37	20,50
Saint-Gobain 1	591	591	—	14,50
Saint-Louis 1	1462	1436	– 1,78	35
Salomon (Ly) 1	1805	1802	– 0,17	20
Salvepar (Ny) 2	405	396,20	– 2,17	17
Sanofi 1	270,20	271,10	+ 0,33	24
Sat 2	1987	1987	—	25
Saupiquet (Ns) 1	1186	—	—	15
Schneider 1	343	340,90	– 0,61	7
SCOR S.A 1	109	109,10	+ 0,09	1,50
S.E.B. 1	481,50	478,10	– 0,71	8,30
Sefimeg 1	299	294,10	– 1,64	19
SEITA 1	127,80	128,40	+ 0,47	—
Selectibanque 1	144,90	145	+ 0,07	13,18
SFIM 2	900	910	+ 1,11	25
SGE 1	163,50	162,50	– 0,61	5
Sidel 1	1275	1273	– 0,16	9
Simco 1	399,90	399	– 0,23	20,76
S.I.T.A 1	612	608	– 0,65	7,50
Skis Rossignol 1	1500	1485	– 1	22
Sligos 1	389,90	388,20	– 0,44	9
Societe Gale A 1	519	519	—	16
Sodexho 1	754	756	+ 0,27	22
Sommer-Allibert 1	1755	1740	– 0,85	33
Sophia 1	403	403,50	+ 0,12	34,46
Sovac 1	364	375	+ 3,02	38
Spie Batignolles 1	230	230,10	+ 0,04	17
Spir Communic. 1	457	455	– 0,44	18
Strafor Facom 1	630	630	—	23
Suez 1	250,30	252,40	+ 0,84	8,20
Synthelabo 1	248,90	247,90	– 0,40	3,24
Technip S.A. 1	259,80	260	+ 0,08	—
Thomson-CSF 1	134,50	132,90	– 1,19	6
Total 1	268,40	271	+ 0,97	7,50
UAP 1	122,40	125,60	+ 2,61	3
UFB Locabail 1	351	336	– 4,27	10
UGC DA (M) 1	152	150	– 1,32	3,54
Ugine S.A 1	330	327	– 0,91	8
UIC 1	88	90,05	+ 2,33	25
UIF 1	434	415	– 4,38	22
UIS 2	204	204	—	73,40
Unibail 1	479	461	– 3,76	26
Union Assur.Fdal 1	505	507	+ 0,40	10
Valeo 1	263,90	263,90	—	1,60
Vallourec 1	254,50	254,50	—	6,30
Via Banque 1	315,50	319,70	+ 1,33	6
Worms & Cie 1	247	241	– 2,43	7,50
Z Cr.Zannier #Ly 1	129	128,50	– 0,39	9
Zodiac 1	534	531	– 0,56	32
Elf Gabon 1	950	950	—	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	178,90	178,50	– 0,22	0,69
American Express 1	161	165,80	+ 2,98	0,99
Anglo American 1	274,10	275	+ 0,33	1,43
Amgold 1	460	453,80	– 1,35	10,22
Arjo Wiggins App.1	20,80	20,45	– 1,68	0,22
A.T.T. 1	264	262	– 0,76	1,48
Banco Santander 1	170	170	—	1,80
Barrick Gold 1	116	117,30	+ 1,12	0,20
B.A.S.F. 1	1045	1052	+ 0,67	20,55
Bayer 1	1237	1220	– 1,37	28,24
Blenheim Group 1	13,80	14	+ 1,45	0,29
Buffelsfontein 1	35,80	35,90	+ 0,28	1,79
Chase Manhattan 1	169,30	172,10	+ 1,65	1,75
Daimler Benz 1	2395	2301	– 3,92	20,42
De Beers 1	118,40	118	– 0,34	0,80
Deutsche Bank 1	2422	2414	– 0,33	42,27
Dresdner Bank 1	1414	1395	– 1,34	34,54
Driefontein 1	67,95	67,20	– 1,10	1,25
Du Pont Nemours 1	291	291,20	+ 0,07	1,96
Eastman Kodak 1	260,30	258	– 0,88	1,74
East Rand 1	5,90	5,85	– 0,85	0,10
Echo Bay Mines 1	48,40	48	– 0,83	0,15
Electrolux 1	239	241	+ 0,84	3,13
Ericsson 1	300	303	+ 1	2,25
Exxon Corp. 1	323,10	323,50	+ 0,12	3,18
Ford Motor 1	127,20	127	– 0,16	1,13
Freegold 1	61,50	61,50	—	1,57
Gencor Limited 1	16,70	16,95	+ 1,50	0,13
General Electric 1	268,10	269,50	+ 0,52	1,79
General Motors 1	204	204,60	+ 0,29	0,85
Generale Belgique1	340,10	—	—	14,14
Grd Metropolitan 1	31,30	31	– 0,96	0,73
Guinness Plc 1	33,30	33,10	– 0,60	0,33
Hanson Plc 1	19,05	18,95	– 0,52	0,25
Harmony Gold 1	43,85	42,60	– 2,85	0,33
Hewlett-Packard 1	603	—	—	1,35
Hitachi 1	46	46,50	+ 1,09	0,25
Hoechst 1	1050	1060	+ 0,95	17,98
I.B.M 1	410	413,60	+ 0,88	1,06
I.C.I 1	57	57	—	0,88
I.T.T. 1	505	503	– 0,40	2,21
Ito Yokado 1	233,90	235	+ 0,47	0,81
Matsushita 1	70,50	70,55	+ 0,07	0,29
Mc Donald's 1	173,20	173,50	+ 0,17	0,26
Merck and Co 1	220,70	220,10	– 0,27	1,29
Minnesota Mining 1	270	285	+ 5,56	1,99
Mitsubishi Corp. 1	57,10	—	—	0,18
Mobil Corporat. 1	448	—	—	3,61
Morgan J.P. 1	■ 282,30	304	+ 7,69	3,20
Nestle SA Nom.1	4900	4914	+ 0,29	65,03
Nippon MeatPacker1	65,20	64	– 1,84	0,72
Norsk Hydro 1	183,30	184,10	+ 0,44	2,34
Petrofina 1	1495	1483	– 0,80	34,53
Philip Morris 1	320,10	330	+ 3,09	3,52
Philips N.V 1	169,60	166	– 2,12	1,14
Placer Dome Inc 1	109	111,90	+ 2,66	0,29
Procter Gamble 1	341,40	345	+ 1,05	1,53
Quilmes 1	223	222	– 0,45	7,13
Randfontein 1	35,50	35,80	+ 0,85	1,18
Rhone Poul.Rorer 1	204,60	205,70	+ 0,54	1,31
Royal Dutch 1	585	582	– 0,51	8,68
R T Z 1	62,25	62,80	+ 0,88	0,76
Saatchi & Saatchi1	6,95	7,05	+ 1,44	—
Sega Enterprises 1	242,10	242	– 0,04	0,69
Saint-Helena 1	45,80	45,60	– 0,44	2,24
Schlumberger 1	290,20	288,50	– 0,59	1,54
SGS Thomson Micro.	155	158,90	+ 2,52	—
Shell Transport 1	57,55	57,50	– 0,09	0,94
Siemens 1	2316	2312	– 0,17	33,72
Sony Corporation 1	223,90	226	+ 0,94	1,15
Sumitomo Bank 1	97,90	—	—	0,20
T.D.K 1	216	220	+ 1,85	1,15
Telefonica 1	58,25	59,05	+ 1,37	0,80
Toshiba 1	30,90	30,90	—	0,23
Unilever 1	633	638	+ 0,79	3,43
Unit.Technologie 1	328,10	326,90	– 0,37	2,17
Vaal Reefs 1	359,90	359	– 0,25	6,46
Volkswagen A.G 1	1252	—	—	5,11
Volvo (act.B) 1	87	88,95	+ 2,24	3,93
Western Deep 1	164,40	164,30	– 0,06	2,77
Yamanouchi 1	108,70	109,50	+ 0,74	0,37
Zambia Copper 1	3,11	3,10	– 0,32	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 21 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,10	3,378
CEPME 8,5% 88-97CA	101	6,125 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	104,08	5,277
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,682 d
CFD 9,7% 90-03 CB	109,20	1,169
CFD 8,6% 92-05 CB	102,60	0,919
CFF 10% 88-98 CA#	106,22	4,110
CFF 9% 88-97 CA#	102,63	4,167
CFF 10,25%90-01CB#	—	0,168
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,04	7,242 d
CLF 9%88-93/98 CA#	103,10	1,184
CNA 9% 4/92 CB	105,30	7,915 ↓
CRH 8,6%92/93/94CB	102,45	6,244
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,19	0,372 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,85	0,801
EDF 8,6% 92 CA#	103,70	8,152 d
Em.Etat10,26%86 CA	102,80	0,252 d
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,75	4,077
Finansder 9%91CB#	106	2,836 ↑
Finansd.8,6%92 #CB	102,70	1,249
Floral9,75%90 CA#	106,60	6,411
OAT 8,7%5/88-95CA#	99,98	7,151
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,65	1,342 d
OAT 8,50% 6/97 CA#	102	6,264
OAT 9,90%85-97 CA#	105,50	2,658
OAT 88-98 TME CA	—	1,116 ↑
OAT 9/1998 TRA	98,70	3,133 o
OAT 9,50%88-98 CA#	105,06	7,001
OAT TMB 01/99 CA	99,15	0,942 d
OAT 8,125% 99 CA#	101,44	6,678
OAT 8,50%90/00 CA#	103,46	8,337
OAT 85/00 TRA CA	100,80	3,908
OAT 10% 5/2000 CA#	109,21	8,164
OAT 01 TME CA	98,70	1,116 ↑
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,75	2,701
OAT 8,50% 2019 CA#	102,64	3,423 o
OAT 8,50%92-23 CA#	102,40	7,685 ↓
PTT 11,2%85-95 CB#	102,20	3,204
SNCF 8,8% 87-94CA	102,40	1,133 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	822	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	410,10	402
Bains C.Monaco 2	680	700
B.N.P.Intercont.2	243	234
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	14,15	8,05 o
Cambodge ◆	828	828
Carbone Lorraine 2	700	700
CBC 1	225	224
Centenaire Blanzy ◆	255,50	255,50
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	23,50	21,25 o
CIC Un.Euro.CIP 1	308	302
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2 ◆	390	390
Concorde-Ass Risq2	780	780
Gpe Valfond ex.CMP ◆	18	18
Credit Gen.Ind. ◆	24,50	24,50
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	581	582
Eaux Bassin Vichy	2700	2730
Ecia 1	657	657
Ent.Mag. Paris ◆	3980	3980
Eridania Beghin CI	744	742
Fidei(ex.Immofice)2 ◆	123	123
Finalens ◆	305	38,55 d
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	535	534
Fonciere Euris	185,10	185,10
Foncina #	463	462
France I.A.R.D. ◆	581	581
France S.A 1	704	713
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	261	260
Genefim	160,50	157
Gevelot	1085	1085
G.T.I (Transport)2 ◆	409	409
Immobail 2	279,70	280
Immobanque 2	805	805
Im.Marseillaise 2	5290	5290
Invest.(Ste Cie.) ◆	1410	1410
Lille Bonnieres ◆	1801	1801
Locafinanciere ◆	448	404,40 o
Louvre 1	196,10	193
Lucia ◆	85	85
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	169,90	169,90
Metal Deploye ◆	440	440
Mors 2 #	16,85	16,95
Navigation (Nle) ◆	75	75
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont ◆	375	375
Pap.Clairefont(Ny) ◆	800	800
Parfinance 2 ◆	176	176
Paris Orleans	232	238
Piper Heidsieck ◆	851	851
Porcher	196	196
Promodes (CI) ◆	755	755
PSB Industries 2Ly	405	405
Rochefortaise Com. ◆	185	185
Rosario 2	209	205
Rougier #	720	723
S.A.F.I.C Alcan ◆	300	300
Saga	300	300
Salins du Midi 2	406,10	403,20
Savoisienne M. ◆	156	156
Sfic 2	675	679
S.I.P.H. ◆	152	152
Sofal ◆	300	300
Soffo	300	310
Sofitam act.a reg. ◆	73,35	73,35
Sofragi ◆	3711	3711
Soudure Autogene ◆	950	950
Sovabail ◆	409	409
Taittinger 1	2400	2300
Tour Eiffel	286	286
Elyo 2	237,90	241
Vicat 2	525	525
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1135	1135
Fiat Ord	19	19
Gevaert	250	250
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	121,70	121,70
Kubota Corp.	32,80	32,80
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46,15	46,15
Ottomane(cie Fin.)	175	175
Robeco	316,20	318,20
Rodamco N.V.	144,60	144,60
Rolinco	324,20	324,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 21 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	52,55	52,50
AFE 2 #	450	450
Aigle 2	250	245
Alain Manouk(Ly)2#	99	97,10
Albert S.A (Ns)	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	495	495
Arnault Associes ◆	450	450
Axime (ex.Segin)	262,90	260
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	618	600
Bque Sofirec (M) ◆	480,10	480,10
Bque Tarneaud(B)#	219	219
Bque Vernes	638	638
Beneteau #	355,20	346,60
B I M P	88	88
Boiron (Ly) 1 #	460	459
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	545	540
But S.A. 1	899	899
Cardif SA 1	585	560
CDA-Cie des Alpes2	144,90	138
C.E.E 2#	418	418
CEGEP #	160	160
Cermex 2 # (Ly) ◆	305	305
CFPI	270	270
Change Bourse (M)	218	210
Christ.Dalloz 2 #	700	708
Cipe France Ly 2 #	630	628
CNIM CA#	239	233,40
Codetour ◆	263	263
Comp.Euro.Tele-CET	160	161
Conflandey S.A.	322,60	325
C.A. de la Brie 2	356,90	356,90
C.A.Gironde (B)	434	433
C.A.Haute Normand.	365,80	365,50
C.A.Ille & Vilaine	326	326
C.A.Indre et Loire	304,50	304,50
C.A. Paris IDF 1	705	700
C.A.de l'Isere Ly	375	375
C.A.Loire Atl.(Ns)	345	338
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI ◆	459	459
C.A.Morbihan (Ns)	345	345
C.A.du Nord (Li)	439	420
C.A. Oise CCI ◆	238,10	238,10
C.A.Pas de Calais	420	420
C.A. Somme CCI 2	227,90	228
C.A.Toulouse (B)	338	333
CFJPE(exGAN part)#2	97	97
Chaine et Trame #	270	270
C.A. Midi CCI#(Ly)	203	204
Credit de l'Est	426	426
Creeks	107	105,30
Dapta-Mallinjoud 2	135	133
Darnal Expansion#2 ◆	49,80	49,80
Dauphin OTA ◆	260	260
Delta Prot.# C2 Ly	269,80	269,60
Desquenne Giral	132	131,80
Devanlay 2 ◆	980	980
Deveaux(Ly)	570	560
Devernois (Ly)	405	415
Ducros Serv.Rapide ◆	74,50	74,50
Ecco Trav. Tempo 1	299,50	300,90
Elysee Inv. 1 ◆	31,50	31,50
Emin-Leydier# (Ly) ◆	600	600
Eramet 2	339	330
Europ.Extinc.(Ly)#	280	280
Europ Propulsion 2	324	324
Expand 2 ◆	337,50	337,50
Factorem ◆	462,90	462,90
Faiveley #2	269,90	269,90
Finaball 2	130	130
Finacor 2	138,50	149
Fininfo	440	445
Fructivie 1	504	504
Gautier France 2#	348	347
Gel 2000 2	121	121
GFI Industries # ◆	347	347
Girodet # (Ly)	67	68
GLM S.A.	380	380
Grandoptic.Photo #	383	387
Gpe Guillin # Ly	134	131
Kindy #	183	182,50
Guerbet 2	334,90	334,90
Hermes internat.1#	595	598
Hurel Dubois ◆	380	380
ICBT Groupe # 2	175	173,50
I.C.C. 2	185	180,50
Idianova	58,40	59
Immob.Hotel. 2 #	100	96
Installux (Ly)2	500	507
Int. Computer #	132	132
Invest.Paris 1	129	129
IPBM 2	56,20	57,50
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	411,20	411,20
M6-Metropole TV 2	315	319,30
Manitou 2#	417	419
Manutan	415	415,50
Marie Brizard 2	1110	1110
Maxi-Livres/Profr.	416,50	419
Mecadyne	172	172,90
Mecelec 2 (Ly)	118	117,40
MGI Coutier 2#	537	536
Michel Thierry# 2	714	714
Monneret Jouet #	100	100
Naf-Naf 1 #	150	141,10
Norbert Dentres.2#	378,90	375
N.S.C Schlum.2 Ny	1020	1020
OGF Omn Gest.Fin.1	645	645
Onet	871	890
Paul Predault #	176	175
P.C.W. 2	87,90	87,90
Petit Boy #	101,20	101
Pier Import	95	96,20
Pochet 2 ◆	1100	1100
Poujoulat Ets (Ns) ◆	209	209
Radiall 2#	320	321
Rallye(Cathiard)Ly ◆	147	147
Reydel Indust.Li 2	1157	1251
Robertet #	1088	1088
Rouleau-Guichard 2	505	505
Securidev 2 #	106	106,10
Sediver 2 #	230	230
Seribo 2	431	431
Siparex (Ly) #	77,90	77,90
Smoby (Ly) 2	541	541
Sofco (Ly)	140	139,80
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	127	126
Sogeparc (Fin) 1	585	585
Sopra 2	290	290
Steph.Kelian #	94,90	94,90
Sylea 2	465	462
Teisseire-France	215	210
TF1-1	474	489
Thermador Hold(Ly)	443	445
Trouvay Cauvin 2#	164	165
Unilog 2	295	295
Union Fin.France 1	490	485
Via Credit(Banque) ◆	142,80	142,80
Viel et Cie #	153	150
Vilmorin et Cie#2	368	368
Virbac	502	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 20 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acumonétaire C	34720,05	34720,05
Actimonétaire D	31145,95	31145,95
Amen-gan	7906,75	7602,64
Amplia	108713,23	108713,23
Amplitude Monde D ◆	664,39	645,04
Antigone Trésorerie	801043	801040
Arbitr. Court Terme	8852,43	8852,43
Asie 2000	611,69	593,87
Associa Première	35048,01	35048,01
Associc ◆	1083,77	1085,77
Atout Amerique	101,22	98,75
Atout [illegible]	88,97	85,92
Atout Futur C	515,66	503,08
Atout Futur D	501,45	489,22
Aurecic	1354,95	1315,47
Avenir Alizes ◆	1794,79	1759,60
Axa Valeurs PER	143,56	139,38
Cadence 1	1027,60	1017,43
Cadence 2	1018,28	1008,20
Cadence 3	1005,83	996,86
Capimonétaire	7559,74	7552,19
Capiobig	7441,98	7368,30
Capitacic ◆	1537,43	1514,71
Cicamonde ◆	1106,42	1074,19
Coexis	1577,74	1548,32
Comptavalor	2145,98	2140,69
Credit Mutuel Capital	1469,67	1460,46
Créd.Mut.Ep.Cour.T	793,35	793,35
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap ◆	88,56	86,09
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis ◆	86,33	84,02
Créd.Mut.Ep.J	21083,56	21083,56
Créd.Mut.Ep.Jong.T ◆	202,88	197,45
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1035,96	1008,23
Créd.Mut.Ep.Quatre	1062,33	1033,90
Dieze	1570,67	1541,38
Ecocic	1129,18	1096,29
Ecupar	126,91	123,21
Ecur. Actions futur	184,90	179,51
Ecur. Distrimonétaire ◆	10202,89	10202,89
Ecur. Expansion	297863,76	296677,05
Ecur. Géovaleurs	2596,40	2520,78
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière	10271,43	10271,43
Elanciel D ◆	111,33	108,09
Elicash ○	860706,29	860706,29
Emergence Poste D ◆	90,66	88,02
Energia	316,29	301,95
Eparcic	4435,52	4435,52
Eparcourt-Sicav ◆	203,27	202,76
Epargne-Unie	1409,39	1375,01
Eufi Cash capi ◆	9424,22	9424,22
Eurco Solidarité	1164,53	1153
Eurocic Leaders ◆	1179,50	1145,15
Eurodyn	1355,92	1322,85
Euro Gan	7576,25	7284,86
Fonsicav	17806,35	17770,81
France-gan	12676,12	12188,58
France Garantie	266,08	265,55
France Obligations	466,89	462,27
Francic	471,55	457,82
Francic Pierre	107,39	104,26
Francic-Regions	1367,02	1327,20
GAN Rendement	5175,38	5098,90
Gestilion	17937,58	17937,58
HLM Monétaire	17104,65	17104,65
Indicia ◆	1060,10	1034,06
Indust.Fse.Court.T	1823,09	1814,02
Iraensys D ◆	108,70	108,43
Interoblig	5474,44	5420,24
Intersélection Fce	500,40	490,59
Japacic	162,81	158,07
Jeunepargne	334,11	329,17
Latitude C ◆	2725,67	2721,59
Lion 20000	15792,76	15792,76
Lion Association	10708,29	10708,29
Lion Institution	36387,88	36297,14
Lionplus	1198,47	1174,97
Lion Trésor	2212,87	2190,96
Livret Bourse Inv.	572,79	556,11
Livret Portefeuil.	756,84	734,80
Méditerranée	205,88	199,88
Mensuel CIC	10076,65	9976,88
Monedem	83768,67	83768,67
Moné-Dis ○	10203,98	10203,98
Mone.J. ○	10921,79	10921,79
Monévalor	50324,06	50324,06
Mutualité dépôts	16470,34	16437,47
Natio Court Terme	12867	12867
Natio Court Terme2	350172	350172
Natio Epargne	21614,56	21400,55
Natio Ep. Capital	13335,09	13203,06
Natio Ep. Croissance	1853,86	1817,51
Natio Ep. Obligations	208,75	204,66
Natio Epargne Retraite	124,96	122,51
Natio Epargne Trésor	9394,04	9375,29
Natio Epargne Valeur	469,06	459,86
Natio France Index	966,37	947,42
Natio Immobilier	1129,21	1107,07
Natio Inter	1682,25	1649,26
Natio Monétaire	5060,61	5055,55
Natio Opportunités	137,14	134,45
Natio Patrimoine	1322,38	1296,45
Natio Perspectives	1102,70	1081,08
Natio Placements	72017,54	72017,54
Natio Revenus	1013,05	1003,02
Natio Sécurité	11549,56	11549,56
Natio Valeurs	888,32	870,90
Nippon-Gan	6037,75	5805,53
Nord Sud Dévelop.	1866,34	1862,61
Oblicic-Mondial ◆	2983,30	2939,21
Oblicic-Régions ◆	1080,90	1064,93
Oblifutur	3343,85	3281,50
Oblig. tres caté.	207,48	204,41
Oblilion	1645,74	1629,45
Oblisécurité Sicav	15851	15851
Oblitys D ◆	521,01	513,31
Oraction	1368,70	1335,32
Pervalor	567,23	556,11
Plénitude D ◆	142,08	137,94
Poste Croissance C ◆	3284,68	3281,40
Poste Gestion C ◆	40402,52	40402,52
Première Oblig. C	11784,89	11784,89
Première Oblig. D	10969,23	10963,75
Proficius	933,44	916,04
Rentacic ◆	159,50	157,14
Revenus Trimestr. ◆	5139,02	5088,14
Revenu-Vert	1127,08	1106,06
St-Honoré Pacifique	684,91	653,85
St-Honoré Réal.	18244,74	18172,05
Sécuricic	2097,80	2097,80
Sécuri-Gan	12533,20	12287,45
Sécuritaux	1685,46	1685,46
Sensivalor	31918,10	31918,10
SEVEA ◆	103,01	100,50
SFI-CNP Assur	696,20	675,92
S.G. France opport. C	1361,63	1334,93
S.G. France opport. D	1330,07	1303,99
S.G. Monde opport. C	909,26	891,43
S.G. Monde opport. D	909,26	891,43
Sicav Associations	2229,12	2229,12
Sicav 5.000	467,87	458,70
S.I. Est	1184,49	1149,99
Slivafrance	734,81	720,40
Slivam	410,68	402,63
Slivarente	217,15	212,89
Slivinter	481,86	472,41
Sogenfrance C	1236,89	1212,64
Sogenfrance D	1156,19	1133,52
Sogépargne	298,97	296,01
Sogevar	1070,78	1049,78
Soginter	1516,81	1487,07
Soleil Investissements	647,76	622,85
Solstice D ◆	2254	2248,38
State Street Act. Eur	11649,23	11365,10
State Street Act. France	10982,54	10714,67
State Street Act. Japon	1283,11	1251,81
State Street Act. Monde ◆	911,91	889,67
State Street Activ.Asie	1288,58	1244,58
State Street Alloc.Franc	1005,53	995,57
State Street Amér.Latine ◆	530,81	512,68
State Street Emer. Mts	1257,03	1214,11
State Street États-Unis	1217,86	1188,16
State Street OAT Plus	12637,58	12512,46
State Str. Oblig. Monde	950,27	940,86
State Street Spinnaker2	1150,86	1122,79
State Street Trésorerie	12595,54	12595,54
Stratégie Actions	912,52	877,42
Stratégie Rendement	1608,30	1557,68
Synthesis	13269,66	13009,47
Techno-Gan	6253,95	6013,41
Thésora D ◆	794,04	786,18
Trésor Plus	1561,61	1546,15
Trésor Trimestriel	997,98	988,10
Trésoricic	160406,53	160406,53
Trilion	5015,05	4950,69
Uni-Associations ○	120,26	120,26
Uni-Foncier	1196,35	1167,17
Unifrance	573,10	559,12
Uni-Garantie C	1441,49	1414,61
Uni-Garantie D	1251,26	1227,93
Uni Régions	1363,35	1330,10
Univar ○	282,97	282,97
Univers Actions	1486,88	1450,61
Univers Obligations	1961,83	1925,25
Valorg	2292,54	2290,25
Valreal	32457,83	32441,61
Winterthur St-Honore	237,34	226,58

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

TISSU Au Salon Première Vision, qui s'est tenu en ce début de mois à Villepinte, au nord de Paris, les exposants, tisseurs et chimistes ont mis en valeur les fibres synthétiques. L'une des plus anciennes, le nylon, fait toujours l'objet de nouveaux développements. Soixante ans après son invention, cette fibre n'a plus du tout l'aspect de ses débuts. ● LES FILIÈRES sont le point-clé du processus de fabrication. Elles permettent de créer des fibres plus fines que la soie. En jouant sur la forme de leur section, on peut modifier, à l'infini, leur aspect et leur toucher. ● DES ADDITIFS chimiques complètent les traitements physiques pour améliorer ou, au contraire, atténuer la brillance des tissus et leur donner un aspect plus irrégulier. Introduits au cœur des fibres, ces substances leur donnent des propriétés d'isolation thermique ou de conduction.

Le nylon s'offre une deuxième jeunesse

Des traitements perfectionnés donnent à cette fibre une grande variété d'aspects et de nouvelles propriétés pour séduire les professionnels de la mode et les consommateurs

A SOIXANTE ANS tout juste, le nylon n'avoue pas son âge. Cette fibre polyamide découverte en 1935, mais dont la marque ne fut déposée que trois ans plus tard, ne fêtera pas son anniversaire. La firme qui l'a mise au point, Du Pont de Nemours, préfère faire oublier la mauvaise image de ses débuts. Aujourd'hui, sans que le consommateur en ait bien souvent conscience, le nylon est très présent dans l'habillement. La mode des mois à venir pourrait lui offrir des arguments supplémentaires de vente, avec la fin de la grisaille et des camaïeux de beiges et de blancs cassés au profit des couleurs vives, et le début d'une certaine désaffection pour la tendance écologique favorisant les fibres naturelles.

Les quelque neuf cents fabricants de fibres et tissus réunis du 8 au 11 mars à Villepinte pour le Salon Première Vision présentaient un grand nombre de produits à base de fibres synthétiques. L'exposition « Matière » du Salon était d'ailleurs consacrée au polyamide. Présenté sous de nouvelles identités (Tactel, Meryl, etc.), le nylon, mais aussi les fibres polyester (comme le tergal), offrent un tout autre aspect et un bien meilleur confort grâce aux innovations technologiques de ces dernières années.

La première d'entre elles, qui remonte à la fin des années 70, porte sur l'adjonction de substances chimiques, comme l'oxyde de titane, au polyamide de base pour en augmenter ou en diminuer la matité. La seconde catégorie d'innovations a porté sur les filières, ces grilles à travers lesquelles passe le polyamide liquide chauffé à 290 °C pour se transformer en fils s'échappant à la vitesse de 1 000 mètres à la minute ! La taille et la forme des trous de cette grille ont en effet une influence considérable sur les propriétés du fil, et donc sur le tissu qui en sera issu.

LA PLUS FINE DES SOIES

Point-clé du processus de production, ces plaques sont en platine. Elles sont fabriquées en Suisse au prix de 6 000 francs l'unité et ne sont livrables que six mois après la commande. Ces dernières années, la taille des trous a pu être réduite à moins de 12 microns, soit 12 millièmes de millimètre (les fabricants parlent de moins de 1 décitex ou d'environ 0,9 denier), ce qui permet de produire des fibres plus fines que la plus fine des soies.

L'usage de ces microfibres, utilisées tout d'abord dans les vêtements de sport et de pluie, se généralise aujourd'hui. Elles évacuent en effet mieux l'humidité provenant de la transpiration grâce à une meilleure capillarité, sans pour autant laisser la pluie pénétrer. En outre, elles donnent au tissu un touché « suédé », à l'opposé du caractère crissant des débuts du nylon. Plus fluide, le tissu tombe mieux. Revers de la médaille (ou autre atout au gré des modes) : il se froisse aussi davantage !

La forme des trous de la filière agit aussi sur la brillance du fil. Primitivement, ils étaient ronds. Dans les années 80, sont apparues des filières trilobées (en forme de trèfle), triangulaires, etc. *« Plus l'angle est aigu, plus le fil est brillant, car il réfléchit davantage la lumière »*, explique Valérie Caillez, responsable des expositions sur la matière à Première Vision. Cette année, des vêtements à base de Tactel Diabolo apparaissent pour la première fois dans les collections de prêt-à-porter. Cette fibre, signée Du Pont de Nemours, est obtenue à partir d'une filière dont les trous ont la forme d'un osselet. Enfin, les filières peuvent aussi fabriquer des fibres creuses, qui peuvent soit isoler du froid, à l'instar des poils creux des animaux polaires, soit au contraire protéger de la chaleur.

IMITER LES ANIMAUX POLAIRES

Le fabricant de polyester japonais Unitaka fabriquerait ainsi une fibre emplie d'un gaz réfrigérant. Appelée Sarah Cool, son principal marché serait l'Arabie saoudite pour... les tchadors, selon Vincent Glorion, responsable marketing d'Inoseta, société commune entre Unitaka et DMC. Nylstar, filiale de Rhône-Poulenc et Snia Fibres, utilisent aussi ce creux de la fibre pour y introduire un produit électrostatique et fabriquer le Souple.

A ces propriétés dues à la forme des filières s'en ajoutent d'autres obtenues par les traitements auxquels la fibre est soumise. A la sortie de la filière, le fil est refroidi à l'air, séché à la vapeur, puis étiré pour rendre parallèles les chaînes moléculaires et accroître sa résistance. C'est ici qu'intervient une troisième catégorie d'innovation, le POY (partially oriented yarn), mise au point dans les années 80 par la firme britannique ICI.

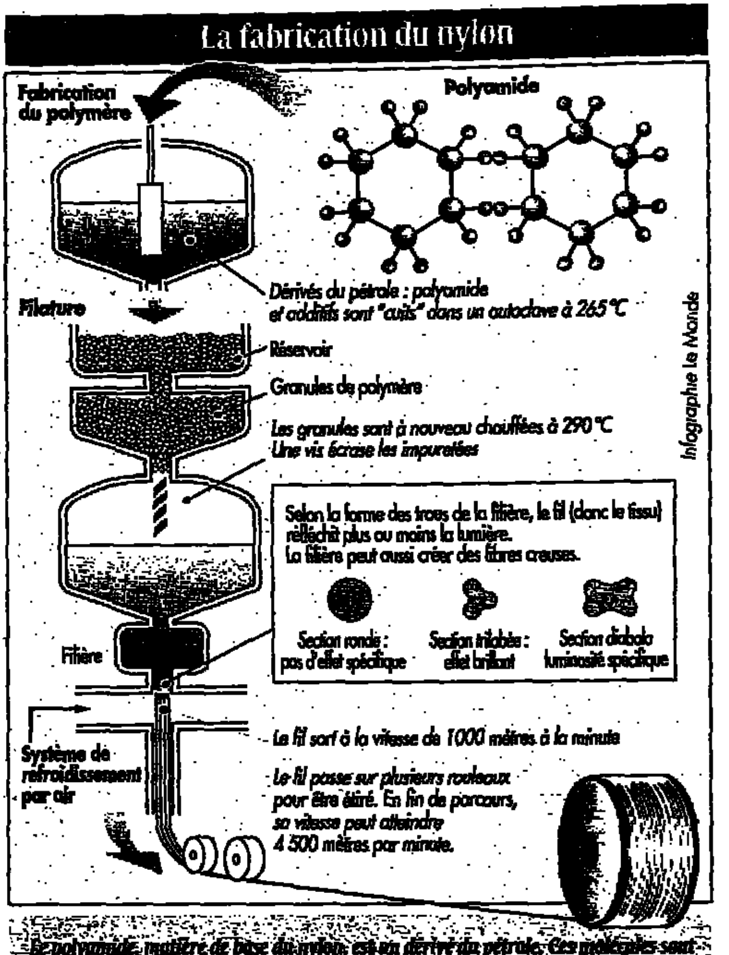
Comme son nom l'indique, ce procédé consiste à ne pas étirer le fil à son maximum, pour accroître ses ressources lors de phase suivante : la texturation. Cette étape permet de donner au fil un aspect plus ou moins « nerveux » en le tordant, en lui insufflant de l'air à haute pression ou en le frisant à chaud, à la manière des fers à cheveux de jadis. Une élasticité encore accrue peut être obtenue, si on le souhaite, avec l'adjonction de Lycra.

Viennent ensuite les étapes du moulinage, par des procédés physiques ou chimiques qui abîment volontairement la fibre pour lui donner un touché plus savonneux, par exemple. Tisseurs et ennoblisseurs complètent alors ce travail. Ainsi, Inoseta utilise dans son usine de La Mure (Isère) une technique japonaise de traitement à la soude pour détruire volontairement une partie des fils polyester et donner une impression irrégulière au tissu.

Mais, selon *Le Journal du textile* du 6 mars, d'autres fabricants, loin de chercher à imiter le naturel, veulent au contraire exacerber les caratéristiques propres du nylon et mettent en valeur son aspect technique, certains tisseurs allant même jusqu'à donner une allure nylon à des tissus qui n'en sont pas. Le monde à l'envers !

Annie Kahn

La fabrication du nylon



Le Brésil se dote d'un centre spatial

D'une ville fantôme s'envolent désormais des fusées de fabrication nationale

ALCANTARA
de notre envoyé spécial

Les militaires, qui ont choisi le site d'Alcantara pour y installer le centre brésilien de recherches spatiales, ont fait involontairement preuve de sens poétique. Le centre de lancement se trouve, en effet, à 7 kilomètres seulement de la ville fantôme d'Alcantara, sur les bords de l'Atlantique, qui a connu son heure de gloire aux XVIII[e] et XIX[e] siècles grâce au commerce du sucre et du coton, mais qui s'est dépeuplée rapidement après l'abolition de l'esclavage en 1888. La vie s'est déplacée de l'autre côté d'un bras de mer, à S~ao Luis, capitale de l'Etat du Maranh~ao, laissant s'endormir les maisons aristocratiques, les églises et les vieilles rues d'Alcantara...

En réalité, comme pour Kourou, en Guyane française, la décision a été dictée par la proximité de l'équateur, qui rend plus facile et moins onéreux le lancement de satellites. *« Il fallait trouver un emplacement près de l'équateur, proche de la mer, faiblement peuplé, où le terrain ne soit pas trop cher »*, explique le colonel Lauande, directeur du centre. Situé à 2 degrés de latitude au-dessous de la ligne équatoriale, Alcantara a donc été retenu en 1982. Il s'agissait alors, même si les dirigeants de l'époque le niaient, de doter le Brésil de missiles capables d'emporter des charges nucléaires que les militaires s'efforçaient en grand secret de mettre au point.

L'OBJECTIF DE 1979

La fin de la dictature militaire, en 1985, et la disparition de l'URSS ont conduit Brasilia à abandonner son programme nucléaire militaire. Le Brésil se présente désormais comme un adhérent scrupuleux au traité de Tlatelolco, qui interdit à ses signataires la fabrication et le stockage d'armes nucléaires dans toute l'Amérique du Sud. On en est donc revenu à l'objectif initial officiel du Centre de recherches spatiales, tel qu'il avait été défini en 1979 : lancer, avec des vecteurs de fabrication nationale, des satellites entièrement conçus au Brésil. Le goût du secret a disparu. Des équipes de la Nasa sont régulièrement invitées, de même que des chercheurs de Kourou, qui viennent en voisins.

Une première fusée VS 40, de fabrication brésilienne, a été lancée, en avril 1993. Elle pèse 6 tonnes et peut emporter 190 kilos de charge utile. Au total, cent quatre-vingt-neuf fusées et sondes ont été tirées, essentiellement pour des recherches scientifiques et météorologiques. Aucun satellite n'a encore été mis en orbite à partir de la base d'Alcantara. La prochaine étape passe par une coopération avec la Chine.

Le premier satellite scientifique brésilien devrait être lancé, en octobre 1996, de la base chinoise de Chan Xi par une fusée Longue Marche. Appelé SACI, il doit peser 60 kilos et rester deux ans en orbite, à 800 kilomètres d'altitude. Il aura notamment pour mission d'étudier le phénomène appelé « anomalie magnétique de l'Atlantique sud », qui se traduit par des perturbations dans les communications et parfois par leur interruption brutale. Le lancement d'un autre satellite géostationnaire de collecte de données, de conception sino-brésilienne, est également prévu, à la même époque.

MANQUE DE RESSOURCES

Lors de sa visite au Brésil, en novembre 1994, le secrétaire à la défense des Etats-Unis, William Perry, a évoqué un possible transfert de technologie en matière de lanceurs. Mais la condition préalable est l'adhésion du Brésil à la convention MTCR (« régime de contrôle sur la technologie des missiles »), qui lui interdit strictement toute exportation et doit être approuvée par le Congrès brésilien. Cela permettrait avant la fin du siècle la mise au point de la fusée VLS (Véhicule lanceur de satellite). Celle-ci, d'un poids de 50 tonnes et comportant quatre étages, serait capable de lancer des satellites de 150 kilos à une altitude de 750 kilomètres.

Le Brésil est décidé à adhérer à la convention MTCR. Le problème semble désormais davantage celui du coût. A plusieurs reprises, ces dernières années, les projets spatiaux brésiliens ont été retardés, par manque de ressources. Le projet sino-brésilien est évalué à 800 millions de francs, dont 30 % à la charge de Brasilia. Rien n'est encore très clair en ce qui concerne le futur VLS.

En attendant, le ministre de la science et de la technologie, José Israel Vargas, a indiqué que le choix du lanceur pour le satellite de collecte de données SCD 2, prévu prochainement, donnera lieu à un appel d'offres international. Le précédent satellite du même type, SCD 1, avait été lancé en février 1993 par une fusée américaine Pegase. Il faudra donc vraisemblablement attendre encore plusieurs années avant qu'un satellite brésilien soit mis en orbite à partir de la base d'Alcantara.

Dominique Dhombres

Brésil



La fusée Ariane subit un nouveau report

Une fuite a empêché le lancement sept minutes avant la mise à feu

KOUROU
de notre envoyé spécial

Le soixante et onzième vol de la fusée Ariane, prévu lundi 20 mars, depuis le centre spatial de Kourou (Guyane), a été reporté à cause d'une fuite sur un clapet d'alimentation en hydrogène liquide du troisième étage du lanceur européen. La procédure de lancement a été interrompue sept minutes avant la mise à feu, qui était attendue à 20 h 03, heure locale (0 h 03, heure de Paris mardi).

Un nouveau tir ne pourra pas intervenir avant plusieurs jours après le changement de la « plaque à clapets » défectueuse. Ces clapets, fabriqués par la Société européenne de propulsion (SEP), servent d'interface étanche à l'extrémité des bras cryotechniques qui permettent le remplissage en oxygène et hydrogène liquides des réservoirs du troisième étage de la fusée. Il n'a pas été possible de rétablir l'étanchéité de la vanne défectueuse, en dépit de multiples manœuvres de fermeture et d'ouverture et de tentatives de dépoussiérage, a expliqué Charles Bigot, président d'Arianespace.

Une fuite similaire, à l'extrémité du second bras cryotechnique, destiné à l'alimentation en oxygène liquide du propulseur, avait déjà occasionné, le 15 mars, un report de cinq jours du même tir d'Ariane. La pièce défectueuse avait été remplacée, mais sa sœur jumelle était restée en place.

Imprévoyance ou précipitation ? Charles Bigot a indiqué que les ingénieurs *« avaient de bonne raison de penser que cette seconde plaque fonctionnerait »* et que la cause de la défaillance du clapet restait à déterminer. Un système de rechange avait été prévu, mais il ne pourra être installé qu'après avoir vidangé les réservoirs des propulseurs du lanceur.

Ce contretemps s'inscrit dans une série d'incidents qui ont retardé de plusieurs mois le calendrier de lancement de la fusée Ariane 4, et qui sont tous imputables au troisième étage du lanceur. Le 24 janvier 1994, un problème de refroidissement d'un roulement de la turbopompe du moteur de cet étage avait entraîné un arrêt brusque du propulseur, précipitant Ariane et ses deux satellites, dont Eutelsat II F5, dans l'Atlantique. Le 1[er] décembre 1994, une baisse de puissance du moteur de ce même troisième étage avait causé la perte de Panamsat 3 lors du 70[e] vol d'Ariane.

Cet échec avait contraint la société Arianespace à repousser de plus de deux mois le lancement du vol prévu lundi. La fusée européenne devait placer sur orbite deux satellites de télécommunication, l'un brésilien baptisé Brasilsat B2 et l'autre européen Eutelsat II F6, dit Hot Bird 1.

Afin de réduire les délais d'attente de ses clients, la société européenne voulait procéder à un lancement toutes les trois semaines en moyenne jusqu'à la fin 1995. Il est encore prématuré pour les responsables d'annoncer si le vol 72, prévu pour le 10 avril, sera retardé ou non.

Hervé Morin

Gérard Banide veut redonner à Monaco le goût de jouer

Appelé à la rescousse sur fond de crise, l'entraîneur du club est un puriste qui prétend se soucier plus de la manière que du résultat

Monaco reçoit Bordeaux, mercredi 22 mars, pour le compte de la 22e journée du championnat de France de football. Disposant d'un des plus importants budgets de la première division – sur lequel il veut garder le secret –, le club de la principauté connaît jusque-là une saison décevante qui lui ôte toute chance de qualification européenne. Les entraîneurs se sont succédé sans parvenir à donner un nouveau souffle à l'équipe monégasque. Une comparaison entre les budgets des vingt clubs de division 1 et leur classement respectif montre que Monaco n'est pas une exception et que les clubs les plus riches ne sont pas nécessairement les premiers.

CHAMPIONNAT

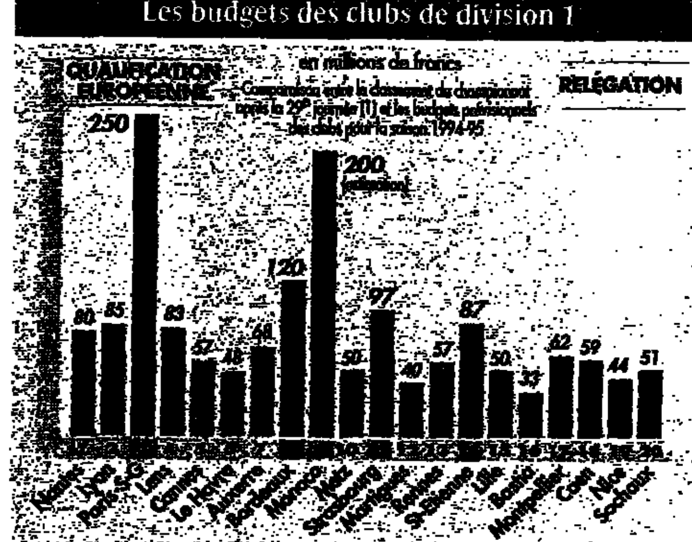
GÉRARD BANIDE AIME le beau jeu et la peinture. Il affectionne les individualités et l'écriture. Il prise la technique et l'histoire. Il goûte les oppositions de style et la pétanque. Il apprécie la mobilité et la pêche. Sur un terrain de football comme dans la vie, Gérard Banide est un esthète. Propulsé entraîneur de l'AS Monaco parce que l'équipe végétait en milieu de tableau de la division 1, il se refuse à croire que *« le résultat prime tout »*. Appelé à la rescousse sur fond de crise, il n'admet pas *« la dramatisation du football »*. A la manœuvre dans un des clubs les plus nantis du championnat de France, il maintient mordicus : *« L'enjeu financier n'est qu'un à-côté. »* Responsable d'une succursale de la maison princière, il ose insinuer : *« L'image est le grand drame de notre époque. »*

A l'écouter, assis sur un banc face à la mer, au centre d'entraînement de la Turbie, M. Banide pourrait être considéré comme un homme du passé, un vestige du football d'antan, d'avant tout ce qui se déballe dans le prétoire de Valenciennes. A cinquante-neuf ans, il regrette *« le temps où les entraîneurs étaient les gens les plus importants dans un club. Ils avaient des idées. Ils imprégnaient de leur personnalité les équipes. Il y avait Batteux à Reims, Arribas à Nantes, Leduc à Monaco... »*. Le mémorialiste poursuit sa liste nostalgique à l'infini. *« Ils avaient chacun une façon de concevoir le jeu et le temps de l'inculquer. A cette époque-là, il y avait des confrontations de style. »*

Lui est arrivé un peu plus tard, un peu trop tard, quand le monde du ballon s'était déjà pris au sérieux. Il connaît l'ingratitude, *« viré par Bernard Tapie »* en 1988, *« frustré de pas mal de choses à Marseille »*, *« débarqué au moment où mon travail commençait à porter ses fruits »*. Il doit vivre avec un football où *« la défaite est infamante. On cherche tout ce qui réussit, on le rentre sur ordinateur et on fait pareil. Les équipes deviennent comme les voitures, toutes les mêmes »*.

Il étouffe dans ce contexte où *« les rencontres se déroulent sur des bandes de terrain de plus en plus réduites avec pour seul but d'annihiler les attaques adverses »*. Il abhorre cette ambiance belliqueuse quand *« le football, c'est l'art d'éviter les duels. L'intelligence doit primer la force. Comme dans une corrida où la puissance de la bête est neutralisée par la technique du matador »*. Il déteste le climat de la compétition qui *« devient un championnat de peur où celui qui à le moins la frousse l'emporte »*.

Mais c'est sans doute pour ces idées passéistes que M. Banide s'est retrouvé d'actualité à Monaco. Quand le club s'est abîmé dans la tourmente, il est devenu celui capable, envers et contre tout, de *« privilégier le terrain »*. *« J'ai beaucoup d'admiration pour les gens qui ont des objectifs quantitatifs précis,* affirme l'intéressé, un rien sarcastique. *Moi, mon objectif numéro un, c'est de bien jouer. »* Et c'est justement ce qui manquait à l'équipe, empruntée, démotivée, dévitalisée par le doute et les blessures.



(1) Non comptabilisés, les matches Metz-Lyon (à rejouer) et PSG-Caen (en retard)

Les chiffres fournis par les clubs ne tiennent pas compte des recettes hypothétiques des Coupes d'Europe, de France ou de la Ligue et des droits de télévision qui en découlent ainsi que des éventuelles cessions de joueurs. Auxerre, Nantes ou le Paris-Saint-Germain pourront sans doute faire valoir en fin de parcours des comptes de [illegible] plus importants.

REVANCHE

Donnés parmi les favoris en début de saison, les Monégasques ont déçu les attentes. La crise de confiance n'a pas tardé. Le prince mécène s'est ému. Le président Jean-Louis Campora s'est courroucé. Les entraîneurs ont écopé. Il y eut, par ordre d'apparition au stade Louis II, Arsène Wenger, envoyé valdinguer jusqu'au Japon, puis Jean Petit et Jean-Luc Ettori, puis Jean-Luc Ettori seul. Avant que M. Banide ne soit appelé à la rescousse, officiellement pour épauler celui qui porta sept cent soixante fois le maillot de gardien de l'ASM.

« Avec cette pression, on a accordé trop peu de considération au jeu », résume celui qui entend réparer l'injustice. Une réhabilitation de l'essence du football qui sonne comme une revanche personnelle. Arrivé en 1976 à Monaco pour s'occuper du centre de formation, l'impétrant avait couvé une génération qu'il avait suivie en première division en 1979 et amené au titre de champion de France en 1982. Après sa carrière marseillaise et un intermède au sein de l'encadrement de l'équipe de France, le vétéran était revenu aguerri sur le Rocher, mais s'était retrouvé cantonné de longues années au centre de formation de ses débuts. Avant d'être appelé en dépannage urgent. *« Quand vous êtes dans la voiture avec quelqu'un et qu'elle tombe dans le fossé, vous n'allez pas refuser de l'aider. »* Alors il est revenu à la tête de l'équipe avec un enthousiasme qu'il souhaite communicatif. Le résultat, il ne s'en soucie guère, en tout cas, il l'affirme si fort que cela ressemble à de la provocation. Quand tant d'autres se contenteraient, comme Raymond Goethals, un des ses successeurs à Marseille, de gagner *« même un demi à zéro »*, lui ne parle que de la manière. *« L'enjeu tue le jeu »*, et il ne le veut pas. Son credo : *« Cultiver nos points forts. »* Son confiteor : *« Ne tenir aucun compte des forces de l'adversaire, ne pas essayer de s'adapter »*, même si ce manque de modestie peut se payer cher.

« La pédagogie, c'est l'art de la répétition », et le professeur ne se lasse jamais de seriner ses convictions, même à la brochette de vedettes, dont le Brésilien Sonny Anderson, qu'il vient de prendre en main. *« Du soutien, première règle, le soutien... On sollicite la balle... un espace, une passe. »* Les incantations fusent, d'autant plus pressantes que le temps lui est compté.

Lui qui aime *« les racines profondes qui perdurent au travers des siècles »* n'a que trois mois pour convaincre. Sinon, il repartira *« avec la conscience tranquille »* et la certitude que ses conceptions ne sont pas dépassées puisque *« le Brésil est redevenu champion du monde »*. *« Du moment qu'on me laisse un terrain où faire travailler des jeunes, ça me va. »* Et l'homme leur expliquera, avec une inébranlable assurance, qu'on peut encore faire du beau avec le football.

Benoît Hopquin

Jean Tigana va quitter Lyon

Jean Tigana a confirmé, mardi 21 mars, dans un entretien au quotidien *L'Equipe*, son intention de quitter, à la fin de la saison, son poste d'entraîneur à l'Olympique lyonnais. Arrivé à son poste en juin 1993, il annonce son départ alors que le club est actuellement deuxième au classement général de la division 1, et en passe de se qualifier pour une coupe européenne. L'ancien joueur international n'a pas précisé les raisons de son départ, mais les divergences avec le président Jean-Michel Aulas porteraient notamment sur les moyens financiers et le recrutement à mettre en place pour la saison 1995-1996.

Accident mortel sur le chantier du stade olympique d'Atlanta

UNE STRUCTURE D'ACIER destinée à l'éclairage du stade olympique de quatre-vingt-cinq mille places en cours de construction à Atlanta en vue des Jeux olympiques de 1996 s'est effondrée, lundi 20 mars, provoquant la mort d'un ouvrier et blessant grièvement un autre. *« La tour d'éclairage s'est effondrée sans alerte préalable,* a déclaré le maire d'Atlanta, Bill Campbell, venu constater les dégâts. *Cette tour était en place depuis une semaine et ne faisait l'objet d'aucun travail supplémentaire ; aussi la raison de sa chute est-elle inexplicable. »*
Dans un communiqué, le comité olympique d'Atlanta a annoncé l'ouverture immédiate d'une enquête approfondie. Le stade, d'un coût de 169 millions de dollars (environ 850 millions de francs), sera le théâtre principal des J. O., avant d'être reconverti en terrain de base-ball à l'usage de l'équipe locale des Atlanta Braves. Commencée en novembre 1993, la construction du stade doit être achevée d'ici l'automne. – *(Reuter.)*

■ **ATHLÉTISME : Helsinki et Athènes sont candidates** à l'organisation des championnats du monde d'athlétisme en 1997, après la défection de Mexico (*Le Monde* du 17 mars). La Fédération finlandaise argue du fait que Helsinki a organisé *« avec succès »* les championnats d'Europe en 1994 et que les installations sont déjà prêtes. Athènes a précisé que, si elle n'était pas retenue cette fois-ci, elle était intéressée par l'organisation de l'édition suivante, en 1999. L'Espagne pourrait aussi présenter la candidature de Madrid, alors que Séville est d'ores et déjà candidate pour 1999. C'est en principe le 21 mai que la Fédération internationale (IAAF) devrait faire son choix. – *(AFP.)*

■ **DOPAGE : deux haltérophiles,** le Péruvien Rolando Marchinares et le Hondurien Nelson Roberto Stanley Bolton, ont été contrôlés positifs à la nandrolone au cours des Jeux panaméricains, qui ont lieu à Mar del Plata (Argentine) jusqu'au 26 mars. Les contre-expertises, pratiquées lundi 20 mars, ont confirmé la présence de ce produit dopant. Le Péruvien Marchinares (catégorie : 108 kilos) avait terminé cinquième à l'arraché et sixième à l'épaulé-jété. Quant au Hondurien Bolton (91 kilos), il avait terminé dernier des deux concours. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : le Qatar organisera le Mondial juniors,** du 13 au 28 avril. La Fédération internationale de football (FIFA) a officiellement confié à ce pays, lundi 20 mars, le soin d'organiser le championnat du monde juniors à la place du Nigéria, qui s'est vu retirer la compétition pour des raisons de sécurité (*Le Monde* du 18 mars). Le Qatar est un habitué de ce genre d'épreuve : en 1993, il avait accueilli le tournoi final de qualification pour la région Asie dans le cadre de la Coupe du monde de 1994 et, en 1988, la finale de la Coupe d'Asie de football. – *(AFP.)*

■ **VIOLENCE : un jeune Turc de dix-sept ans,** supporteur de l'équipe de football de Fenerbahce, est mort des suites d'une rixe qui s'est produite, dimanche 19 mars à Istanbul, à l'issue de la victoire (3-0) de son club aux dépens de l'autre grande formation d'Istanbul, Galatasaray. Les supporteurs du Galatasaray, furieux de la défaite de leur équipe, ont tenté en vain de forcer l'entrée du siège du club. Les incidents violents entre supporteurs de football sont fréquents en Turquie. – *(Reuter.)*

■ **TENNIS : le tournoi de Key Biscayne,** en Floride, ne sourit pas aux têtes de série. L'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario, tête de série nº 1 et première joueuse mondiale, s'est inclinée, lundi 20 mars, au troisième tour, face à l'Américaine Marianne Werdel Witmeyer, 33e mondiale (2-6, 5-7). Chez les hommes, l'Américain Michael Chang, tête de série nº 3, a été éliminé en trois sets (4-6, 6-3, 2-6) par le Néerlandais Jan Siemerink, 51e joueur mondial. Quant à Jim Courier, il a été balayé en deux sets (3-6, 4-6) par l'Australien Mark Woodforde, 34e mondial. – *(Reuter.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
21e journée

GC Mascara-US Chaouia	1-0
WA Boufarik-USM Blida	3-0
CS Constantine-CA Batna	1-0
ASO Chlef-USM El Harrach	2-0
MC Alger-NA Hussein Dey	0-1
JS Bordj Menaiel-AS Ain M'lila	3-0
JS Kabylie-MC Oran	4-0
CR Belouizdad-WA Tlemcen	1-0

Classement : 1. JS Kabylie, 28 pts ; 2. WA Tlemcen, MC Alger, 23 ; 4. US Chaouia, MC Oran, CS Constantine, 22 ; 7. USM Blida, AS Ain M'lila, CA Batna, USM El Harrach, 21 ; 11. CR Belouizdad, JS Bordj Menaiel, NA Hussein Dey, 20 ; 14. WA Boufarik, 18 ; 15. ASO Chlef, GC Mascara, 16.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
35e journée
Match en retard

Norwich-Ipswich	3-0

CHAMPIONNAT DE TUNISIE
19e journée

OC Kerkennah-SR Sports	1-1
St. Tunisien-Ol. Kef	1-2
CA Bizerte-Ol. Béja	0-1
ES Sahel-ES Zarzis	3-0
JS Kairouan-Cl Africain	0-1
CS Sfaxien-ES Tunis	1-0
AS Marsa-CS Hammam-Lif	reporté

Classement : 1. Etoile Sportive Sahel, Club Africain, 27 ; 3. Club Sportif Sfaxien, 26 ; 4 Espérance Sportive Tunis, 25 ; 5. Olympique Béja, 22 ; 6. Stade Tunisien, 19 ; 7. Espérance Sportive Zarzis, Olympique Kef, 16 ; 9. Club Sportif Hammam-Lif, Club Athlétique Bizerte, 15 ; 11. Avenir Sportif Marsa, Océano Club Kerkennah, 14, 13. Jeunesse Sportive Kairouan, Sfax Railways Sports, 13.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL
25e journée
Match en retard

Gil Vicente-FC Porto	0-1

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Demi-finales
Coupe Louis-Vuitton : *Tag-Heuer-Challenge* bat *One-Australia* de 1 min 19 s ; *Team-New-Zealand* bat *Nippon* de 6 min 14 s.
Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 2 pts ; 2. *One-Australia* et *Tag-Heuer-Challenge*, 1 ; 4. *Nippon-Challenge*, 0.
Coupe Citizen : *America*³ bat *Stars-and-Stripes* de 1 min 36 s.
Classement : 1. *Young-America*, 3 pts ; 2. *Stars-and-Stripes* et *America*³, 1.

La boxe thaïlandaise séduit les jeunes des banlieues

APRÈS DANY BILLE, qui a conservé, samedi 18 mars à Thiais, son titre de champion du monde face au Néerlandais Dylan Gravenberg, un autre Français, Dida Diafat, tentera, le 15 avril à Levallois-Perret, de reconquérir sa couronne mondiale contre le Thaïlandais Samaï. Chaque fois, la salle est pleine d'un public jeune et passionné. Ce sport exotique attire de nombreux jeunes issus des quartiers défavorisés. Pas seulement autour des rings pour admirer les stars, mais aussi dans les clubs comme celui de Jacques Mairesse, l'un des pionniers de la discipline en France, car les pratiquants voient souvent dans ce sport de combat l'espoir d'une promotion sociale.

Jacques Mairesse déboulonne la statue du « maître » chère aux arts martiaux. *« Ici, tout se passe dans un joyeux bordel, chacun s'entraîne comme il veut. Moi, je donne des conseils. »* Pas d'erreur d'adresse, pourtant. L'histoire du muay thaï (boxe thaïe) en France passe par son club. Cet ancien karatéka en est l'un des pionniers : *« On allait au Japon chercher l'enseignement des vieux maîtres. Un jour on s'est aperçu qu'ils n'étaient que des businessmen. »* Déçu, il part en Thaïlande et assiste, par hasard, à un combat de boxe thaïe. *« J'avais besoin d'authenticité, ça m'a convaincu. »*

Authenticité et engagement physique. La boxe thaïe est une discipline basique. On frappe à l'aide des « huit extrémités » (deux poings, deux coudes, deux genoux, deux tibias) sur l'adversaire. *« En trois mois, on maîtrise les techniques de base,* explique Jacques Mairesse. *L'essentiel du travail repose sur le durcissement des tibias, l'encaisse, l'acquisition de réflexes. Pas de frime : en cas de faute, le coup arrive et fait mal. »* Dans sa salle, les boxeurs font du sac, répètent des enchaînements ou s'entraînent au pao (manchon de frappe). Assis par terre, deux jeunes recrues massent leurs tibias endoloris au baume du tigre. L'odeur évoque un parfum vénéneux qui va bien au muay thaï. *« C'est vrai qu'en plus de ses qualités de réalisme la boxe thaïe bénéficie de l'exotisme particulier de son pays d'origine,* reconnaît Jacques Mairesse, *où se mêlent sexe, drogue et violence. »*

La banlieue serait-elle particulièrement sensible à l'exotisme ? *« Beaucoup de boxeurs viennent de banlieue,* admet Jacques Mairesse. *Pour les exclus, c'est une chance de réussir et ils sont prêts à souffrir. »* Cela ne suffit pas pour égaler les Thaïs. Pour Jacques Mairesse, il s'agit d'une différence d'esprit : *« En Thaïlande, l'amateur n'existe pas. Les boxeurs vivent dans des camps d'entraînement, de vraies écuries de compétition. C'est leur métier, et ils combattent toutes les six semaines. En France, les meilleurs ne combattent que tous les trois mois environ. Un boxeur thaïlandais reverse la moitié de ce qu'il gagne à son promoteur. En France, la proportion est plutôt de 70-30 en faveur du combattant, qui n'est pas logé et nourri. »*

RESPECT DU CÉRÉMONIAL

On ne parle ici que des stars, comme Prestia, Dida ou Nikiema, qui vivent de leurs combats. La boxe thaïe est spectaculaire. Canal Plus et des promoteurs comme Samy Kebchi l'ont compris et organisent des shows où les vedettes se font payer de 20 000 à 50 000 francs la soirée, alors que de petits combats offrent quelques milliers, voire quelques centaines de francs, dans des arrière-salles de banlieue. En contrepartie, les organisateurs demandent souvent aux champions de combattre avec les coups de coude, pour le spectacle. En France, ceux-ci sont en général interdits sur le ring. *« Cette précaution ferait sourire un Thaï. En Thaïlande, les coups de coude, c'est normal, et aujourd'hui encore, près de la frontière birmane, les mains sont simplement bandées »*, rappelle Jacques Mairesse.

On comprend, dès lors, l'importance pour les Thaïs du ram muay, le cérémonial précédant le combat. *« Pour eux,* explique Jacques Mairesse, *ce n'est pas du folklore. Cette danse de combat, mélange de croyance bouddhiste et de superstition, obéit toujours au même schéma, qui emmène le boxeur aux quatre coins du ring pour y chasser les mauvais esprits et prendre possession de l'espace de l'adversaire. »* En France, les boxeurs le pratiquent souvent, par respect, et le public apprécie. Ça fait partie de la mise en scène.

« Quand on pénètre dans une salle où a lieu une rencontre, résume Jacques Mairesse, *on n'est plus au vingtième siècle ; tout y est : l'odeur du baume du tigre, le ram muay, la musique lancinante et les hurlements des spectateurs. Ce sont les jeux de cirque. »*

Le « cours » est presque fini. Les anciens s'offrent un combat d'entraînement avant la douche. Ils ne se font pas de cadeaux. Sans méchanceté pourtant, sans rancune. Dans les vestiaires, Richard, un Guadeloupéen au chômage, explique qu'il fait de la boxe thaïe *« pour se défouler et s'occuper »*. Ça fait deux semaines qu'il est là, mais il envisage de faire du ring : *« Prendre des coups, ça ne me fait pas peur, mon père me foutait des roustes quand j'étais petit. »* Tout est dit. Monter sur le ring, c'est être pour un soir admiré et respecté. Et retrouver alors dans les gestes du coach la tendresse d'un père.

Pierre Brunet

Fiche technique

● **Licenciés :** officiellement, il y en a 7 800 en France. On estime toutefois que le nombre de pratiquants est trois fois plus important. En effet, de nombreux clubs « sauvages » ne sont pas affiliés à la Fédération.
● **Fédération :** 1, rue Tristan-Tzara, 75018 Paris. Tél. : 40-36-57-03.

TABLE

Le houblon gastronome

Pratique populaire dans les régions du Nord, l'utilisation de la bière en cuisine a conquis ses lettres de noblesse dans la capitale

LA TRADITION de la cuisine à la bière appartient au Nord-Pas-de-Calais : peut-être, au départ, une simple soupe à la bière de ménage. Puis il y eut l'artisanat des bières de garde, non filtrées, non pasteurisées, éminemment propices aux plats mijotés ou à la confection des crêpes. A présent, la cuisine à la bière est devenue une mode culinaire. Mais peut-elle échapper à sa contrée d'origine, de l'Artois au Valenciennois ?

La bière impose dans ses recettes les apprêts d'une fermentation vive, l'imprégnation nécessaire aux braisages, et l'amertume, saveur de base, permettra le déploiement de l'éventail des goûts. Jusqu'à l'extrême de l'orange amère ou bien de la cerise aigre qui parfument certaines bières. Souvenons-nous des « deux sous » de levure de boulanger, complément sapide et délicat, que l'on rapportait dans du papier de soie. Dans la cuisine à la bière, c'est le monde des levures qui est en question, levure du boulanger, levures des fermentations brassées, comme la levure de nos beaujolais. Monde empirique et délicat, qui n'a été dompté qu'au siècle dernier par Pasteur.

Le docteur de Pomiane, pastorien éminent et gastronome, nous a transmis dans son livre *Trois cents recettes à la bière* le charme de cette cuisine qui fait fleurir un bouquet de parfums subtils, avec une légère amertume tonique.

MOUSSE LÉGÈRE

Il faut avoir goûté la saveur fugace et violente du houblon séché – *Humulus lupulus* – qui vient du Pas-de-Calais. Saveur aussi de l'orge malté – *Horodeum disticum* –, l'orge chevalier, essentiel dans les préparations : le grain d'orge, germé et chauffé, c'est l'« âme » de la bière. Caramélisé, torréfié ou bien ambré, il devient alors le « malt ». Sentez-le, il a une odeur bien connue de ceux qui l'utilisaient comme « ersatz » de café, dans les corons au pied des terrils. Pour cette cuisine populaire, enzymes et amylases, maltose et dextrose sont au travail, ils assurent saveur et digestibilité. *Sacharomyces cerevisiae*, la levure du boulanger, travaille le moût. Le mystérieux ferment est étudié par Pasteur en 1857 : il a vu le moût bouillonner et la levure transformer le sucre en alcool. La levure est le secret du brasseur.

La cuisine à la bière voit s'ouvrir tout l'éventail des goûts jusqu'à une amplitude inconnue. C'est le passage rendu possible du sucré à l'amer : lier une sauce, la détendre, ou au contraire la réduire permet au cuisinier d'appeler à la rescousse toutes les saveurs adjacentes et d'en jouer avec plus ou moins d'habileté. La bonne cuisine à la bière, nous la trouverons à Arras, chez Jean-Pierre Dargent, à *La Faisanderie*, avec un plat de saint-jacques, morue et langue de morue aux fèves et beurre de bière blanche.

Plat d'une grande légèreté, relevé d'un trait d'épices et de zestes d'orange émincés, aux saveurs longues et délicates, toutes d'harmonie. Plus étonnant, et cependant « classique », est le foie gras poêlé au pain d'épices et à la bière de Fampoux. Et aussi la barbue en waterzoï à la bière de mars, pommes au lard et cumin : un pizzicato de douceur mêlé à l'amertume de l'endive cuite. Tout cela est d'une extrême légèreté. La bière, c'est l'arrageoise Atrébate, à Fampoux. Depuis 1862, la brasserie Bécu compte cinq générations de brasseurs.

L'Atrébate n'est ni pasteurisée ni filtrée, 100 % malt. Cela pétille comme le champagne. Nos amis wallons de Louvain-la-Neuve assurent le contrôle biologique indispensable. Cette bière haut de gamme existe en « blonde » ambrée et « bière de mars ». A la frontière, près de Quiévrain, dans l'Avesnois, l'on sait utiliser la mousse légère et le goût de houblon et de malt de la « bière des jonquilles », brassée à Gassignies, pour préparer un civet de lièvre, une carbonade aux pruneaux ou bien des filets de sole aux jets de houblon, renforcés d'épices fines.



TERROIRS DU NORD

La cuisine à la bière est enracinée dans ces terroirs du Nord. Et, cependant, carbonades, ragoûts, pot-au-feu variés n'entravent pas l'invention, comme nous le rappelle Ghislaine Arabian, chef de Ledoyen, dans l'*Inventaire culinaire Nord-Pas-de-Calais*, qui a su séduire les Parisiens avec un fameux turbot rôti à la bière de garde et oignons frits.

Il serait navrant par ailleurs que la réglementation européenne, obsédée par la pasteurisation, nous prive de la « bière des jonquilles ». Gassignies est un village près d'une rivière, la brasserie artisanale flanquée d'une auberge, genre café de village. Alain Bailleux *Au Baron*, Gassignies ; tél. : 27-66-88-61) propose aussi une bière ambrée, la « Saint-Médard », et une bière brune, « Envie de Noël ». On visite la brasserie et puis l'on passe à table, et l'on goûte le lapin aux pruneaux, la flamiche, le coq à la bière.

Ces bières traditionnelles, sans filtration ni pasteurisation, se conservent de longs mois et sont propices à l'usage culinaire. Il est certain que sautés et ragoûts conviennent mieux à la bière que les grillades. Pourtant, chez François Benoist, à *L'Alberoi* (Valenciennes), outre la spécialité locale, qui est la langue Lucullus, on peut apprécier les viandes avec la sauce mi-bière brune, mi-fond classique. A *L'Alberoi*, la légèreté de la carbonade à la bière vient d'une longue marinade dans la bière *medium*, et d'une cuisson lente pour obtenir la concentration des saveurs. C'est le restaurant du buffet de la gare.

En face, au *Grand Hôtel* (tél. : 27-46-32-01), dans un décor arts déco précieusement restauré et entretenu, on peut savourer un filet mignon à la bière parmi les plats habituels. Ce caravansérail fait brasserie. Artois, Flandres, Ardennes, pays d'usines et de champs de bataille, aujourd'hui protégés, visités ? Terre plutôt des bonnes choses, c'est la patrie de la cuisine à la bière. Du Nord, vous rapporterez le panier du « cht'i Quinquin » : maroilles, genièvre, bêtises de Cambrai. A défaut, l'on trouve la plupart de ses bières à la *Grande Epicerie*, rue de Sèvres, à Paris.

Jean-Claude Ribaut

★ ***Inventaire du patrimoine culinaire de la France : Nord-Pas-de-Calais*** **(nouvelle édition). Conseil national des arts culinaires/Albin Michel, 1995.**

TOQUES EN POINTE

■ **LA FAISANDERIE.** Abrité dans les « boves » (caves) de l'admirable Grand-Place, de style flamand, Jean-Pierre Dargent se joue, en cuisine surtout, des contraintes imposées aux monuments historiques. Originaire du Sud-Ouest, il n'en est que plus attentif aux traditions et produits locaux : asperges vertes, beurre monté à la bière de mars, pommes de terre au lard et au cumin. Ses créations jouent sur la simplicité d'aspect des plats, sur la finesse et la légèreté des sauces. Rien d'inutilement souligné ou surchargé, en raison d'un travail de « mise en place » discret ; il en est ainsi des grosses huîtres de Barfleur, petites bouchées de crabe en mille-feuille de saint-jacques à la vinaigrette de bière épicée, dont l'intitulé n'évoque que d'assez loin l'équilibre et la précision des saveurs. Au menu-carte (175 francs) qui emporte le suffrage des familles, on trouve l'andouillette d'Arras et des noisettes de porc fermier au lard, sauce au boudin noir et polenta. Grand choix de vins du Sud-Ouest. Mais à la carte, il faut compter 400 francs au moins.

★ **Arras. 45, Grand-Place (62500). Tél. : 21-48-20-76. Fermé le dimanche soir et le lundi.**

■ **L'ALBEROI (BUFFET DE LA GARE).** François Benoist veillait, il n'y a pas si longtemps, aux destinées de Chez les Anges, à Paris. Il se souvint d'Amunatégui et de Clos-Jouve. Puis il vint s'établir au Buffet de la gare de Valenciennes, un monument certes, vestige des splendeurs de la région au temps de la vapeur. Mme Benoist reçoit dans un cadre sobre, discret, orné de peintures. Deux menus fort honorables – à 110 et 180 francs – voisinent avec les spécialités : langue à la Lucullus, carbonade à la bière, rognon de veau au genièvre de Houlle. Mais l'ambition de la maison est aussi d'offrir des classiques : la sole d'Etaples meunière, celle de Boulogne aux fines herbes ; l'andouillette de Cambrai aux baies de genièvre, le ris de veau aux pointes d'asperges. Comme la brigade est au complet, il y a un rôtisseur et un pâtissier. Mousse au chocolat à l'orange pour dessert, le tout arrosé d'un aimable brouilly de propriétaire. A la carte, comptez environ 280-350 francs.

★ **Valenciennes. Place de la Gare (59300). Tél. : 27-46-86-30. Tous les jours.**

■ **LE RELAIS LOUIS-XIII.** Si l'on reconnaît le droit au raffinement, alors cette table a quelque légitimité. *Le propriétaire a mis tout son goût* – et quelques deniers – à recréer une avenante demeure du XVIIe siècle, avec tapisseries et boiseries de l'époque. Cela tranche avec le bricolage courant des bistrots à la mode. Il s'agit d'une table coûteuse : le luxe n'appartient à personne, même s'il n'est pas à la portée de tous. La cuisine de Christian Sochas, en revanche, avec la tarte friande de truffes aux oignons et lard fumé (590 francs), le merlan frit Colbert (190 francs), ou le lard en pot-au-feu à l'embeurrée truffée (260 francs) paraît un hommage appuyé au maître Robuchon. On préférera, dans un registre plus sobre, le menu du déjeuner à 240 ou ceux du dîner, à 250 et 350 francs. Le sommelier saura s'adapter. Service de grande maison.

★ **Paris. 8, rue des Grands-Augustins (75006). Tél. : 43-26-75-96. Fermé dimanche et lundi midi.**

■ **BERMUDA ONION.** *« Il y a dix ans que ça dure, et dix ans que ça marche ! »*, avoue, surpris et heureux, *l'initiateur de la « formule »*. Un décor plus pompier que postmoderne, une terrasse suspendue sur la Seine – si mystérieuse le soir –, de jolies serveuses court-vêtues *de cuir, l'ensemble bien chauffé car* leur dos est nu : c'est le royaume du kitsch. La cuisine, en revanche, désarmante de banalité, est de bon aloi : tomates de plein champ et mozarelle (60 francs), crevettes sautées et jeunes poireaux aux épices indiennes (70 francs) ou bien pot-au-feu de canard à l'estragon, petits légumes et gros sel (95 francs), voilà qui tranche avec l'esbroufe élevée ici au rang de l'un des beaux-arts. Sans fausse honte, nous nous sommes régalés d'un « black angus d'Aberdeen », tranché épais (130 francs), bien en accord avec le Château Faugères de Corinne Guiset, grand cru de Saint-Émilion 1989 (190 francs). Les fromages sont fournis par Marie-Anne Cantin. Crèmes en trio : catalane, chocolat et brûlée à la vanille (50 francs). La mode est passée par là, aussi. Clientèle semi-branchée. Service étonnant. Il est des lieux mieux adaptés pour une soirée en tête à tête, car la « musique » (plutôt planante) est aussi de la partie. Dépaysant. Comptez 250 francs.

★ **Paris. 16, rue Linné (75015). Tél. : 45-75-11-11. Le soir uniquement et déjeuner dimanche midi.**

J.-C. Rt

VIN

Les Saint-Joseph perdent des fils

AUX CONFINS de l'Ardèche, de la Drôme et de la Loire, les vins de Saint-Joseph fournissent aujourd'hui une belle démonstration de la plasticité et des vertus du concept français d'origine contrôlée. Les vignerons de cette appellation entament, non sans courage, un peu banal chemin de croix pour rejoindre la vérité de leur cru. Cette belle histoire se situe sur la rive droite du Rhône, au sud des aires prestigieuses des côte-rôtie et du condrieu.

Saint-Joseph. Un ruban déroulé sur une soixantaine de kilomètres, entre les communes de Chavanay et Guilherand, rejoignant vers le sud l'appellation saint-péray. Près de 700 hectares, des rendements peu élevés (toujours moins de 40 hectolitres par hectare), ces vins auraient pu vivre tranquilles et vanter les mérites de ce merveilleux cépage de syrah qui, dans la vallée du Rhône, peut atteindre d'extraordinaires sommets gustatifs. Plus discrètement, on aurait parlé des étranges blancs de l'appellation, aux fragrances d'acacia. On aurait rappelé l'histoire, la création à la veille du Noël 1938 du « syndicat de protection de l'appellation saint-joseph », le décret de 1956 et la renommée ancestrale de ces vins symétriques de ceux de l'Hermitage et connus comme les « vins de Mauves », du nom d'un ancien lieudit situé sur la commune de Tournon.

Mais voilà, les hommes du saint-joseph ont voulu faire mieux. Dans une autocritique peu banale, ils ont reconnu que la plaine et le plateau ne pouvaient pas donner des vins de qualité. On a donc repris les cadastres et décidé que 171,3 hectares (sur 666,4) ne pouvaient, en toute rigueur, être maintenus dans la zone d'appellation. Comment, sans trouble ni déchirement, allier la rigueur œnologique et les réalités économiques ?

RÉVOLUTION CADASTRALE

Jusqu'en l'an 2021, les vins issus des parcelles exclues continueront à jouir de l'appellation saint-joseph. Parallèlement, tout vigneron ayant de telles parcelles peut, jusqu'à la fin du siècle, demander des droits de plantation au sein des terroirs de qualité. *« Cette révision ne détruit pas le tissu social et économique. Elle permet de mettre en place des « îlots vitrines » qui concernent 128 hectares de vigne à planter dans des terroirs d'exception*, explique Amaury Cornut-Chauvinc, président du syndicat de l'appellation d'origine contrôlée saint-joseph. *Ce projet est déjà en route, et les îlots de Saint-Désirat, de Serrières, de Limony et de Sarras sont constitués. »*

Cette histoire édifiante comporte bien sûr un risque : que l'amateur fasse une croix sur les saint-joseph en attendant que le vignoble en ait terminé avec sa révolution cadastrale. Ce serait injuste. Il faut, bien au contraire, soutenir un tel mouvement, prendre le chemin de Mauves et sillonner le vignoble pour saisir de quoi il retourne ; comprendre en un mot que la vigne n'a de vraie place que sur les coteaux, là où elle prend plaisir à souffrir, et que bien des appellations trop extensives devraient, au plus vite, méditer la démarche des hommes du saint-joseph.

Jean-Yves Nau

★ **Quelques adresses (liste non exhaustive) où l'on peut acquérir des vins de qualité (compter environ 50 francs la bouteille) : Chapoutier SA, 18, avenue du Docteur-Paul-Durand, 26600 Tain-l'Hermitage ; tél. : 75-08-28-65. Yves Cuilleron, Verlieu, 42410 Chavannay ; tél. : 74-87-02-37. Pierre Gonon, 11, rue des Launays, 07300 Mauves ; tél. : 75-08-07-95. Bernard Gripa, 5, avenue Ozier, 07300 Mauves ; tél. : 75-08-14-96. Jean-Louis Grippat, La Sauva, 07300 Tournon-sur-Rhône ; tél. : 75-08-15-51. André Perret, Verlieu, 42410 Chavannay ; tél. : 74-87-24-74. Ainsi que la célèbre maison Paul Jaboulet aîné, 26000 Tain-l'Hermitage ; tél. : 75-84-68-93.**

★ **A Paris, on s'adressera à Géraud Rongier, l'un des derniers tenanciers de bistrot à élever en barriques. Géraud Rongier, Le Val d'Or, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris ; tél. : 43-59-95-81.**

Beau temps, mais frais

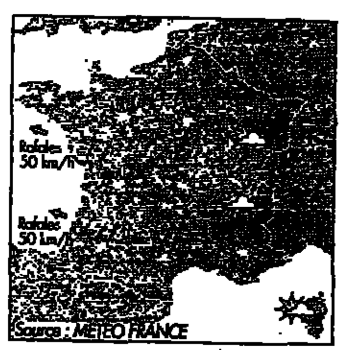
UN PUISSANT anticyclone est venu se positionner sur la France ; il se renforcera encore, ce qui garantira un temps très bien ensoleillé sur la totalité du pays pour plusieurs jours. La seule contrepartie à ce temps très clément sera la fraîcheur des températures, due au fait que cet anticyclone est associé à une masse d'air froide, d'origine arctique.

Mercredi, sur la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes et la Corse, le soleil partagera le ciel avec quelques cumulus de beau temps. Partout ailleurs, ce sera du très beau temps, avec un soleil généreux du matin au soir. Le vent d'est ou sud-est sera assez sensible (rafales jusqu'à 50 km/h) sur les régions proches de l'Atlantique : Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine. Le vent de nord-est se fera également sentir sur la Côte d'Azur et le nord de la Corse (rafales jusqu'à 50 km/h). Dans la vallée du Rhône, le vent de nord, modéré jusqu'à la mi-journée, faiblira l'après-midi. Partout ailleurs, le vent viendra de l'est, mais sera plus modéré.

Les températures matinales seront froides, avec de nombreuses gelées : entre – 2 et – 5 degrés sur tout le nord-est, jusqu'aux Ardennes, la région Rhône-Alpes et le Massif Central, entre 0 et – 3 sur tout le reste du pays, sauf les franges littorales, où elles resteront comprises entre 2 et 4 degrés. Quant aux maximales, elles seront tout juste de saison, avec 8 à 10 degrés dans le Nord-Est et les régions alpines, 10 à 12 sur le Nord, la Normandie, le Bassin parisien, le Massif Central et la région lyonnaise, 12 à 14 sur les régions atlantiques, et 14 à 16 dans le Sud-Ouest et sur les régions méditerranéennes.

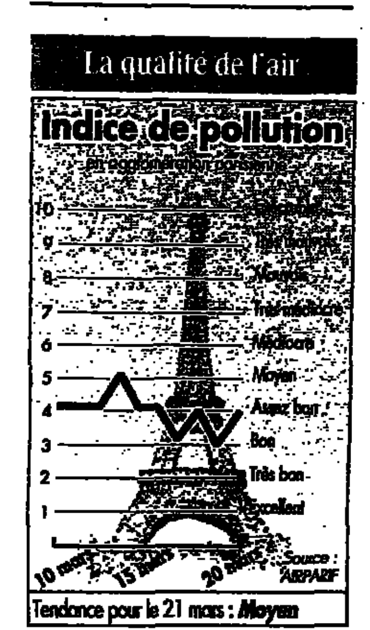
Jeudi, le temps restera bien ensoleillé sur l'ensemble du pays, excepté autour du golfe du Lion, où le vent marin apportera des nuages bas. Les températures resteront basses le matin, avec encore des gelées, tandis que l'après-midi, elles gagneront quelques degrés par rapport àla veille.

(Document établi avec le support technique sépcial de Météo-France.)

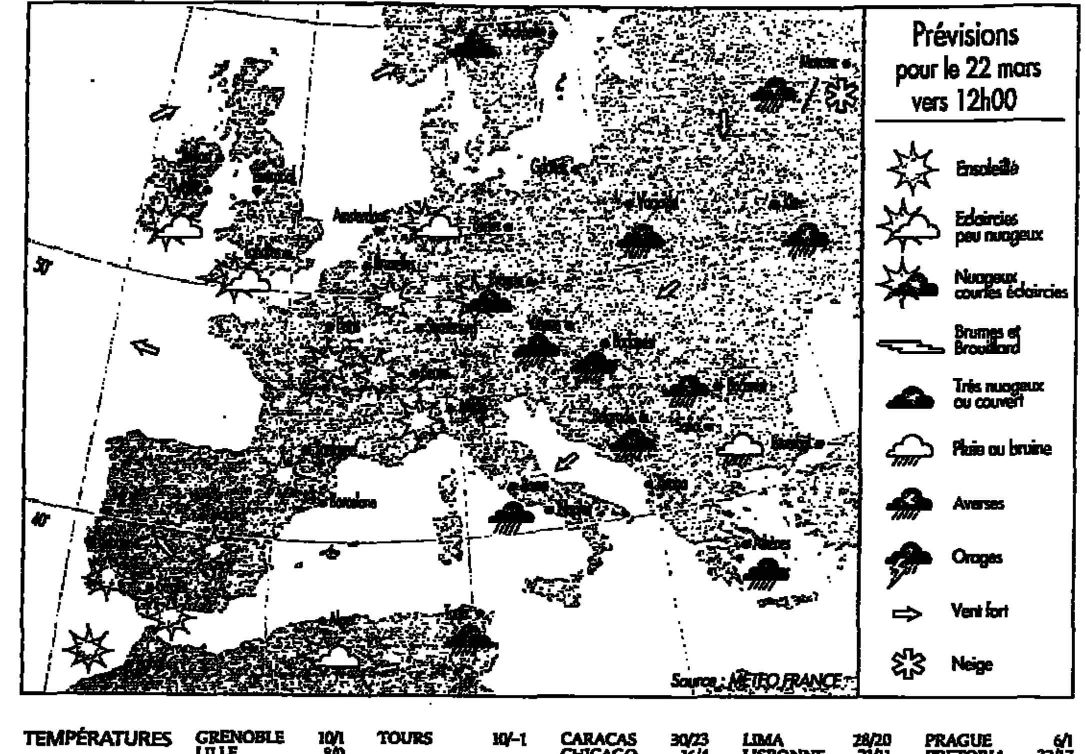


Prévisions pour le 22 mars vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 21 mars : **Moyen**

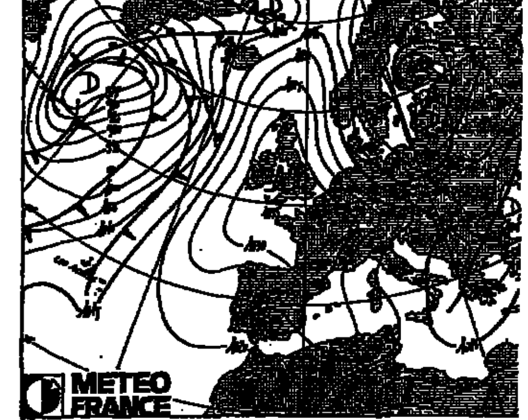




TEMPÉRATURES du 20 mars 1995 maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	16/4
BIARRITZ	13/2
BORDEAUX	12/2
BOURGES	10/–1
BREST	10/1
CAEN	8/3
CHERBOURG	9/3
CLERMONT-F.	9/1
DIJON	9/0
FORT-DE-FR.	30/21
GRENOBLE	10/1
LILLE	8/0
LIMOGES	8/1
LYON, BRON	9/1
MARSEILLE	12/6
NANCY	5/–1
NANTES	12/0
NICE	18/7
PARIS	10/4
PAU	14/1
PERPIGNAN	15/5
POINTE-A-PIT.	30/20
RENNES	11/0
ST-D.-RÉUNION	31/25
ST-ÉTIENNE	8/–1
STRASBOURG	7/–1
TOULOUSE	12/–1
TOURS	10/–1
ÉTRANGER	
ALGER	22/10
AMSTERDAM	7/4
ATHÈNES	18/11
BANGKOK	35/26
BARCELONE	18/11
BELGRADE	19/1
BERLIN	7/4
BOMBAY	35/24
BRASILIA	27/20
BRUXELLES	7/3
BUCAREST	21/1
BUDAPEST	8/3
BUENOS AI.	31/18
CARACAS	30/23
CHICAGO	16/4
COPENHAGUE	8/–1
DAKAR	25/18
DJAKARTA	31/24
DUBAI	30/22
DUBLIN	7/3
FRANCFORT	8/3
GENÈVE	8/–1
HANOI	19/16
HELSINKI	4/–2
HONGKONG	19/16
ISTANBUL	20/12
JÉRUSALEM	19/7
KIEV	8/1
KINSHASA	27/21
LE CAIRE	21/11
LIMA	28/20
LISBONNE	21/11
LONDRES	9/–1
LOS ANGELES	20/16
LUXEMBOURG	6/–1
MADRID	21/3
MARRAKECH	28/15
MEXICO	25/13
MILAN	13/–7
MONTRÉAL	11/0
MOSCOU	3/–1
MUNICH	5/–1
NAIROBI	28/14
NEW DELHI	31/18
NEW YORK	12/4
PALMA DE MAJ.	17/4
PÉKIN	21/6
PRAGUE	6/1
PRETORIA	32/17
RABAT	28/9
RIO DE JAN.	30/25
ROME	17/2
SAN FRANC.	15/10
SANTIAGO	23/12
SÉVILLE	27/10
ST-PÉTERSB.	2/0
STOCKHOLM	5/–2
SYDNEY	–/–
TENERIFE	25/18
TOKYO	14/6
TUNIS	23/11
VARSOVIE	7/1
VENISE	11/1
VIENNE	6/3





Situation le 21 mars, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 23 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Unanimité française

HIER, devant l'Assemblée consultative, le général de Gaulle a fait acclamer la résistance de l'Indochine. Au terme de son allocution, le président du gouvernement put dire avec une calme, une exaltante simplicité : *« Quand il s'agit des choses essentielles, nous sommes tous rassemblés et étroitement unis. »* Que restait-il, à cet instant, du « malaise » politique de ces derniers jours, de la « crise » latente entre le gouvernement et l'Assemblée consultative, des querelles récentes entre divers groupes de cet aréopage ou des bruits de remaniement ministériel ? Rien. Ou plutôt il restait cette certitude : la diversité de leurs tendances ne peut pas séparer des hommes unis sur les points essentiels par l'impératif catégorique du sens national.

La cohésion de la métropole et des territoires d'outre-mer s'est manifestée pendant quatre années tragiques. Et voici qu'elle était symbolisée hier, au Luxembourg, par l'accord des deux facteurs de notre salut : la résistance intérieure qui préservait l'âme du pays et rassemblait les patriotes ; la résistance extérieure qui, dans nos colonies précisément, a créé les conditions diplomatiques et militaires indispensables à notre salut.

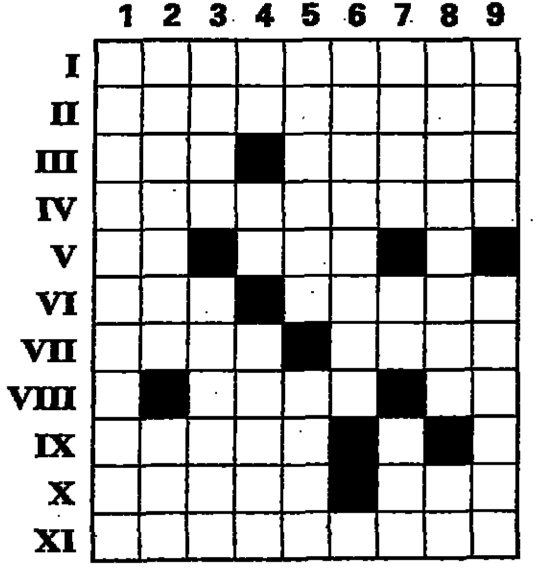
Les épreuves de l'Indochine, l'héroïsme de ses défenseurs, en dépit du manque d'armes et de munitions, la vigilance que nous impose, à la veille d'importantes négociations internationales, l'intime union de la patrie et de ses prolongements outre-mer : voilà toutes les causes immédiates de l'émotion sacrée qui s'est exprimée hier, sans aucune grandiloquence, et a permis au général de Gaulle de refaire l'unanimité tout aussi simplement que les délégués avaient parlé, tout aussi nettement que le ministre, M. Giacobbi, dans un remarquable discours, avait exposé notre politique coloniale.

R. M.

(22 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6523



HORIZONTALEMENT

I. Caractère attribué à la vipère. – II. Est utile pour extraire les racines. – III. Couleur de cheval. Une grande pièce. – IV. Qu'on peut trouver très lourdes. – V. Partie de Paris. Ruminait autrefois. – VI. Etablissement d'enseignement. Préparé comme une sardine. – VII. Un grand trouble. C'est parfois descendre. – VIII. Récipient. Agrément étranger. – IX. Cap, dans le Var. – X. Qui a un grand col. Est à ramasser à la petite cuillère quand elle est flottante. – XI. Comme de rares coquilles.

VERTICALEMENT

1. Dont on n'a pas accouché facilement. – 2. Peut faire la bombe quand il s'est enrichi. N'est pas du tout fleur bleue. – 3. Un bon fromage. N'est vraiment pas un fin bec. – 4. Dieu. Cours élémentaire. Bien coloré. – 5. Nous fait changer de couleur. Pas vilaines. – 6. Effraie parfois. – 7. Particules. D'un auxiliaire. Un peu piquant quand il est frais. – 8. Sont utiles quand il faut vider les lieux. Article. – 9. Laps de temps. Dressés.

SOLUTION DU N° 6522

HORIZONTALEMENT

I. Couseuses. – II. Labialisé. – III. Osa. Unes. – IV. Pics. Anal. – V. Is. Inini. – VI. Trirème. – VII. Etuvée. Et. – VIII. Tête. Sore. – IX. Trent. Set. – X. Emut. Etna. – XI. Séreux. Ti.

VERTICALEMENT

1. Clopinettes. – 2. Oasis. Terme. – 3. Ubac. Tuteur. – 4. Si. Sirvente. – 5. Eau. Nié. – 6. Ulnaires. Ex. – 7. Sienne. Ost. – 8. Essaimèrent. – 9. Se. Etêtai.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 23 mars

■ **LE CIMETIÈRE MONTMARTRE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Place-Blanche (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'Islam, 11 h 30 ; *Sainte Marie-Madeleine*, d'Erhart, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, le moulage et la taille, 12 h 30 ; parcours littéraire dans l'exposition Carthage, 12 h 30 ; exposition Carthage, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MONTMARTRE** : histoire de la Butte, sa vigne, ses moulins (40 F), 14 heures, en haut du funiculaire (Art et découvertes).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 15, 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** et le terrain de fouilles (50 F + prix d'entrée), 14 h 20, sortie du métro Château-de-Vincennes côté château (Christine Merle).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Elisabeth Romann).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS** autour de Saint-Germain-des-Près (45 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'INSTITUT PASTEUR** (45 F + 25F), 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (S. Rojon-Kern).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MAISON DE BALZAC** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 47, rue Raynouard (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Artaxi de France, émanation de la Fédération nationale des artisans du taxi, qui regroupe l'essentiel des centres radio-taxis français, a annoncé la création d'une carte de paiement internationale baptisée Cabcharge. Cette carte permettra aux clients de régler en fin de mois les courses effectuées en France ou dans certains pays étrangers. Lancée en Australie à la fin des années 70, Cabcharge existe aussi en Allemagne, en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, au Canada, aux Etats-Unis, en Irlande, à Singapour et dans les pays scandinaves. – *(AFP.)*

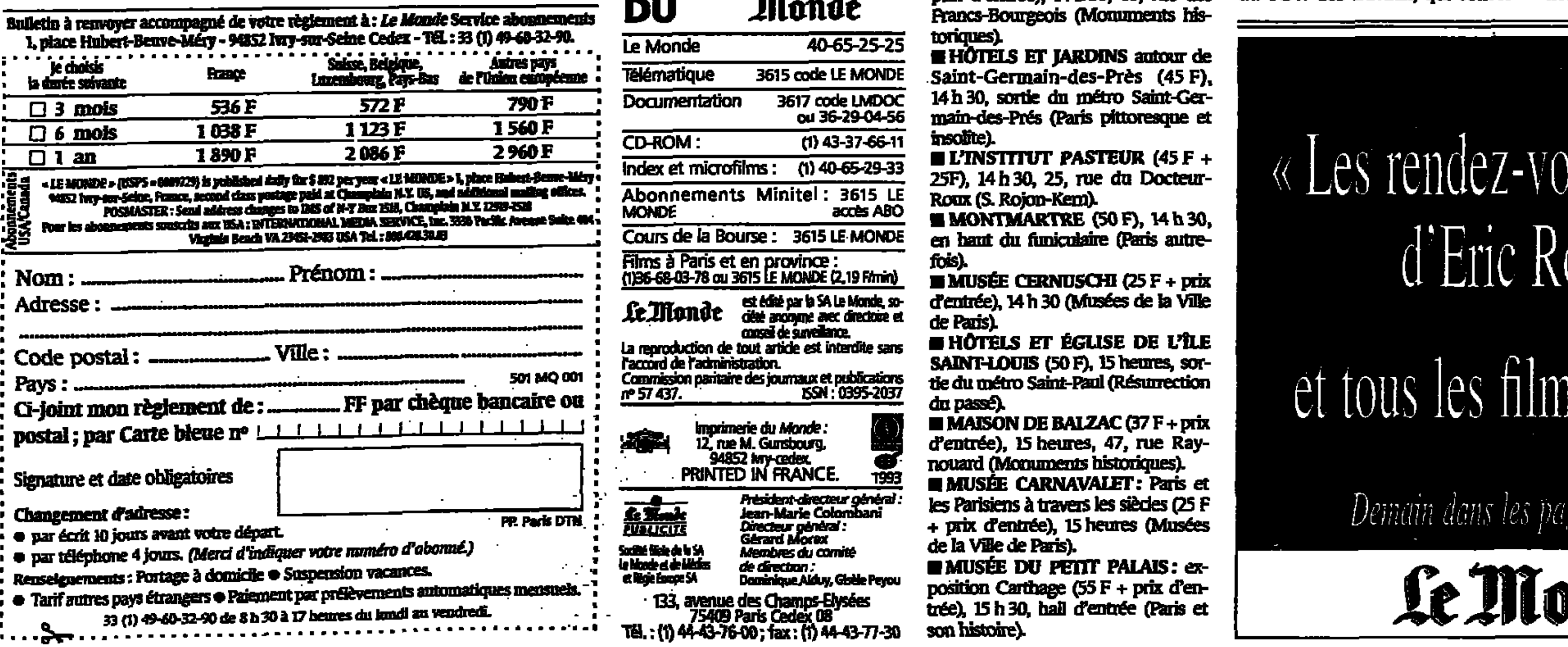
■ **SCANDINAVIE.** Le groupe Scandinavian Airlines System (SAS), qui après quatre années de pertes a renoué avec les bénéfices en 1994, va acheter 35 Boeing 737-600 pour renouveler sa flotte. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** Pour absorber la hausse de trafic que devrait entraîner la mise en grande vitesse du tronçon Valence-Marseille à la fin du siècle, la SNCF va entreprendre d'importants travaux sur la ligne sud-est du TGV. Ces travaux, qui concerneront le renouvellement du ballast et de 70 aiguillages, seront réalisés la nuit. Ils débuteront en mars 1996 et dureront cinq ans. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE.** Le département de restauration de Thai Airways International, qui s'occupe du ravitaillement de plus de cinquante compagnies aériennes à Bangkok et prépare quotidiennement plus de 35 000 repas servis sur les vols internationaux et domestiques, a été élu meilleur service de restauration 1994 par Air France.

■ **FRANCE.** En association avec la société canadienne Camdi International, McDonald's va développer en France des espaces « multirestauration » en libre-service. Ces espaces installés notamment dans des centres commerciaux compteront entre cinq et douze enseignes qui proposeront hamburgers, sandwichs, fromages, pizzas, pâtisseries et diverses cuisines exotiques. – *(AFP.)*

■ **SYRIE.** La Syrie va investir 1 milliard de dollars (environ 500 milliards de francs) dans des projets touristiques. Le pays, qui dispose actuellement de 455 hôtels d'une capacité de 31 000 lits, espère recevoir en l'an 2000 près de quatre millions de visiteurs et porter le nombre de lits à 200 000. – *(AFP.)*



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404, Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse : PP. Paris DTN

● par écrit 10 jours avant votre départ.

● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PEINTURE *Gérard Gasiorowski* (1930-1986) aimait la peinture, celle de Chardin, de Vuillard, de Cézanne. Il lui voua une sorte de culte et la pratiqua longtemps sous le couvert, *inventant même tout un* scénario et des personnages qui feraient l'œuvre à sa place. ● ÉTRANGE FIGURE de l'art français, peu connue, sinon inconnue hors de nos frontières, sauf peut-être en Allemagne où il a montré sa peinture au début des années 70, Gasiorowski avait exposé, en 1983, à l'ARC. Son œuvre fait actuellement l'objet d'une rétrospective au Centre Georges-Pompidou, la première depuis sa mort. ● L'EXPOSITION, qui met en évidence la polymorphie de cette œuvre cultivée, qui n'a de cesse d'atteindre un état sauvage, permet à travers ses rebondissements multiples d'en mesurer l'ampleur, l'intelligence et la *profonde originalité*.

Le Centre Pompidou présente l'affaire Gasiorowski

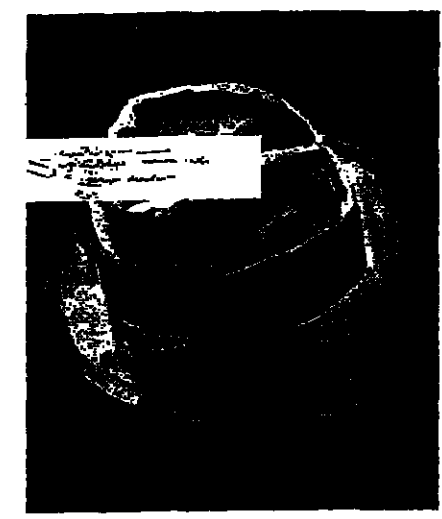
La première rétrospective de l'œuvre du peintre, mort d'un infarctus à l'âge de cinquante-six ans, permet de reconstituer le parcours énigmatique d'un artiste fou de peinture

« C'EST À VOUS, MONSIEUR GASIOROWSKI »
CENTRE GEORGES-POMPIDOU, galerie sud. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F. Tél. : 44-78-12-33. Catalogue 278 p. (250 F).

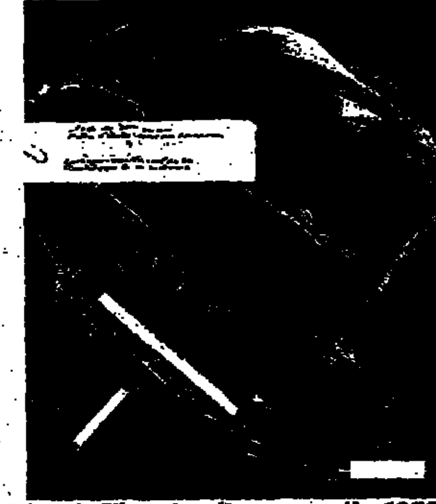
Qui était Gasiorowski ? Peu de gens le savent, même ceux qui l'ont côtoyé, même ses proches : les témoignages sont rares, et pour le moins embarrassés, qui tournent plus volontiers autour du personnage impossible, malcommode, plus qu'ils ne parlent de ses idées, ou de son œuvre que chacun se garde bien de juger.

Qui était Gasiorowski ? On doit pouvoir répondre au moins : un artiste en mal de peinture qui a vécu si replié sur *lui* et son œuvre que pour un peu on l'aurait complètement perdu de vue, même en France, où il n'a fait l'objet, de son vivant, que d'une exposition d'ensemble (ARC, 1983). C'est dire qu'au-delà de nos frontières, parce qu'aucune institution étrangère ne l'a présenté – seulement quelques galeries en Allemagne dans les années 70 –, il est inconnu, faute aussi de disposer d'un matériel suffisant sur son travail. Les écrits qui lui sont consacrés restent ponctuels, portent plus volontiers sur une phase de l'œuvre que sur l'ensemble, qui est polymorphe et d'une cohérence que l'on ne peut comprendre qu'à l'aide de *toutes les pièces qui la composent.* Comme un roman.

Voilà une œuvre qui n'a pas encore fait l'objet d'une vraie reconnaissance. Cela surprend, et ne surprend pas lorsqu'on parcourt les salles de Beaubourg. Dans son déroulé pour la première fois complet, elle apparaît, comme une formidable aventure qui ne se laisse pas







Quelques-uns des chapeaux que Gasiorowski attribuait aux élèves de l'académie Worosis-Kiga. Acrylique sur toile, 1975.

aborder sans risque de confusion. Gasiorowski semble avoir tout fait pour brouiller les pistes, camoufler ses propos, abriter une quête éperdue de peinture et d'identité, derrière un scénario gommant tantôt l'une, tantôt l'autre.

IMAGES CORRODÉES

L'affaire Gasiorowski est compliquée. Dès ces années où l'artiste, qui passe pour un représentant de la figuration narrative ou du photoréalisme, produit, entre 1965 et 1970, d'étranges tableaux en noir et blanc. Rassemblés sous le générique « L'approche », ils sont un mélange d'images insaisissables, corrosives et *corrodées, comme s'il blanchissait* des souvenirs. Après quoi il a commencé à multiplier les entrées, peignant des « croûtes » en couleur, comme un peintre de Montmartre, mais en pire, gardant le blanc et le noir pour organiser simultanément une série de tableaux de paysages champêtres qu'il intitule *La Fuite du côté de Barbizon* et la série proustienne *Albertine disparue*, d'une grande et rare distinction. L'image en pointillé – galbe d'un sein, regard glissé sous un chapeau, personnages surgis de quelque album de famille du siècle dernier – tend à s'y rétrécir. Dans les *Impuissances*, vouées pour la plupart à quelque scène ou objet simples d'un passé révolu, l'image est a peine plus grande qu'un timbre-poste. Elle finit par se perdre dans les *Aires*, six tableautins de même format où on aperçoit tout juste la trace d'un vol d'oiseau. Presque des monochromes blancs.

Si, pendant ces années, Gasiorowski est revenu, comme il l'a proclamé, à la peinture après onze ans *d'absence*, il ne cesse en fait de tourner autour du pot, du pot de peinture, du tube et de la couleur qu'il tient en réserve dans ses blancs. Lieux secrets d'images, de mémoire silencieuse, sensible et pudique, ne se décidant à passer à l'acte qu'en se protégeant de tout commentaire inopportun : en qualifiant lui-même ses peintures de « croûtes ». Un geste d'autodéfense, qui peut être lu, aussi, comme une mise en question du jugement de goût et de ce qui fonde la valeur artistique. Gasiorowski est un spéculateur vif et dérangeant, comme il y en a peu, qui serait même un des tout premiers à poser des problèmes relatifs à l'exercice de la *peinture qui seront* largement repris par la suite. Une sorte de redresseur de torts peut-être, sûrement un rebelle qui prend un malin plaisir à inscrire en faux les discours en vigueur sur l'art, y compris les commentaires, même les plus élogieux, sur son propre travail.

A peine est-il reconnu pour une *« certaine perfection glacée de la facture appliquée à des thèmes d'une lancinante séduction »* (Jean Clair) qu'il entreprend de nouvelles œuvres qui ne seront ni glacées ni séduisantes. Partant de modèles réduits d'avions, de tanks et de camions qu'il macule de peinture noire, il joue à la guerre, bombarde, fait dérailler les trains. Personne ne comprend rien à ce gâchis, qui pourrait participer de ce désir fou de régression le libérant de son savoir, de son habileté, de *« cette main bien éduquée »* dont il se sert cependant dans une autre entreprise de peintures à l'acrylique sur papier. Dont les feuilles montées en panneaux, regroupées en murs au début des années 80 (en vue de l'exposition de l'ARC) constituent un formidable inventaire des styles de l'art du XXe siècle, des modes, des manières de peindre, des genres. Une sorte de musée imaginaire. Cézanne et Picasso, reproduits par l'artiste, y ont leur place, sous la signature de Gasiorowski, qui, dans une de ces trois cents et quelques feuilles d'*Amalgames* mêlant pastiches et originaux, écrit : *« Gasiorowski, peintre fol de peinture. »* Et ne signe pas ces autres papiers sur lesquels il peint des fleurs et des pots, pour en faire une théorie de pots de fleurs, dont on retient aujourd'hui la gaieté, la fraîcheur, presque une odeur de terreau, sans doute parce qu'on connaît la suite : les grandes peintures brunes des dernières années, dont cette ultime œuvre, *Fertilité*, où l'artiste réconcilié, semble-t-il, avec lui-même, perpétue ce qu'il appelle la *« coulée des origines »* : la peinture.

FIGURE DU DÉSORDRE

Entre-temps, pour pouvoir peindre, il lui aura fallu monter toute une histoire, inventer une école d'art et des personnages qui feront l'œuvre. L'école s'appelle l'académie Worosis-Kiga (anagramme de Gasiorowski). Elle est dirigée par le professeur Hammer (juge et marteau ?), une figure de l'ordre qui distribue médailles et sanctionne les élèves nommés, admis, refusés : soit la liste à peu près complète des artistes qui forment le paysage international de l'art dans les années 70, lesquels ont droit, chacun, à un chapeau. L'autre figure principale de l'école est Kiga, l'Indienne : une figure du désordre qui incarne la peinture innocente, à *l'état pur et conduit la révolte contre* les carcans, les classes et les devoirs. Elle finira par tuer Hammer, avant que Gasiorowski ne la fasse mourir, au début des années 80.

« La peinture, elle est plus forte que moi, elle me fait faire tout ce qu'elle veut », a dit Picasso, qui, ne doutant jamais de sa capacité à obéir à cette exigente personne, pouvait vivre bien ce rapport de domination. Il n'en n'est pas allé de même de Gasiorowski, qui aurait pu faire sienne la phrase de Picasso, tant son œuvre apparaît dominée par cette entité féminine qu'est la peinture. Il n'en est pas allé de même de Gérard Gasiorowski, à une époque où s'adonner *au plaisir de peindre* ne va *plus du* tout de soi. Où, si l'on peint, on ne peut plus peindre qu'en peignant la peinture, qu'en multipliant les discours sur l'acte créateur. Ce que fait par exemple un Gerhard Richter, dont Gasiorowski serait proche, s'il n'avait cessé de développer une œuvre sans frontière avec sa vie. En toute lucidité, non comme un dandy qui aurait fait de son existence son œuvre, comme un serviteur de rien qui s'efface derrière Peinture, ou se montre comme un bouffon sans importance. Est-ce une raison pour l'oublier ?

Geneviève Breerette

« Le regard use la peinture »

« Montrer qu'il n'y a pas de fin à la peinture. D'une certaine manière, je ne peins plus qu'un seul tableau, qui s'efface au fur et à mesure que je le continue. Encore ne suis-je plus très sûr de peindre un tableau. Oui, je peins encore, mais peut-être que je me contente d'identifier, de toucher un déroulement dont je ne suis que l'indice (...) Mais, pour moi, toucher ou identifier le déroulement revient aussi à l'effacer. Je veux dire que le regard ou la saisie optique de la peinture est une saisie d'objets qui sont précisément le contraire de la peinture. Le regard use la peinture. C'est pourquoi mon travail procède de l'effacement, car, en montrant le moins possible sur les plus grandes surfaces possibles, je tente de sauvegarder la peinture de l'usure du regard porté sur elle. »

Entretien avec le critique-écrivain Bernard Lamarche-Vadel (1986), publié dans le catalogue de l'exposition du Centre Georges-Pompidou.

Biographie

1930. Naissance à Paris.
1952. Sorti de l'école des Arts Appliqués, Gasiorowski travaille dans une fabrique de bronzes *d'ameublement. Premiers essais de* peinture, catastrophiques, semble-t-il. Il ne peindra pas pendant plus de dix ans, travaillant comme employé dans une compagnie d'assurances, puis comme documentaliste chez Delpire.
1964. Reprise du pinceau. Début des « *Approches* », un travail en noir et blanc sur l'image et sa reproduction mécanique. Il commence à exposer *sous le drapeau de la figuration* narrative ou de l'hyper-réalisme. En 1972 il est invité à l'exposition « Douze ans d'art contemporain en France », et en 1974, à l'exposition « Pour mémoires » au CAPC de Bordeaux.
1973-74. « *La guerre* » sur papier, puis avec des jouets, envahit l' atelier rue Louis Blanc. Premiers « *pots de fleurs* ». « *Autoportraits* » ébouriffés, en « *bouffon* ».
1976. L'artiste annonce sa mort et la création de l'académie Worosis-Kiga, qui lui permet de mettre en scène le milieu de l'art, de le critiquer, et de cultiver son dialogue avec la peinture *incarnée par le personnage de l'élève* rebelle : Kiga. Jusqu'en 1981, Gasiorowski vit reclus.
1981-86. Retour dans la société. Gasiorowski est un des artistes de la galerie Adrien Maeght, l'ARC lui consacre une rétrospective.
1986. Il meurt en août, d'un infarctus. Sa dernière peinture, « *Fertilité* », est une immense vague brune de 24 mètres sur 2.

Xavier Veilhan et les mystères de la garde républicaine

A Tours, l'artiste développe une idée à la fois rassurante et menaçante du rapport police-citoyen

XAVIER VEILHAN, Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000 Tours. Tél. : (16) 47-66-50-00. Du mercredi au dimanche, de 15 heures à 19 heures, jusqu'au 26 mars.

L'accueil est renversant, qui plonge le visiteur le nez dans le revers des tableaux et l'arrière-train des chevaux. Ceux de trois cavaliers de la garde républicaine que Xavier Veilhan s'est attaché à reproduire, en résine peinte, grandeur nature. Ces trois croupes monumentales attirent, dès l'abord. Mais la curiosité s'exerce, tout aussi puissamment, envers les quatre tableaux, eux aussi de grand format, installés à côté de la manière la plus inhabituelle qui soit : posés debout au sol, maintenus par une béquille, ils exhibent une face habituellement réservée au mur. C'est habile : l'envie de voir la surface peinte en est exacerbée. Contournons donc : sur l'avers, un portrait en pied. D'abord, celui d'un magicien de music-hall. Puis, presque juxtaposé, le même personnage travesti successivement en avocat, en petit marquis, et dans un costume de tous les jours qui prend soudain l'allure d'un déguisement. Le modèle des quatre portraits serait, nous dit-on, un metteur en scène ami de l'artiste.

Magicien, metteur en scène, Veilhan le devient assurément en alignant ses trois gardes républicains, premiers d'une série appelée à se développer. Torses bombés, sabres au clair, ils sont au garde-à-vous devant le spectateur. Qui recule, instinctivement, et se fait doucement cisailler la cheville par une série de disques rotatifs excentriques. Posés *au sol, ou suspendus aux plafond*, ces derniers entament un étrange face-à-face avec les soldats, dont l'attitude devient un joli et rigolard hommage à ce *remake* de l'art cinétique. Lequel rivalise, grâce à une surface blanche, presque aveuglante, avec la polychromie des statues équestres.

Beaucoup plus discrète, une photographie domine l'ensemble. Elle montre l'artiste voltigeant au-dessus d'un carrefour tourangeau, comme une réédition du célèbre geste de Klein. Mais à une altitude plus élevée, et avec un trucage visible : un harnais maintient Veilhan suspendu au bras d'une grue. Chapeau tout de même, pour la performance : dominer le monde aujourd'hui semble n'être pas une mince affaire. Dire que Xavier Veilhan domine réellement le sien est pourtant un peu prématuré. Certes, il manifeste une grande intelligence dans l'installation de ses différents éléments, et réussit à établir entre eux des correspondances, aux interprétations ouvertes. Mais d'aucuns les jugeront incertaines. On sait, depuis l'exposition d'une escouade de policiers en plastique, en 1993 à l'ARC (au Musée d'art moderne de la Ville de Paris), que Veilhan cultive une certaine équivoque. Il la revendique même, dans un entretien accordé aux étudiants de l'université de Tours, qui effectuent un travail passionnant autour des expositions du CCC : *« Placer les gens devant un policier à la fois rassurant et menaçant pose une question sur leur rapport à la police, et ça, c'est politique (...). Représenter un garde républicain ou un aristocrate de l'ancien régime incite à réfléchir sur la limite entre ce qui est visuel et ce qui est moral : doit-on toujours associer ces deux notions, et jusqu'à quel point ? »*

C'est une des questions parmi toutes celles, trop nombreuses peut-être, que pose Veilhan dans des réalisations qui savent paradoxalement allier une grande puissance plastique à un sens très développé de l'ambiguïté.

Harry Bellet

Un photographe à Alger

Le Suisse Michael von Graffenried est un des rares reporters à se rendre souvent en Algérie. Il expose à l'Arche de la Défense

ALGÉRIE de Michael von Graffenried, toit de la Grande Arche, Paris la Défense. Tél. : 49-07-27-27. Jusqu'au 31 mars. Livre, Éditions Benteli (Berne), 146 p., 120 francs.

Au Festival du photoreportage de Perpignan, en septembre 1994, un jeune Suisse allemand un peu fou, au visage angélique, expliquait devant deux mille personnes médusées comment, depuis quatre ans, il se rendait régulièrement en Algérie pour photographier *« le rêve brisé de la démocratie »* : *« Je passe inaperçu avec ma peau mate et mes cheveux bouclés. Un vieux jeans, une veste banale, mon appareil caché dans une poche, la compagnie précieuse d'un ami algérois et ça passe. Au troisième jour de la fête de l'Aïd-el-Kébir, tout le monde m'embrasse. On me prend pour un Algérien. »*

Ces images de reportage en noir et blanc ou en diapositives projetées, pédagogiques et simples, Michael von Graffenried les présente dans une galerie-couloir, logée sur le toit de l'Arche de la Défense grâce au soutien de Robert Delpire, directeur du Centre national de la photographie. Pas vraiment un lieu idéal, les photos semblent « jetées » au mur. Il a dû tout prendre en charge, payer les tirages et les invitations au vernissage. Mais il n'a pas eu le choix. *« Tout le monde trouvait que c'était un beau travail, mais on me disait que l'Algérie, en ce moment, ce n'était pas possible de l'exposer. »*

Le vendredi 10 mars, Michael von Graffenried est à Alger pour son sixième séjour, quand a lieu l'attentat à la voiture piégée : trente blessés dans le quartier de Kouba, au sud-est de la capitale. La veille, il se trouvait dans une boîte de nuit, à 30 kilomètres d'Alger. *« Nous sommes partis avant le couvre-feu de 23 h 30 pour revenir à sa levée, après 4 heures du matin*, raconte-t-il au téléphone. *Plus de deux mille jeunes, des filles en minijupes, des garçons bien sapés, dansaient sur de la disco et du raï. C'était une chaudière. Les portes étaient bouclées. La folie dedans, la guerre dehors. Quand j'ai sorti mon appareil, les gens étaient terrorisés. Les images me tendaient les mains, mais je ne me suis pas senti capable d'en prendre une seule. L'image fait peur. »*

> « Travailler « contre » la volonté des gens est la seule façon de raconter un pays en guerre »

L'horreur le jour, la fête la nuit. Les images de Michael Graffenried racontent cette double vie de l'Algérie : cette jeune femme partie chercher sa robe de mariée, blessée dans un attentat, défigurée et répudiée par son futur mari. *« Des histoires comme celle-là, j'en connais des dizaines. »* Il montre comment il est devenu difficile, avec la menace islamiste, d'aller à l'école, à l'université. Il surprend des amoureux, au bord de la mer, photographie une salle de musculation à Alger, une grande roue de foire sur la route de l'aéroport, un immeuble *« soviétique »* dans le quartier délabré de Hussein Dey (*« six personnes font des rotations pour dormir »*), des jeunes filles kabyles devant un couscous, le marché noir du Trabendo, la vie dans des cafés bondés. Mais aussi les slogans menaçants peints sur les plaques d'égouts et les murs décrépis (*« Viv Fis, Aba FLN »*), une prière en masse sur le macadam entre deux files de voitures, des manifestations islamistes, l'enterrement du président Boudiaf, en 1992, celui de l'écrivain Tahar Dhaout, tous deux assassinés par le Groupe islamique armé (GIA). Les légendes sont informatives : *« Vingt-huit journalistes ont été assassinés entre mai 1993 et février 1995 »*.



« Ce qui me frappe en ce moment, c'est que les gens se parlent de moins en moins. Ils vivent de moins en moins », raconte Michael von Graffenried. En 1991, il avait des contacts avec des sympathisants du FIS, s'aventurait dans la Casbah d'Alger quand la police n'y entrait plus. C'est fini. Aujourd'hui, pour aller dans les quartiers difficiles, le photographe est obligé de *« se livrer aux ninjas* (les policiers) *avec leurs cagoules et leurs kalachnikovs »*. La situation de guerre a obligé Graffenried à changer son approche : *« Je suis un militant d'une photographie faite avec l'accord des gens. Je parle beaucoup. Mais aujourd'hui tout le monde refuse de se faire photographier. J'utilise donc un panoramique, un appareil qui ne se porte pas à l'œil, mais sur le ventre. Les gens n'imaginent pas que je puisse déclencher sans les regarder. Le procédé est dégueulasse mais travailler « contre » la volonté des gens est la seule façon de raconter un pays en guerre. Dans la presse algérienne, il n'y a quasiment plus d'images. Le principal photographe s'appelle Ouaheb, il travaillait au* Matin, *il a arrêté de travailler quand son rédacteur en chef, Saïd Mekbel, est mort dans ses bras après un attentat. Il expose depuis le 8 mars à Alger : c'est un cabinet d'horreurs. C'est l'Algérie. »*

Les amis de Michael von Graffenried, sa famille, lui demandent souvent *« ce qu'il va encore foutre là-bas »*. Lui répond qu'il ne sait plus très bien, qu'il a le virus. *« J'ai séjourné trois mois sans passer une nuit à l'hôtel. J'ai cinq amis très proches. Chaque fois, c'est toute une famille qui vous accueille. La famille, c'est la seule chose qui leur reste. Mais ça aussi, c'est en train de disparaître. »*

Michel Guerrin

Des musiciens militent pour élargir la francophonie

SERIONS-NOUS parvenus au bout du rêve américain ? Rien n'est moins sûr, mais le virage s'amorce. Au Mans, où se tenait pour la deuxième année consécutive, les 17 et 18 mars, un forum de réflexion sur la chanson francophone, des jeunes, en majorité admirateurs de MC Solaar (invité vedette de ces journées avec Manu Dibango), ont redit leur fascination pour l'Amérique, ses rappers, son cinéma ou ses sportifs. Mais ils ont dit aussi leur envie d'en sortir, et d'adopter Khaled, Youssou N'Dour, les Fabulous Trobadours ou IAM comme références premières. Ainsi décrite, la France est une mosaïque culturelle, au même titre que les États-Unis ou l'Amérique latine. C'est une chance, à condition toutefois que cesse une politique de l'immigration discriminatoire, notamment à l'encontre des artistes africains, souvent confrontés à des refus de visas. *« La France ne pourra s'en sortir qu'en acceptant la différence, ses autres soi-même »*, affirmait Manu Dibango.

La puissance de l'imaginaire américain ne fait aucun doute. Il appartient donc aux *« latins »*, francophones (308 millions de par le monde), mais aussi aux hispanophones (environ 370 millions) et aux lusophones (200 millions), d'en combattre l'hégémonie en *« en faisant à leur tour rêver »*, a déclaré Michel Guillou, directeur général de l'AUPELF-UREF (association des universités de langue française ou partiellement francophones), lors d'un autre colloque, « Alternatives à l'uniformisation – trois espaces : francophonie, hispanophonie, lusophonie », qui se tenait, également les 17 et 18 mars, à l'initiative du ministère de la culture et de la francophonie, tandis que l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), regroupant une vingtaine d'États francophones, fêtait ses vingt-cinq ans (*Le Monde* daté 19-20 mars).

LIBERTÉ D'ESPRIT

De Juliette Gréco à Boris Vian ou Jean-Luc Godard, la France a été porteuse à l'étranger d'une image de non-alignement, frondeuse et libre, après avoir symbolisé les Lumières et la Révolution de 1789. Elle demeure une terre d'accueil et de tolérance, que les « demandeurs » de francophonie, de la Bulgarie au Brésil, assimilent au désenclavement diplomatique et culturel, point de ralliement entre le Nord (l'Europe) et le Sud (l'Afrique).

En Algérie, expliquaient, au Mans, deux journalistes algériens demandeurs d'asile politique, la langue française est celle de la liberté d'esprit face à l'intégrisme. Imposée par le colonisateur, elle est devenue, après la décolonisation, *« une sorte de butin de guerre »* dont les Algériens Khaled et Cheb Hasni (le chanteur de raï assassiné en septembre 1994) ont, par exemple, fait un usage bigarré, en le mêlant à l'arabe dialectal. Une réappropriation efficace.

L'an dernier, les débats organisés par Le Mans-Cité chanson (doublés d'un concours de la jeune chanson française) s'étaient tenus dans une atmosphère passionnée, au moment où l'Assemblée nationale votait les quotas de 40 % de chansons francophones sur les ondes (en application dès le 1er janvier 1996).

Mais alors que la bataille menée par la France au GATT pour l'exception culturelle en matière d'audiovisuel prenait des allures avant-gardistes, celle des quotas de chansons francophones, tout comme la loi Toubon de juillet 1994 sur l'usage du français, avait hérité d'une étiquette passéiste. Force est de constater que toute mesure d'apparence restrictive aboutit à une francophonie peau-de-chagrin. Le compositeur Jean-Claude Petit, un des artisans des débats du Mans, s'interrogeait pour sa part sur *« le peu de mobilisation des chanteurs français »* pour définir une musique authentiquement *« francophone »*, éloignée des tics et des standards américains.

V. Mo.

Banlieues bleues fait entrer l'esprit du jazz dans les lycées de Seine-Saint-Denis

Douze établissements du département ont accepté de participer aux actions musicales du festival

SUITE de longs bâtiments rénovés, le lycée Paul-Éluard de Saint-Denis, planté au carrefour de deux artères rectilignes, l'avenue Lénine et l'avenue Jean-Moulin, accueille environ deux mille élèves et deux cent cinquante professeurs. Il est l'un des douze établissements de Seine-Saint-Denis qui ont accepté de participer aux actions musicales que le festival de jazz Banlieues bleues organise depuis 1990, parallèlement à la programmation de concerts prestigieux dans quatorze villes du département.

Les élèves, d'origines sociales et ethniques très diverses, viennent à Paul-Éluard apprendre les maths et le français, et parfois la musique. L'enjeu, pour un festival qui fête cette année son douzième anniversaire, est précisément d'attirer les jeunes à ses concerts. En 1990, le spectacle vivant traverse une crise. *« Nous avons alors constaté que l'enracinement du festival s'effilochait*, explique Jacques Pornon, directeur de Banlieues bleues, *et craint tout à coup que cette manifestation ne devienne un événement plaqué, bénéficiant d'une excellente réputation mais souffrant des images contradictoires qui sont liées au jazz : intello pour certains, ringard pour les plus jeunes. Nous avons pensé qu'il était anormal de rester à l'écart de la réalité socioculturelle du département, alors que nous avons, par exemple, une salle au cœur de la Cité des 4 000, à La Courneuve. »*

Dans un premier temps, Banlieues bleues s'essaie au *« concert-rencontre »* : les artistes sont – en dehors des soirées de concert – placés face à un public de jeunes amateurs. Mais *« le contact était trop bref »*, ajoute Jacques Pornon. Banlieues bleues s'oriente donc vers des actions de plus longue haleine, fort du succès de sa Fanfare, montée en 1990 à Sevran pour doubler celle d'Eddy Louiss.

660 ÉLÈVES

Ainsi, les ateliers « Trésors de la langue » (sur le texte et le rap), créés en 1994 en collaboration avec des associations locales, aux Bosquets à Montfermeil, s'étaient prolongés jusqu'aux vacances d'été. Le tromboniste et chef d'orchestre Craig Harris les avait ensuite transformés en spectacle musical. Et il a intégré six jeunes de Montfermeil dans le concert qu'il donnera, les 13 et 14 avril, à Aubervilliers (la création de *Roots Expansion*, avec son groupe, les Tailgater's Tales).

En 1994-95, 660 élèves du département se sont inscrits aux ateliers Banlieues bleues. Ils travaillent depuis décembre. Dans le vaste gymnase du lycée Paul-Éluard, on a poussé les tables de ping-pong et adossé un synthétiseur au mur. A peine gênés par une acoustique de hall de gare, une trentaine d'adolescents de première et de terminale se donnent rendez-vous chaque vendredi après-midi. Catholiques ou musulmans, ils sont des engagés volontaires, candidats à l'apprentissage du gospel. Ils ont pour professeurs deux musiciens noirs américains, le chanteur Joe Lee Wilson (partenaire au chant et au piano de Sonny Rollins, Miles Davis, Sonny Murray et Archie Shepp) et le pianiste Kirk Lightsey.

D'autres, à Épinay-sur-Seine par exemple, ont vu leur cours d'anglais se teinter de l'esprit du swing des églises, avec traductions et commentaires. *« L'Académie s'est engagée pour la première fois*, dit Jacques Pornon, *et de nombreux lycées du département ont inscrit ces actions dans leurs projets d'établissement »*, incitant les professeurs à traiter du jazz et du blues en classe. Le montage de ces opérations suit parfois la logique de la poupée russe. Ainsi le groupe guadeloupéen Akyo, qui anime plusieurs ateliers de chant et de percussions, a-t-il mis en place un spectacle croisé avec « Théâtre et chorégraphie », de la comédienne Milène Wagram, installée au collège Travail de Bagnolet. Carnot, célèbre tambourinaire guadeloupéen, auteur d'une passionnante autobiographie, *Alors, ma chère, moi...* (avec Marie-Céline Lafontaine, aux Editions caribéennes), en est le héros. Il jouera avec Akyo.

Les jeunes de Paul-Éluard pourront ainsi se mesurer à leurs aînés en musique, lors de concerts gratuits destinés aux lycées et collèges. Ou encore en allant faire un bœuf avec tous les participants à l'aventure, le dimanche 26 mars, à 17 heures, au Centre culturel Houdremont à La Courneuve : Fanfare (avec Manu Dibango et Tito Puentes), chorales africaine (Mama Sarah), antillaise, américaine (David Murray), percussions (Doudou N'Diaye Rose).

Banlieues bleues consacre 2 des 9 millions de francs de son budget 1995 à ce type d'actions, qui touchent environ neuf mille personnes. *« Depuis un an, le pont réussit »*, affirme Jacques Pornon. Amenées en douceur sur le terrain du chant et du jazz, les classes de chorale apprécient d'autant qu'elles auront *« vécu un morceau du concert par anticipation »*.

Véronique Mortaigne

Des salles très professionnelles

A ses débuts, en 1984, Banlieues bleues a dû souvent bricoler dans des centres culturels fatigués et des gymnases bruyants. Mais le festival a vu son succès public évoluer en même temps que se transformaient ses lieux d'accueil. Aujourd'hui, la plupart des quatorze villes recevant Banlieues bleues bénéficient d'équipements modernes, aux aménagements professionnels. *« La barrière du périphérique est en train de tomber »*, se félicite le directeur du festival, Jacques Pronon. Ainsi, à la MC 93 de Bobigny, longtemps unique par des performances réputées au-delà de l'Hexagone, se sont ajoutés récemment l'Espace 1989 à Saint-Ouen, cinéma par vocation avec son large plateau, son confort, et l'Espace culturel de Drancy, étrange « bateau » coloré. Plus modeste, la chaleureuse Salle Jacques-Brel de Pantin connaît chaque année les plus beaux succès du festival. Le Forum culturel du Blanc-Mesnil, enfin, avec ses deux salles à l'acoustique soignée, est devenu, grâce à son dynamisme, l'un des lieux forts du festival.

La prolongation des droits d'auteur agite les milieux de l'édition

Une directive de Bruxelles, qui entrera en vigueur le 1er juillet, déclenche une importante bataille financière

Avec la nouvelle législation européenne à venir, des écrivains tels Courteline, Joyce ou Kipling, aujourd'hui tombés dans le domaine public, vont pouvoir trouver une nouvelle protection. Chaque Etat membre de l'Union européenne est en train de rédiger une loi transposant la directive dans son propre droit, qui devra être votée par son Parlement national. L'enjeu financier, pour les éditeurs comme pour les héritiers d'auteurs, est important, en particulier en Grande-Bretagne, où les écrivains sont mobilisés.

DES ÉCRIVAINS européens parmi les plus prestigieux et les mieux vendus, comme Virginia Woolf, Rudyard Kipling, D.H. Lawrence, James Joyce, Georges Courteline, dont les héritiers ne perçoivent plus de droits d'auteur, vont-ils à nouveau être protégés ? Et les éditeurs vont-ils devoir se remettre à verser des droits ? Une directive européenne applicable au 1er juillet 1995 fait monter la fièvre dans les milieux de l'édition. Elle prévoit qu'après la mort d'un auteur la durée de protection de ses droits passe à soixante-dix années.

Actuellement, cette période varie de cinquante ans en Grande-Bretagne à soixante en Espagne et soixante-dix en Allemagne et en Autriche. En France, en Italie ou en Belgique, elle est en principe de cinquante ans aussi, mais quelques prolongations sont prévues pour compenser les effets négatifs des guerres mondiales sur la diffusion des œuvres. Pour faciliter *« la libre circulation des marchandises »*, Bruxelles a choisi d'harmoniser ces diverses législations. L'enjeu financier est de taille car une directive européenne a force de loi à l'intérieur des quinze pays de l'Union.

Le sort des écrivains morts après 1945 ou encore en vie ne pose pas problème : ils bénéficieront tout *naturellement des soixante-dix* années de protection. Les choses se compliquent pour les auteurs disparus entre 1925 et 1945, s'ils ne sont plus protégés. Sitôt que des romans, des poèmes, des essais ou des pièces de théâtre tombent dans le domaine public, n'importe quel éditeur est libre de le publier et n'a aucun droit d'auteur à verser. C'est ainsi que Courteline, *décédé en 1929, est disponible chez* une demi-douzaine de maisons d'édition françaises ou que Joyce est publié en Angleterre par une dizaine d'entreprises concurrentes. Pas moins de vingt éditeurs *français proposent désormais Le Livre de la jungle*. De nouvelles éditions ou traductions sont en *préparation pour des auteurs qui* devaient tomber dans le domaine public d'ici peu : Kakfa pour ses œuvres posthumes, Federico Garcia Lorca, George Orwell, H. G. Wells...

Toute la question est donc de savoir si la directive bouscule ces règles du jeu et si des écrivains aujourd'hui libres de droits vont bénéficier à nouveau d'une protection. Que dit le texte européen ? La nouvelle durée des droits d'auteur s'applique à toutes les œuvres qui, au 1er juillet 1995, sont encore protégées *« dans au moins un Etat membre »*. Cet article a suscité d'interminables discussions à Bruxelles avant d'être adopté. Ainsi, n'importe quel auteur tombé, en Angleterre, dans le domaine public mais publié et encore protégé en Allemagne doit retrouver une protection de soixante-dix ans dans tous les pays de l'Union.

INTERPRÉTATION

« La directive peut couvrir des travaux d'auteurs britanniques à présent libres de droit, comme Kipling, s'ils sont protégés par la loi allemande », commente Hugh Jones, juriste spécialisé qui a épluché le texte de Bruxelles pour le compte de l'association des éditeurs anglais, la Publishers Association. *« Si tel est le cas, l'ouvrage pourra revenir sous la protection du droit d'auteur »*, ajoute-t-il. Mais rien ne dit que tous les éditeurs suivront cette interprétation.

Dans le cas des anthologies et des recueils de textes (*textbooks*), très courants dans les pays anglo-saxons, les éditeurs seront sans doute amenés à *« négocier un nouveau contrat pour continuer à les commercialiser après le 1er juillet »*, pense Hugh Jones, s'ils contiennent des textes aujourd'hui libres de droits mais protégés demain. La Publishers Association se résout à l'idée de verser à nouveau le montant des droits aux héritiers d'écrivains morts entre 1925 et 1945. Elle redoute que la recherche des descendants ne soit pas toujours facile soixante-dix ans après la mort d'un auteur et souhaite qu'en cas d'échec les maisons d'édition puissent arguer de leur « bonne foi ». En Grande-Bretagne, pays le plus touché par les effets de la nouvelle directive du fait de l'écart entre l'ancienne et la nouvelle durée de protection et de l'importance du marché du livre en langue anglaise, les écrivains sont mobilisés.

Le gouvernement est soumis à la pression de la Society of Authors, qui revendique 5 500 membres et accueille en son conseil quelques « poids lourds », tels Ruth Rendell, David Lodge ou Harold Pinter. Elle voudrait que les héritiers d'auteurs tombés dans le domaine public obtiennent le droit de signer des contrats d'exclusivité. En France, la Société des gens de lettres estime aussi qu'*« héritiers et éditeurs devront renégocier les contrats »*.

Editeurs et auteurs se demandent actuellement sur quelles bases se feront ces arrangements. *« Un auteur qui avait un contrat d'exclusivité avec nous reviendra-t-il chez nous ? Ses ayants droit préféreront-ils négocier une exclusivité avec un autre éditeur ou conclure avec plusieurs maisons ? »* se demande Laurent Boyer, responsable du dossier chez Gallimard. De quels délais disposeront les protagonistes pour se mettre en règle avec la nouvelle législation ? Y aura-t-il des mesures transitoires ? En France, le ministère de la culture s'oriente vers une période provisoire d'un an pour permettre aux éditeurs d'écouler leurs stocks et de faire des offres aux ayants droit. En attendant que chaque pays ait voté sa loi d'application, les interprétations divergent. Tout le monde est cependant d'accord sur un point : après le 1er juillet 1995, les litiges ne manqueront pas, et la directive fera la fortune des avocats spécialisés.

Catherine Bédarida

★ **Directive 93/98 du 29 octobre 1993, *Journal officiel des Communautés européennes*, 24 novembre 1993. La directive concerne aussi les *« droits voisins »* (musique, cinéma...).**

Stephen James Joyce, petit-fils de l'écrivain

« Il existe une véritable industrie James Joyce »

STEPHEN JAMES Joyce est le petit-fils de l'écrivain et son seul descendant en ligne directe. Né en 1932, il vit en France, où, retraité, il gère la succession littéraire Joyce, l'une des plus importantes du monde anglophone. Une partie des œuvres de son grand-père, mort en 1941, sont tombées dans le domaine public en 1991. Avec la nouvelle directive, elles pourraient retrouver une protection jusqu'en 2011.

« Pensez-vous toucher à nouveau des droits sur les œuvres de James Joyce qui n'étaient plus protégées ?

– Oui. Si les éditeurs ne nous versaient rien à partir du 1er juillet 1995, nous réagirions. Je ne vois pas pourquoi je renoncerais à mes droits. Comme mon grand-père, je me bats et me battrai toujours. S'il faut aller à la Commission de Bruxelles, j'irai. James Joyce a été l'un des premiers vrais Européens, vivant notamment à Dublin, Paris, Trieste et Zurich. Le plus important pour moi, c'est de protéger l'esprit et la lettre de mon grand-père et de défendre ses écrits et ses combats.

– Cet « esprit », comment le connaissez-vous ?

– Je suis un Joyce et non un joycien. Ma vision de lui reste celle de mon enfance. Je lis ses écrits pour le plaisir, je ne les interprète pas, je ne suis pas une encyclopédie littéraire. Je vais souvent sur la tombe de mon grand-père à Zurich, je lui parle, il me répond. J'aimerais que les lecteurs ouvrent ses livres sans avoir peur, sans penser que c'est un sommet infranchissable, sans croire nécessaire d'être guidé par des spécialistes.

– Quelles utilisations de son œuvre vous semblent commerciales ?

– J'ai, par exemple, refusé qu'on mette des citations de mon grand-père sur des doublures de vestes de sport en Irlande.

» Pour illustrer le conte qu'il avait écrit pour moi, *Le Chat et le Diable*, je me suis opposé à certains dessins à la place de ceux, magnifiques, de Roger Blachon [en France chez Gallimard-Jeunesse].

» Il existe une véritable industrie James Joyce : des universitaires américains publient des revues spécialisées, organisent des colloques à n'en plus finir. Regardez ma bibliothèque : l'œuvre de Joyce occupe moins d'un mètre, ce qu'on a écrit sur lui ne tiendrait pas sur des centaines de mètres.

» Le pire, ce sont ces livres sur sa vie et sa famille. Aimer un artiste, est-ce vouloir le posséder complètement, jusqu'au plus profond de sa vie privée ?

– Depuis que certains romans de Joyce sont libres de droits, ils sont disponibles dans des collections appréciées par les étudiants. A présent, le prix de ces livres ne risque-t-il pas d'augmenter ?

– Les étudiants ne sont pas toujours aidés par ces livres de poche. Prenez l'édition anglaise d'*Ulysse*. Elle peut coûter jusqu'à 100 F en poche alors qu'il n'y a ni bibliographie ni notes d'universitaire, seulement une introduction et une postface en plus du texte.

» Celle de l'Oxford University Press, dans la collection « World's Classics », est peu chère, mais propose des outils que je considère utiles à des lecteurs étudiants. Le prix des livres et le montant des droits d'auteur ne sont pas directement liés. »

Propos recueillis par C. B.

■ **THÉÂTRE : les représentations de *Décadence*,** la pièce du *Britannique* Steven Berkoff qui se donne au Théâtre national de la Colline à Paris, sont prolongées jusqu'au 16 avril – *cette pièce devait quitter l'affiche le 2 avril*. Mise en scène par Jorge Lavelli, jouée par Michel Aumont et Christiane Cohendy, *Décadence* remporte, en effet, un grand succès. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Petit Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Métro Gambetta. Tél. : 44-62-52-52. 110 F et 150 F.

■ **MUSIQUE : Hugues Gall vient d'être nommé « bourgeois d'honneur »** de la République et *du canton de Genève* pour son action à la direction du Grand Théâtre de Genève. Au cours de ce *siècle*, quatorze personnalités seulement – dont le peintre Ferdinand Hodler (1918), le chef d'orchestre *Ernest* Ansermet (1954), le prince Sadruddin Agha Khan, haut-commissaire des Nations unies *pour* les réfugiés (HCR) (1978) – ont été honorées de la même manière. Avant eux Jean Calvin, né à Noyon, fut nommé « bourgeois d'honneur » de Genève le jour de Noël 1559. Hugues Gall devrait prendre, cet été, ses fonctions de directeur de l'Opéra-Bastille.

■ **Les Arts florissants et le chef d'orchestre et claveciniste William Christie** sont réinvités à New York, où ils donneront une série de *concerts*, du 28 mars au 2 avril. Ces musiciens baroques, qui y avaient triomphé avec *Atys* de Lully, seront les hôtes de la Brooklyn Academy of Music. Ils interpréteront des œuvres de Marc Antoine *Charpentier* et *François* Couperin, ainsi que *Le Roi Arthur* de Henry Purcell en version de concert. Parallèlement à ces concerts, l'Alliance française de New York diffusera un film sur Christie et les Arts florissants et organisera un débat public autour du thème « La musique baroque, force ou mode ? ».

■ **CINÉMA : la politique de soutien aux salles** a permis d'accroître le parc cinématographique français de dix-huit écrans en 1994, selon le bilan présenté par Dominique Wallon, mercredi 15 mars. Le directeur général du Centre national du cinéma (CNC) a souligné l'importance de l'action de l'Agence pour le développement régional du cinéma, destinée à *« enrayer la désertification cinématographique »*. L'ADRC contribue à la création ou à la rénovation de salles (116 projets acceptés en 1994, pour un montant total de de 53 millions de francs), et finance le tirage de copies (3 000 en 1994, pour un montant de 27 millions).

Nostalgie et excentricité britannique inspirent les créateurs

PEAU DE SOIE, petites fleurs, gros nœuds, mousseline parme et vert pré, rose au décolleté... Chez Nina Ricci, dans les salons parfumés de l'avenue Montaigne, Myriam Shaefer, ancienne assistante de Jean-Paul Gaultier, présente la collection maison de l'hiver 1995-1996 :


COLLECTIONS

toute une galerie parisienne 1900 défile, marquises de velours et dames de chez Maxim's, affichant avec grâce tous les souvenirs de la Belle Epoque... Une nostalgie cousue au petit point : robes de bal ou de promenades de Worth, ou rêves d'alcôve de Doucet : il ne manque plus que les ombrelles. Ganté, chapeauté, le public semble parfois se *fêter lui-même, retrouvant dans* ses applaudissements l'écho du Joli Paris. Comme si l'élégance à la *française ne pouvait que revenir* toujours à ses amours fin de siècle ou après-guerre.

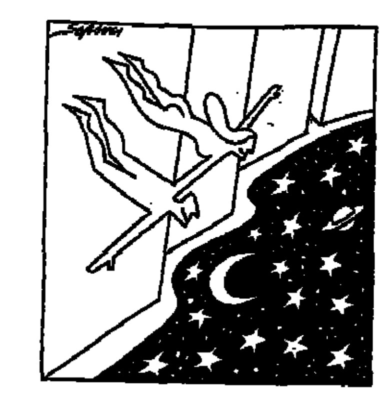
Le style français a parfois du mal à s'adapter à l'époque : si l'on écarte les parodies du vestiaire des Deschiens (Marc Lanno), les nouvelles valseuses du samedi soir de Véronique Leroy, beaucoup de créateurs se tournent cette saison vers l'Angleterre. Comme s'ils retrouvaient là une liberté d'inspiration, à l'image d'un style qui tolère, sous le plus grand clacissisme, la plus grande excentricité. Roméo Gigli a succombé au charme du *« swinging London »*, de la fin des années 60, abandonnant Twiggy dans une gondole vénitienne. Mais le défilé de Claude Sabbah et Gilles Rosier (GR 816) a fait l'effet d'une grande promenade à Hyde Park, en marge de toutes ces ambiances confinées. Pas de chichis, pas de frou-frou, mais des tenues de dimanche d'une collection *bed and breakfast*, surgies d'un phalanstère d'artistes *gentlemen farmers*. Des tenues pour concerts rock dans la prairie, bébés chanteurs et *nannies* aux cheveux rouges : redingotes de drap très Hermès junior et treillis de satin bleu ciel.

« L'Angleterre est à mes yeux le lieu où les opposés se marient le plus harmonieusement : ville et campagne, doux et rugueux, suave... Londres est la ville où je reviens toujours », affirme Christian Lacroix. Il lance sa collection Bazar à l'image de sa nouvelle boutique à Old Bond Street, où tapis léopard côtoient capitonnages rose schocking, et appliques en fer forgé : *rencontres psychédéliques* entre Sergent Pepper de velours et *mods* de satin vieil or, lurex rose et *combinaisons intégrales* de satin pour jardin kaléidoscope aux bonbons en fleurs. Valeur sûre derrière ses boucles blondes, Agnès B n'a pas résisté à la vague anglaise, et ce goût pour des matières plus *souples, des décolletés plus ronds*, anti-Wonderbra, qui font des bustes de collégienne. Sans renoncer à cette *french discretion*, qui a fait sa renommée, elle avoue retrouver ses amours pour les petits pulls achetés à King's Road dans les années 70. Elle ouvre d'ailleurs une deuxième boutique à Londres et reconnaît : *« J'ai été élevée à Versailles, le croisement de ma culture d'origine et de mes influences ressort maintenant... »*

Laurence Benaïm

« Roberto Zucco » à Strasbourg

Jean-Louis Martinelli met en scène l'ultime pièce de Bernard-Marie Koltès



Avec *Roberto Zucco*, Jean-Louis Martinelli signe sa première « grande » mise en scène au Théâtre national de Strasbourg, dont il a pris la direction en décembre 1993. Écrite en 1988, cette pièce est la dernière de Bernard-Marie Koltès. Elle s'inspire de la trajectoire du *serial killer* Robert Succo, et de la propre mort de l'auteur, qui se savait condamné par le sida quand il a écrit *Roberto Zucco*. Jean-Louis Martinelli a confié le rôle-titre à Charles Berling, qui fut sous sa direction l'inoubliable Alexandre dans *La Maman et la Putain* et Bardamu dans *L'Église* de Céline – deux spectacles marquants, de 1990 et 1992. A ses côtés, Françoise Bette joue la Mère, Alain Fromager le Frère, et Marina Golovine la Gamine. Le spectacle sera repris la saison prochaine à Nanterre-Amandiers

★ Théâtre national de Strasbourg, 1, rue André-Malraux, Strasbourg (67). Tél. : 88-35-63-60. Du lundi au samedi, à 20 h 30 ; le mercredi à 19 h 30. Jusqu'au 8 avril.

UNE SOIRÉE À PARIS

Brigitte Fontaine et Catherine Ribeiro réunies
Brigitte Fontaine vient d'intégrer le label Virgin pour y produire un nouvel album. Etant donnée la qualité des précédents (*French Corazon*, chez EMI, sans compter la réédition de son premier disque chez Saravah/Media 7, *Ah ! monsieur le chef de gare*... avec le Art Ensemble of Chicago !), nous devrions être gâtés. Sur scène, Fontaine est inégalable. Catherine Ribeiro est splendide, revenue à elle-même. Le festival Chorus des Hauts-de-Seine les a mariées le temps d'un concert, de quoi entretenir la folle originalité de la chanson française depuis vingt ans.
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. M° Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 21. Tél. : 47-39-28-58.

Baden Powell
Un des grands guitaristes du monde – dont le style délié, élégant et nostalgique, servi par la rythmique balancée de la bossa nova, a fait école – aime Paris et y revient avec le plaisir du connaisseur. Baden a accompagné Vinicius, travaillé avec Jobim, beaucoup composé, et une technique impeccable, mariée à un profond feeling, fait de lui un des grands musiciens du siècle.
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. M° Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, les 21 et 22. Tél. : 43-21-56-70.

Chanson Plus Bifluorée
Ils sont du Sud, ils ont l'accent et l'humour badin des baladins. A quatre, ils s'amusent énormément, en parodiant les Gipsy Kings, les Compagnons de la chanson, ou en « turlutant » comme au Québec. Excellents chanteurs, musiciens raffinés, les Chanson Plus se payent le luxe d'une mise en scène minimaliste.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. M° Trinité. 20 h 30, les 21, 22, 23, 24 et 25 ; 16 heures, le 26. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 100 F à 170 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

On ne badine pas avec l'amour
d'Alfred de Musset, mise en scène de Philippe Sireuil, avec Jean-Michel Balthazar, Marcel Delval, Janine Godinas, Philippe Grand'Henri, Philippe Jeusette, Valérie Lemaitre, Anne Romain et Alex Trocki.
Les Gémeaux, 49, avenue Clemenceau, 92 Sceaux. A partir du 28 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 1 h 50. 110 F et 140 F. Jusqu'au 15 avril.*

Preparadise sorry now
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Gil Bourrasseau, avec Jérôme Blu, Ian Boudeau, Delphine Cheverry, Bruno Cochet, Julie Lopez-Curval, Elsa Ménard et Eric Simonin.
Théâtre de Proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. M° Boulets-Montreuil. Les vendredi 24 et samedi 25, à 20 h 30 ; le dimanche 26, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 43-48-99-30. Durée : 1 h 50. 70 F et 100 F.*

La Voix humaine
de Jean Cocteau, mise en scène de Christos Nicopoulos, avec Nigel Hollidge.
Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, Paris 11e. M° Ledru-Rollin. A partir du 24 mars. Les vendredi et samedi, à 23 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 0 h 55. 50 F et 70 F. Jusqu'au 15 avril.*

SÉLECTION

Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Daniel Znyk et Lisa Erbès (violoncelle) et Pascal Robault (alto).
Athénée - Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. M° Opéra. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 15. De 95 F à 150 F. Jusqu'au 9 avril.*

Anatole
d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Louis Do de Lencquesaing, avec Muriel Amat, Cécile Bouillot, Nathalie Boutefeu, Emmanuelle Devos, Pierre Diot, Pierre Gerbaux et Denis Podalydès.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. M° Bastille. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 avril.*

Le Baladin du monde occidental
de John Millington Singe, mise en scène d'André Engel, avec Jean Badin, Claude Evrard, Jean-Pierre Lorit, Charlie Nelson, Nada Strancar, Elizabeth Vitali, Serge Merlin, Jean-Christophe Quenon, Juliette Croizat, Julie Dumas et Karen Oubraham.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. M° Odéon. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 15. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 30 avril.

La Bataille d'Arminius
d'Heinrich von Kleist, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Marc Berman, Bernard Bloch, Dominique Boissel, Hugues Boucher, Christophe Bouisse, Patrick Conde, François Genty, Karin Guex-Pierre, Emmanuelle Grange, Christophe Kourotchkine, Michel Kullmann, Geoffroy Lidvan, Philippe Macaigne, Georges Peltier, Benoît Strebler et Takumi Fukushima, Vladimir Vaclavek, Helmut Bieler-Wendt et Ferdinand Richard (musiciens).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 90 F à 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

La Bonne Ame de Se-tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveilier, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Sylvie Herbert, Gérard Chaillou, Jacques Pieiller, Anne Kreis, Isabelle Carré-Goethals, Fernando Becerril, Daniel Langlet, Christian Drillaud, Sophie Bouilloux, Pascal Nawojski, Christian Ruché et Marianne Lewandowski.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. M° Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 8 avril.*

Cœur ardent
d'Alexandre Nikolaïevitch Ostrovski, mise en scène de Bernard Sobel, avec Roland Amstutz, Agnieszka Kumor, Sandrine Attard, Gérard Watkins, Denis Lavant, Benoît Giros, Alain Mac Moy, Philippe Faure, Jean-François Lapalus, Lou Castel, Thierry Nibelle, Christian Aufauvre et Pierre Blot.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène de François-Michel Pesenti, avec Pierre Palmi, Christophe Avril, Celita et Jean Nehr.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. M° Bastille. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F. Jusqu'au 15 avril.*

Inaccessibles amours
de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani, avec Jacques Bonnaffé, Aladin Reibel, Karin Viard et Frédéric C. Steenbrink (pianiste).
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. M° Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 60 F à 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline, Catherine Sauval ou Isabelle Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les mercredi 22, samedi 25, mercredi 29 mars, samedi 1er avril, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les jeudi 23, lundi 27, jeudi 30 mars, lundi 3 avril, à 20 h 30. Tel. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 15 mai.

Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo-Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bedard, avec Sophie Edmond, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Sylvie Jobert, Marc Chevillon, Raphaël Hornung et Catherine Pavet (pianiste).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 15 avril.*

Lumières I-Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les mercredi 22, samedi 25, jeudi 30, vendredi 31 mars, mardi 4 avril, à 20 heures ; le dimanche 26, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 4 heures. 95 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Lumières II-Sous les arbres
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les jeudi 23, vendredi 24, mardi 28, mercredi 29 mars, samedi 1er avril, à 21 heures ; le dimanche 2, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 45. 95 F et 130 F. Jusqu'au 12 avril.*

Médée
de Sénèque, mise en scène de Gilles Gleizes, avec Laurence Roy, Blanche Giraud-Beauregardt, Lucile Jourdan, Aurélie Rusterholtz, Joséphine Derenne, Benoît Vallès, Bruno Sermonne, Gilles Gleizes, Stéphanie Gagneux et Gaël Grieux.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. M° Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 40. 50 F et 110 F. Jusqu'au 9 avril.*

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, François Borysse, Alain Frérot, Isabelle Gomez, Kathie Kriegel, Pierre Laplace, Robert Lucibello, Patrick Rocca, Laurent Schilling, Georges Ser, Nicki von Tempelhoff, Anna Thalbach et Benjamin Utzerath.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. M° Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 110 F à 150 F. Jusqu'au 20 mai.*

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. M° Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Sa maison d'été
de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella, avec Romain Bonnin, Christophe Brault, Céline Cheenne, Sophie Delage, Hélène Foubert, Florence Giorgetti, Chantal Garrigues, Judith Henry, Patricia Jeanneau, Maïa Simon, Nathalie Vidal et Marc Delhaye, Eric Jaucquin et Laurent Rivière (musiciens).
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. M° Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 00. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 16 avril.*

Le Square ; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. M° Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 avril.*

Suréna
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Sophie Bourel, Christophe Cazamance, Eric Chantelauze, Isabelle Furst, Patrice Juiff, Mourad Mansouri et Sophie Paul-Mortimer.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les vendredi 24, mardi 28, vendredi 31 mars, mardi 4 avril, à 20 h 30 ; les dimanche 26 et dimanche 2, à 14 h 30 et 20 h 30. Tel. : 40-15-00-15. Durée : 2 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ANNA
Film franco-russe de Nikita Mikhalkov
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
Film irlandais-britannique-français de Bob Quinn
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
Film portugais-français de Pedro Costa
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

EMMÈNE-MOI
Film français de Michel Spinosa
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT (*)
Film français de Pierre Grange
: 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

HIGH BOOT BENNY
Film irlandais de Joe Comerford
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSTE CAUSE (*)
Film américain de Arne Glimcher
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10)VF. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

PRINCIPIO Y FIN (*)
Film mexicain de Arturo Ripstein
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO REBELS
Film américain de Michael Lehmann
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)VF. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

UNE FEMME FRANÇAISE
Film français de Régis Wargnier
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

L'APPAT (*) (Fr.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

L'EMIGRÉ (Eg., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ (Fr.) : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

GAZON MAUDIT (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

JLG/JLG (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LUDWIG VAN B (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

NELL (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

OUBLIE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PRÊT-A-PORTER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUIZ SHOW (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; res. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Gaumont : l'Arpète (1928), de E. B. Donatien, 15 h 30 ; Finis Terrae (1928), de Jean Epstein, 19 h ; les Trois font la paire (1957), de Sacha Guitry et Clément Duhour, 21 h.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Touchez pas au grisbi (1954), de Jacques Becker, 17 h ; Quand la ville dort (1950, v.o. s. t. f.), de John Huston, 19 h 30 ; les Bijoux du pharaon (1962, v.o. projection sous réserve), de Wolf Rilla, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Cinéma du réel : Film primé, 14 h 30 ; Migrantes de J.-B. de Andrade ; It's all True (1942), de Richard Wilson, Myron Meisel et Bill Krohn, 17 h 30 ; Une histoire de vent (1988), de Joris Ivens et Marceline Loridan, 20 h 30 ; Petite salle : les Films primés, 14 h ; Belfast à l'école de la paix (1994), de S. Gordey, J. Bertucci, P. Barrat ; Retrouver Oulad Moumen (1994), d'Izza Genini, 17 h ; Los Redes (1936), de Fred Zinnemann ; Tonnerre sur le Mexique (1933), d'après S. M. Eisenstein, 20 h ; Studio 5 : Film primé, 14 h ; Garrincha, Alegria do Povo de Joaquim Pedro de Andrade ; Come back Africa (1959), de Lionel Rogosin, 17 h ; Two de Satyajit Ray ; El mégano (1955), de Julio Garcia Espinosa et Tomas Gutierrez Alea ; India Matri Bhumi (1975), de Roberto Rossellini, 20 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Argent : Splendeurs et misères des courtisanes (1975), de Maurice Cazeneuve, 14 h 30 ; le Grand Magasin (1983, v.o. s. t. f.), de Frederick Wiseman, 16 h 30 ; Raining Stones (1993, v.o. s. t. f.), de Ken Loach, 18 h 30 ; Pickpocket (1959), de Robert Bresson, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Pierre et Paul (1969), de René Allio, 15 h ; les Camisards (1970), de René Allio, 17 h.

LES REPRISES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA BLONDE OU LA ROUSSE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'HOMME D'ARAN (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MASH (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

METROPOLIS (All.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

MOUCHETTE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

TAXI DRIVER (*) (A., v.o.) : Saint-Andre-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TRAIN DE LUXE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-34-65).

Les magazines de télévision conservent les plus fortes audiences des hebdomadaires

LA FRANCE EST LE PAYS des magazines : 42,5 millions de Français de plus de quinze ans lisent un magazine, 31 millions en lisent même un chaque jour, selon l'enquête de l'Audience études sur la presse magazine (AEPM), réalisée par IPSOS, ISL et la Sofres auprès de 14 780 personnes. L'enquête 1994, qui porte sur 127 titres et les suppléments de programmes télévision des quotidiens régionaux, enregistre peu de bouleversement par rapport à l'étude précédente (*Le Monde* du 20 septembre 1994). Les plus fortes audiences sont toujours réalisées par les magazines à périodicité hebdomadaire, avec un « plus » aux journaux de programmes de télévision : *Télé 7 jours* (10 977 000 lecteurs), *Femme actuelle* (8 575 000), *Télé Star* (7 053 000), *Télé Z* (6 925 000) et *Télé Poche* (6 409 000). Ils sont suivis par les mensuels *Géo* (5 550 000), *Prima* (5 274 000), *Notre Temps* (4 959 000) et *Santé Magazine* (4 890 000). Parmi les hebdomadaires d'informations générales, les difficultés de *l'Evénément du jeudi* se traduisent par une chute de son audience de 17,7 %. *L'Express* perd 6,1 % – de 2 691 000 à 2 527 000 lecteurs –, alors que *Le Point* accroît son lectorat (+ 7,7 %), mais ces deux résultats sont à prendre avec précaution, compte tenu de la marge d'erreur de ce type d'études. *Le Nouvel Observateur* reste le premier « news » en termes d'audience, avec 2 746 000 lecteurs. Parmi les hausses significatives figurent celles de *Voici* (+ 11,1 %), *Cuisine et vins de France* (+ 43,3 %), *La Bonne Cuisine* (+ 35,1 %) et deux titres du groupe d'Alain Ayache, *Réponse à tout* (+ 14 %) et *Réponse à tout Santé* (+ 38,2 %).

■ **PRESSE : le conseil de gérance de la Coopérative des quotidiens** de Paris note, à la suite des propositions du ministre du budget, chargé de la communication, sur la presse écrite (*Le Monde* du 4 mars), qu'*« il s'est montré conscient des difficultés rencontrées par la presse quotidienne nationale dans sa distribution. A l'unanimité, le conseil demande que la contribution de 140 millions proposée par le ministre soit affectée en priorité à la modernisation de la distribution des quotidiens nationaux »*. Il demande à la direction des NMPP de *« préparer l'ensemble des mesures susceptibles de répondre à cette attente »*. Présidé par Bernard Villeneuve (*La Tribune-Desfossés*), le conseil représente les titres du groupe Amaury, deux journaux du groupe Hersant, *Le Monde, Libération, L'Humanité.*

■ **TÉLÉVISION : le contrat liant la société de production Théophraste,** de Jean-Marie Cavada, à France 3, pour l'émission « La marche du siècle » a été reconduit pour un an. L'émission de débat animée par Jean-Marie Cavada réalise en moyenne chaque semaine 15 à 16 % de parts de marché et rassemble quelque quatre millions de téléspectateurs, selon la société Théophraste. L'animateur de cette soirée hebdomadaire est aussi président de la Cinquième, chaîne du savoir et de la connaissance, lancée le 13 décembre 1994 sur le cinquième réseau, qu'elle partage avec ARTE.

Les propositions des producteurs audiovisuels

Pour préparer le marché européen, la réglementation française doit supprimer la barrière entre cinéma et télévision

JACQUES PESKINE, président de l'Union des syndicats de producteurs audiovisuels (USPA), est satisfait. Le projet de décret de Nicolas Sarkozy sur les quotas de production (*Le Monde* du 3 mars) est, selon lui, la preuve de la *« maturation »* du secteur audiovisuel. Ce texte réglementant les investissements des chaînes dans la production audiovisuelle généralise les termes d'un accord contractuel élaboré, de gré à gré, entre l'USPA et France Télévision.

Si les chaînes acceptent d'investir plus et mieux dans la production, l'autorité de régulation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), s'engage à améliorer la réglementation. Plus il y aura d'argent investi dans la production d'œuvres, plus les chaînes et les producteurs accepteront que l'éventail de répartition des fonds prenne en compte les logiques économiques des diffuseurs et celles des producteurs. Il s'agit des achats de droits pour des rediffusions d'œuvres audiovisuelles, des investissements dans des conventions d'écriture de scénarios, de productions d'œuvres européennes...

Le patron du principal syndicat de producteurs audiovisuels se réjouit qu'un mode de fonctionnement nouveau, plus souple et moins conflictuel, se mette en place entre les diffuseurs (tout-puissants), les producteurs (en état de faiblesse chronique) et les instances intermédiaires (gouvernement et CSA). Les puristes du libéralisme regretteront qu'il soit besoin de « quotas » pour inciter les chaînes à investir, mais Jacques Peskine estime que, *« pour la première fois, on a su faire du quota un instrument efficace et le doter d'un rôle moteur »*.

Il estime que la seconde étape du raisonnement serait aujourd'hui de supprimer la distinction qui existe entre le cinéma et la télévision. *« Reconnaissons d'abord que sans le cinéma la production audiovisuelle indépendante n'existerait pas. Et sans un secteur cinématographique vivace, il n'est pas de production audiovisuelle conséquente. Si les 15-25 ans se déshabituent de voir des acteurs français au cinéma, il pourrait en être de même un jour à la télévision »*, explique-t-il.

LA CIRCULATION DES ŒUVRES

Le président de l'USPA assure que, sur tous les marchés de la télévision, la distinction cinéma-télévision n'a plus lieu d'être sur le plan de la réglementation et de la distribution des aides. Que les artistes et les historiens introduisent des distinguos ne le dérange pas. Mais, dans la mesure où les chaînes de télévision financent à la fois le cinéma et la production audiovisuelle, un cadre réglementaire (quotas de production, quotas de diffusion) et financier (compte de soutien à l'industrie des programmes) comportant un double volet n'a plus lieu d'être.

Une simplification des structures réglementaires et financières vise à apporter une solution à un problème : celui du surfinancement du cinéma et du sous-financement de la production audiovisuelle. Pour tout le reste, et surtout les salles de cinéma, la différence cinéma-télévision doit subsister.

Pour ce qui est du compte de soutien (Cosip), créé en 1985, Jacques Peskine estime qu'il a rempli sa fonction, qui était d'accompagner les débuts d'un secteur. Selon lui, la période qui s'ouvre doit tenir compte des surcoûts liés au tournage en France. *« On voulait qu'il soit aussi intéressant de faire un film de 15 millions de francs à moitié français que de 7 millions entièrement français. Au-dessus d'un certain seuil (3 millions de francs de dépenses), on obtient le retour maximum du Cosip. En dessous de 1,4 million de francs, le retour Cosip est le même. Et entre 1,4 et 3 millions de francs, il y a proportionnalité : pour chaque tranche de 100 000 francs, on génère 30 000 francs de compte de soutien. »* Le mécanisme demeure encore artificiel, mais il *« accompagne le marché sans le pervertir »*, estime le président de l'USPA.

L'objectif n'est pas de mettre en place un marché en France, mais en Europe. *« Il faut que les œuvres circulent*, estime Jacques Peskine. *Que cela se fasse par la mise en place d'une directive instituant des quotas de diffusion d'œuvres européennes pour les chaînes hertziennes, des obligations d'investissement pour les chaînes thématiques et un soutien financier – notamment le plan Média 2 –, tout ce qui peut favoriser la circulation des œuvres est bon à prendre. »*

Yves Mamou

La loi Evin jugée contraire au droit à l'information

JEAN-JACQUES GOMEZ vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a refusé, lundi 20 mars, d'interdire à plusieurs chaînes de télévision la diffusion d'images laissant apercevoir des publicités en faveur des produits du tabac.

Dans une ordonnance de référé datée de jeudi 16 mars, il a jugé que l'objectif de la loi Evin du 10 janvier 1991, qui interdit toute publicité directe ou indirecte en faveur du tabac ou de l'alcool, *« ne peut être atteint sans remise en cause du droit à l'information »*.

« Une application sans mesure de la loi aurait pour effet de priver le téléspectateur de son droit à l'information et le diffuseur de son droit à la fourniture de l'information », a précisé le juge, qui avait été saisi par l'Association pour la lutte antitabagique.

Selon lui, l'application stricte de la loi aurait pour effet d'interférer dans les législations internes des Etats et remettrait en question *« les principes régissant les relations entre Etats de la Communauté européenne »*.

Jean-Jacques Gomez considère que la loi Evin ne pouvait pas être appliquée aux chaînes de télévision qui ne sont pas intéressées à cette publicité. *« Il n'est aucunement démontré »* que les chaînes de télévision assignées – TF 1, Eurosport et TV Sport – *« aient participé de quelque manière que ce soit à la mise en place des publicités litigieuses »*, a affirmé le magistrat.

MARDI 21 MARS

TF 1

13.40 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Médecin à Honolulu.** Cœurs et âmes ; Tel père, tel fils.
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.45 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Les Garçons de la plage.**
18.00 **Série : Premiers baisers.**
18.30 **Série : Le Miracle de l'amour.**
19.00 **Magazine : Coucou !** (et 1.50). Invitée : Enzo Enzo.
19.50 **Le Bébête Show** (et 2.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo.**

20.45 **Cinéma : Indiana Jones et la Dernière Croisade.** ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1989).
22.55 **Tiercé.**
23.00 **Les Films dans les salles.**
23.05 **Série : Perry Mason.** Nostalgie meurtrière.
0.45 **Magazine : Je suis venu vous dire.**
2.40 **Journal et Météo.**
2.55 **Programmes de nuit.** Reportages (rediff.) 3.25, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.15, TF1 nuit (et 3.55, 4.30) ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

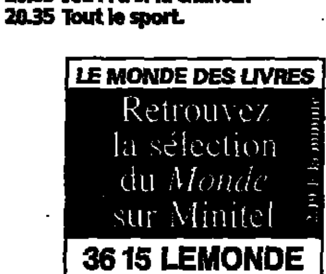
FRANCE 2

13.45 **Série : Inspecteur Derrick.**
14.50 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.40 **Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
16.40 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Seconde B.**
17.45 **Série : Code Lisa.**
18.15 **Série : La Fête à la maison.**
18.45 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.25 **Studio Gabriel** (et 2.10). Invitées : Marie-Christine Barrault, Claire Nadeau.
19.50 **America's Cup.**
19.59 **Journal et Météo.** Invité : Charles Pasqua.

20.50 **Cinéma : Highlander.** □ Film britannique de Russell Mulcahy (1986).
22.50 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Les nouveaux comportements amoureux (2/2). L'imagination au pouvoir.
0.20 **Journal, Météo, Journal des courses.**
0.50 **Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Autour du cinéma free.
2.40 **Programmes de nuit.** *Cauchemar en plein jour* ; 4.10, 24 heures d'info ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invités : Pascal Danel, Nathalie Simon, Serge Negri.
14.45 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Vipère au cœur*, d'Henrik Stangerup.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**


LE MONDE DES LIVRES
Retrouvez la sélection du *Monde* sur Minitel
36 15 LEMONDE

20.50 **Spectacle : 3e Festival international du cirque de Massy.** Présenté par Sergio. *Ce festival est essentiellement réservé aux artistes accompagnés de leurs amis et complices du monde animal. Des prix seront attribués aux meilleurs spectacles.*
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Mardi chez vous.** *Programme des treize télévisions régionales.*

M 6

13.25 **Série : L'Homme de fer.**
14.20 **Série : Jim Bergerac.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Guillaume Tell.**
18.00 **Série : Equalizer.**
18.54 **Six minutes première édition.**
19.00 **Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Magazine : Mode 6** (et 1.05). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 d'Yves Saint Laurent et de Valentino.
20.05 **Série : Madame et sa fille.**
20.35 **Magazine : E = M 6.** Présenté par Mac Lesggy. Comment marche la foudre ?
20.45 **Magazine : Grandeur nature.** *Les Masaïs du Kenya utilisent un petit oiseau qui, par son chant, permet de trouver les ruches dissimulées dans les arbres.*

20.50 **Téléfilm : Papa épouse maman.** De Ronald F. Maxwell. *Deux amies vont utiliser toutes sortes de stratagèmes pour tenter de marier le père veuf de l'une avec la mère divorcée de l'autre.*
22.20 **Téléfilm : Preuve d'amour.** De Jerry London, avec Ann Jillian. *Une mère décide de porter l'embryon de sa fille stérile.*
0.05 **Série : Les Professionnels.** L'Arabie, c'est où, dites ?
2.30 **Rediffusions.** Culture pub ; 2.55, Sports et découverte (1) ; 3.50, Iso Lo ; 4.15, Portrait des passions françaises (La haine) ; 4.40, Arnaud Mattei ; 5.15, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 **Le Journal du cinéma.**
13.40 **Cinéma : Guelwaar.** ■ Film franco-sénégalais d'Ousmane Sembene (1991).
15.29 ▶ **Court métrage : D'après nature.** (et à 17.57, 22.20, 0.10).
15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.25 **Le Journal du cinéma.**
16.30 **Cinéma : Tombés du ciel.** ■ Film franco-espagnol de Philippe Lioret (1993).
17.59 **Surprises** (et 1.40).
18.05 **Canaille peluche.** Crocs malins.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Francis Huster, Cristiana Reali, Marc Pajot.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**

20.35 **Cinéma : Je t'aime quand même.** ■ *Film français de Nina Companeez* (1993).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Monsieur le député.** □ *Film américain de Jonathan Lynn* (1992, v.o.).
0.12 **Cinéma : Dr Rictus.** ■ Film américain de Manny Cotto (1992).
1.50 **Documentaire : L'Ecole de la Camorra.**
2.40 **Surprises** (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 **Magazine : Défi.**
14.00 **Le Sens de l'Histoire** (rediff.). L'évolution des campagnes présidentielles en France. *La télévision joue un rôle essentiel dans les élections. Mais le côté spectacle a pris le pas sur le sens.*
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Histoire de la bande dessinée.** L'imagination au pouvoir.
18.30 **Le Monde des animaux.** La vie dans les extrêmes : les chants du désert.

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.** L'art n'est donc pas éternel ? Sculptures sur glace.
19.30 **Documentaire : Les Routes de la lumière.** Au bout de l'arc-en-ciel, d'Henry Colomer (2/3).
20.20 **Court métrage : Requiem pour un fumeur.**
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.40 **Magazine : Transit.** Génération ordinateur.
21.50 **Soirée thématique : Max Ernst, peintre-poète.** Soirée proposée par Peter Fuhrmann.
21.51 **Court métrage : Maximiliana ou l'Exercice illégal de l'astronomie.** De Max Ernst et Peter Schamoni (1965). *La seule œuvre vidéo réalisée par Max Ernst, dédiée à l'astronome Wilhelm Leberecht Tempel dont il pensait être la réincarnation.*
22.10 **Documentaire : Max Ernst, portrait d'artiste.** De Peter Schamoni (1991), avec Max Ernst, Jimmy Ernst. *Une imagination sans limites au service de Dada et du surréalisme.*
23.50 **Débat.** Animé par Anne Linsel, avec Werner Spies, Pierre Drachline, Ann Hindry, Wieland Schmied.
0.15 **Au-delà du réel, la vérité est aux aguets.** De Rudij Bergmann (v.o.). *La vie et la pensée de Max Ernst, en compagnie de Werner Spies.*
0.55 **Téléfilm : Le Dernier Plongeon, ébauche d'un film.** De Joao Cesar Monteiro, avec Fabienne Babe (v.o.). *Ce film fait partie d'une série portugaise sur les quatre éléments.*
2.05 **Magazine : Entretien.** Elie Wiesel et Jorge Semprun (rediff., 50 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 16 mars. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 17 mars. 0.00 Alice. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (4/4). Le Bestiaire des routes. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Greg Haffner (58/65). Le Général Crook. 21.20 BD : Silence. De Christophe Heili. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon (1/7). Les Grandes Espérances. 22.45 Les Hommes du pétrole. De Timothy Copestake (6/8). Le Pouvoir aux producteurs. 23.40 Escales : Irlande. De Jacques Michel. 0.40 Nouvelles armes, blessures nouvelles. De Martin Freeth (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Paris modes (et 20.30, 0.10). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. Présenté par Jean-Edern Hallier. 21.55 Premières loges. 22.25 Un amour en Allemagne. ■■ Film franco-allemand d'Andrzej Wajda (1983, 105 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus (95 min). 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 23.20 Cambouis. 0.15 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.50 Top bab (40 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 Rock Legends. Rita Mitsouko. 23.00 Passion pub. 0.00 Blah-Blah Groove. Israel Vibrations. 0.30 Blah-Blah Métal. Motley Crue (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Euroski. 21.00 Monster Truck. 22.00 Boxe. Championnat du monde WBO : poids lourds. Riddick Bowe (E-U)-Herbie Hide (G-B), au MGM Grand Garden à Las Vegas. 23.00 Snooker. European League 95 : 8e match. Steve Davis-Ronnie O'Sullivan (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 L'Homme du Sud. ■■ Film américain de Jean Renoir (1945, N., v.o.). 20.30 Education de prince. ■ Film français d'Alexandre Esway (1938, N.). 22.00 En avant la musique. □ Film franco-italien de Giorgio Bianchi (1963, N.). 23.30 Le Majordome. □ Film français de Jean Delannoy (1965, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Ailes du papillon. ■ Film espagnol de Juanma Bajo Ulloa (1991, v.o.). 20.30 Les Bostoniennes. ■■ Film britannique de James Ivory (1984). 22.25 Le Prince des marées. ■ Film américain de Barbra Streisand (1991, v.o.). 0.35 Stormy Monday (Un lundi trouble). ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Alexandre Jardin (L'île des gauchers). 19.30 Perspectives scientifiques. L'aérodynamique, de l'architecture aux engins volants. 2. Profiler les véhicules terrestres. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Cité de la musique : suivez le guide. 2. L'apprentissage. 20.30 Archipel science. André Giordan (Comme un poisson dans l'eau). 21.32 Débat. Antonin Artaud et les problèmes de transcription. Débat enregistré au Salon du livre le 16 mars. Avec Pierre-Marc de Biasi, Jean-Louis Lebrave, Florence de Meredieu, François Caradec, Josyane Savigneau, Paul Fournel, Olivier Cortet et Thierry Gandillot. 22.40 Les Nuits magnétiques. Namstalgie, de l'Indochine au Vietnam. 1. L'album indochinois. 0.05 Du jour au lendemain. Yann Martel (Paul en Finlande).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 13 décembre 1994, à la salle Pleyel à Paris, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. George Pehlivanian : Vingt-quatre préludes pour orchestre, de Girard ; Concerto pour trompette et orchestre, de Hummel ; Concerto pour deux trompettes et orchestre, de Haendel, Maurice André et Nicolas André, trompettes ; Symphonie nº 4, de Mendelssohn. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Compositions pour chant et pianoforte, de Verdi ; Lieder, de Schubert. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Smirnov, Kagel, Bussotti. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Brahms. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Villa-Lobos, Fays, Brouwer, Fauré, Halffter.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Jean-Marie Le Pen.
France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : les atouts de Chirac », avec Alain Madelin (« Objections »).

Arte raconte l'unification allemande

Avec « Négociations au sommet », le réalisateur allemand Thomas Hausner donne récits et analyses de la fin de la guerre froide : deux grandes années diplomatiques résumées en trois heures

CEUX QUI AIMENT le sérieux seront servis. D'ordinaire, les documentaires historiques survolent à grands coups d'aile les décennies. Celui-ci raconte en trois épisodes, de près d'une heure chacun, les deux années 1989 et 1990, celles qui ont marqué la fin de la guerre froide, du début de la présidence Bush à la réunification de l'Allemagne. Un travail empreint de la *Schwerfälligkeit* (la pesanteur) du réalisateur allemand Thomas Hausner et de la précision du livre de deux connaisseurs américains, Michael Beschloss et Strobe Talbot, dont il s'est inspiré.

Un peu fascinés par le faste des relations d'antan entre les deux superpuissances, par le décorum institutionnel et diplomatique, les auteurs ne nous épargnent aucun sommet, pas la moindre des rencontres ministérielles de l'époque, sur fond immuable de Kremlin, de Maison Blanche (celle de Washington) et de « Foggy Bottom », le département d'Etat américain. Les grands témoins que sont James Baker, le secrétaire d'Etat de George Bush, Brent Scowcroft et Robert Gates, ses conseillers en matière de sécurité, Roland Dumas et Hans-Dietrisch Genscher, les ministres français et allemand des affaires étrangères, enfin Edouard Chevardnadze, leur collègue de Moscou, racontent leurs souvenirs. Seule concession à l'esprit des temps nouveaux : le dernier chef de la diplomatie soviétique s'exprime désormais exclusivement en géorgien...

Passons sur ce côté un peu fastidieux pour regretter une vraie lacune : les auteurs se sont concentrés exclusivement sur les relations soviéto-américaines et les problèmes de la réunification de l'Allemagne, oubliant tout ce qui se passait en même temps dans le reste de l'Europe de l'Est, du changement de régime en Pologne à la chute de Ceausescu en passant par la « révolution de velours » à Prague. Même en ce qui concerne l'Allemagne, le récit ne commence qu'en septembre 1989, laissant de côté l'exode des Allemands de l'Est pendant l'été précédent. On sait pourtant mieux aujourd'hui que la complaisance de la Hongrie face à cet exode et le refus de Mikhaïl Gorbatchev d'intervenir dans la querelle entre Berlin et Budapest ont été les points de départ du processus qui a conduit à la fin de la RDA.

Cela dit, on retiendra des images frappantes et un peu oubliées : Gorbatchev et Erich Honecker chantant ensemble, quelques jours avant la chute du second, leur dernière *Internationale* à Berlin-Est ; le porte-parole de la RDA annonçant aux journalistes, dans une langue de bois confuse, les mesures de *« suppression des visas »* que la foule allait interpréter à sa manière le soir même en renversant le mur.

Quant à George Bush, son évolution pendant toute cette période est retracée avec précision. Installés à la Maison Blanche en janvier 1989, le président et son équipe ont marqué une pause après la dérive – un peu trop conciliante à leurs yeux face à Moscou – de Ronald Reagan à la fin de son mandat. Leurs analyses ne sont pas toutes fausses pour autant : Brent Scowcroft observe en février 1989 que *« l'homme qui dirige aujourd'hui l'Union soviétique ne sera peut-être plus en place dans dix ans »*. Mais, en attendant, Mikhaïl Gorbatchev reste *« russe et communiste »*. George Bush a salué ironiquement la glasnost tout en invitant son homologue soviétique à *« l'exporter à Berlin-Est »*. Il ne recevra Edouard Chevardnadze à la Maison Blanche que le 21 septembre et attendra le début décembre pour avoir son premier sommet avec « Gorby », à Malte.

DANSER SUR LE MUR

Après quoi, cependant, il apprend à gérer le grand chambardement à l'Est. Il s'interdit de *« danser sur le mur »* et se livre à un difficile exercice d'équilibre à propos des pays baltes, balayés par la vague indépendantiste. A Gorbatchev, qui, à Malte, lui a dit vouloir éviter la violence à Vilnius car *« ce serait la fin de la perestroïka »* (il s'y résoudra treize mois plus tard), George Bush répond : *« Dans ce cas, nous ne vous poserons pas trop de problèmes. »*

Sur l'Allemagne, le président américain s'emploie d'une part à consolider Helmut Kohl dans son désir d'obtenir l'unification sans quitter l'OTAN, d'autre part à faire passer la pilule à Moscou, où cette idée fait l'objet d'*« une âpre lutte »*, selon Chevardnadze – lequel, pour sa part, confirme l'avoir jugée dès 1986 inévitable. C'est à l'initiative de Washington que Moscou recevra des garanties sur les effectifs de la future armée allemande, que l'OTAN adoptera en juillet 1990 une déclaration offrant un pacte de non-agression au pacte de Varsovie déjà moribond. Cela n'empêche pas Gorbatchev de flotter, de refuser de confirmer en public ce qu'il vient de dire en privé, ou encore de proposer des solutions fantaisistes comme une *« double appartenance »* de l'Allemagne aux deux alliances. Ce n'est qu'en juillet, au cours d'une rencontre avec Helmut Kohl dans le Caucase, que l'affaire sera définitivement réglée.

Roland Dumas raconte comment il a mis au point, avec son complice Genscher, le mécanisme des négociations « 2 + 4 » (les deux Etats allemands et les garants américain, soviétique, britannique et français du statut d'après guerre), qui allait permettre la réunification en octobre 1990. Contrairement à ce qui a été souvent dit, l'ancien ministre allemand assure qu'il a été pleinement rassuré dès la fin novembre 1989, après une rencontre avec François Mitterrand, sur le soutien français à la réunification. Il confirme en revanche les *« réticences »* de Margaret Thatcher, mais ajoute que ce n'était pas essentiel à ses yeux : *« Ce qui comptait pour nous, c'était la position des Etats-Unis et de la France. »*

Michel Tatu

★ Arte : « Les mercredis de l'histoire », les 22 et 29 mars à 20 h 40. Le premier épisode a été diffusé le 15 mars.

Le cauchemar vrai

par Agathe Logeart

ON A DES CAUCHEMARS parfois que l'on n'ose pas raconter, tellement ils paraissent absurdes. De longs couloirs qui n'en finissent pas de tourner, des escaliers interminables aux marches molles dans lesquelles on s'enfonce, le souffle qui manque, les mains qui s'agrippent à des rampes qui se dérobent. On n'arrive plus à courir, à respirer. On va se faire piétiner. On a mal à la tête, le cœur au bord des lèvres. On veut ne pas s'engourdir. On se dit qu'on est devenu poisson, on cherche l'eau, on cherche l'air. On veut se réveiller, sinon on va mourir. Il faut se réveiller, chasser la terreur nocturne, retrouver sa chambre, la lampe familière, la brise qui vient de la fenêtre entrouverte. On se réveille, défait, en nage, un peu confus. Mais la maison est là, rassurante. On se dit qu'on doit être vraiment très mal en point pour imaginer des choses pareilles. Tout cela est extravagant, on en rira demain peut-être, quand le jour sera levé.

On n'a pas ri du tout, en voyant les images diffusées par toutes les chaînes, depuis Tokyo. Car ce n'était pas un cauchemar, ni le conte fantastique né d'un esprit torturé. Des mains assassines y ont bel et bien déposé, dans le métro et à l'heure de pointe, des flacons d'un gaz mortel destiné à tuer le plus de personnes possible en un temps record. On a vu les Japonais hagards, les bonshommes de science-fiction dans leurs combinaisons gris et orange, les flacons de verre destinés à recueillir les preuves matérielles... On a appris qu'il y avait des morts, et des milliers de personnes conduites à l'hôpital. On ne dormait pas. C'était vrai, invraisemblablement vrai.

Vinrent ensuite, en l'absence de revendication, les explications, le recensement des pistes. Tout de suite, le gaz était identifié : les nazis s'en étaient déjà servis, c'est une référence. Des pays en détiendraient sans trop se cacher : Etats-Unis, ex-URSS, Libye, Irak. Une secte bien connue au Japon, dont le gourou annonce la fin du monde pour dans deux ans, serait peut-être capable d'en fabriquer. Moins graves, des « incidents » du même genre s'étaient déjà produits, mais l'enquête n'avait pu se poursuivre, nous a expliqué sur France 2 une journaliste française en poste au Japon, car dans ce pays les sectes religieuses sont très protégées. On croyait rêver éveillé. Un expert américain, interrogé par TF 1, expliquait que tout cela, il l'avait annoncé, mais qu'on ne l'avait pas pris au sérieux. Tout cela était dit presque du ton de l'évidence.

France 3, un peu plus tôt, nous avait montré les images de Kurdes gazés par les Irakiens, en 1988. On avait revu ces corps pétrifiés de femmes serrant leurs enfants, ces bouches, ces yeux incrédules des survivants, déchirés par de l'acide. Incapables de sortir de ce cauchemar vrai. Ces images nous avaient hantés, en leur temps. Rassasiés d'horreur, on les avait chassées trop vite. Comme une punition, elles nous étaient à nouveau infligées, témoignage implacable de la folie des hommes.

MERCREDI 22 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : La Croisière Fol Amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.30).
19.50 Le Bébête Show (et 2.20).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50 Divertissement : Le monde est fou.
Présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Richard Gotainer, Yves Lecoq, Yves Rénier, Nathalie Simon, Dominique Delascoste. Variétés : les Chippendales, Janet Jackson.
22.45 Magazine : 52 sur la Une.
Je suis un homme seul, de Marion Desmarres et Dominique Alise.
Les hommes seuls (et jeunes) sont, en pourcentage, plus nombreux que les femmes seules.
23.45 Série : Agence tout risque.
0.35 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Avec François Grapotte, PDG de Legrand.
0.55 Magazine : Formule foot.
2.25 Journal et Météo.
2.35 Programmes de nuit.
L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.30, TF 1 nuit (et 4.05, 4.35) ; 3.40, L'Aventure des plantes ; 4.15, Côté cœur ; 4.45, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 Téléfilm : Notre Juliette.
De François Luciani, avec Véronique Jannot, Patrick Chesnais.
Une petite fille entre parents séparés.
15.10 Chalu Maureen.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Code Lisa.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne. (et 3.35).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.05).
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 ▶ Téléfilm : Une petite fille particulière.
De Jean-Pierre Prévost, avec Alexandra Vandernoot, Jacques Perrin.
22.35 Magazine : Bas les masques.
J'ai toujours voulu être un artiste. Reportages : Piano Zinc ; Le ministre et son grand orchestre ; Violette.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 Le Cercle de minuit.
Invités : Claude Lelouch, à propos de son film *Les Misérables* ; Marcel Bluwal ; Christine Bard ; Mona Ozouf ; Claire Gallois ; Joan Brady.
1.35 Programmes de nuit.
Histoires courtes : L'amour à 10 ans ; Gardien de phare. 2.35, Emissions religieuses ; 4.05, 24 heures d'info ; 4.50, Outremers (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Série : Les Rivaux de Sherlock Holmes.
Le Mystère de Glavon Manor.
15.45 Série : Magnum.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Euréka, de Jacques Drillon.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Invités : Antoine Waechter, Jean-François Hory, Arlette Laguiller, Dominique Voynet.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Jorge Amado, de Walter Salles.
L'auteur de Bahia de tous les saints *a mené une lutte infatigable pour la liberté et contre l'oppression au Brésil.*
23.50 Documentaire : Les Cinq Continents.
Sur le chemin du nirvana (rediff.).
0.45 Musique Graffiti.
Sinfonietta, de Britten, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Anne Muller (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid. Kidimot : lessive ; Kid découverte : voyage dans l'espace. Mighty Max ; 14.05 Conan l'aventurier ; 14.55 Moi Renart ; 15.05 20.000 lieues dans l'espace ; 15.35 Highlander.
16.05 Magazine : Méga 6.
Side Pocket, Pocky et Rocky 2, Super Turrican, Moral Kombat 2, Thoor, Wild Guns, The Great Circus Mistery, Descent, lanwnmower Man, Road Rash 3.
16.20 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et 0.40).
Collection de Chantal Thomass et Martine Sitbon.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
La Revanche des moutons.

20.45 Téléfilm : Ange Esperandieu.
Avec Serge Dupire.
Un ancien délinquant, devenu prêtre à Manille, rentre en France à la mort de sa mère. Sa sœur subit l'influence d'un petit truand.
22.20 Téléfilm : Machination diabolique.
De Peter Smith, avec Jeroen Krabbe.
Une riche héritière se marie avec un homme au passé trouble qui l'a aidé à franchir le mur de Berlin, un an avant sa chute.
0.10 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
Espagne ardente et mythique ; 3.25, Le Nil des pharaons ; 4.20, Nature et civilisation (3) ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : La Force des mâles.
De Mary Colwell.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Le Fantôme de ma mère.
De Dave Thomas, avec Jean Stapelton, Geraint Wyn Davies.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
Match de championnat de la NBA.
18.05 Canaille peluche.
Crocs malins.

EN CLAIR JUSQU'À 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Murray Head, Philippine Leroy-Beaulieu.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
Spécial Jean-Paul Belmondo.

21.00 Cinéma : Profil bas. □
Film français de Claude Zidi (1993).
22.45 Magazine : Jour de foot.
Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matches de la 30e journée du championnat de France de D1.
23.30 Flash d'informations.
23.40 Cinéma : Lorenzo. □
Film américain de George Miller (1992, v.o.).
1.50 Musique : Culture hip-hop à New York.
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 L'Aventure polaire (rediff.).
La Conquête des pôles, de Paul-Emile Victor.
15.45 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Shiftings Sands (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps.
L'envol des ptérosaures. 1/13.
Cette nouvelle série propose de faire le point sur les connaissances paléontologiques à travers treize thèmes.
18.30 Le Monde des animaux.
La vie dans les extrêmes : nuits souterraines.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Comment dire je t'aime dans différentes langues : aujourd'hui, un couple à Prague.
19.30 Documentaire : Ours et Morses.
De Georg von Rönn.
20.20 Le Dessous des cartes.
Chronique de Jean-Christophe Victor. Nucléaire (2/2). Etats des lieux.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire.
Présenté par Alexandre Adler. Négociations au sommet (2/3). La fin de la guerre froide, de Thomas Hausner.
21.40 Opéra : Pelléas et Mélisande.
De Claude Debussy, livret de Maurice Maeterlinck, mise en scène de Peter Stein. Avec Neill Archer, Alison Hagley, Donald Maxwell. Peter Massocchi, Chœur et Orchestre du Welsh National Opera, dir. Pierre Boulez. Enregistré au Cardiff New Theater en mars 1992.
0.20 Musique : La Mer.
Trois esquisses symphoniques de Claude Debussy, avec l'Orchestre symphonique du SWF, dir. Esa-Pekka Salonen.
0.45 Documentaire : Chambre 12, hôtel de Suède.
Sur les traces d'*A bout de souffle*, de Claude Ventura et Xavier Villetard (rediff.).
2.05 Rencontre.
Avec Joseph Rovan et Jacob Arjouni (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 17 mars. Invité : Patrick Brion. 21.00 Temps présent. Rediff. de la TSR du 9 mars. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 1er mars. La 100e. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 20.25 ▶ Retour vers l'oubli. De Christophe Naigeon. 21.25 USA... la loi des armes. De Folke Ryden. 22.20 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (4/4). Le Bestiaire des routes. 23.10 L'Ouest, le vrai. De Greg Haffner (58/65). Le Général Crook. 0.00 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon. (1/7). Les Grandes Espérances. 1.00 Les Hommes du pétrole. De Timothy Copestake (6/8). Le Pouvoir aux producteurs (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.50). 19.15 Paris modes (et 20.30, 23.20). 19.45 Archives. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 22.25 Luis Mariano. De Jacques Rouhaud. Ma vie est une opérette. 0.05 Concert : Mr Big. Enregistré au Warfield Theater de San Francisco en 1992 (100 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Dessin animé : Coup de bleudans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Sinatra. 21.05 Série : Star Trek. 21.55 Chronique de mon canapé. 22.00 Série : Seinfeld. 22.25 Série : Les monstres nouveauxsont arrivés. 22.50 T'as pas une idée ? 23.45 Série : Dream On. 0.20 Série : New YorkPolice Blues (45 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : UFO,Alerte dans l'espace (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtessede Charny (50 min).

MCM 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 Rock Legends. Rita Mitsouko. 23.00 X Kulture. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Motors. 23.00 Formule 1. 0.00 Equitation. Coupe du monde. Jumping de Hertogenbosch (Pays-Bas) ligue d'Europe de l'Ouest, 13e manche (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.15 Ça commence à Vera Cruz. ■ Film américain de Don Siegel (1949, N.). 20.30 La Femme de mes rêves. ■ Film américain de Michael Curtiz (1951, N., v.o.). 22.15 Le Bon Dieusans confession. ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1953, N.). 0.05 L'Homme d'Aran. ■■■ Film britannique de Robert J. Flaherty (1934, N., v.o., 75 min).

CINÉ CINÉMAS 18.05 Aloïse. ■■ Film français de Liliane de Kermadec (1974). 20.00 Séquences. 20.30 L'Hommeà la chaussure rouge. □ Film américain de Stan Dragoti (1985). 22.00 Un week-end sur deux. ■ Film français de Nicole Garcia (1989). 23.35 USA 1994 au cinéma. Suspenses et angoisses, Les Grands Films d'amour. 0.25 Le Masque. Film classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jocelyne François (La Femme sans tombe). 19.30 Perspectives scientifiques. L'aérodynamique, de l'architecture aux engins volants. 3. Histoire de voiles. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Cité de la musique : suivez le guide. 3. L'information. 20.30 Tire ta langue. Réthorique et cosmétiques ou le pouvoir des mots sur la peau. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Les nouvelles dramaturgies. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours. Avec Liliane Wouters, écrivain et enseignante. 22.40 Les Nuits magnétiques. Namstalgie, de l'Indochine au Vietnam. 2. Un si grand bouleversement. 0.05 Du jour au lendemain. Michèle Gazier (Nativités). 0.50 Coda. Nuits de printemps. 3. Couleur de miel.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert Donné le 22 février au Musée du Louvre, Boje Skovhus, baryton, Harmut Deutsch, piano : Aus der Jungendzeit (extraits), de Mahler ; Lieder sur des textes de Heine et Eichendorff, de Mendelssohn ; Quatre Lieder, de Zemlinski. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Lieder, de Mendelssohn et Brahms. 22.30 Musique pluriel. Uninterrupted Rests, Rain Tree Sketch, de Takemitsu, Roger Woodward, piano ; Prélude pour clarinette solo, de Penderecki, Aleksander Romanski, clarinette ; Tellur, de Murail, Rafaël Andia, guitare. 23.07 Ainsi la nuit. Duo pour flûte et piano, de Copland, Robert Stallman, flûte, David Buechner, piano ; Quatuor à cordes op. 11, de Barber, par The Chester String Quartet ; Portraits pour piano (extraits), de Thomson, Jacquelyn Helin, piano. 0.00 Jazz vivant. Concert donné le 23 février, au studio Charles-Trénet, par Claude Bolling et le duo de pianos Jean-Paul Amouroux, Jean-Pierre Bertrand ; Concert donné à Cannes, par le Trio Big Joe Duskin.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Bernard Pons (« L'invité de Michèle Cotta »).
France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : ce que proposent les communistes », avec Robert Hue (« Objections »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
MERCREDI 22 MARS 1995

Re et Ro

par Pierre Georges

ELLE EST BIBLIOTHÉCAIRE. Il est bibliothécaire. Elle est de Buffalo, Etats-Unis. Il est du Queensland, Australie. Les bibliothécaires, comme les gendarmes, vont généralement par deux en patrouille intellectuelle. Quand une libraire rencontre un autre libraire, *que se racontent-ils ?* Des histoires de livres ? Pas du tout, des histoires d'amour.

C'est une *love story* du temps, Harlequin sauce Internet. Sortez vos mouchoirs ! Le 19 mars 1994, Charlene, c'est elle, s'ennuie un peu en son d'Youville College. Elle se « logue » sur le système Internet, c'est-à-dire sur l'univers. A peu près comme tous les jours, elle veut faire un brin de conversation. Et comme on trouve tout sur Internet, y compris un réseau pour bibliothécaires au titre alléchant, le « Libref-L », Charlene file à ce rayon. Ce jour-là figure un message qui attire son attention : *« Si les bibliothécaires ont mauvaise réputation, c'est probablement de leur faute. »*

Voilà qui mérite discussion. Charlene lance sa réponse à la mer : *« Tout à fait d'accord. »* Et elle ajoute pour faire bonne mesure qu'elle *« aime beaucoup le hard rock et les Monty Python »*. Ce qui n'a pas grand-chose à voir en l'affaire, mais facilite la conversation. Retour à l'envoyeuse : *« Charlene, tout à fait d'accord avec ce que vous dites sauf pour vos goûts musicaux. Amitiés. Robert. »* Charlene, pour rattraper l'impair : *« Mais j'aime aussi Mozart. »*

Une bibliothécaire qui aime aussi Mozart ne saurait être définitivement négligeable. Robert Boot, c'est lui, en son université du Queensland, décide de poursuivre. Ainsi commencent les plus belles histoires d'amour. Nous autres, élèves au Minitel, savons *cela depuis belle lurette.*

Très vite, Charlene et Robert ne vont plus pouvoir se passer l'un de l'autre. *« Re »*, elle, et *« Ro »*, lui – car en langage informatique, l'abréviation, c'est de l'argent –, ne cessent de dialoguer. Leurs goûts, les couleurs, les bienfaits de la tarte aux pommes, les vertus de la campagne, tout est bon, tout est bien. Le ton monte et les messages se peuplent de petits signes informatiques d'intense satisfaction. Notamment le typique :-) qui est symbole du sourire et de la béatitude câblés.

Le meilleur est à craindre. Effectivement, le 13 avril, du Queensland profond, arrive le message définitif que l'on se fait un plaisir de citer en édition originale : *« Charlene, would you like to be my wife ? Kisses, Robert. »* La réponse fut immédiate : *« Are you crazy ? Kisses, Charlene. »* Ce qui, en langage éternel, signifiait oui.

Robert s'en fut aux Etats-Unis. Ils se marièrent. Et ils eurent de *jolis petits bibliothécaires.* Voilà comment aurait dû se finir l'histoire de ces amours cybernétiques. Hélas ! un ordinateur chasse l'autre.

Ro et Re se marièrent bien. Mais lorsqu'ils voulurent aller en Australie vivre leur passion, l'ordinateur des services d'immigration cracha l'imprimante fatale. Charlene était trop grosse de 12 kilos et souffrait de diabète. Sa venue sur le territoire australien serait donc de nature à entraîner des frais médicaux et à grever les comptes sociaux. Visa refusé. Alors Re et Ro ont tout raconté à la bonne vieille presse du coeur. Formidable, non ?

Nicole Notat prône un nouveau contrat social

La CFDT annonce au cours de son 43e congrès qu'elle n'appellera pas à voter pour un candidat à l'élection présidentielle

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a ouvert le 43e congrès de la confédération, mardi 21 mars à Montpellier, en prônant un nouveau contrat social afin de mettre en oeuvre le *« parti pris de la solidarité »*. D'emblée, Mme Notat est revenue sur les conditions du départ de Jean Kaspar, en octobre 1992, et sur son élection au secrétariat général. Elle a concédé qu'*« il ne s'agit pas là de l'épisode le plus glorieux désormais inscrit dans l'histoire de la CFDT »*, avant de présenter un bilan de bonne santé de sa confédération. Forte d'une progression du nombre d'adhérents de 15,4 % sur les quatre dernières années – 650 000 en 1994 –, Nicole Notat a affirmé, *« sans craindre de [se] tromper »* que sa centrale est *« la première organisation syndicale française »*.

Soulignant que *« le chômage de longue durée, les fractures sociales, lourdes de déstabilisation démocratique, lourdes de souffrances et de menaces pour l'avenir, constituent une guerre sourde et impitoyable, une oppression dont il convient aussi de se libérer »*, Nicole Notat a défini le thème central de ce 43e congrès : *« Le parti pris de la solidarité chevillé au corps »*. Mme Notat a souligné, à propos du libéralisme, qu'il *« est incapable de répondre, à la fois, à la nécessité de la performance économique, aux exigences de la cohésion sociale et d'un monde plus solidaire »*. Affirmant son attachement *« à la défense de la Sécu par la réforme et dans la fidélité à ses valeurs d'origine »* afin d'intégrer *« la défense des personnes privées de contrat de travail »*, elle appelle de ses voeux la construction *« d'un véritable système de prévention et de protection contre le chômage »*.

« OPPORTUNITÉS DE RÉFORMES »

Evoquant la réduction du temps de travail (RTT), la dirigeante CFDT a affirmé qu'*« un verrou a sauté »*, la réunion CNPF-syndicats du 28 février ayant débouché sur l'ouverture d'une négociation le 28 mars. *« C'est maintenant et dans les semaines qui viennent,* a-t-elle ajouté, *que nous avons besoin de créer un rapport de forces qui pèse sur ces négociations »*. Elle a annoncé une prochaine journée d'action nationale, à travers des branches ciblées dans lesquelles des actions seront menées dans 200 ou 300 entreprises.

Mme Notat a plaidé pour une RTT *« massive, diversifiée et créatrice d'emplois et non plus appliquée à doses homéopathiques dans quelques entreprises pilotes »*. Une réduction qui pourrait passer par un encouragement au *« temps partiel choisi »*, pour les hommes comme pour les femmes, ou par la généralisation de *« la cessation progressive d'activité sous forme d'un droit accessible à tous »*. Invitant les chefs d'entreprise à sortir de leur *« résistance idéologique »* ou de leurs *« peurs à innover »*, elle suggère pour financer ces propositions la création d'*« un fonds d'intervention actif pour l'emploi, (...)initié par les partenaires sociaux et destiné à compenser le coût des mesures appliquées, à condition que ces mesures aient une efficacité démontrée sur l'emploi »*.

Sans grande envolée lyrique, Nicole Notat a semblé hésiter entre une vision plutôt comptable de son bilan et la définition de nouvelles ambitions. Elle a ainsi invité les militants à *« lever le nez du guidon »*, jugeant urgent de susciter des *« représentations de l'avenir qui tournent le dos à la résignation et au sauve-qui-peut »*. Mme Notat a souligné son ambition d'*« indiquer les voies des transformations sociales en ciblant les leviers les plus efficaces de notre intervention au quotidien »*, en notant que *« cette période de contrastes et de perplexités recèle des opportunités de changements et de réformes »*. Jugeant la campagne présidentielle *« décevante »*, elle confirme que la CFDT *« n'appellera pas à voter pour tel ou tel candidat »* tout en voulant *« peser »* sur le débat. Pour séduire les militants de la CFDT, Mme Notat mise sur la clarté de ses objectifs. Reste à savoir si les 1 410 délégués se laisseront convaincre.

Alain Beuve-Méry

Lapsus collectif au ministère de l'éducation nationale

AUSSI ARIDE soit-elle, la lecture du *Bulletin officiel* de l'éducation nationale révèle parfois des surprises et, pour tout dire, peut dissimuler quelques perles. En présentant lui-même, le 22 février, les nouveaux programmes de l'école primaire, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, affichait une tranquille assurance et un brin de fierté. Car ces programmes, remaniés et allégés dans un accord parfait avec les *« deux cent mille à trois cent mille instituteurs consultés »*, avaient été discutés et négociés, lus et relus, simplifiés. Bref, c'était « un modèle de concertation » et de bonne gestion d'un dossier délicat.

Le Conseil supérieur de l'éducation, par son vote largement positif du 10 décembre, ne s'y était pas trompé. Ni le Conseil national des programmes présidé par Luc Ferry qui avait donné sa bénédiction. On aurait pu en rester là, tranquille pour au moins dix ans puisque tel est la durée de vie moyenne des « instructions officielles ». Mais si *« clair et simple »* qu'il fût, le texte manquait un peu d'âme. Le ministre décida donc de le peaufiner.

Dans une sorte de prolongement ministériel de son activité de biographe du *« roi libre »*, *Henri IV*, un succès de librairie, François Bayrou se décidait à ajouter quelques grandes figures symboliques, loin de l'abstraction, *« cette malédiction de l'enseignement français »*. Et ses services remirent en route les machines. Alésia et saint Louis, bien sûr, sur lequel François Bayrou a en train un nouveau livre, Henri IV, naturellement, mais aussi Marie Curie, Jules Ferry. Arrivé au XXe siècle, l'année du cinquantenaire imposait que l'on fasse une place de choix à l'année 1945. Ce fut fait, mais légèrement à contre-emploi...

DES DATES HISTORIQUES

« 8 mai 1945 : armistice de la seconde guerre mondiale », peut-on ainsi lire dans le chapitre consacré au XXe siècle. Emoi au sein de l'association des professeurs d'histoire-géographie et de son président d'honneur, Jean Peyrot, professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon. *« La capitulation sans condition de l'Allemagne, le 8 mai 1945, transformée en armistice, ça c'est un scoop »*, dit-il. Coup de fil au cabinet qui se tient coi. Emoi au ministère où l'on cherche, depuis, d'où peut bien provenir une pareille bévue.

Le Conseil national des programmes n'ayant pas été consulté sur la version finale, pas plus que le Conseil supérieur de l'éducation où siègent d'éminents historiens, l'honneur est sauf de ce côté. Les enseignants de terrain consultés par le ministre sont blancs comme neige puisqu'ils n'ont eu droit qu'à une version provisoire où ne figuraient pas les dates fatidiques. Serait-ce alors l'inspection générale ? La direction des écoles qui, traditionnellement, garde la haute main sur la rédaction des programmes du primaire et où siègent également d'éminents historiens ? Un membre du cabinet gagné par la fièvre historique qui sévit rue de Grenelle, auteur de la bévue ? Ou un lapsus collectif ? La direction des écoles agite le drapeau blanc, et promet : *« L'erreur sera rectifiée »*.

Christine Garin

DANS LA PRESSE

L'attentat de Tokyo

YOMIURI SHIMBUN

Cet attentat est un défi à la stabilité de la nation. Cet acte, aussi insensé qu'aveugle, est sans précédent dans l'histoire criminelle de ce pays. Il ne peut avoir été commis que par un groupe de fanatiques dont le seul objectif est de terroriser et de dérouter les esprits (...). Le gouvernement doit impérativement réviser la législation sur les produits toxiques. Il y va de la crédibilité internationale du Japon dans son engagement à respecter la convention sur l'élimination des armes chimiques, qu'il doit ratifier et mettre en application l'année prochaine.

LIBÉRATION

L'attentat de Tokyo a d'ores et déjà pulvérisé un mythe aussi fréquemment admis par les étrangers que par les Japonais eux-mêmes, et dont les autorités nippones aimaient à se flatter : celui de la sécurité de l'archipel. Le séisme de Kobé, en janvier, avait déjà jeté bas le mythe de la supériorité technologique nippone. Il est manifeste depuis hier que la seconde puissance industrielle du monde, le pays vanté comme *« le mieux organisé et le plus sûr »*, n'est pas un archipel protégé des secousses qui ébranlent le reste de la planète.

Patrick Sabatier

LE FIGARO

Même à l'ère des satellites, un véritable contrôle des unités de fabrication d'armes chimiques reste quasi impossible. (...) Les pays occidentaux restent dans l'ignorance totale des activités en la matière de plusieurs pays « sensibles », parmi lesquels figure au premier rang la Libye. Celle-ci possède au moins deux usines suspectes, et a pratiqué à plusieurs reprises par le passé le chantage à l'attentat chimique contre l'Occident.

Jean-Paul Croizé

LA CHAINE INFO (LCI)

Ne nous leurrons pas. Ce qui s'est passé hier dans la capitale nippone peut advenir demain à New York ou à Londres. Ce n'est point science-fiction. L'actualité cible aujourd'hui notre attention sur l'usage que des détraqués ont fait d'un gaz toxique. Mais qui peut exclure qu'un fou pollue un jour les eaux d'une capitale (...) ou désorganise le fonctionnement d'un pays au moyen d'un virus informatique, sans parler de la banalisation et de la circulation mal contrôlée de matériaux radioactifs.

Pierre-Luc Séguillon

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 21 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	---	---	−18,21
Honk Kong Index	8594,43	+0,70	+4,92

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/03	Var. en % 17/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1811,57	+1,27	−3,70
Londres FT 100	3124,20	+1,13	+1,91
Zurich	1198,57	+0,73	−3,36
Milan MIB 30	934	−0,32	−8,87
Francfort Dax 30	1991,75	−0,67	−5,45
Bruxelles	1317,89	+0,40	−5,16
Suisse SBS	981,23	+0,61	−5,48
Madrid Ibex 35	---	---	−6,23
Amsterdam CBS	268,40	+0,45	−3,45

DEMAIN dans « Le Monde »

MIKE TYSON, TROIS ANS K.-O. DEBOUT : condamné pour viol, l'ancien champion du monde de boxe catégorie poids lourds sort de prison le 25 mars. Il a vingt-neuf ans. A l'ombre, il a lu Voltaire. A la lumière, nul ne sait de quoi il aura l'air.

Tirage du Monde daté mardi 21 mars : 536 829 exemplaires

Salman Rushdie a rencontré MM. Balladur, Chirac et Jospin

EN PLEINE CAMPAGNE électorale, l'écrivain britannique Salman Rushdie a rencontré à Paris, lundi 20 mars, le premier ministre Edouard Balladur, les ministres des affaires étrangères et de la culture, Alain Juppé et Jacques Toubon, ainsi que deux candidats à l'élection présidentielle, Lionel Jospin et Jacques Chirac. A chacun, l'auteur des *Versets sataniques*, condamné à mort par l'ayatollah Khomeiny le 14 février 1989, a exposé une stratégie susceptible, selon lui, d'*« ouvrir la voie vers une solution »*.

Ainsi a-t-il révélé le contenu d'une déclaration signée à Copenhague, le 10 février, par l'ambassadeur d'Iran au Danemark, qui indique notamment que *« le gouvernement iranien n'enverra personne tuer Salman Rushdie »*, que *« les relations de l'Iran avec les autres pays sont fondées sur le droit international et la non-ingérence »*, et que Téhéran *« condamne le terrorisme sous toutes ses formes »*. Du coup, Salman Rushdie a proposé que *« tous les ministres des affaires étrangères demandent le même engagement aux ambassadeurs d'Iran, dans les quatorze autres pays de l'Union européenne »*.

Lors de la conférence de presse qui a clôturé son séjour, Salman Rushdie s'est félicité de la promesse d'Alain Juppé de *« soulever cette question lors d'une prochaine rencontre du conseil des ministres des affaires étrangères »* (le 10 avril à Bruxelles). Après avoir dénoncé le *« cynisme »* de l'indécision des Etats occidentaux, lors de son arrivée, c'est donc un homme apparemment détendu et plutôt optimiste qui s'apprêtait, lundi soir, à quitter la France, pour disparaître à nouveau dans quelque cachette secrète, de l'autre côté de la Manche.

Fl. N.



هكذا من الاهمال

Le Monde

INITIATIVES

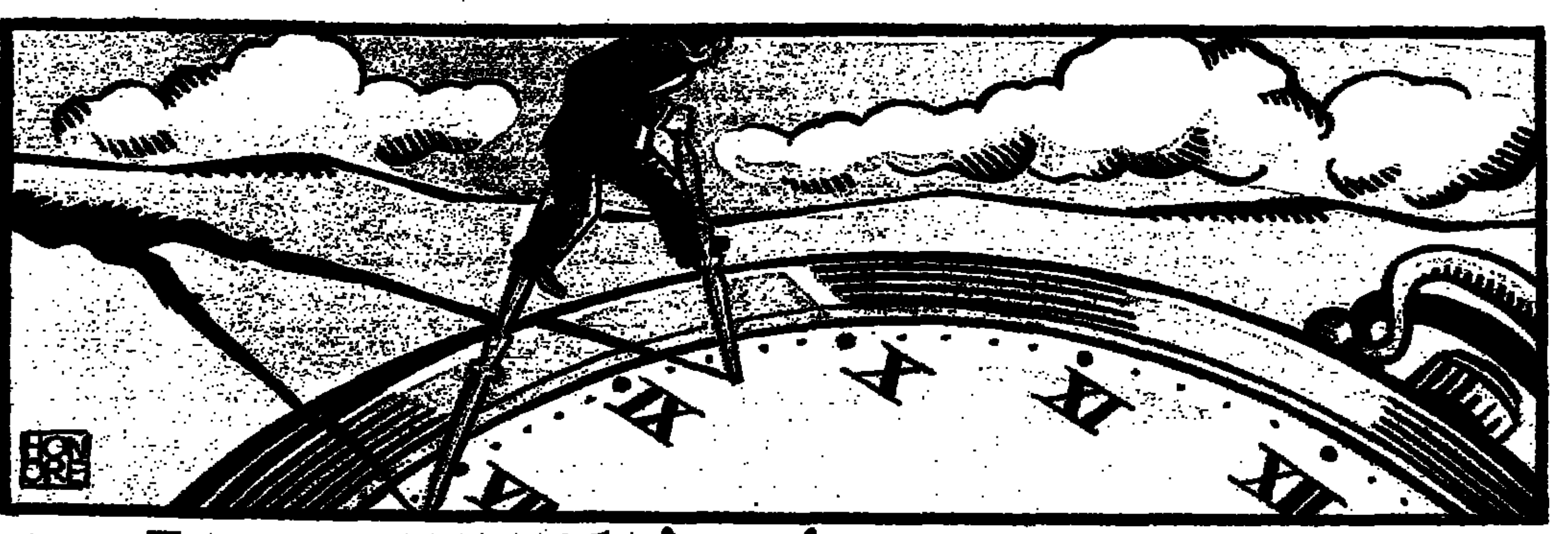


Illustration : HONORÉ

Le travail à réinventer

Pour une fois, l'utopie et la nécessité se rejoignent

IL y a quelques mois, la fédération CFDT de la métallurgie (FGMM) a réalisé une enquête de terrain sur le temps de travail et sa réduction en interrogeant les salariés à la base. Depuis le mois de janvier, à la suite d'une décision prise par son bureau national en septembre 1994, la CFDT dans son ensemble s'est lancée dans une vaste opération qui la mobilisera jusqu'en 1996. L'objectif ? Sous le titre « Le travail en questions », se mettre à l'écoute des mutations de l'emploi, telles qu'elles sont perçues au quotidien.

A un moment où l'on peut reprocher aux organisations syndicales de perdre le contact avec les réalités, les motivations prosaïques d'une telle initiative n'échapperont à personne. Il s'agit de coller à nouveau aux aspirations et, au passage, d'obliger – *d'amener* – des *délégués* transformés en responsables institutionnels à renouer avec l'activité militante. Autrement dit, d'entreprendre une campagne de resyndicalisation.

Mais il y a davantage. Enfin, pourrait-on s'exclamer, un syndicat prend conscience que le monde du travail est en train de changer et qu'il est peut-être temps d'adapter ses pratiques à la nouvelle donne. Mieux, la CFDT postule sur les bouleversements en cours du travail, de ses formes comme de son contenu. Plutôt que d'adopter une attitude négative qui l'amènerait comme d'autres à condamner une régression sociale, elle préfère regarder comment elle pourrait inscrire sa marque.

Sur un autre registre, concordant, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) a lancé une sonde qui n'est pas passée inaperçue. Evoquée dans le rapport d'Alain Minc, homologuée par les instances de cette fédération patronale puis expliquée dans l'un de ses bulletins internes, l'idée du *« travail différencié »* constitue, au-delà de ses aspects techniques, une tentative de réponse à l'évolution de l'emploi. En préconisant la suppression de la référence à la durée légale de 39 heures hebdomadaires, pour lui substituer une contractualisation individuelle *« librement »* débattue de gré à gré en fonction de la demande existante de temps de travail, elle ne tend pas seulement à remplacer la notion de contrat collectif par celle de contrat commercial. Elle s'aventure aussi à définir un autre rapport au travail et, pourquoi pas, à imaginer les prémices d'une remise en cause de ce qui détermine le salariat au sens traditionnel.

Tandis que ces signaux s'allument, il est frappant de constater combien d'autres acteurs *« restent en dedans de la main »*. Les cabinets de consultants spécialisés dans la gestion sociale pressentent bien l'existence de tels sujets mais ils ne sont guère qu'une petite dizaine à essayer de proposer des réponses. Et encore le font-ils avec des méthodes le plus souvent traditionnelles, qui privilégient les nouvelles formes d'organisation du travail, parce que, jugent-ils, une approche plus complète serait *« trop sociétale »*. Pour la même raison, ils font d'ailleurs observer que la demande des entreprises est faible, les employeurs étant sûrement gênés par les implications extérieures à leur champ de responsabilité.

Mais l'attitude la plus surprenante reste celle des politiques en général qui, face à des enjeux aussi décisifs, semblent avoir tous décidé de n'en point parler ou de camper sur des concepts dépassés tels que le plein emploi. Pour des raisons historiques, le PCF ne veut pas démordre d'un objectif du travail stable, devenu irréaliste parce qu'inaccessible, alors que Karl Marx condamnait le salariat comme une forme d'exploitation. Valéry Giscard d'Estaing qualifie de *« défaitistes »* ceux qui renoncent à reconstruire de fait le monde d'avant le premier choc pétrolier. Et ainsi de suite, si l'on excepte Alain Madelin, qui cherche une solution du côté de l'entreprise individuelle, qui peut charrier le pire comme le meilleur, ou Philippe Séguin, parti explorer les contours de la pleine activité. Or il faudra bien un jour se saisir de ces thèmes, sauf à voir la société évoluer sans que les décisions publiques aient pesé sur son organisation maîtrisée.

Bernard Brunhes, qui n'a rien d'un révolutionnaire ou d'un utopiste, se désespère de cette situation et, pour reprendre une expression maintenant commune, considère que les échéances à venir ne se réaliseront pas *« sans fracture ni sans facture »*. Impatient, au vu de ces enjeux ignorés, il estime que les fondements du contrat social sont d'ores et déjà ébranlés et que le temps est venu de réinventer le travail. Le salariat classique n'étant plus qu'un *« songe »*, il faut chercher ailleurs les solutions pour tenir compte du développement des services qui déterminent des rapports de personne à personne et de l'irréversible *« éclatement »* de l'entreprise qui se nourrira du travail indépendant. Pour l'insertion et l'emploi, il commence également à envisager une *« société de développement solidaire »* qui le rapproche de Jean-Louis Laville. Lequel milite pour ce qu'il appelle une *« économie solidaire »* en émergence qui restituerait du lien social et réhabiliterait l'utilité sociale d'activités essentielles à la vie communautaire. L'un et l'autre, à quelques nuances près, imaginent une *« hybridation »* pour faire éclore ces nouveaux espaces en mélangeant du public et du privé, y compris, pourquoi pas, au sein de sociétés d'économie mixte.

Et voilà que ces recherches redonnent du lustre aux efforts de précurseurs tels que Jacques Robin et André Gorz, dont on pouvait croire qu'ils prêchaient dans le désert. Leurs thèses, anciennes maintenant, sont plus que jamais d'actualité, qui prononcent l'effondrement de *« l'utopie »* de la société industrielle et fondent un nouveau projet de civilisation. Parvenus à la conclusion que le travail, devenu denrée rare, n'est plus le temps dominant, ils espèrent un autre équilibre où le temps ne serait pas vide, mais plein d'une citoyenneté active, riche de sens.

Rêve ? Alors que certains vivent comme un cauchemar la remise en cause du salariat traditionnel et du travail, ils donnent, eux, des raisons de croire en l'avenir. Et, après tout, il vaut mieux retenir cette hypothèse que celle induite par le mutisme ambiant, où la mutation s'accompagnerait de renoncements subis.

Alain Lebaube

DOSSIER ● Le travail à réinventer

Un nouveau marché ?

Les consultants sont peu sollicités sur les formes d'organisation du travail

LES nouvelles formes d'organisation du travail intéressent-elles les organismes conseils ? En clair, le débat actuel autour de cette mutation constitue-t-il un nouveau marché pour le conseil, lequel a lui même vécu de profondes transformations ces trois dernières années (*Le Monde Initiatives* du 1er mars) ? Force est de constater que la demande comme l'offre restent faibles en ce domaine bien que la loi quinquennale sur l'emploi de 1993 ait multiplié les dispositions particulières, notamment pour ce qui concerne le temps partiel.

Une dizaine de cabinets, au grand maximum, pratiquent aujourd'hui une démarche volontariste de préconisation en direction des entreprises. *« Sur ce créneau, nous avons peu de concurrents*, reconnaît Michel Garcin, directeur de RDE. *D'une manière générale, la demande est faible. Lorsqu'elle existe, elle est floue. Et une demande concernant le temps partiel ne se traite pas de la même manière qu'une réflexion sur le travail à domicile. Nous sommes dans une phase d'amorçage. D'autre part, certains de ces thèmes sont actuellement en cours de négociation au niveau de la branche ou de l'entreprise. »* *« Il n'est pas simple de réinventer une organisation qui laisse place, par exemple, au temps partiel »*, souligne de son côté Jean-François Carerra, du cabinet Algoe. Pour ce consultant, en effet, si le discours ambiant est largement ouvert sur les nouvelles formes d'organisation du travail, les résultats sont encore peu tangibles. Il faut, selon lui, compter avec la résistance que manifeste le management, qui craint de voir *« casser ses habitudes »*. Paradoxalement, en effet, le management, dont la vocation est pourtant d'anticiper les tendances, manifeste une résistance au changement. A ce qui lui apparaît comme étant, *in fine*, un projet *« sociétal »*. De nombreux directeurs de ressources humaines sont pourtant conscients des enjeux futurs, lesquels peuvent dépasser en effet la sphère de l'entreprise. Mais ceux-ci se voient le plus souvent contrés par les directions générales pour lesquelles la démarche gestionnaire – davantage valorisante – est la préoccupation essentielle. Enfin, pour le consultant d'Algoe, *« les entreprises ont sur ces questions une attitude individualiste alors que le problème soulevé est largement d'ordre collectif »*. Conclusion de Jean-François Carerra : *« Le sujet passionne encore peu, même si on en parle beaucoup. »*

REGISTRES

« L'aménagement du temps de travail redevient à la mode après un long silence », constate pour sa part Dominique Thierry, vice-président de Développement et Emploi, organisme qu'il a créé en 1981. Il se souvient avoir été sollicité à l'époque sur les questions de flexibilité interne, alors que le mot n'existait pas, par une bonne cinquantaine d'entreprises. Aujourd'hui, l'appui de Développement et Emploi est de nouveau requis par quelques entreprises industrielles. Et, pour l'heure, l'essentiel de l'approche de cet organisme consiste surtout à convaincre les directions que l'aménagement du temps est chose complexe à mettre en place. *« Le processus comporte une dimension organisationnelle, une négociation sociale, une communication individuelle*, observe Dominique Thierry. *L'organisme conseil doit en conséquence être capable d'appréhender ces trois registres. Force est de reconnaître que peu de cabinets sont susceptibles de pouvoir le faire »*.

Complexité de la tâche, qui comprend aussi un important volet sociologique, culturel et psychologique, manque de définition de celle-ci et faiblesse de la demande font que les cabinets accompagnent encore peu les entreprises dans leur réflexion, si toutefois elles y réfléchissent vraiment. Ainsi que le fait remarquer un consultant de la CEGOS, *« les nouvelles formes d'organisation du travail soulèvent des problèmes inédits comme chaque fois que se dessine une évolution »*. Ce sont donc les juristes d'entreprise qui, pour l'heure, ont du pain sur la planche. Serait-il devenu urgent d'attendre ? Et Jean-François Carerra d'affirmer : *« Il n'est pas exclu que ce soient les salariés eux-mêmes qui, le temps venu, fassent la demande de changement. »*

Jean Menanteau

Rêves de salariés

Une certaine usure, aller voir ailleurs... : ils sont nombreux à la recherche de « sens »

DE son travail, elle dit qu'il est intéressant intellectuellement, bien payé, et qu'il se situe à un bon niveau de responsabilité. Pourtant, Geneviève, trente-cinq ans, dont douze dans cette entreprise de l'agroalimentaire, rêve d'autre chose. *« Je connais un peu trop les rouages de la maison. Je peux anticiper sur les décisions. Cela freine l'enthousiasme. »* Son parcours, elle le reconnaît, a été des plus variés : elle a occupé différents postes (marketing et commercial) et travaillé à Paris et en province. Aujourd'hui pourtant, le cœur n'y est plus. *« En ce moment, il y a des bouleversements dans l'entreprise. Et même si je ne suis pas menacée, je vis dans un état de stress permanent. Car, qui dit remaniement dit lutte entre les services, entre les personnes. Ce n'est pas très sain. Les relations humaines se sont détériorées. »* Mais il n'y a pas que cela. Vendre un *« produit »* alimentaire commence à lui peser. Ce travail n'a plus de *« sens »* pour elle. *« J'ai une énergie qui pourrait être dépensée à faire quelque chose de plus social, de plus bénéfique pour la société : participer à la construction de la vie au travers d'une association humanitaire ou en travaillant avec les mairies. »* Le faire en bénévolat ? Difficile, les journées sont déjà longues entre le travail, les enfants et les responsabilités au sein d'une association de parents d'élèves. Depuis longtemps, l'idée de changer de milieu la poursuit.

Chaque fois que les relations se dégradent au boulot, cette envie d'autre chose resurgit comme un serpent de mer. Elle envisage alors de créer sa propre boîte avec quelqu'un qui partagerait la même vision de l'engagement professionnel. *« J'ai envie de me battre pour mon salaire, de me donner à fond tout en étant sûre d'avoir un retour sur investissement professionnel. Mais je veux également préserver un équilibre entre ma vie professionnelle, ma famille et les loisirs. »* Il ne sera pas facile de concilier le tout, elle en est bien consciente. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Geneviève n'est pas encore passée à l'acte... Quitter le statut de salarié, ce n'est pas évident, surtout lorsque l'on a un conjoint qui travaille en indépendant. *« Pour lui, avec mon salaire, je représente un peu la sécurité. Si je me lance et que cela se passe mal, je risque de le stresser. Si c'est pour en arriver au divorce dans deux ans, le jeu n'en vaut pas la chandelle. C'est un autre facteur à prendre en compte. »*

DISPENSE

Créer son entreprise, Denis y pensait depuis quelques années. Comme une expérience qu'il aimerait bien tenter à un moment ou à un autre de son existence. Avec deux collègues, il avait *« commencé à gamberger »*. Mais il fallait résoudre les difficultés liées au financement, à l'idée et au temps... Et puis, l'opportunité s'est présentée. Ils profitent alors d'un plan social au sein de l'entreprise d'informatique qui les employait tous les trois et qui proposait d'aider les salariés le souhaitant à créer leur propre structure. *« J'avais quinze ans d'entreprise, une certaine usure, l'envie d'aller voir ailleurs. Mais il n'est pas facile de s'adapter à une autre culture d'entreprise, surtout après être passé dans une boîte aussi marquée culturellement que celle-ci. »* Les facilités offertes par l'entreprise étaient vraiment tentantes, et Denis et ses partenaires demandèrent à bénéficier de *« la dispense de travail pour reclassement »*. Cette mesure permet aux candidats au départ de consacrer toute leur énergie à la recherche d'un travail ou à l'élaboration d'un projet. Pendant un an maximum, les cadres, payés à 60 % de leur salaire, préparent leur projet avec l'aide d'un cabinet extérieur. *« Mes indemnités vont me permettre d'investir dans mon entreprise et de tenir un an »*, calcule Denis. *« Ce qui m'intéresse, c'est de sortir des sentiers battus, de pouvoir réagir très vite quand on a une idée. Dans les grandes entreprises, on passe beaucoup de temps à essayer de convaincre un grand nombre de personnes de la justesse de ses choix. Je ne veux plus m'abriter derrière une organisation-cocon. Et puis, la prise de risque, c'est sympa. Cela évite de s'encroûter. »* Le danger, il en est conscient, est de se faire *« bouffer »* par sa boîte. *« On est prêt à consacrer beaucoup de temps et d'énergie pendant un certain temps, puis à s'organiser pour recruter. A la limite, on aurait plus envie de se rétribuer en loisirs qu'en argent. S'il faut travailler jour et nuit, y compris le week-end, on s'arrêtera avant. »* Son objectif : *« Se faire plaisir, aborder des domaines différents, amener l'entreprise à un bon niveau de performance, sinon on ne peut pas tenir. Mais au fond, l'argent, ce n'est pas la finalité. »*

Les appels aux départs volontaires dans les entreprises semblent susciter de plus en plus de vocations entrepreneuriales. Ainsi, relate Eric Beaudouin, directeur du cabinet d'outplacement MOA, dans une banque, sur les mille candidats au départ, un peu plus de huit cents ont évoqué la possibilité de créer leur activité et la moitié d'entre eux sont passés à l'acte. Un pourcentage énorme.

Ce choix de quitter l'entreprise et de créer sa propre structure peut s'expliquer par une envie légitime de devenir son propre patron, mais aussi par une certaine défiance à l'égard de son employeur, par un besoin de prendre son destin en main dans une conjoncture morose (partir dans de bonnes conditions avant de se faire virer comme un malpropre) et par une perception assez réaliste du marché du travail (comme je n'ai pratiquement aucune chance, dans le contexte actuel, de retrouver un emploi salarié, autant créer mon propre emploi). *« Ce qui est frappant*, relève Eric Beaudouin, *outre la proportion des personnes intéressées par la création ou la reprise d'entreprise, c'est leur motivation. Il s'agissait pour ces gens de créer un emploi pour eux-mêmes, mais aussi, et cela est nouveau, pour leurs propres enfants. »* Une sacrée défiance à l'égard du marché du travail...

Catherine Leroy

Avoir raison trop tôt

Les précurseurs du « temps libre » ont longtemps prêché dans le désert

ILS s'expriment indépendamment *« de tout support institutionnel et financier »*. Le prochain numéro spécial de la revue bimestrielle *Transversales science culture* (1) le prouve encore, si nécessaire. Au sommaire, un thème précis : « L'alternative » qui souligne, entre autres, les différentes fractures qu'affronte aujourd'hui la société. Et parmi elles, celle liée au travail : *« La mutation technologique informationnelle permet un formidable accroissement de production de biens et de services et une formidable diminution du labeur humain, ce qui met en cause la fonction et la valeur de matrice du lien social que fait le travail »*, lit-on dans l'éditorial. André Gorz et Jacques Robin, deux des auteurs les plus emblématiques de la démarche, y réfléchissent depuis plus de vingt ans. Le débat est lancé qui va jusqu'à la remise en cause *« de l'économie capitaliste qui ne peut plus maîtriser les logiques productivistes et mercantiles ni se mettre au service des hommes. »* Les mots sont pesés, l'analyse argumentée.

En 1980, André Gorz publie *Adieux au prolétariat*, suivi en 1988 de *Métamorphoses du travail, quête du sens* où il souligne *« que la crise est de fait autrement fondamentale qu'une crise économique et de société. C'est l'utopie sur laquelle les sociétés industrielles vivaient depuis deux siècles qui s'effondre »*. Jacques Robin, docteur en médecine, ancien industriel, aujourd'hui sociologue et directeur de *Transversales science culture* défend également cette thèse, réfutant le thème de « Troisième révolution industrielle » mis en avant, à tort selon lui, par un certain nombre d'économistes. Lui préfère réfléchir à *« un nouveau projet de civilisation »*.

A la fin des années 70, seul un cercle restreint d'intellectuels les écoutent. Longtemps, ils prêchent dans le désert. Ils voyagent, s'intéressent aux évolutions en cours aux Etats-Unis et au Japon, et soulignent dans leurs ouvrages respectifs que le travail perd de sa centralité, qu'il ne peut plus être le temps dominant. André Gorz évoque *« la société du temps libéré »*. Jacques Robin parle de *« temps libre »*. Tous deux le disent et le répètent : il faut cesser d'admettre que le travail est la source majeure de la cohésion sociale et que la croissance est un remède miracle.

CRÉATIVITÉ

« L'activité, argumente Jacques Robin, *doit se substituer progressivement au travail. Le vrai problème est de gérer le temps choisi, qui ne doit pas être un temps vide, un temps passé à regarder la télévision par exemple. La créativité qui est en chacun de nous doit s'exprimer et une solidarité sociale s'instaurer. »* *« Cette mutation*, poursuit André Gorz, *sera possible si nous concédons à ces nouvelles activités (associatives, éducatives, culturelles, etc.) les mêmes droits et pouvoirs que ceux octroyés aux formes classiques d'emploi qui ont servi de modèles jusqu'à maintenant. »*

Décidés à tenir un discours de vérité, les deux hommes reconnaissent qu'il s'agit aussi d'une réalité vertigineuse que les hommes politiques ont souvent du mal à appréhender. Ils ne s'étonnent donc pas d'avoir été aussi peu écoutés. *« Il y avait une sorte de tabou*, estime André Gorz. *La priorité affichée dans les années 70 visait plutôt à rattraper l'Allemagne en termes de productivité et de performance. Le reste n'intéressait guère. »* Les politiques peuvent peut-être rattraper le temps perdu. Jacques Robin et André Gorz savent que les mentalités vont évoluer lentement et que la transition sera longue : *« de l'ordre d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années »*. Paroles d'experts.

Marie-Béatrice Baudet

Une place dans la vie sociale

Le retour illusoire au salariat classique

LES mesures ponctuelles pour lutter contre le chômage ne seraient-elles que pansements sur une jambe en bois ? Certains jours, Bernard Brunhes en convient, *« découragé »* par les singulières *« myopies »* des débats et la *« prudence »* abyssale des politiques. Mais cet ancien haut fonctionnaire, spécialiste des questions économiques, patron d'un cabinet de management des ressources humaines et d'études des problèmes sociaux (devenu aujourd'hui le groupe Bernard-Brunhes), n'en continue pas moins de marteler ses analyses : le chômage a atteint un niveau tel que les fondements même du contrat social s'en trouvent ébranlés. Il faut carrément *« réinventer le travail »*.

« L'activité économique qui se développe actuellement, explique-t-il, *est extraordinairement différente de celle des années 1950 à 1970. Tout ce sur quoi nous vivons – un certain type de code du travail, de syndicalisme, d'encadrement et de formation – s'est construit dans le contexte des grandes usines tayloriennes. Et voilà que l'emploi se déplace vers de petites entreprises de services. Les grandes sociétés elles-mêmes éclatent, se fragmentent, y compris les " usines à services " que sont les banques, les assurances ou les grands services administratifs. »* Et, souligne-t-il, *« cela n'est pas dû au hasard »*. Les nouvelles technologies, l'éclatement des marchés (du fait d'une demande qui se diversifie sans cesse davantage), la pression de la concurrence et un certain désir chez les individus d'être moins enrégimentés : tout se conjugue pour imposer un façon différente de travailler.

D'autre part, *« les études récentes aboutissent à la même conclusion : les seuls emplois qui se développeront d'ici vingt ans seront centrés sur la relation de personne à personne – du commercial au psychosocial, de la santé à la sécurité – tout domaine où l'on n'a rien à faire des horaires rigides de l'entreprise taylorienne, mais qui réclament au contraire souplesse et adaptation. »* On pourrait multiplier les constats de ce type, qui conduisent tous à la même conclusion : le retour au salariat « classique » est un mirage. Mais cette mise en garde n'est pas à sens unique. *« Gardez-vous à droite !... Gardez-vous à gauche !... »*, semble dire Bernard Brunhes. Il faut certes assouplir et analyser le code du travail pour l'adapter aux formes nouvelles de vie économique. Mais le libéralisme sans frein est ravageur : *« N'oubliez pas qu'en Angleterre comme aux Etats-Unis des millions de personnes sont au-dessous du seuil de pauvreté tout en travaillant à temps plein ! Il faut élaborer un véritable programme pour le travail indépendant, des contrats de travail d'un type nouveau. »* C'est d'autant plus indispensable que le nouvel univers économique *« exclut ceux qui ne lui conviennent pas »*, par nature et indépendamment du chômage, au nom de la productivité, de la qualité et de la réduction des coûts. Le code du travail pourrait être reconstruit autour de quelques règles essentielles : il instaurerait la souplesse tout en posant des verrous pour empêcher les maîtres du jeu économique d'en abuser et il laisserait le soin aux partenaires sociaux de préciser les règles en fonction de chaque situation. Mais dire cela, ce n'est guère qu'exprimer un vœu pieux : *« Pour jouer ce rôle, les syndicats devront se renforcer et s'unir. D'ici là, je suis très inquiet. »*

DÉSIR

Economiste devenu sociologue (1), Jean-louis Laville a en commun avec Bernard Brunhes de refuser de considérer le niveau actuel du chômage comme le simple fruit d'une crise momentanée. Il en appelle à plus de lucidité : *« Quand cessera-t-on de se comporter comme si l'on ne voulait pas désespérer Billancourt, alors que Billancourt n'existe plus ? »* Tous deux également considèrent comme absolument nécessaire la réduction du temps de travail. Mais l'intérêt de Jean-Louis Laville se porte plus particulièrement sur l'effet des réalités économiques nouvelles : *« Nous vivons une crise de l'intégration par l'emploi salarié. Chômage et exclusion n'en sont que des révélateurs »*, assène-t-il. Pendant des décennies, le salariat a structuré la vie individuelle, comme la société dans son ensemble. Du coup, son reflux actuel est synonyme de désintégration d'un monde.

S'il est incontournable de développer des *« activités »* nouvelles, il faut donc qu'elles aussi aient une capacité intégratrice. Or on a choisi jusqu'ici de le faire sous une forme *« émiettée »* de l'emploi domestique individuel ou dans le cadre de sous-statut, comme les travaux d'utilité collective (TUC) et les contrats emploi-solidarité (CES) : *« Des impasses ! »* La solution est à chercher ailleurs, dans l'étude attentive – trop négligée par les théoriciens en chambre des services de l'avenir – de ce que d'innombrables groupes locaux élaborent depuis quelques années : des structures, d'apparence utopique, mais que l'on retrouve dans l'ensemble du monde occidental. De véritables emplois salariés (normalement payés et protégés) s'y juxtaposent à une part de bénévolat, qui a le double intérêt de souligner l'utilité sociale de l'activité réalisée et d'en abaisser le coût. Des personnes d'expérience, que le travail « classique » a rejetées, et des jeunes en quête d'une première initiation s'y mêlent à des profesionnels qualifiés.

La grande force de telles initiatives vient de ce qu'elles sont portées par le désir, la volonté de trouver, ou de retrouver, une place dans la vie sociale à travers une activité qui a un sens. Même si leur nouveauté déconcerte, *« il est temps de les prendre au sérieux et de construire les politiques qui leur permettront de se développer »*.

Marie-Claude Betbeder

هكذا من الاصل

Prudence politique

Le plus souvent, la prudence est de règle, et le salariat reste la référence de base

Y penser toujours, n'en parler jamais... A lire la plupart des programmes des candidats à l'élection présidentielle, le travail salarié reste la référence obligée des grandes familles politiques. Certes, depuis le temps que les gouvernements échouent à ralentir la progression du chômage, bien peu osent encore évoquer ouvertement ce que cette adhésion indéfectible au salariat implique en terme de promesse de retour au plein-emploi...

Faisant partie de ces rares exceptions à aller jusqu'au bout de leur raisonnement, le Parti communiste continue imperturbablement à plaider en faveur de *« la transformation des « contrats aidés » en emplois stables, normalement rémunérés »*. Mais au détriment de toute crédibilité économique... De l'autre côté de l'échiquier politique, Valéry Giscard d'Estaing assume lui aussi ses responsabilités en affirmant haut et clair que *« l'enjeu dominant »* d'ici à l'an 2000*« devrait être le retour au plein-emploi »*. Dans son dernier ouvrage intitulé *Dans cinq ans, l'an 2000*, l'ancien président de la République estime que l'accomplissement de *« cet objectif stratégique »* relève avant tout d'*« une affaire d'organisation et de volonté »*. Et de qualifier de *« défaitistes »* tous ceux qui se contentent de promettre qu'ils *« essaieront de diminuer le nombre de chômeurs »*.

ASPIRATION

Reste que, pour l'ancien président de la République comme pour la majeure partie de la classe politique, les solutions avancées pour lutter contre le chômage se limitent toujours et encore à une redistribution du travail – sous-entendu, des salariés – en direction de ceux qui n'en ont pas. Seules les dynamiques sur lesquelles s'appuie cette répartition de l'existant diffèrent. D'un côté, Valéry Giscard d'Estaing et Edouard Balladur jouent sur l'intérêt supposé des entreprises pour des formules de recrutement de moins en moins onéreuses : contrats subventionnés par les pouvoirs publics, transferts de charges patronales aux contribuables. Au nom des socialistes et des écologistes, Lionel Jospin et Dominique Voynet préfèrent miser sur l'aspiration naturelle des salariés au temps libre.

Dans ce concert unanime, rares sont donc les voix à faire entendre une musique différente. C'est assurément le cas d'Alain Madelin qui, en fidèle de l'idéologie libérale, prêche en faveur d'une société où chaque citoyen serait son propre maître. Promoteur de la loi du 11 février 1994 relative aux entrepreneurs individuels, le ministre des entreprises a d'ores et déjà mis en application ce principe en présumant que les liens unissant des travailleurs indépendants à des donneurs d'ordre, s'apparentaient désormais à des *« relations commerciales »* et non plus à des relations d'employeurs-salariés.

Sans nul doute, le plus novateur en ce domaine au sein de la classe politique, reste Philippe Séguin, partisan comme Alain Madelin, de Jacques Chirac : *« Ce qui est mort, ce n'est pas le travail, mais bien le plein-emploi. (...) C'est pourquoi il nous faut l'abandonner pour tendre vers la pleine activité, c'est-à-dire à la situation où chacun trouve une place dans la société »*, affirmait ainsi, en septembre 1993, le président de l'Assemblée nationale, à la tribune du congrès national de la Coordination des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi. Avant de parvenir à ces conclusions, Philippe Séguin observe que *« l'absence d'activité détruit, en réalité, l'identité sociale et jusqu'à la personnalité de ceux qu'elle frappe »*. *« C'est un cancer qui s'attaque à toutes les cellules de la société, de la famille à la région et de l'entreprise à la ville »*. A contrario, *« le travail et, plus généralement, l'utilité sociale demeurent le fondement du statut et de la dignité dans les sociétés modernes »*. C'est aussi le meilleur moyen de préserver la citoyenneté des exclus et donc les fondements de notre démocratie.

Pour réussir ce « pari de l'insertion », Philippe Séguin mise sur les *« gisements d'activité inexploités par les entreprises »*, par manque de rentabilité, dans le secteur des services aux personnes et aux sociétés : *« Ce sont là des besoins réels auxquels il peut être répondu par la création d'une offre que le marché ne fait pas le plus souvent émerger de manière spontanée... »*

Valérie Devillechabrolle

Précision. A la suite de notre dossier consacré au *« retour des consultants »* (« Initiatives » du 1er mars), M. Bertram A. Durand, directeur du cabinet CNPG Conseil, nous prie de préciser que le cabinet a été créé en 1966 et a opéré dans le secteur du conseil en ressources humaines depuis cette date.
En 1986, précise-t-il, *« à la demande de certains consultants souhaitant bénéficier d'un stock option, une filiale a été créée sous le nom de CNPG Ressources humaines S. A. En décembre 1992, au plus fort de la crise, j'ai décidé d'arrêter cette structure déstabilisée par des consultants succombant à la morosité ambiante »*.
Depuis, CNPG Conseil a repris une activité d'*outplacement*.

Dossier (suite)

Syndicat en chantier

La CFDT a décidé de lancer une vaste enquête auprès des salariés sur les mutations en cours dans le monde du travail

AMÉNAGEMENT ou réduction du temps de travail, flexibilité interne ou externe, autonomie et mobilité *accrue des salariés, contrat de travail* ou contrat commercial, développement de la *sous-traitance*, précarité et exclusion, etc. En vingt ans de crise, le monde du travail a connu de sévères remises en cause. Les prévisions d'une France où le salariat occuperait près de 100 % de la population active sont remisées aux oubliettes. Les pénibilités ne disparaissent pas, elles *changent* de nature. C'est pour prendre en compte l'ampleur de *ces mutations que la CFDT a engagé* une enquête « Le Travail en *questions* ». *La décision a été prise* par le bureau national de la CFDT en septembre 1994 et le coup d'envoi a été lancé en janvier.

Il ne s'agit pas de la énième enquête commandée à des experts à partir d'un échantillonnage de salariés sondés, mais d'une démarche à la fois plus ambitieuse et *plus neuve. C'est avant tout un* grand chantier syndical. L'enquête *sera menée sur le terrain auprès de* 50 000 salariés par différentes fédérations du syndicat. L'objectif est d'être à l'écoute des salariés, de comprendre leurs réactions et leurs aspirations face au travail. Le tout en vue de se placer en situation d'anticipation sur le thème du travail et de construire des plates-*formes revendicatives, à partir des* attentes des salariés.

PROXIMITÉ

Pour la CFDT, il s'agit de retourner à l'essence même du rôle des syndicats. Pendant un siècle, avancées sociales et luttes syndicales ont toujours été conduites de pair. *Dans la foulée de la campagne de* resyndicalisation, entreprise par la *CFDT au milieu des années 80, ce* chantier d'envergure nationale veut renouer avec les contacts de proximité, recréer un véritable lien entre ses mandants (militants, adhérents) et les salariés. En fin de compte, *« renvoyer les cadres syndicaux à l'usine »*.

Quatre grands thèmes, qui assurent le cadre général de l'enquête, ont d'ores et déjà été retenus : diversité des situations salariales et contrats de travail ; évolution entre temps passé au travail et temps hors travail ; impact des *nouvelles technologies* ; nouveaux modes de gestion des *entreprises et leurs conséquences* sur l'organisation et les conditions de *travail. A l'intérieur de ce cadre*, chaque fédération doit choisir un thème et son public. Huit organisations ont déjà répondu présent à l'appel. La Fédération communication et culture a, par exemple, retenu le thème de la précarité chez les salariés pigistes à la télévision, dans l'édition, la presse et les auberges de *jeunesse* ; celle des services de santé et des services so*ciaux a choisi le travail de l'équipe* soignante dans les hôpitaux. La FGE (gaz-électricité) s'intéresse au déficit de dialogue dans les établissements, etc.

Un premier compte rendu de ces investigations est prévu en mai-juin, mais l'enquête doit se poursuivre jusqu'en 1996 auprès d'autres fédérations de métier ou d'unions régionales interprofes*sionnelles. La méthode d'enquête* comporte trois volets. Un volet local, conduit par la section syndicale, privilégie l'écoute des salariés en recourant à des questions ouvertes qui leur permettent la plus large expression. Un second volet, fédéral, englobe des questions plus fermées relatives au thème choisi *par chaque fédération. L'idée* est de cerner des intérêts communs au niveau d'une branche *ou d'une* profession. Enfin, sur le plan confédéral, les questions fermées seront liées aux quatre grands thèmes. Pour la synthèse générale uniquement, la CFDT aura recours à un comité scientifique en cours de constitution.

Du dépouillement de cette en*quête devrait résulter une connais*sance plus fine de la réalité des entreprises que les syndicalistes ont peu à peu perdue. En réhabilitant son rôle d'enquêteur social, la CFDT veut reprendre l'initiative sur des thèmes comme l'organisation du temps de travail. Il s'agit de faire pièce aux propositions qui *émanent des organisations patro*nales (CNPF, UIMM, CJD, etc.). Il revient aux syndicats de porter les revendications sur les lieux de travail. Un des enjeux de demain, pour la CFDT, est de s'assurer que les mutations en cours dans le monde du travail s'accompagnent bien de garanties collectives pour les salariés.

Alain Beuve-Méry



TRIBUNE

Nous n'avons pas su trouver de substitut au travail

PAR DENIS CLERC

ON *croyait pouvoir* s'en passer, mais ce n'était qu'un rêve : la société sans travail, ou avec peu de travail est peut-être techniquement possible, elle ne l'est pas socialement. Depuis un siècle et demi, nous avons multiplié par plus de trente l'efficacité moyenne de chacune des heures travaillées. Marx voyait dans ce *formidable accroissement des* « forces productives » le gage *d'une société libérée du travail*, donc de l'aliénation. Or c'est l'inverse qui se passe : nous n'avons pas su trouver de substitut au travail. Ce dernier demeure le mode de socialisation essentiel : il procure non seulement le revenu, mais aussi le statut et les droits sociaux. Il est le principal créateur de lien social. Etre privé d'emploi, ce n'est pas seulement tomber dans la *précarité économique*, faute de revenu, c'est aussi être privé de relations, de *rôle, de fonction. Bref* d'utilité reconnue. L'homme sans travail a besoin de la société pour vivre, mais la société n'a plus besoin de lui : le drame du chômage est d'abord là, dans cette perte de la dignité, dans ce renvoi aux poubelles de l'Histoire.

Certains parlent de substituer l'*activité au travail. De deux* choses l'une : ou bien cette activité dont ils parlent est un travail, socialement utile, qui doit donc être reconnu comme tel par la société, et rémunéré comme tel. Ou bien ce n'en est pas un, mais une occupation sans utilité sociale, « petit boulot » de cireur de chaussures, de poinçonneur de métro, sous-rémunéré parce que sans intérêt *social : alors, il s'agit d'une* fausse piste, d'un emploi « Canada dry » ; si, à *la société dualiste qui* sépare les travailleurs des sans-emploi, on substitue une société dualiste, qui sépare les vrais emplois des faux, où est le progrès ?

L'emploi pour tous est donc la seule visée socialement acceptable, la seule perspective que l'on puisse se fixer si l'on ne veut pas pérenniser la fracture qui parcourt notre société. Mais cela suppose *deux conditions* : d'abord *qu'il soit* créé un nombre suffisant d'em*plois. Ensuite* que *tous* les candidats puissent trouver chaussure à leur pied. Sur le premier point, il est clair que l'on n'y parviendra qu'en utilisant tous les registres de la politique de l'emploi : allègement de charges, solvabilisation de la demande et, surtout, réduction de la durée du travail, puisqu'il s'agit là, chacun en est conscient, de la principale variable *d'ajustement dont nos sociétés* disposent sur le long terme. En un siècle et demi, la durée effective du travail sur une vie humaine a été divisée par trois : grâce à quoi la croissance économique a un sens, et le nombre d'actifs occupés a pu augmenter sensiblement malgré les gains de productivité.

La deuxième condition est moins évidente : pour que l'emploi pour tous *redevienne une réalité*, encore faut-il que les exclus de l'emploi ne soient pas victimes de pratiques sélectives d'embauche. Or c'est le cas : les chômeurs de longue durée, les femmes, les jeunes sans diplôme, ceux sans expérience, etc. ont tendance, dans la file d'attente de l'embauche, à voir les candidats mieux placés les dépasser. Ainsi tombent-ils dans la trappe à chômage, *d'où il leur est* très difficile de sortir sans un sérieux coup de main.

Ce coup de main, les organismes qui s'occupent d'insertion par l'activité économique le leur donnent. C'est pourquoi il est important que de tels organismes existent. Ils sont la preuve concrète que la notion de solidarité existe encore dans notre société. Les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les régies de quartier, *les centres d'hébergement* et de réadaptation sociale sont l'honneur de notre *société, la manifes*tation concrète du refus d'un économique inhumain.

Hélas ! ils risquent fort de n'être que notre bonne conscience : dépourvus de moyens, ces organismes ne suffisent évidemment pas à la tâche : tous réunis, ils représentent moins de vingt mille *postes de travail*. Certes, il est important qu'ils existent, et ces vingt mille *postes représentent en réali*té beaucoup plus, puisqu'ils matérialisent que le social, aussi, peut être producteur, qu'il ne s'agit pas seulement de charité, mais de construction de l'homme. En ce sens, les entreprises d'insertion annoncent un autre type d'économie, dans lequel ce que l'on fait *sert à ceux qui le font, une société* dans laquelle la production produit des hommes, en même temps que des choses. Nous en sommes loin. Ne serait-ce que par la modestie des sommes que les pouvoirs publics acceptent d'y mettre aujourd'hui. Comme s'ils craignaient que cette *économie* pour l'homme ne soit destructrice de l'économie pour l'argent qui est la règle de notre société.

Mais ne soyons pas aveugles. Il *n'est pas de médaille sans revers.* Les activités d'insertion par l'*économique peuvent aussi être* dévoyées : lorsqu'elles servent de prétexte à *des formes de déréglementation*, comme si l'on voulait expérimenter une sortie en douceur du droit du travail, construit depuis un siècle pour que l'homme travailleur ne soit pas une marchandise comme les autres. La création du chèque-service peut permettre le retour à l'*emploi d'hommes* et de femmes qui en étaient exclus. Mais il peut permettre *aussi d'expérimenter* la fin du contrat de travail, le retour au louage de services du code Napoléon, au début du XIXe siècle. L'enfer est pavé de bonnes intentions.

La conclusion est claire : l'insertion par l'activité économique est indispensable. Mais elle doit faire l'*objet d'une vigilance* forte de la part des acteurs sociaux, pour que *la défense du faible ne se mue pas* en une destruction des garanties sociales. Sous prétexte de social, tous les coups ne sont pas permis. C'est notre responsabilité collective de faire en sorte que l'insertion par l'activité économique ne soit pas le camouflage d'un retour à des formes de précarité et d'exploitation *qu'un siècle de* luttes sociales avait permis de limiter.

★ Denis Clerc est directeur du mensuel *Alternatives économiques*.

LIVRE

Un rendez-vous manqué

LE TÉLÉTRAVAIL, vague de fond ou engouement passager, de Geneviève *Gontier. Centre d'études* pour l'emploi, dossier 4, nouvelle série. 1994, 79 p., 90 F.

Par le seul titre de son étude, c'est bien à une question de fond que tente de répondre Geneviève Gontier, chercheur au centre d'études de l'emploi (CDE). Une étude bienvenue car, près de vingt-cinq ans plus tard, ce concept de télétravail, né au début des années 70 s'avère toujours difficile à définir. L'auteur a donc beau jeu de rappeler que, dans sa définition large, cette forme d'activité n'est pas nouvelle. Même si les *liaisons par câble n'existaient pas*, le travail à domicile des femmes au siècle dernier – dans la confection par exemple – comportait une part de flexibilité déjà appréciée par les *donneurs d'ordres.*

Le mariage de l'informatique et des télécommunications a certes bouleversé la donne. De manière sans doute trop rapide, beaucoup ont vu dans le télétravail un outil capable de bouleverser les structures du travail et de l'entreprise et de générer des emplois nouveaux, voire une *manière de réanimer le territoire* français. Dans le même temps, la tendance bien réelle et de plus en plus accrue de délocalisation d'une grande partie des tâches et la flexibilité souhaitée par les entreprises sont venus renforcer cet engouement.

Le mérite de l'étude conduite par *Geneviève Gontier est de rappeler* que la « vague de fond » n'a pas été au rendez-vous : même si le télétravail comporte des opportunités certaines à l'intérieur de l'Hexagone, changement de lieu de travail ne veut pas dire création d'emplois. De plus, l'Insee n'est pas en mesure d'évaluer le nombre de travailleurs, indépendants ou salariés, relevant du télétravail à domicile. La seule ré*férence est l'étude réalisée en 1993* par Thierry Breton, qui fait état d'environ 16 000 personnes concernées. Il en était prévu 300 000 ! En revanche, si l'on englobe les activités des téléservices (télémarketing, télésecrétariat, recouvrement de créances, télétraduction...), le champ s'avère être moins restrictif. C'est ainsi que le télémarketing emploierait 80 000 personnes et le télésecrétariat 5 000. Toutes activités confondues, on parviendrait à 120 000 personnes.

Des chiffres très *« fluctuants »*, comme le précise l'étude, dans la mesure où ces *« activités utilisent souvent un personnel précaire »*. Enfin, la dernière partie de l'étude examine les avantages et les risques du télétravail. Notamment pour ce qui concerne la relation des salariés à leur entreprise et la nature du contrat de travail. Conclusion de l'auteur : *« Le télétravail en est aujourd'hui encore au stade d'une technique nouvelle et de marchés à explorer (...). Il remet en cause les formes d'organisation et d'évaluation du travail. A ce titre, il ouvre de vastes perspectives de recherche. »*

J. M.

ECHOS

FORMATION

■ **Michel Giraud**, ministre du travail et de la formation professionnelle, et Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, ont signé avec l'Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA) *un accord-cadre de déve*loppement de la formation. Objectif : favoriser les actions de formation qualifiante dans les PME-PMI. L'Etat consacrera 105 millions de francs sur quatre ans. Une formation devrait être ainsi offerte à 13 000 salariés supplémentaires.

HÔTELLERIE

■ **Le groupement** pour l'emploi des diplômés de l'enseignement hôtelier (Gedeh) a mis en œuvre un serveur télématique (3615 GDEH) qui doit permettre de développer une communication interactive entre l'offre et la demande. Les employeurs peuvent avoir accès au fichier des demandeurs d'emploi, anciens élèves diplômés des écoles hôtelières. Ceux-ci pourront prendre connaissance des offres correspondant à leurs recherches.
Contact : Lycée hôtelier, place François-Rabelais, 78280 Guyancourt.

ARMÉES

■ ***Le Centre militaire** de formation* professionnelle (CMFP) et Manpower ont signé une convention dont *l'objectif* est de multiplier les chances d'insertion offertes aux personnels issus de l'armée de terre et d'aider les entreprises à recruter les professionnels *dont elles ont besoin. Situé* à Fontenay-le-Comte, le CMPF bénéficie de l'appui pédagogique de l'AFPA. Il accueille 500 stagiaires par an.
Par ailleurs, l'association des anciens officiers de vaisseau dans les carrières *civiles* (AOVC) a *entre*pris, avec des experts du monde de l'entreprise, un cycle de conférences dans un but d'*« enrichissement mutuel »*. Les prochaines rencontres se dérouleront à l'Ecole militaire les 4 et 25 avril. Elles porteront sur les *« métiers de la marine, métiers de l'entreprise »*.
Contact : Marc Roure.
Tél. : (1) 45-72-40-40.

CADRES

■ **Selon l'agence** nationale pour l'emploi des cadres (APEC), 5 098 postes ont été offerts aux cadres par voie de presse au cours du mois de janvier 1995. *Toutes les* fonctions progressent, notamment celles liées à la production. Si la tendance se poursuivait tout au long de l'année, note l'APEC, on *retrouverait un niveau moyen* comparable à celui de l'année 1991 (4 900 postes par mois).











CA : 3,2 milliards de francs, 3200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.
Nous sommes rattachés à un groupe international de 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.
Nous recherchons pour notre division **VERRE AUTOMOBILE** notre

FUTUR RESPONSABLE QUALITE

Un parcours motivant du process à la qualité

Ingénieur débutant, votre parcours se situera dans une de nos unités de production de verre feuilleté automobile :

- vous y débuterez au sein du service process-industrialisation où vous développerez vos compétences techniques en participant à l'amélioration des outils de production ainsi qu'à l'étude et à la réalisation des équipements en relation avec le service investissements,
- votre réussite dans cette première mission, vous permettra d'ici environ deux ans de succéder au Responsable Qualité et de vous affirmer dans un poste qui, outre le sens de l'organisation et de la négociation, implique autonomie et charisme pour vous faire reconnaître tant auprès des différents services production, logistique et commercial en interne que de la clientèle française et européenne, et de promouvoir notre politique de la qualité totale.

Ce poste implique la maîtrise de l'anglais.

Poste situé à Aniche proximité de Douai (59).

Ecrire sous réf.
12B 2811 5M
Discrétion absolue

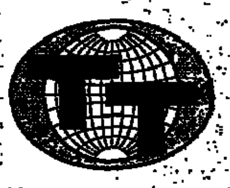


71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

JEUNE AM, ENSI, ENI...

Un poste formateur et polyvalent dans notre Direction Technique



Nous sommes une PMI très dynamique (40 personnes, CA supérieur à 60 MF, export 90 %); nous faisons partie des premières entreprises mondiales dans l'étude et la réalisation d'équipements de production de fils et câbles métalliques.

Nous sommes rattachés à un Groupe européen de 1500 personnes. Notre développement nous conduit à créer un poste d'ingénieur rattaché à notre Directeur Technique. Après être formé au sein de notre BE, il assumera des responsabilités polyvalentes en particulier dans le domaine de l'après-vente, du planning, des études, de la qualité.

Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant ayant de préférence effectué des stages dans le domaine des machines spéciales et connaissant la CAO. Dynamique, témoignant d'un excellent esprit d'équipe, ayant le goût de la technique et le sens du client, il sera désireux et capable de participer pleinement à la vie et à l'expansion de l'entreprise au sein d'une structure légère et efficace.

Maîtrise de l'anglais indispensable, connaissance d'une deuxième langue européenne appréciée.

Poste banlieue Est de Paris.

Ecrire sous réf.
12A 2817 5M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

RESPONSABLE AFFAIRES SOCIALES

Notre société est rattachée à un groupe international, leader mondial dans son domaine.

Nous recherchons le responsable des affaires sociales d'une de nos usines (800 personnes). Il s'agit d'une unité moderne tant par son mode de management que par les techniques mises en oeuvre. Un haut degré de responsabilité et d'engagement, une organisation décentralisée, une communication riche et dense favorisent la réalisation d'objectifs ambitieux.

Membre de l'équipe de Direction de l'Etablissement, en collaboration étroite avec le DRH central pour l'élaboration et la mise en oeuvre de notre politique sociale et humaine, vous jouerez un rôle clé dans le développement de notre performance.

La réussite dans cette fonction implique :
- une formation supérieure : Sciences Po., Droit ou équivalent,
- une expérience de généraliste du personnel en milieu industriel et 35 ans environ,
- une évidente envergure personnelle vous permettant d'être reconnu comme un interlocuteur dynamique et avisé par l'ensemble de vos interlocuteurs,
- la connaissance de l'anglais.

Poste ville Ouest France.

Ecrire sous réf.
12C 2763 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Nous faisons partie d'une société leader européen dans son domaine qui devrait vous permettre d'évoluer dans un contexte de coopération étroite entre les diverses unités de production européenne de notre Groupe.

Votre mission : rattaché au Directeur d'Usine, vous serez chargé de la modernisation et du maintien de l'outil de travail, dans une de nos principales usines en France :
- mise au point et réalisation du plan travaux neufs
- organisation et supervision de la maintenance, le cadre responsable de celle-ci vous étant rattaché.

Votre profil :
- vous avez une formation AM ou équivalent et environ 30-35 ans
- vous avez acquis une compétence solide en mécanisation-automatisation ainsi qu'en gestion d'investissements et vous avez l'habitude de travailler en relation avec les entreprises extérieures
- vous avez pu mettre en évidence vos qualités d'organisation, de contact et de sens aigu du progrès technique
- vous maîtrisez l'anglais.

Poste basé dans le Centre de la France.

Ecrire sous réf.
12A 2819 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Banque

Un parcours riche et original
Diriger un grand projet d'organisation de gestion des coûts
Evoluer vers le marketing opérationnel

Un grand Etablissement financier de l'Ouest de la France particulièrement dynamique et performant souhaite s'adjoindre un collaborateur de valeur et de fort potentiel.

Sa première mission - en qualité de Chef de Projet - sera d'élaborer un système permettant de déterminer et de gérer les coûts opératoires et commerciaux afin :
- d'alimenter les études de rentabilité de clientèle
- de mettre en place un système de facturation interne
- de fournir des éléments chiffrés à la politique tarifaire.

La réussite de ce projet important lui permettra d'assumer ensuite des responsabilités opérationnelles de haut niveau au sein de la Direction du Marketing.

Ce parcours conviendrait à un cadre de valeur :
- diplômé d'une école supérieure de gestion ou d'ingénieurs
- ayant 5 ans d'expérience dans un grand cabinet d'audit (ou de conseil) de forte notoriété ou dans un établissement financier lui ayant permis d'acquérir de solides connaissances en comptabilité analytique et calcul de coûts dans le domaine bancaire
- témoignant de réelles capacités de management
- alliant la rigueur de la gestion à l'esprit commercial.

Poste basé grande ville Ouest France.

Ecrire sous réf.
12C 2753 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Industrie Chimique
Travaux neufs

CHEF DE PROJET CONFIRME

Un groupe industriel français de tout premier plan renforce sa direction technique et recherche un Chef de Projet Confirmé.

Il prendra en charge complètement la réalisation d'installations en France et à l'étranger depuis le stade avant projet (spécifications techniques, estimation des coûts et délais) jusqu'au démarrage inclus.

Il coordonnera l'ensemble des moyens internes et externes (BE, fournisseurs d'équipements, entreprises de travaux, organes de contrôle) et animera des équipes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant une spécialisation en génie chimique. Il aura environ 10 ans d'expérience (procédés et/ou travaux neufs) acquise dans une ingénierie ou un grand groupe industriel.

Il témoignera de solides qualités d'organisation, de dynamisme et de contact et aura une excellente maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Lyon.

Ecrire sous réf.
12A 2818 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

LE MONDE DES CADRES

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Consultant en qualité de service

slp (Ivry sur Seine - 50 pers.) intervient comme conseil auprès de grands comptes dans la mise en place d'outils quantitatifs de mesure et de pilotage (études, tableaux de bord et systèmes d'information statistiques).

Responsable de la relation commerciale et de la prestation fournie, vous intervenez depuis l'audit du besoin des clients et l'élaboration de la proposition, jusqu'à la mise en place des solutions ou la synthèse et la présentation de résultats d'études. Pour mener à bien vos projets, vous travaillez en étroite collaboration avec les équipes techniques (statisticiens et informaticiens).

De formation Bac + 5 (école d'ingénieur, école de commerce ou université), à 30 ans environ, vous disposez d'une solide expérience dans la conduite de projets (en organisation, informatique, statistiques, ou marketing,...) acquise soit en entreprise, soit en cabinet conseil ou grande SSII et vous souhaitez participer à la mise en place de projets innovants dans le pilotage de la qualité de service.

Vous conciliez les qualités du consultant à l'écoute des besoins de ses clients, à celles du chef de projet, capable d'animer une équipe.

Si vous souhaitez rejoindre une structure jeune, en pleine croissance sur ce marché, écrivez en mentionnant la réf. 2305MO sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS, qui transmettra à notre conseil en recrutement.

slp

LBW



Décider avec les outils d'aujourd'hui



Nous sommes une fédération professionnelle représentant 6.000 mutuelles, 40 milliards de chiffre d'affaires, leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé, avec 25 millions de personnes protégées. Nous recherchons 2

CONSULTANTS
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Vous interviendrez sur le terrain pour conseiller les mutuelles adhérentes à notre fédération en matière de création, de gestion et d'adaptation de différentes structures : établissement de soins pour personnes âgées, personnes handicapées, centres de santé et de loisirs-vacances.. Dans ce cadre là, vous conduirez l'intervention en coordonnant l'action de collaborateurs externes et/ou de partenaires externes.

Votre pratique vous permettra d'être attentif à l'évolution des métiers dans tous leurs aspects (économique, gestion, environnement, déontologique, règlementaire,...). Vous serez ainsi force de proposition au sein de la Fédération sur les actions à entreprendre pour orienter leur évolution et développer l'action des groupements gestionnaires. Vous aurez également une mission d'analyse et d'anticipation des besoins des mutuelles qui se concrétisera notamment par la réalisation de documents et de guides de référence.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure à dominante gestion/marketing ou gestion/systèmes d'information, complétée par une expérience de 5 ans minimum dans une activité de conseil développée dans le secteur sanitaire et social et/ou hospitalier.

Votre profil à la fois conceptuel et opérationnel vous donne une forte capacité à planifier, coordonner et suivre des projets. Savoir-faire relationnel, créativité, adaptabilité et sens de l'anticipation seront également des atouts pour réussir dans ces missions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence CSS, votre niveau actuel et vos souhaits de rémunération à l'attention de Nathalie CHEVALLIER, MUTUALITE FRANCAISE, Direction des Ressources Humaines, TE 59003, 75719 PARIS CEDEX 15. Confidentialité assurée.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

L'INTELLIGENCE MUTUELLE — ENSEMBLE

ORC

Une ambition : le service
Ingénieur d'affaires
Nantes

Vous assurerez le pilotage technique, économique, commercial d'affaires importantes en liaison avec différents intervenants (internes et externes). Ingénieur diplômé, vous avez une première expérience réussie de la gestion globale de chantiers.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à Schindler, réf. DZN, 127 av. Aristide-Briand, 94117 Arcueil Cedex.



Schindler
The Elevator and Escalator Company

Jonction

Filiale d'un groupe bancaire national,
nous sommes spécialisés en produits d'épargne immobilière. La croissance de nos activités nous amène à rechercher un

adjoint au secrétaire général

Vous prenez en charge la gestion sociale et le développement de nos produits d'Epargne Immobilière. Vous assurerez, en particulier, le suivi réglementaire et juridique de sociétés d'investissement (SCPI, ACAVI).
Vous aurez également la responsabilité de réaliser des études fiscales et immobilières détaillées à partir de l'analyse des évolutions de notre marché et dans le cadre du développement de notre activité de gestion de patrimoine. Enfin, vous contribuez à augmenter nos performances et conduisez notamment un ensemble d'actions, afin de développer notre présence auprès d'une clientèle de particuliers et d'institutionnels.
A environ 28/30 ans, de formation supérieure (Sciences Po et/ou DESS fiscalité - gestion de patrimoine), vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans dans une Banque ou une Société Immobilière.
Excellent rédacteur, vous avez démontré votre esprit de synthèse et d'analyse, vos qualités de communication et vos capacités d'anticipation.

Merci d'adresser lettre, curriculum vitæ, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 883, à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

IMPORTANT GROUPE *de* PRESSE
Spécialisé dans l'Art de Vivre et la Décoration

Recherche

UN(E) RÉDACTEUR(RICE) en Chef

Pour le développement d'un nouveau magazine autour de la maison. Expérience confirmée : News magazines, quotidiens nationaux, magazines féminins. Le candidat choisi sera étroitement associé au travail de réflexion et de positionnement mené par la Direction Éditoriale du groupe. Adresser lettre manuscrite (CV+photo) au Monde publicité, sous la réf 8877, 133 Avenue des Champs-Élysées 75409 Paris Cedex 08, qui transmettra.

Conseil en recrutement et gestion de carrières

Professionnalisme et qualité, tels sont les maîtres mots de notre développement depuis 10 ans. Nous poursuivons notre expansion... et nous nous installons dans de plus grands locaux pour mieux y accueillir nos partenaires économiques, entreprises, candidats...
Nous avons le plaisir de vous communiquer nos nouvelles coordonnées en attendant de vous y recevoir : SCOREMAN S.A. Antélios C, ZI Les Milles, 13858 Aix-en-Provence Cedex 3. Tél 42 24 31 57 - Fax 42 24 32 98
Vos interlocuteurs : François Durand, Corinne Alberty.



MEDIA SYSTEM

CHARGE D'ETUDES
MARKETING

Filiale d'un grand Groupe International Industriel, implanté dans la proche banlieue Ouest de Paris, recherche dans le cadre d'une création de poste un Chargé d'Etudes Marketing.

Vos responsabilités sont à la fois nombreuses et diversifiées. Il vous appartiendra de mettre en place des stratégies produits mais également de les suivre et de les optimiser.

Vous devrez également réaliser des études de marchés et d'environnement.

*A 25/30 ans, **de formation HEC - ESSEC,** vous possédez 2 ans d' expérience.*
Votre culture, votre autonomie, votre sens de l'analyse seront nos critères d'appréciation.
Bilingue anglais, la connaissance de l'allemand ou de l'espagnol représente un atout certain.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions s/réf. D5478 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE cedex ou tapez 3615 EUROMES code D5478 (0,99 F la mn)

ORC

L'Institut de Formation Régionale des Industries Agro-alimentaires est un jeune centre de formation, donnant une priorité à l'apprentissage et à l'alternance. Pour asseoir son développement, l'IFRIA crée le poste de

DIRECTEUR — Lyon

A plus de 35 ans, votre expérience professionnelle vous a rendu familier de la formation : vous avez aussi concrétisé votre goût des contacts dans une expérience commerciale réussie.

L'idée d'évoluer dans un poste qui comprend à la fois des relations commerciales et d'animation pédagogique et des responsabilités de gestion vous séduit,

Alors écrivez à notre Conseil Pascale LEVET sous référence 1676



ALEXANDRE TIC SA
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

SECTEURS DE POINTE

هكذا من الاصل

Télécommunication « voix/image »

Chef de projet téléphonie

Le groupe Schneider, leader mondial de la distribution électrique et du contrôle industriel, réalise un chiffre d'affaires de 56 milliards de francs. Avec 91 500 personnes dans 130 pays, 800 implantations industrielles et commerciales, le groupe Schneider choisit la proximité. La branche industrie du groupe Schneider recherche son chef de projet téléphonie.

■ Au sein de la direction informatique, vous dotez le groupe d'une infrastructure de communications « voix/image » adaptée aux besoins et aux impératifs économiques. Vous menez les projets d'implantation nécessaires au réseau téléphonique dans les diverses unités/départements/filiales. Vous dirigez les études spécifiques. Vous sélectionnez le fournisseur final du réseau France et définissez avec lui les équipements. Vous intervenez en tant qu'expert et conseil dans l'évolution de la technologie ainsi qu'auprès des utilisateurs.

■ De formation ingénieur télécommunications, vous avez acquis une expérience de pilotage de réseaux d'autocommutateurs de grande capacité (5 ans minimum). Dans un environnement complexe, votre forte capacité organisationnelle et votre goût pour l'animation d'une équipe vous stimulent pour encadrer et conduire un projet qui vous permettra ensuite d'évoluer dans le groupe.

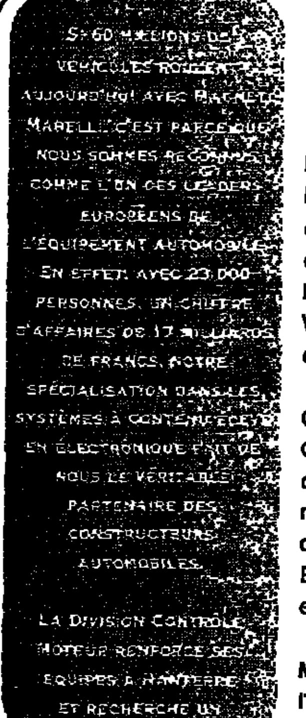
Poste basé à Evreux (27), de fréquents déplacements en France et à l'étranger nécessitent la maîtrise de l'anglais.

■ Merci d'adresser votre candidature, sous la référence JQA5072, à Schneider Electric S.A., service recrutement et développement des cadres, 38050 Grenoble Cedex 9.

Jonction



GROUPE SCHNEIDER



INGENIEUR CONTROLES

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (type ENSIMAG, SUPELEC - ESIEE - ENSEEIHT option informatique), deux ans d'expérience minimum dans l'automobile vous ont permis de développer vos connaissances des techniques de l'automatique et de contrôle de système ainsi que de la méthode S.A.R.T. et des outils s'y afférant (TEAMWORK).
Vous maîtrisez également le langage C en environnement UNIX et avez des connaissances Assembleur (MOTOROLA 68 332, famille 68 3XX...).

Chargé de développer le software applicatif pour nos projets de Contrôle Moteur, vous participerez ainsi à la définition des spécifications d'implantation adaptées à la structure du micro-contrôleur utilisé, réaliserez l'analyse logicielle des fonctions à développer ainsi que le codage dans une architecture logicielle structurée.
Enfin, après avoir défini et réalisé les tests de validation du software, vous en assurerez la livraison au client dans le respect des délais.

Méthodique et rigoureux, vous parlez couramment l'anglais et maîtrisez l'italien écrit.

MAGNETI MARELLI

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à Monsieur D. COROUGE - MAGNETI MARELLI FRANCE - 19, rue Lavoisier - 92002 NANTERRE Cedex.

PARANNONCES

L'ELECTRONIQUE AUTOMOBILE

Pour conduire le développement de son système d'information, dans le traitement et la gestion des données, le département Automobile de Sofres recherche un

INFORMATICIEN

âgé de 30 ans environ, expérience MS/ACCESS, SQL SERVER souhaitée, bon esprit de synthèse, goût prononcé pour le travail en équipe pluridisciplinaire et pour le monde de l'automobile, **anglais indispensable.**

Adresser CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions à Mme THIRION, Sofres, 16, rue Barbès, 92129 MONTROUGE Cedex.



L.R. ETANCO S.A. est un groupe Français de 150 personnes, spécialiste de l'accessoire de fixation (200 millions de CA en 1994). Notre croissance européenne nous amène à recruter pour notre partenaire Italien un :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Bilingue Italien

Nord Est

ITALIE

■ En étroite relation avec le Directeur Général, vous êtes responsable de l'organisation, de la planification et des méthodes de production. Vous gérez les flux tendus de production de boulonnerie en forgeage à froid, jusqu'au stockage, en passant par l'assemblage et le conditionnement. Vous réorganisez le parc d'outillage et les lignes de conditionnement. Vous managez 100 personnes et assurez le respect des règles "ISO" européennes. Votre challenge à deux ans sera de réduire les stocks et d'augmenter la productivité en rationalisant l'existant.

■ 35/40 ans, ingénieur mécanique de formation et de préférence de nationalité française, vous avez prouvé, au cours d'une précédente expérience de 5 ans, vos capacités d'organisateur et de gestionnaire de production (si possible en Italie). Homme de terrain, vous optimisez votre service en utilisant votre sens de l'observation, de l'écoute et de l'analyse. Vous formez et animez vos équipes afin qu'ils adhèrent aux projets de l'Entreprise. Votre objectif : adapter chaque homme à un poste au mieux de son potentiel.

■ Vous avez une parfaite connaissance de la gestion des priorités et de la GPAO. La maîtrise de la langue italienne et la connaissance du monde du Bâtiment sont indispensables.

■ Si ce poste autonome et à forte ouverture dans une société en pleine expansion vous intéresse ; si les avantages liés à l'exportation vous stimulent ; et si vous voulez intégrer un groupe leader européen dans son domaine d'activité ; alors sachez saisir l'opportunité de nous rencontrer lors d'un entretien individuel le : **6 avril 1995**.

Merci d'adresser (ou télécopier) votre CV, lettre et photo en précisant la réf. 4060/LM sur la lettre et sur l'enveloppe à notre Conseil **I.S.B.C.** - 56, rue de Paris - 92100 BOULOGNE. (Fax : 46.03.30.15)

ORC

BC — *L'Homme et l'Entreprise*

We are a world leader in the pharmaceutical industry. Dedicated to becoming the worldwide leader in providing customers with optimal clinical and economic outcomes, we pursue innovation in products, technology, information, services and delivery systems. Our European Data Resource Management Centre of Competence based in Paris, is looking for a

Data Architecture Consultant

Competitive Salary

You understand the strategic value of properly managing the information asset across the Value Chains. You have practical experience in modelling business needs for data, establishing common definitions and implementing effective data sharing.

You have significant experience in Information Engineering being familiar with at least one Case Tool (preferably ADW), and have a good understanding of business process reengineering. You are interested in significant opportunities to travel across Europe and to the US. You will use your facilitation and communication skills in diverse cultural environments, consulting with the business and IS partners.

You are fluent in English and at least one other European language.

Join our small team of experts to guide and support our projects in building a consistent environment where data is sharable and accessible.

Please send full CV + photograph + phone number + current salary to **Alain Chéenne, Michael Page Informatique**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex or leave your CV on 3617 code MPage under reference ACH11443

MP

Michael Page International
International Recruitment Consultants
London Paris Amsterdam Düsseldorf Frankfurt HongKong Sydney



UNE CARRIÈRE A LA CARTE

Leader européen dans la conception et la fabrication de cartes à puce, reconnue dans plus de 30 pays, SOLAIC vit une formidable expansion. Toujours à la conquête de nouveaux marchés, nous développons des produits d'avenir dans un secteur en plein essor.

INGÉNIEUR EN DÉVELOPPEMENT ASIC

► *MISSIONS : Dans le domaine de la carte à mémoire, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous développerez et suivrez l'industrialisation de nouveaux produits.*

Vous définirez aussi les moyens de tests associés.

► *PROFIL : Ingénieur en électronique ayant 3 ans d'expérience minimum dans le domaine des ASICS mixtes, semi-custom et full-custom, dans le secteur des Telecom ou radiofréquence.*

Connaissance VHDL demandée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence IDA/M 0395 à SOLAIC, BP 6021, Service du Personnel, 45060 ORLÉANS cedex.

SOLAIC
GROUPE SLIGOS

SECTEURS DE POINTE



ETRE INGENIEUR A L'APAVE : UN LABEL DE QUALITE

Parce que la confiance de plus de 100 000 clients nous place au premier rang du contrôle technique,

Parce que la prévention des aléas techniques, la qualité des équipements et la sécurité des personnes sont des facteurs clés du progrès,

Parce que la polyvalence de nos activités forme et fait évoluer chacun de nos collaborateurs dans la variété et la nouveauté,

Autant de raisons qui vous motivent pour rejoindre les 3200 ingénieurs et techniciens de notre groupe aux postes suivants :

▶Ingénieur Electricien Chargé d'Affaires (réf. AMEE/0395/001)

Ingénieur diplômé, 30-35 ans, votre expérience réussie en conduite de projet en électricité industrielle, votre sens du contact, votre goût du management et de la performance vous conduisent naturellement à rechercher la responsabilité opérationnelle d'activités d'assistance technique.

▶Ingénieur Electricien Chargé de Développement (réf. AMEE/0395/002)

Ingénieur diplômé, vous bénéficiez d'une première expérience réussie. Vous participerez au développement technique de nouvelles prestations "courants faibles" (télécommunication, GTC, précablage...) ; vous assurerez leur commercialisation et leur mise en oeuvre auprès de vos clients.

▶Ingénieur Responsable Produit "Rayonnements ionisants et non ionisants" (réf. CRER/0395/001)

Ingénieur électricien ou bio-médical, diplômé, votre expérience en rayonnements ionisants, vos connaissances en rayonnements non ionisants feront de vous notre responsable de l'activité, chargé du développement produit et de l'animation d'une équipe opérationnelle. Une bonne connaissance du milieu hospitalier serait appréciée.

▶Ingénieur Mécanicien (réf. L2M/0395/002)

Ingénieur diplômé en mécanique, vous possédez une expérience d'environ 5 ans en bureau d'études, ingénierie ou organisme de contrôle technique. "Homme de terrain", autonome, vous serez chargé du développement d'affaires en assistance technique dans les domaines du levage-manutention et plus généralement mécanique auprès de nos clients ; bien évidemment, vous aurez en charge l'ensemble des aspects commerciaux, techniques et d'encadrement de cette activité.

▶Technicien Supérieur en Mécanique (Animateur de stages) (réf. L2M/0395/001)

Votre expérience réussie d'environ 3 ans en tant qu'animateur de stages après une fomation de type BAC + 2 vous conduit à rechercher une plus grande polyvalence dans un environnement technique évolutif. Vous aurez à animer nos stages de formation de conducteurs d'appareils de levage et à vérifier et essayer des installations de levage-manutention.

▶Inspecteur Technique en Appareils à Pression (réf. SAP/0395/001)

Autonome, ayant le sens du contact humain, vous développerez vos qualités d'esprit, d'observation et de synthèse en assurant le contrôle et les épreuves hydrauliques des matériels de transport de matières dangereuses et d'appareils à pression dans nos entreprises de Normandie. Ce poste conviendrait à un technicien supérieur ayant au minimum 5 ans d'expérience en règlomentation et construction de matériels T.M.D.

▶2 Ingénieurs Thermiciens Chargés d'Affaires (réf. TEM/0395/001)

Hommes de terrain, autonomes, ingénieurs diplômés, vous possédez une solide expérience dans le domaine industriel en bureau d'études, ingénierie ou organisme de contrôle technique.

- Ingénieur Thermicien (10 ans d'expérience minimum) vous assurerez le développement d'affaires en assistance technique auprès de nos clients et à terme l'encadrement d'une équipe.

- Ingénieur Thermicien (5 ans d'expérience minimum) possédant de bonnes connaissances notamment dans le domaine du froid industriel, vous participerez au développement de nos activités de contrôle et d'assistance technique.

Anglais indispensable. De bonnes connaissances en Essais Mesures Thermiques viennent compléter vos atouts.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au Service Relations Humaines et Sociales - références correspondantes voir ci-dessus APAVE NORMANDE - 2 rue des Mouettes - BP 98 - 76132 MONT SAINT AIGNAN CEDEX.

Ingénieur chimiste

ENSI Chimie, PC, ENSIC Nancy
Spécialisation Chimie Macromoléculaire

Notre engagement permanent dans la recherche de nouveaux produits positionne notre groupe à la première place mondiale de l'Optique Ophtalmique (13 000 personnes ; 6,3 milliards de francs de C.A.). C'est dans ce contexte d'innovation et de dynamisme que nous souhaitons intégrer un :

Au cœur de l'activité Recherches Verres, vous piloterez des projets consacrés à la création de nouveaux matériaux ainsi qu'à leur mise en œuvre, dans le cadre des orientations stratégiques de l'Entreprise.

Votre expertise en tant que Polymériste vous permettra de proposer de nouvelles formulations chimiques. Vos connaissances en Génie Chimique vous permettront de collaborer activement avec les équipes pluridisciplinaires chargées de la mise en œuvre des matériaux que vous aurez élaborés.

Responsable d'une équipe de Techniciens, vous saurez exercer vos qualités d'animateur. Votre sens de la communication assurera votre intégration au sein des équipes de projet.

Vous possédez une première expérience industrielle en R&D de 3 à 5 ans qui a confirmé votre autorité de compétence, votre sens de la rigueur, votre pragmatisme et vos qualités pédagogiques. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Pour ce poste basé en Région Parisienne, nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence AP/ES/IC à notre conseil - Annie Pierson - 29, rue de Berri - 75008 PARIS.



SYN'AXIS

Ingénieur Electronicien

SECTEUR AUTOMOBILE

Interlocuteur privilégié des principaux constructeurs automobiles, nous sommes dans le monde *un spécialiste reconnu et le premier fabricant en France* dans notre secteur d'activité.

Responsable du développement de la partie électronique moteur, vous aurez pour mission :
- de définir, qualifier et valider les produits en relation avec le Responsable Etudes,
- de définir le concept, conduire les essais de faisabilité sur prototype, recommander les technologies à utiliser,
- d'élaborer le cahier des charges et le présenter en justifiant vos choix techniques et technologiques,
- d'adapter le produit aux clients et en suivre le développement.

Ce poste situé dans la région d'Orléans implique de nombreux déplacements de courte durée en Europe.

A 28/30 ans, ingénieur en électronique (ESIGELEC, ESEO, SUDRIA, INPG ...) vous maîtrisez l'anglais. L'allemand en deuxième langue est un plus. Vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans en injection essence chez un équipementier automobile à un poste d'études, idéalement en contrôle moteur, où vous avez été confronté aux notions de haute fiabilité pour un coût minimum.
Homme de dialogue, vous communiquez avec aisance et vous êtes force de proposition.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 154-06/LM (sur l'enveloppe) à notre conseil ARPE
43, rue Laffitte - 75009 PARIS.



LYON

CHEF de PROJET
"chirurgie réfractive"

Leader européen des implants intraoculaires, nous sommes filiale d'un groupe international spécialisé en bio-technologies. Nous renforçons le potentiel de notre Direction R&D (6 pers.), en recrutant un chef de projet «chirurgie réfractive». Etroitement associé à l'élaboration des nouveaux produits, il aura la responsabilité de leur développement clinique, sur les plans technique, financier et relationnel. Ce poste, qui offre une grande autonomie, nécessite la pratique courante de l'anglais et implique des déplacements ponctuels en France et à l'étranger. Il s'adresse à un débutant, ingénieur spécialisé en optique très motivé par l'approche clinique ou biologiste disposant de solides connaissances en optique.

Merci d'adresser votre candidature réf. 5160 à **DIAGNOR**, BP 9044, 69262 LYON CEDEX 09

diagnor

PUBLIVAL

MANDELIEU (06) — 1 450 PERSONNES



Société d'économie mixte exploitant les autoroutes Estérel-Côte d'Azur-Provence-Alpes, recrute son/sa

Responsable de l'Activité Technique Péage

En prise directe avec le chef de service des techniques spéciales, ce cadre prendra en charge la direction et la coordination des études, des travaux neufs et de la maintenance de l'activité « techniques péages » Il participera à la préparation des budgets de son secteur, à la programmation et au suivi administratif des travaux.

Par ailleurs, pour l'ensemble du service, il consolidera les budgets et s'impliquera fortement dans la production et la gestion des marchés publics

Il pourra s'appuyer sur une solide équipe de 40 personnes, composée d'ingénieurs, de techniciens et d'agents administratifs, qu'il dirigera dans un souci permanent d'efficacité.

De formation supérieure, ingénieur ou équivalence universitaire, ce candidat devra pouvoir se prévaloir d'une compétence technique doublée d'une connaissance et d'une pratique administrative et budgétaire. Un diplôme de type IAE sera un plus.

Une expérience confirmée et prouvée, acquise dans un domaine touchant à la perception du péage et une réelle capacité à animer des équipes sont indispensables.

Interlocuteur de poids lorsqu'il représentera le service, il sera en outre excellent rédacteur.

Des épreuves de sélection auront lieu à Nice ou à Paris.



Adresser votre dossier de candidature, CV, lettre manuscrite, photo, prétentions, en précisant la réf 195 et un numéro de téléphone à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Confidentialité garantie.

Guy Postel

MEDIA SYSTEM

CEGI L'informatique de gestion a un nom

Plus qu'une grande réussite d'entreprise, le groupe informatique CEGI constitue la référence en matière de progiciels de gestion pour les PME PMI dédiés à différentes activités économiques (expertise comptable, prêt à porter, travail temporaire, nettoyage...) ainsi que pour le secteur de la santé (cliniques, hôpitaux, sanitaire et social). Nos 190 collaborateurs réalisent 200 MF de CA . Nous recherchons des

INGENIEURS D'AFFAIRES

Fer de lance de notre développement, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos clients et prospects. Ecouter, analyser, persuader, conseiller... à vous de fidéliser les *entreprises en proposant des solutions adaptées et en pilotant* leur mise en oeuvre.

Diplômé d'une grande école de commerce, vous avez révélé vos talents de négociateur au cours d'une expérience de 2 à 5 ans dans le secteur de l'informatique de gestion.

Vos connaissances techniques (UNIX, réseaux télécommunication, intégration de systèmes) s'allient à une vaste culture générale et un esprit curieux et ouvert.

Votre intégration s'accompagnera d'une formation de haut *niveau, à la fois théorique et terrain.*

Merci d'adresser lettre de motivation, CV détaillé, photo et prétentions s/réf. LM/03 à **CEGI** - 63 bis Bld Bessières 75017 Paris.

CEGI

DIASONICS
ULTRASOUND

International

DIASONICS est un des leaders mondiaux de l'échographie médicale. Le "Groupe de Développement" (basé aux ULIS, 20 km de Paris) de DIASONICS International, *chargé* de la conception générale et du design industriel *des nouveaux produits, en liaison avec les Centres de Recherche* (Californie, Norvège, Israël), recherche un

Ingénieur projet (III A)

35/40 ans, diplômé A et M *ou Ecole d'Ingénieurs généraliste avec :*

Maîtrise et pratique avancée **CAO 3D** (Autocad + logiciels associés),
Plasturgie et procédés de réalisation,
Electronique générale, électromécanique, électrotechnique,
Mécanique, fonderie, tôlerie, outillage.

Parfaitement bilingue **anglais,** il travaillera au sein d'une petite équipe en liaison permanente (déplacements fréquents) avec les Centres de Recherche.

Dans un environnement international et multiculturel très affirmé, ce poste utilise les techniques les plus avancées pour des produits de haute technologie.
Recrutement immédiat

Envoyer dossier de candidature très détaillé à :
J.N. TRINH, Consultants
1 rue des Roches - 27930 BROSVILLE (France)

PUBLIVAL

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE



INGENIERIE DES TRANSPORTS COLLECTIFS **LYON**

Au sein du groupe SCETAUROUTE, nous assurons le développement harmonieux des transports collectifs urbains et régionaux et recherchons, pour nos projets de maîtrise d'oeuvre, un

Ingénieur Matériel Roulant

Ingénieur diplômé en Mécanique ou Electricité (Centrale, ECAM, INSA...) vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine ferroviaire (ingénierie ou industrie). Vous êtes bilingue anglais, mobile et ouvert à l'international.

Dominique Pierre MILLOT notre Conseil vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre manuscrite sous référence M 2053 X

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL — 19 place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM

Ingénieur Mines, Centrale...

Mettez votre expérience industrielle
au service du tertiaire



DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Voir en pages « dirigeants »

MEDIA SYSTEM

TELECOMMUNICATIONS

Jeune société Rennaise en forte croissance, spécialisée dans la conception et la fabrication de produits HIGH TECH crée le poste de

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

En relation avec le directeur commercial, vous suivrez et développerez une clientèle professionnelle d'opérateurs de réseaux, radio-diffuseurs, fabricants d'émetteurs afin de vendre nos produits et systèmes dans le domaine du transport du son et de l'image (système DAB,...), principalement en Europe.

De formation Ingénieur (technique ou commerciale), bilingue anglais, votre 1ère expérience commerciale dans ce milieu professionnel des télécommunications ou de la radio-diffusion a confirmé votre aisance technique et relationnelle, votre sens de l'écoute, de la rigueur et de la pédagogie, ainsi que votre disponibilité (semaine partagée entre Rennes et déplacements en Europe).

Envoyer CV sous réf. SF 1693, à mettre sur l'enveloppe, à CPC Espace Alphasis - Bât. H - 35769 Rennes St Grégoire cedex.
Les premiers entretiens auront lieu à Rennes ou Paris.

RENNES  NANTES

INGÉNIEUR PRODUIT

Nous sommes un groupe international leader des semi-conducteurs et de leur application à l'automobile et à l'industrie. Nous recrutons aujourd'hui un ingénieur produit pour notre site de Toulouse.

Vous aurez pour mission de gérer la relation technique avec les acteurs principaux de ce marché au niveau européen.

Vous contribuerez à la définition de nouveaux prototypes en prenant en charge la coordination de l'avancée technique des projets.

Avec 3/5 ans d'expérience professionnelle acquise dans un milieu industriel, vous êtes accoutumé à travailler dans un environnement technologique complexe, évolutif et exigeant. Ouvert et réceptif, vous êtes soucieux de susciter l'adhésion. Bien sûr, la maîtrise de l'anglais est impérative à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence JB/300, Insider, 51/59 rue Ledru-Rollin, 94853 Ivry-sur-Seine Cedex.

MEDIA SYSTEM

InSider
Conseil en Ressources Humaines

LES DIRIGEANTS

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Votre expérience industrielle
au service du tertiaire



Un important organisme du secteur tertiaire situé en région parisienne ouest recherche pour l'un de ses départements, un Directeur Opérationnel.

A la tête de trois services importants rassemblant 700 personnes, votre mission sera de repenser, dynamiser, mettre en place des processus destinés à améliorer l'efficacité et la qualité des services.

Pour cela, vous utiliserez de nouveaux systèmes d'information, de management, de gestion.

Cette mission, qui s'apparente à un véritable challenge industriel appliqué à des flux administratifs et de services, s'adresse à un homme de l'industrie.

A 40 ans environ, Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines...), vous avez révélé au cours de votre expérience un véritable charisme, une autorité naturelle et une réussite dans l'organisation et le management des hommes et des flux. Homme d'action et d'innovation, cette responsabilité dans un environnement stratégique vous motivera pour entraîner vos équipes vers de nouveaux projets.

Membre du conseil de direction, vous apprécierez votre intégration au sein d'une équipe de dirigeants de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 95164 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

numatics un des leaders du marché international des vérins, distributeurs pneumatiques et de leurs accessoires s'installe dans toute l'europe.
Récemment nous nous sommes implantés en France aussi nous recherchons



DIRECTEUR GENERAL

Directement rattaché au président des opérations européennes, le bon candidat
- âgé de moins de 45 ans, devra avoir une expérience de directeur général et être à la recherche d'un nouveau et stimulant challenge,
- âgé de moins de 40 ans, devra être un professionnel de la direction des ventes et pouvoir démontrer un très bon succès préalable.

Outre une qualification d'ingénieur en mécanique et une très bonne connaissance des règles du marché industriel, un réel sens de gestionnaire et une aptitude de la direction du personnel seront indispensables. Le poste requiert aussi une excellente maîtrise de l'anglais.

L'emploi proposé offre une réelle opportunité de carrière. Le salaire et l'intéressement ne seront pas un obstacle pour le bon candidat.

Envoyer CV et lettre de motivation portant la mention personnel et confidentiel à :
Philip ROBINSON - President of European Opérations
NUMATICS SARL - 106, avenue de Lattre de Tassigny - 93806 Epinay-sur-Seine cedex.

OAC

CONSEIL EN CARRIÈRES

Donnez un nouvel élan à votre carrière

Cadres, vous souhaitez réussir votre évolution professionnelle à l'intérieur ou à l'extérieur de votre entreprise.
DHE CONSEIL a permis à plusieurs centaines de cadres et dirigeants de trouver une activité conforme à leurs aspirations grâce à des techniques originales de marketing personnel.
Rencontrez confidentiellement notre équipe de consultants de haut niveau et profitez de leur parfaite connaissance du marché de l'emploi et des modes d'accès aux décideurs.
Téléphonez au 44 72 05 38 tous les jours de la semaine, samedi matin inclus, pour un premier entretien sans engagement financier.

DHE CONSEIL
32, rue de Cambrai - 75019 PARIS

 D.H.E. Conseil

★EURO RSCG



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

JURISTES

مكرر من الاصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

OPÉRATION SPÉCIALE

GESTION / FINANCE

Rouen / Quimper / Royan / Bordeaux / Bayonne / Pau / Toulouse / Paris / Lille / Metz / Lyon / Valence / Aix en Provence / Nice / Strasbourg / Troyes

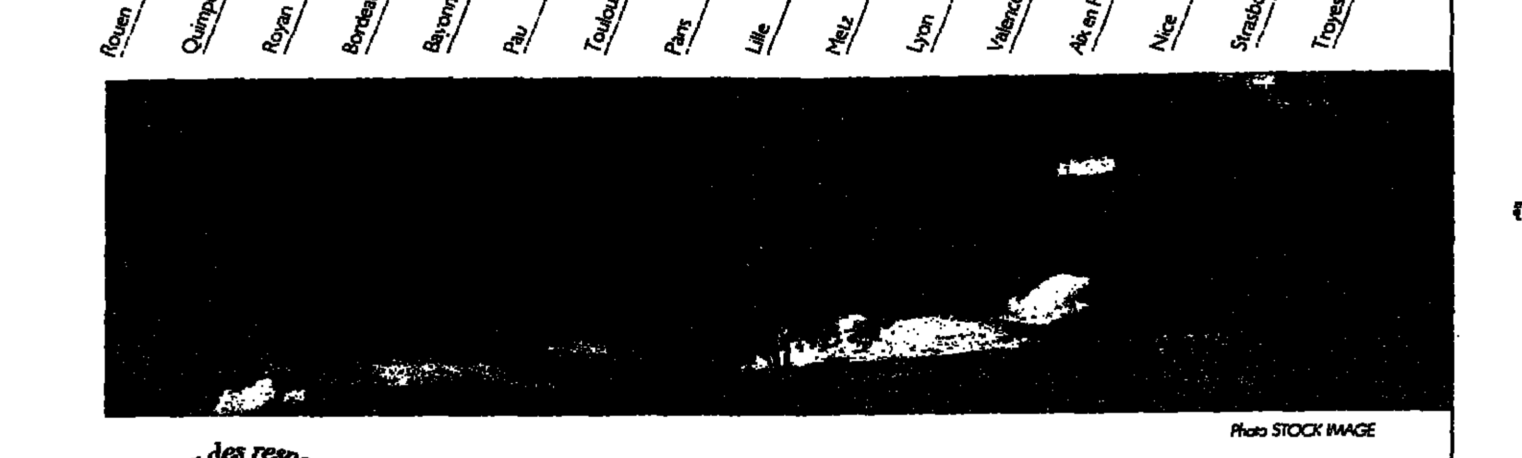


Photo STOCK IMAGE

Quand le terrain est très fertile, les talents prennent de la vigueur.

Legal & General est un des leaders au Royaume-Uni et en Europe dans la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance-vie. Aujourd'hui, plus de 3 millions d'épargnants font confiance à Legal & General qui gère dans le monde plus de 300 milliards de F.
Classé depuis plusieurs années au hit-parade des plus fortes progressions en France, notre structure originale, à la fois banque et assurance, constitue un espace idéal pour nos conseillers financiers, qui mettent en oeuvre quotidiennement un réel service de conseil en gestion de patrimoine.
Chez Legal & General, nous croyons "dur comme fer" à la notion de région. Celle-ci est la base indispensable de l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs et s'inscrit pleinement dans notre stratégie de croissance. Notre objectif à moyen terme est de multiplier par deux nos implantations régionales (16 à ce jour).

C'est pour vous, professionnel de la vente de produits financiers ou jeune diplômé débutant, la promesse d'acquérir des responsabilités évolutives et enrichissantes, dans un contexte très porteur.



Legal & General Bank (France)

de l'espace pour assumer des responsabilités

Professionnels des produits financiers

Avec une solide expérience des produits financiers, vous êtes *un excellent vendeur doublé peut-être d'un bon manager* d'équipe, mais surtout, vous savez prendre la mesure de l'enjeu qui vous attend.

A vous d'inscrire votre action dans notre stratégie d'expansion et de contribuer à l'une des plus belles réussites du marché de la vente de produits financiers.

Les grands axes de votre mission :

- L'encadrement d'une équipe de commerciaux dont vous aurez à organiser, contrôler et optimiser l'activité.
- Le soutien de leur action sur le terrain afin de transmettre votre savoir-faire et faire fructifier leur talent.
- Le développement et le suivi de votre propre clientèle.

Votre rémunération sera fonction de vos résultats mais aussi de ceux de votre groupe.

réf. 1289

un environnement pour cultiver et épanouir vos talents

Débutants Bac + 3 minimum

Stage de formation dès l'intégration, formation technique sérieuse et continue, politique de rémunération sans excès ni désillusions, réelles perspectives d'évolution... voici pour l'environnement.
De niveau Bac + 3 minimum (comme 75 % d'entre nous), vous débutez dans la vie active ou vous avez une première expérience professionnelle.

Parfaitement à l'aise sur le plan relationnel, vous savez déjà que les résultats professionnels tangibles s'obtiennent avec beaucoup de travail.

Vous serez chargé, une fois votre période d'intégration réussie, de prospecter une clientèle de particuliers que vous conseillerez pour la gestion globale de son patrimoine.

réf. 2289

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence et la ville choisies si vous souhaitez rejoindre une de nos implantations déjà existante, ou bien si vous vous sentez en mesure de participer à la création d'une nouvelle agence en indiquant la région qui vous intéresse à Legal & General Bank (France) - 58, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

RL&A

PROFESSIONNELS
DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE

Rejoignez Norwich Union



NORWICH UNION

EN RUBRIQUE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS.



Nous sommes une Institution Financière à forte notoriété, notée AAA, spécialiste du financement local, leader sur son marché. L'une de nos principales activités est de mettre en place les financements d'opérations complexes dans le domaine d'infrastructures publiques ou privées, pour le compte d'industriels ou de concessionnaires de grands projets. Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer le département concerné et recherchons un

CHARGE DE MISSION SENIOR

De formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs ou Ecole de Commerce), à 35 ans environ, vous avez acquis 5 à 7 ans d'expérience internationale dans le financement de projets importants, soit au sein d'une banque d'affaires, soit chez un opérateur industriel (BTP, services...).

Vous assurerez la prise en charge complète de plusieurs grandes opérations. Vos capacités d'analyse et d'appréciation du risque mais aussi vos qualités de négociateur seront des atouts majeurs.

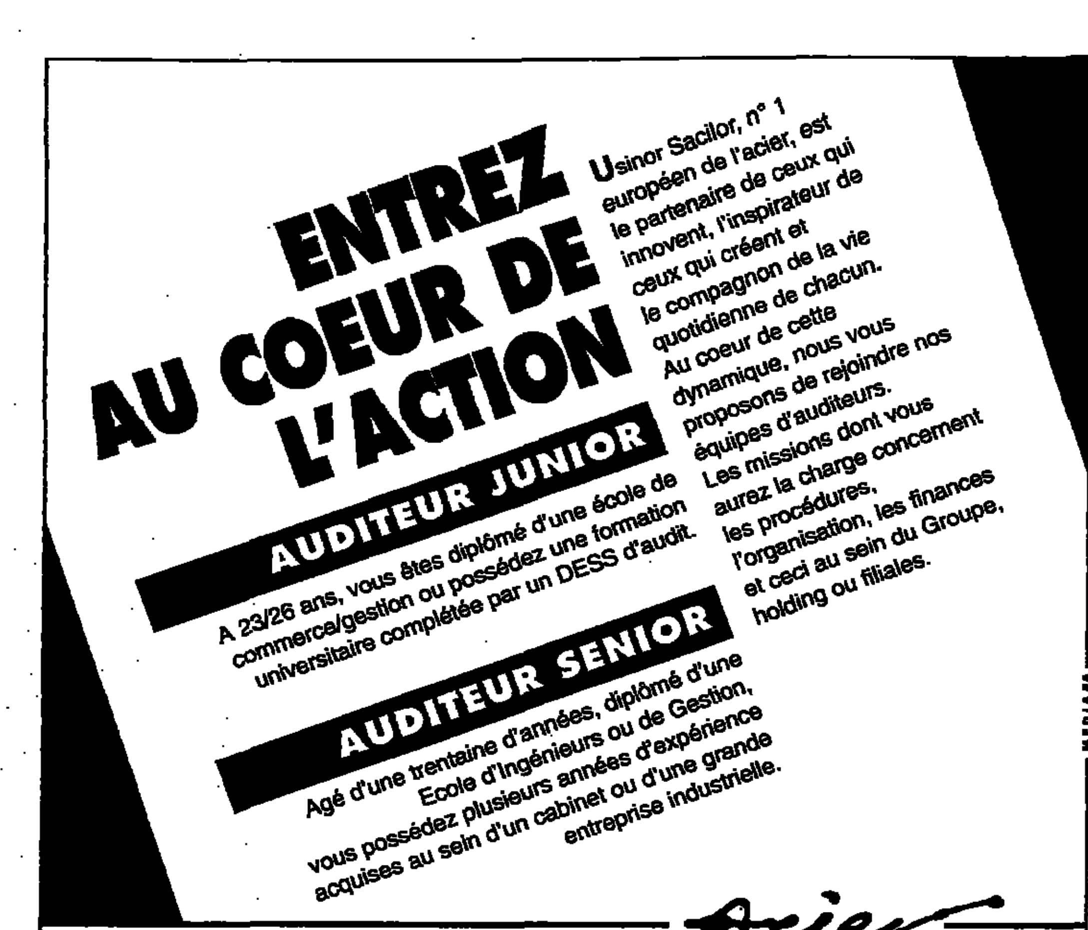
Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais et de l'outil de travail informatique sont nécessaires. De fréquents déplacements en province et à l'étranger sont à prévoir.

Pour nous rencontrer rapidement, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. CMS/M au : CREDIT LOCAL DE FRANCE - Direction des Ressources Humaines - *Secteur Carrières/Formation* - 7/11 *Quai André Citroën* BP 1002 - 75901 PARIS Cedex 15.



Le financier du cadre de vie

OBC



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

PROFESSIONNELS DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE



Paris
Lille
Strasbourg
Lyon
Nantes
Nice
Bordeaux
Grenoble
Toulon
Marseille

MEDIAPA Photo : Pix

Développez vos talents en capitalisant sur un système d'investissement unique.

Motivé par la gestion de patrimoine, à *30/40 ans*, vous faites preuve d'une réelle maîtrise de la vente. Après 2 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance, vous souhaitez évoluer dans cette branche et êtes prêt à vous y investir ?

Rejoignez AFFIDIA ! Conseil en Gestion de Patrimoine du groupe Norwich Union, nous vous proposons aujourd'hui une rare opportunité.

Vous êtes dynamique, ambitieux ? A l'écoute de vos clients et *excellent conseiller* ?

Intégrez le groupe Norwich Union et bénéficiez de la notoriété de *la première Mutuelle d'Assurance* Vie de l'Union Européenne !

Chargé de commercialiser un *système d'investissement unique* auprès d'une clientèle haut de gamme que vous prospectez, vous aurez la responsabilité de développer un portefeuille au sein de l'une de nos agences. *Formé à nos produits financiers* et à l'application de nos méthodes commerciales, vous pouvez transformer votre talent en une véritable réussite professionnelle.

Merci de téléphoner aux collaboratrices d'Allo-Carrières de 9h à 17h en précisant la référence A 678 au

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES



NORWICH UNION

L'ENVERGURE D'UNE CARRIÈRE DANS UN SECTEUR HIGH TECH

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE

Nous vous proposons d'intégrer notre société filiale d'un groupe leader au plan mondial. Vous participerez, après une période de formation, au développement d'activités dans un environnement jeune et dynamique.

Nous vous offrons la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités dans les domaines marketing et commercial.

Capacité d'organisation et sens de la communication sont essentiels pour réussir dans cette fonction.

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ainsi qu'une certaine mobilité seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence JD à NC Communication - 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

NC Communication

Ingénieur Commercial Senior

Rémunération élevée très motivante — **PARIS**

Opportunité de tout premier plan pour un commercial confirmé à fort potentiel de participer au développement d'un des tous premiers groupes mondiaux de l'univers informatique.

LA SOCIÉTÉ
- Leader dans l'organisation et la vente de salons et événements informatiques
- Forte notoriété mondiale
- 20 personnes en France, très forte croissance

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Commercial, vous devrez :
  . assurer entièrement le lancement opérationnel d'un nouveau produit de dimension internationale et stratégique pour l'entreprise
  . gérer un fort courant d'affaires avec les partenaires informatiques (constructeurs, éditeurs, SSII, VAR's...)
  . *réaliser d'ambitieux objectifs de croissance sur un* marché très concurrentiel.

PROFIL RECHERCHE
- 30 ans, vendeur dans l'âme
- Formation supérieure type ESC ou grande école d'ingénieur
- Vous avez une bonne connaissance du secteur informatique ainsi que des utilisateurs
- Expérience de la vente de solutions complexes, à une clientèle de grands comptes, indispensable
- *Homme de terrain et fin négociateur,* c'est par votre détermination et votre tenacité que vous deviendrez l'un des artisans clés de notre développement.
- Anglais impératif, expérience professionnelle idéalement *acquise dans un environnement anglo-*saxon.

Merci d'adresser votre CV, rémunération actuelle et coordonnées professionnelles s/réf. LM0301 à Emmanuel DUPONT, N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL PREMIÈRE MONTE

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE - PARIS

Mission : sous l'autorité du directeur commercial, vous prospecterez les bureaux d'étude et les usines des clients nationaux en automobile, poids lourds, ferroviaire, aéronautique. Vous identifierez des projets *et participerez à l'élaboration des offres.*

Profil : solide formation en mécanique de niveau ingénieur ou équivalent. Expérience commerciale de plusieurs années, anglais indispensable. Rigueur, dynamisme, esprit d'entreprise. Déplacements fréquents.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre, photo et prétentions), sous référence REC 174-50 à, CAREER - 7, rue Ampère - 75017 Paris.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis* c'est le Monde Initiatives



*daté mercredi

Pour agir et pour réfléchir

هكذا من الأصل